

1981

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

113^e année
13 juin 1981
No 24



Éditeur officiel
Québec

PARTIE 1

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.
2. La Partie 1 contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.
3. Indiquer le nombre d'insertions.
4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.
5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.
6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.
7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 4.
8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: 7,00 \$ les 100 mots.

Exemplaire séparé: 2,00 \$ chacun.

Feuilles volantes: 3,00 \$ la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, est de 30,00 \$. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre «o» signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec, QC, G1N 2C9

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi sur les (Partie 1)

Changement de dénomination sociale (Article 21)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de la dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
APEX HOLDINGS LIMITED 1288-3203	GESTION APEX INC. <i>APEX HOLDINGS INC.</i>	57 01 29
ARWEPIWIN FISH & GAME CLUB 1234-3463	CLUB DE CHASSE ET PÊCHE ARWEPIWIN INC. ..	41 07 19
B.M. INDUSTRIES LTD. 1182-1758	LINGERIE B.M. LTÉE	63 03 26
BAKER HOTELS LIMITED 1125-6575	HÔTEL BAKER LTÉE	48 04 09
BLOUSES ET VÊTEMENTS DE SPORT SAMPLE INC. 1325-2903	SAMPLE LA COMPAGNIE DE BLOUSES ET VÊTEMENTS DE SPORT LTÉE <i>SAMPLE BLOUSE AND SPORTSWEAR LTD.</i>	68 05 15
BONARKA INVESTMENTS LTD. 1239-8020	SOCIÉTÉ DE PLACEMENT BONARKA LTÉE <i>BONARKA INVESTMENTS LTD.</i>	56 10 11
BRENDOR MANUFACTURING LTD. 1139-0069	BRENDOR LTÉE	46 05 15
T.M. BRIGGS PLUMBING & HEATING INC. 1117-4356	PLOMBERIE ET CHAUFFAGE T. M. BRIGGS INC. <i>T.M. BRIGGS PLUMBING & HEATING INC.</i>	65 01 04
GILBERT BRISSON ADMINISTRATION & PERCEPTION INC. 1229-3833	GILBERT BRISSON ADMINISTRATION INC.	71 06 03
CANADAC HOUSING CORPORATION LTD. 1242-5773	CONSTRUCTION P.J.S. INC.	69 09 19
CANADIAN COATING INDUSTRIES LIMITED ... 1117-3614	LES INDUSTRIES C.C. LTÉE	61 01 31
CAROL CUSTOM SHIRTS INC. 1115-1438	CONFECTION DE CHEMISES CAROL INC. <i>CAROL CUSTOM SHIRTS INC.</i>	67 01 25
CASCADE PIÈCES D'AUTO INC. 1175-1401	PIÈCES D'AUTO CASCADE INC.	69 04 24
J. & J. CASH LIMITÉE 1114-5455	ÉTIQUETTES TISSÉES DU CANADA LTÉE <i>CANADA WOVEN LABELS LTD.</i>	50 07 12
CENTURY SEAL & LABEL CO. LTD. 1119-0279	ÉTIQUETTE ET SCEAU CENTURY INC. <i>CENTURY SEAL & LABEL INC.</i>	60 03 22
CHANDELY SPORTSWEAR INC. 1213-7980	CONFECTIONS CHANDELY INC.	71 05 12

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
COMPAGNIE MACHINES & MOTEURS FRANK INC. <i>FRANK MACHINERY & MOTOR CO. INC.</i> 1105-6447	MACHINES & MOTEURS FRANK INC.	64 12 29
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY 1332-1179	CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD ...	72 11 09
DAYMOR DRESS INC. 1114-6016	DAYMOR COUTURE INC. <i>DAYMOR DRESS INC.</i>	55 02 14
A. DESKIN SALES CORP. 1110-0435	AGENCE DE VENTES A. DESKIN INC. <i>A. DESKIN SALES CORP. INC.</i>	60 02 24
EASTERN SOFTWOODS LTD. 1284-8016	GESTION E.S.L. INC.	50 09 23
ELEGANT JUNIORS INC. 1115-2840	CRÉATIONS ÉLÉGANT JUNIORS INC. <i>ELEGANT JUNIORS INC.</i>	61 09 01
EMPIRE SISAL & SPRING CO. LTD. 1115-0273	SISAL & RESSORTS EMPIRE INC. <i>EMPIRE SISAL & SPRING INC.</i>	53 03 05
EMPLOYING PRINTERS' ASSOCIATION OF MONTREAL INC. 1256-5339	ASSOCIATION PATRONALE DES IMPRIMEURS DE MONTRÉAL, INC.	51 06 27
FAMOUS LEATHER GARMENTS LTD. 1115-1859	LES INDUSTRIES F.L.G. INC.	66 03 15
FLAVIA CONSTRUCTION INC. 1259-9940	CONSTRUCTIONS FLAVIA INC. <i>FLAVIA CONSTRUCTION INC.</i>	66 02 17
G.R. ACOUSTIC INC. 1210-1606	RÉNOVATION INTÉRIEURE G.R. INC.	71 01 21
GASPE METALS LIMITED (No personal liability) 1262-0621	RESSOURCES HINSE INC. (Libre de responsabilité personnelle)	50 05 15
GRAPHIQUES PHIPPS INC. <i>PHIPPS GRAPHICS INC.</i> 1118-9107	PHIPPS GRAPHIQUES INC.	60 01 13
F.E. HAMILTON MOTORS LIMITED 1146-6372	AUTOMOBILES F.E. HAMILTON LTÉE	65 08 24
LES INDUSTRIES BARRIÈRE (1972) INC. <i>BARRIÈRE INDUSTRIES (1972) INC.</i> 1219-8412	SOCIÉTÉ LUGIL INC.	68 08 22
ISLAND BROOK FISH & GAME CLUB 1241-3035	CLUB CHASSE & PÊCHE ISLAND BROOK INC. ...	63 06 04
ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC. 1232-3549	LES MONTAGNES RUSSES DE ÎLE INC. <i>ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC.</i>	68 03 06
JEWEL SALES CO. 1268-5590	LES PRODUITS JEWEL INC. <i>JEWEL SALES CO. INC.</i>	56 05 30
KITCHENWARE STAINLESS STEEL CO. LTD. ... 1129-2729	LES USTENSILES DE CUISINE INOXYDABLES COOK-O-MATIC INC. <i>COOK-O-MATIC KITCHENWARE STAINLESS STEEL INC.</i>	61 12 20

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
KNIGHT GRAPHICS LTD. 1118-7655	GRAPHIQUES KNIGHT INC. <i>KNIGHT GRAPHICS INC.</i>	66 06 01
L.F. PROGRESS CO. LTD. 1260-1795	L.F. PROGRÈS LTÉE	61 05 01
LAGANIÈRE, POULIN, LEMARIER & ASSOCIÉS INC. 1339-2295	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT MONTEREGIE INC.	73 07 30
LANOX INC. 1271-2501	ATELIER D'ORFÈVRE LACTEL INC.	72 02 08
LaSALLE RESTAURANT BARBECUE LTD. 1127-0733	RÔTISSERIE LASALLE LTÉE	58 01 20
THE LIONS CLUB OF ST-BRUNO INC. 1241-5501	CLUB DES LIONS DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE INC.	71 01 20
METROPOLE ORNAMENTAL IRON WORK LTD. 1125-0172	FER ORNEMENTAL MÉTROPOLE LTÉE	63 02 22
MONT CLAIR FOODS LTD. 1246-9508	FROMAGERIE DE CORNEVILLE (1981) INC.	61 02 23
MONTPINE PLACE LTD. 1276-5467	PLACE MONTPINE LTÉE	64 05 01
MONTREAL SHIP REPAIRS LIMITED	RÉPARATION NAVALE M.S.R. INC.	44 07 05
MORRIS MOSHONAS INVESTMENTS INC. 1276-7232	LES PLACEMENTS MORRIS MOSHONAS INC.	66 07 22
MOSS GARMENT COMPANY	CRÉATIONS MOSS INC.	65 05 18
ARTHUR MURPHY CONTRACTING (QUÉ) LTD. 1135-0048	CONSTRUCTIONS ARTHUR MURPHY (QUÉ) LTÉE	68 09 23
NAMO LTD. 1243-9600	NAMO LTÉE	50 06 26
PERLMAN'S KOSHER CATERERS INC. 1243-8289	TRAITEURS KOSHER PERLMAN INC.	67 02 03
PORTEOUS SYSTEM SERVICE LIMITED	D. PORTEOUS DU CANADA INC.	65 03 02
PROGRESS CLOAK MFG. CO. 1344-1035	MANUFACTURIER DE MANTEAUX PROGRESS INC.	45 02 08
RABINER'S HOTEL INC. 1135-4495	AUBERGE RABINER INC.	65 05 20
S.G. IMPORTED WOOLENS LIMITED	LAINAGES IMPORTÉS S.G. LTÉE	68 03 13
SALON DE COIFFURE KARLOU INC. 1501-7627	SALON DE COIFFURE TESS INC.	76 01 15
THE SINGER STEAM-PRESS COMPANY	SINGER PRESSES À VAPEUR INC.	35 09 13

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation
STERIVAN INC. 1330-8218	TRANSPORTS STERIVAN INC.	73 06 01
TEITEL REALTY CORP. 1285-8577	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TEITEL INC.	61 07 05
TOP CONVERTERS INC. 1110-2522	TISSUS TOP INC. <i>TOP CONVERTERS INC.</i>	67 04 06
TULIP INVESTMENT CORP. 1286-7800	CORPORATION D'INVESTISSEMENT TULIP <i>TULIP INVESTMENT CORP.</i>	60 01 22
UNIVERSAL SILHOUETTE LTD. 1324-5097	UNIVERSEL SPA LTÉE	60 05 27
THE WAGGONERS' CLUB OF MONTREAL INC. 1281-8498	CLUB SOCIAL LES WAGGONERS DE MONTRÉAL INC. <i>THE WAGGONERS SOCIAL CLUB OF MONTRÉAL INC.</i>	63 05 08
13224-o		<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
L'ASSOCIATION DES ORTHOTHERAPEUTES DE LA PROVINCE DE QUEBEC INC. 1461-2154	75 08 04	1, chemin du Golf, Drummondville
AUDIO CINÉ FILMS INC. 1122-5976	66 09 19	7033, route Transcanadienne, Saint-Laurent
AUTOMOBILES SABREVOIS LTEE	74 10 10	5313, boulevard Guin est, Montréal-Nord
BOSSE, CHARBONNEAU INC. 1637-5172	79 07 03	1476, rue Sherbrooke ouest, Montréal
CENTRE DU CAMION VERDUN INC. 1213-1686	71 06 14	1475, rue Gladstone, Montréal
CHEMIX (1975) INC. 1364-0677	75 06 11	8425, rue Grenache, Anjou
CINÉGRAFIK INC. 1463-6898	75 12 16	1500, avenue Beau-Lieu, suite R-8, Sillery
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION & IMMEUBLES BEAURIVAGE LTEE 1237-2389	54 08 13	230, place de Noirmoutier, ville de Laval
COMPAGNIE FINANCIERE DEXTER INC. 1252-7164	58 06 19	619, rue Saint-Arsène, Montréal
LE DEVELOPPEMENT DES ILES CARILLON INC. 1243-2324	62 11 27	345, avenue Victoria, bureau 300, Westmount

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouvelle adresse du siège social
ECOLE DE CONDUITE VALCARTIER INC. 1463-8605	75 12 23	60, rue Avignon, Québec
LES EDITIONS FRANCAISES INC. 1155-5026	51 11 19	1411, rue Ampère, Boucherville
LES ENTREPRISES JULES FOURNIER INC. 1361-9721	75 02 24	136, rue Martin, Rimouski
LES ENTREPRISES L. TETREAU INC. 1125-1758	66 12 14	1291, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville
LES ENTREPRISES SANITAIRES LABRECQUE INC. 1626-2446	78 05 08	2144, rue Gauthier, Saint-Élie-d'Orford
EPICERIE LACROIX INC. 1145-8544	68 11 27	874, boulevard Proulx, Pointe-Calumet
FERMOBEC INC. 1473-0998	77 01 13	780, route 161, Saint-Célestin
HABITAT GREBER-LANFOR INC. 1506-6830	77 09 06	347, rue Ronsard, Beauport
HYDRO-SPECTION D.G.T. INC. 1477-3212	77 05 06	1475, Plaza Provencher, Saint-Félix-du-Cap-Rouge
LES INVESTISSEMENTS DELSECA INC. 1477-2982	77 05 05	8265, 14 ^e Avenue, ville de Laval
P.E. LABROSSE INC. 1296-6933	55 04 15	11720, boulevard Gouin, Pierrefonds
BERTRAND LORD INC. 1463-8993	75 12 23	1115, route Kennedy, Saint-Maxime
MARWIN INC. 1242-6821	49 01 13	Communauté urbaine de Montréal
OSMIN CONSTRUCTION CORPORATION 1278-4591	60 06 03	2045, rue Bonin, Saint-Laurent
RADIO DANIEL LIMITEE 1362-8052	75 04 08	800, rue Cordeau, Saint-Hyacinthe
RENOVEX INC. 1214-4929	71 03 11	6850, place Pascal-Gagnon, Montréal-Nord
RESTAURANT LA BONNE SOUPE INC. 1363-8515	75 06 02	9045, boulevard Lacroix, Saint-Georges-Ouest
ROMONAIRE INC. 1282-8141	62 11 13	Route rurale numéro 2, Danville
SOGESTECH INC. 1235-5210	71 09 30	1, complexe Desjardins, bureau 1800, Montréal
TEXALL INC. 1135-3307	50 08 24	Communauté urbaine de Montréal
VEDETTE SHOES INC. 1191-1971	59 12 15	31, Amos/30, Arvida, place Bonaventure, Montréal

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE SAINT-REDEMPTEUR 1632-5458	78 12 28	5
L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC 1366-8447	75 09 08	5
L'ASSOCIATION DES EPICIERS EN GROS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 1256-6022	53 03 18	9
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE MANIWAKI, INC. 1647-9164	80 09 22	5
ASSOCIATION PARITAIRE DE PRÉVENTION POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC 1841-5505	80 12 22	10
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE GÉRONTOLOGIE 1630-9635	78 11 01	11
BROME VALLEY CAMPING INC. 1241-2300	67 06 20	8
CHATEAU DUFRESNE INC. 1510-4524	78 01 24	5
CLUB DE TIR SAINT-LAURENT INC. 1286-2348	68 02 20	5
CLUB JOUBERTIN DES TROIS-PISTOLES 1269-1846	69 07 14	5
CLUB MOTONEIGE LACOLLE INC. 1270-5471	70 02 13	10
CLUB RICHELIEU ST-CLET INC. 1631-1904	78 11 08	9
CLUB SPORTIF ET RÉCRÉATIF CASERTA 1633-2009	79 01 25	5
LE COMITÉ D'ÉCOLE DES PETITS CHANTEURS DE TROIS-RIVIÈRES 1634-1596	79 03 05	4
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTEE 1505-3531	76 10 19	9
LES DISTRIBUTIONS T. P. INC. 1504-9216	76 09 10	3
LES ENTREPRISES MYSABEC INC. 1510-9150	78 03 06	3
LA FEDERATION DU SPORT SCOLAIRE DU QUÉBEC (1978) INC. 1625-8014	78 04 14	15

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Nouveau nombre d'administrateurs
FESTIVAL ANJOU INC. 1466-1995	76 04 09	19
GROUPE D'ANIMATION EN SCIENCES-NATURELLES DU QUÉBEC INC. 1842-7385	81 02 03	7
HOLT, RENFREW & CIE, LIMITÉE 1104-8154	19 05 16	10
LES MEUBLES WOODBRIDGE INC. 1287-9375	65 01 08	3
J.H. MORIN & FILS LIMITÉE..... 1162-8542	49 12 21	3
MOUVEMENT POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU QUÉBEC INC. 1509-3420	77 12 08	15
MULTI-FRUIT INC. 1261-3725	68 08 23	6
PLÔMBERIE VERDUN LTÉE..... 1127-0204	69 08 04	3
LE PRISME CULTUREL INC..... 1638-9090	79 09 18	5
SECOURS-AMITIÉ (SHERBROOKE) INC..... 1360-9144	74 12 18	9
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE..... 1171-7386	70 07 31	10
TOMASSO CORPORATION 1114-4086	58 12 15	4
TOPSY INC. 1109-5767	59 01 20	5
TRANSPORT HOLMES (QUEBEC) LTEE 1151-4239	63 01 30	4
13224-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Dissolution (Article 28)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AGENCE SÉNÉCAL INC. 1283-8520	70 01 02	81 06 12
ARGENTA STOCK FARMS INC. 1321-8011	59 03 05	81 05 29

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE SAGUENAY INC. 1274-0015	69 03 24	81 06 08
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SAINTE-CATHERINE 1369-8352	74 12 10	81 06 09
ATELIER DE SOUDURE VARENNES LTÉE 1302-9483	72 05 23	81 06 06
BARLA TOURS INC. 1226-2570	66 10 21	81 06 05
BELLGO REAL ESTATE INC. 1311-5142	59 11 04	81 06 12
ALPHONSE BENOIT LTÉE 1336-3783	72 09 26	81 06 08
DONAT BERGERON INC. 1238-1414	64 12 17	81 06 05
LA BOUTIQUE DU FAUTEUIL DE MONTRÉAL LTÉE 1366-0949	75 07 07	81 05 27
BOUTIQUE JULIE INC. 1288-9713	69 08 25	81 05 19
BRASSERIE GINCE & FILS INC. 1627-2346	78 06 06	81 05 29
BRY INVESTMENT CORP. 1303-9789	59 12 14	81 06 12
LA CANTINERIE C C LIMITÉE 1244-0251	71 05 31	81 05 29
CENTRE YOGA KRISHNA RADHA INC. 1347-6759	72 06 15	81 05 27
CHEVRIER & SCOTT INC. 1245-9749	67 11 30	81 06 15
LE CLUB DE BASEBALL LES AIGLES DE TROIS-RIVIÈRES INC. 1230-4036	68 12 05	81 06 22
COGAN ENTERPRISES LTD. 1247-6602	61 08 31	81 06 12
LA COMPAGNIE DE GESTION MOLIRA INC. 1276-2522	60 12 29	81 05 29
LA COMPAGNIE DES CONSTRUCTIONS CENTRALES LTÉE 1153-0656	61 06 09	81 06 05
CONSTRUCTION M.G.L. INC. 1468-1001	76 06 28	81 06 22
CRÉATION FURTUBEC INC. 1473-4982	77 01 24	81 06 08
EDGE HILL TOWERS CORPORATION 1255-6338	52 01 26	81 06 05
ELECTRIC GOLF CAR RENTAL & SERVICE CO. LTD. 1136-6770	65 10 01	81 06 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
LES ENTREPRISES A. GODBOUT (EAST-ANGUS) INC. 1227-9881	71 09 09	81 06 08
ENTREPRISES DU GOLF INC. 1263-6205	66 08 24	81 06 06
LES ENTREPRISES FRIGORIFIQUES SHERBROOKE, INC. 1261-2867	70 04 14	81 06 12
LES ENTREPRISES J. ERNEST PONTBRIAND INC. 1131-1917	55 04 20	81 06 05
LES ENTREPRISES LAURENTIDES ET TERREBONNE INC. 1257-1980	68 08 01	81 06 12
LES ENTREPRISES PONT-MARTIN LTÉE 1162-0945	63 10 21	81 05 29
LES EXCAVATIONS DE STE-PHILOMÈNE INC. 1258-1963	62 06 06	81 06 05
FIBRES MODERNES PIFCO INC. 1341-9114	73 09 11	81 05 25
FOURRURES LAPOINTE INC. 1154-4442	53 03 27	81 06 08
GANTINI INC. 1462-7467	75 10 24	81 05 29
GIBBONS ZIPPER TEXTILES INCORPORATED 1297-1024	60 11 21	81 06 05
GIRARD & LARIVIÈRE AUTO INC. 1204-5100	71 01 25	81 06 09
J. GOLFMAN HOLDINGS LTD. 1263-6429	67 04 06	81 05 29
HALLMAR LTD. 1264-8689	59 11 03	81 06 12
E. A. HART & CIE INC. 1116-5610	58 05 05	81 06 05
HOME FASHIONS INC. 1116-4548	68 11 13	81 06 01
HOME PLASTIC INC. 1134-0486	62 10 18	81 05 25
HUGO INVESTMENT CORP. 1266-4942	59 05 12	81 06 15
LES IMMEUBLES BELKIN LTÉE 1112-7909	56 11 10	81 05 27
LES IMMEUBLES MOBELLE INC. 1276-1516	66 04 20	81 06 05
IMPORTED PRODUCTS INC. 1109-1048	47 12 30	81 05 27
J-B. DESIGNS LTD. 1128-9923	62 11 07	81 06 05

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
KARDA CORPORATION LTD. 1269-5771	58 01 29	81 06 05
ROGER LEBLANC INC. 1158-3788	66 11 16	81 05 27
LES MAINTENANCES PRAB INC. 1470-7467	76 10 12	81 05 29
MAISON MARCHAND FLEURISTE (ARVIDA) INC. 1163-9259	67 06 16	81 06 15
MARPAGE INC. 1191-3787	69 10 07	81 06 06
METRO MARINE & SPORT INC. 1274-2144	72 01 24	81 06 05
MOREL INC. 1124-7988	68 01 31	81 06 09
MOULD-TEK INDUSTRIES LTD. 1276-9154	61 09 29	81 06 12
PAMCO PLASTIC CONTAINERS INC. 1248-9464	60 06 27	81 06 12
LES PLACEMENTS AFEM LTÉE 1350-0210	73 12 28	81 06 12
PROLÉCO INC. 1349-4893	72 09 06	81 05 30
PROVINCIAL PACKERS LTD. 1278-6372	54 02 19	81 05 29
LES ROBES LILO LTÉE 1369-0433	74 07 17	81 05 25
A. ROSSINI LIMITÉE 1117-6930	54 10 28	81 06 12
RUTHERFORD COMPANY, LIMITED 1135-0600	37 01 25	81 06 05
SACS DE BEAUCE INC. 1479-0422	77 06 30	81 05 29
SAMSON BOULEVARD DEVELOPMENT INC. 1290-8570	67 03 06	81 06 05
J.P. SARRAZIN INC. 1288-9697	58 03 27	81 06 05
SCRIPTOGRAPHIK INC. 1211-7875	71 07 16	81 05 29
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE 1250-9493	70 12 23	81 06 02
LES SERVICES I.S.D. INC. 1480-3472	75 10 10	81 05 29
TIFFANY MEN'S SHOPS LTD. 1103-2935	65 07 06	81 05 27

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
TRANS-PROVINCIAL MORTGAGE CORP. 1276-7539	68 10 04	81 06 05
TREBOR (AMÉRIQUE DU NORD) LTÉE 1333-3174	73 01 19	81 06 06
TRISTER, JULIEN & ASSOCIÉS LTÉE 1269-4204	70 02 17	81 06 05
UNITED COMPLEX INC. 1248-2287	70 12 01	81 06 01
VOYAGES J.B.L. INC. 1331-6864	73 07 10	81 05 25
13224-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Établissement ou changement du domicile légal (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
ARTISANAT DES CINQ CONTINENTS INC. 1361-3187	75 01 21	4257, rue St-Denis, Montréal
L'ASSOCIATION DES EPICIERS EN GROS DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1256-6022	53 03 18	8615, boulevard Saint-Laurent, suite 300, Montréal
ASSOCIATION GRECQUE ORTHODOXE (HELLENIQUE) DES ÉCOLES DU DISTRICT DE LAVAL 1308-8463	71 03 15	451, avenue Ogilvy, Montréal
ASSOCIATION (HELLENIQUE) DES PARENTS GRECS- ORTHODOXES DE L'ÉCOLE GUY DRUMMOND 1323-0446	70 09 28	451, avenue Ogilvy, Montréal
ASSOCIATION PARITAIRE DE PRÉVENTION POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC 1841-5505	80 12 22	50, place Crémazie, suite 812, Montréal
ATELIER DE COUPAGE ÉCONOMIE INC. 1116-7855	62 12 27	3100, rue de Rouen, Montréal
CARROSSERIE REAL ST-VINCENT INC. 1369-8816	74 10 01	1255, rue Godin, ville de Laval
LE COMITE DES AMIS DES JEUNES DE LA PAROISSE ST-BRUNO DE LAVAL INC. 1507-6144	77 10 12	2287, rue Aladin, ville de Laval
LES CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA (QUEBEC) INC. 1252-1399	69 10 07	85, Sainte-Catherine ouest, Montréal
LES CONSTRUCTIONS LAVOIE & FILS INC. 1356-6112	74 05 15	403, rue Principale, Sainte-Jeanne-d'Arc

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Domicile légal
DECORATION BEAUPORT INC. 1632-1945	78 12 11	114, rue Saint-Jean-Baptiste, Beauport
LES DISQUES NOBEL INC. 1203-0904	69 12 02	2306, rue Sherbrooke est, bureau 1, Montréal
ENFILM INC. 1631-3710	78 11 20	1010, rue Sherbrooke ouest, bureau 2306, Montréal
GARAGE LUDGER TURCOTTE INC. 1467-5003	76 06 01	423, avenue Tessier, Rimouski
GARDERIE LE CHEVAL-SAUTOIR 1640-0749	80 01 28	678, rue Hart, Trois-Rivières
LE GROUPE GRAPHIQUE DU CANADA LTEE 1209-1096	71 02 26	400, rue Saint-Antoine ouest, Montréal
HOPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES 1280-6592	69 08 15	7070, boulevard Perras, Montréal
INSTITUT DE RECHERCHE EN PSYCHO-EDUCATION DE MONTREAL 1368-3529	74 01 17	750, boulevard Gouin est, Montréal
MARWIN INC. 1242-6821	49 01 13	136, promenade Oneida, Pointe-Claire
METAL CLÉO INC. 1336-9392	72 12 14	7468, avenue Grignon, Charlesbourg
MINES D'OR ARROWHEAD LIMITEE (Libre de responsabilité personnelle) 1108-4332	34 09 14	666, rue Sherbrooke ouest, bureau 1501, Montréal
GÉRARD NOLIN (1975) LTÉE 1361-4912	75 01 29	Parc Industriel, Saint-Jean-Chrysostome
NORMAN OLSON ASSOCIES LIMITEE 1277-8577	65 05 26	1245, rue Sherbrooke ouest, Montréal
R. PAGE, ELECTRICIEN INC. 1635-3807	79 04 18	602B, rang de la Ferme, Sainte-Perpétue
GUY POIRIER INC. 1264-7251	58 05 13	1545, rue Royale, Trois-Rivières
LES PUBLICATIONS CULTURISTES INC. 1364-9652	75 09 02	323, rue Providence, Granby
SECOURS-AMITIÉ (SHERBROOKE) INC. 1360-9144	74 12 18	508, rue Laurier, Sherbrooke
SOGESTECH INC. 1235-5210	71 09 30	Communauté urbaine de Montréal
TEXALL INC. 1135-3307	50 08 24	136, promenade Oneida, Pointe-Claire
BENOIT VIGNEAULT LTEE 1307-7649	65 11 26	1340, Boréale, Havre-Saint-Pierre

Fusion des corporations (Article 18)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
GERMAIN PELLETIER LTÉE..... 1647-8257	LES IMMEUBLES G.P. INC. GERMAIN PELLETIER LTÉE	80 09 30	750, rue du Phare ouest, Matane
RESTAURANT LA DEVINIÈRE INC. 1840-7353	RESTAURANT LA DEVINIÈRE INC. BRITTANY CONSTRUCTION LTD.	80 11 10	225, St-Laurent ouest, Longueuil
13224-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CENTRE D'ACCUEIL ST-VITAL INC..... 1645-6659	81 05 07	Montréal-Nord
LES TRANSPORTS MIGNEAULT INC. 1846-2184	81 05 11	661, rue Saint-Cyrille, Normandin
13224-o		<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
CLUB AÉROVAL INC. 1470-0033	76 11 12	81 02 18	De la dénomination sociale: AÉROCLUB DE LA CHAUDIÈRE INC.
CLUB DE KARATÉ STYLE SHAO-LIN KUNG FU INC. 1367-3678	74 01 09	81 05 01	De la dénomination sociale: LES CLUBS DE KUNG-FU STYLE SHAO-LIN INC.
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC. 1114-1959	55 06 15	81 05 13	Du capital-actions
GECOMA LTD. 1262-2924	66 08 08	81 01 23	1) De la dénomination sociale: GÉCOMA INC.; 2) du capital-actions; 3) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
LES HUILES SIMON GIGUÈRE INC. 1507-5419	77 10 11	81 03 20	Du capital-actions
MAISONNEUVE ALUMINUM PRODUCTS INC. 1231-7418	72 04 24	81 05 04	Du capital-actions
LES PRODUITS DE CIMENT DE L'ANNONCIATION LTÉE 1148-0126	64 01 27	81 05 11	Du capital-actions
ROBE DOLMAN CIE LTÉE <i>DOLMAN DRESS CO. LTD.</i> 1114-6164	48 08 24	81 03 23	De la dénomination sociale: ROBES DOLMAN LTÉE <i>DOLMAN DRESS CO. LTD.</i>
ST. MARY'S NURSING HOME INC. 1274-5691	61 04 05	81 04 13	De la dénomination sociale: CENTRE D'ACCUEIL LE ROYER INC.
SERVICES ANTI-POLLUTION HYDRO-VAC LTÉE 1625-3205	78 04 11	81 03 17	Du capital-actions
LES VINS BRIGHT LTÉE 1123-6155 13224-o	33 09 18	81 05 13	Des objets

*Le directeur,
HUBERT GAUDRY.*

Compagnies — Loi sur les (Partie 1A)

Délivrance d'un certificat de constitution

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
ADMINISTRATION DAIPIN INC. 1846-0881	81 05 05	Montréal
AGENCE GENIDEX INC. 1846-4883	81 05 15	Beauharnois
L'AGENCE RÉJEAN MINIER INC. 1846-4438	81 05 14	Québec
AGRI-MÉDIA INC. 1846-4990	81 05 19	Beauce
ALIMENTATION G. BERGERON INC. 1846-4354	81 05 14	Québec
LES AMIS DU BO-BOBBY (1981) INC. 1846-5112	81 05 19	Montréal
ARTOGES INC. 1846-5435	81 05 20	Montréal
ATELIER D'OUTILLAGE 51 INC. 1846-3919	81 05 12	Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
AUTOBUS PRINCESSE INC. 1846-5260	81 05 19	Arthabaska
B.C.T. TROIS-RIVIÈRES INC. 1846-5484	81 05 20	Trois-Rivières
BOIS DE CONSTRUCTION LÉO INC. 1846-4404	81 05 14	Mingan
BOISVAC INC. 1846-5336	81 05 20	Montmagny
BOUCHERIE DANIEL & JACQUES INC. 1846-5633	81 05 19	Joliette
BOUTIQUE NOUNOUCHE INC. 1846-5070	81 05 19	Montréal
LES BOUTIQUES BROMELIA LTÉE 1846-5450	81 05 20	Roberval
ERNEST CARBONNEAU INC. 1846-4800	81 05 15	Beauce
CENTRE D'APPROVISIONNEMENT DE LA BAIE INC. 1846-4693	81 05 15	Saguenay
CENTRE DE LOCATION D'OUTILLAGE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 1846-4107	81 05 13	Kamouraska
CLINIQUE MÉDICALE DESCHAMBAULT INC. 1846-4529	81 05 14	Québec
CLÔTURES LA PLAINE INC. 1846-4594	81 05 15	Joliette
LE CLÔTURIER PROVINCIAL INC. 1846-5120	81 05 19	Montréal
CONFECTION C.G. BLAIS INC. 1846-5401	81 05 20	Saint-François
CONSTRUCTION M.O. INC. 1846-3596	81 05 11	Montréal
CONSTRUCTIONS CAZA & LAPOINTE INC. 1846-5419	81 05 20	Beauharnois
LES CONSTRUCTIONS LACHANCE, GOULET INC. 1846-4651	81 05 15	Québec
LES CONSTRUCTIONS POLYGONES INC. 1846-3497	81 05 11	Roberval
CRÉATIONS REMUE-MÉNINGES INC. 1846-4586	81 05 15	Québec
DÉBOISEMENT FILLION (D.F.) INC. 1846-5591	81 05 20	Beauce
DENOMMÉE MOTEUR ÉLECTRIQUE INC. 1846-4545	81 05 14	Joliette
DÉVELOPPEMENT B.C.D.G. DE NORMANDIN INC. 1846-5310	81 05 19	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
DÉVELOPPEMENT MINIER DANIEL INC. 1846-4966	81 05 19	Rouyn-Noranda
LES DISTRIBUTIONS JEAN-CLAUDE DIONNE INC. 1846-4644	81 05 15	Terrebonne
DISTRIBUTIONS ROCHAR LTÉE 1846-4685	81 05 15	Saint-François
ENTREPRISE J.P. RENÉ INC. 1846-4537	81 05 14	Québec
LES ENTREPRISES BOMARI INC. 1846-4073	81 05 13	Saint-Hyacinthe
LES ENTREPRISES DE RÉNOVATION BOURDAGE & LAVOIE LTÉE ... 1846-5898	81 05 21	Chicoutimi
LES ENTREPRISES F. DROLET INC. 1846-5468	81 05 20	Québec
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES DURAND INC. 1846-5021	81 05 19	Labelle
LES ENTREPRISES HENRI-LOUIS HOUDE ET FILS INC. 1846-5575	81 05 20	Kamouraska
LES ENTREPRISES JEAN CLAUDE MARTIN INC. 1844-5395	81 03 23	Saint-François
LES ENTREPRISES PROLEM INC. 1846-4875	81 05 15	Drummond
ENTREPRISES R. ET Y. LAVOIE INC. 1846-4917	81 05 15	Joliette
ÉQUIPEMENTS MARCEL RIOUX INC. 1846-4420	81 05 14	Kamouraska
EXPRESS ÉLECTRIQUE INC. 1846-4826	81 05 15	Saint-François
LES EXTINGCTEURS DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. 1846-4453	81 05 14	Kamouraska
F.A. MÉCANIQUE AVIATION INC. 1846-4834	81 05 15	Longueuil
FERBLANTERIE YON LEPIRE INC. 1846-5716	81 05 21	Québec
FERME BREault & FRÈRES INC. 1846-4909	81 05 15	Saint-François
FERME GIRARDIÈRE INC. 1846-5187	81 05 19	Saint-François
FERME GRÉGOIRE FAUCHER & FILS INC. 1846-5443	81 05 20	Beauce
FERME JULES BEAUDOIN INC. 1846-4628	81 05 15	Saint-Hyacinthe
FERME M.J.P. INC. 1846-4677	81 05 15	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
FERME VI-BER INC. 1846-5294	81 05 19	Bedford
FERRO INDUSTRIES INC. 1845-9487	81 07 01	Montréal
FILM DOCTEUR DU QUÉBEC INC. 1846-5385	81 05 19	Montréal
FILMGROUPE INC. 1846-4933	81 05 15	Québec
GARAGE MAURICE THÉRIAULT INC. 1846-5195	81 05 19	Rimouski
GARAGE ROGER LAVOIE INC. 1846-5252	81 05 19	Abitibi
GESTION BOLIEU INC. 1846-5682	81 05 21	Rimouski
GESTION MAURICE INC. 1846-5518	81 05 20	Beauharnois
GESTION RÉAL OUMET INC. 1846-4578	81 05 14	Terrebonne
GESTIONNAIRE-CONSEIL M.L. INC. 1846-5153	81 05 19	Québec
LES GESTIONS ALAIN BOISVERT INC. 1846-5583	81 05 20	Drummond
LES GESTIONS ARCHAMBAULT DE STE-ROSE LTÉE 1846-4701	81 05 15	Laval
LES GESTIONS AUBUCHON INC. AUBUCHON HOLDINGS INC. 1843-7707	81 03 03	Montréal
LES GESTIONS MARC LTÉE 1846-4727	81 05 15	Laval
LES GESTIONS R.A. LTÉE 1846-4719	81 05 15	Laval
LES GESTIONS RANDU INC. 1846-4891	81 05 15	Beauharnois
LES GESTIONS VOILEC INC. 1845-9198	81 04 28	Trois-Rivières
GOBERT FARINES CANADA INC. 1846-5344	81 05 20	Montréal
LE GRAPHICIEN INC. 1846-4867	81 05 15	Montréal
GROUPE TALBOT INC. 1846-4156	81 05 13	Rouyn-Noranda
GUILIVERT PAYSAGISTE INC. 1846-4347	81 05 14	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES HABITATIONS VALBEC INC. 1846-4941	81 05 19	Montréal
HÔPITAL VÉTÉRINAIRE DE LA CAPITALE INC. 1846-4602	81 05 15	Québec
IMBOISEX LTÉE 1846-5088	81 05 19	Montréal
IMMEUBLES B.G.R. INC. 1846-4958	81 05 19	Joliette
LES IMMEUBLES G. LONGCHAMPS INC. 1846-5179	81 05 19	Saint-François
LES IMMEUBLES RIVE-ST-LAURENT INC. 1846-5013	81 05 19	Montréal
YVON JODOIN SPORT INC. 1846-1566	81 05 20	Saint-Hyacinthe
GASTON JONCAS INC. 1846-5609	81 05 20	Chicoutimi
LILAFON INC. 1844-6013	81 03 25	Laval
MAÇONNERIE SAGUAY INC. 1846-5542	81 05 20	Labelle
MAISON DES MÉTIERS D'ART DES BOIS-FRANCS INC. 1846-4925	81 05 15	Arthabaska
LES MAISONS MOBILES G.T.B. INC. 1846-5690	81 05 21	Québec
MÉCANIQUE KARO INC. 1846-5062	81 05 19	Québec
MÉCANIQUE MOBILE PRO INC. 1846-4362	81 05 14	Chicoutimi
MÉDICOBEC INC. 1846-5328	81 05 19	Rimouski
MESSAGERIES A. PÉPIN INC. 1846-5047	81 05 19	Québec
1846-1525 QUÉBEC INC. 1846-1525	81 05 14	Montréal
1846-1533 QUÉBEC INC. 1846-1533	81 05 15	Iberville
1846-1541 QUÉBEC INC. 1846-1541	81 05 15	Montréal
1846-4552 QUÉBEC INC. 1846-4552	81 05 14	Joliette
1846-4669 QUÉBEC INC. 1846-4669	81 05 15	Beauharnois
1846-4735 QUÉBEC INC. 1846-4735	81 05 15	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
1846-4743 QUÉBEC INC. 1846-4743	81 05 15	Chicoutimi
1846-4750 QUÉBEC INC. 1846-4750	81 05 15	Kamouraska
1846-4776 QUÉBEC INC. 1846-4776	81 05 15	Québec
1846-4784 QUÉBEC INC. 1846-4784	81 05 15	Gaspé
1846-5005 QUÉBEC INC. 1846-5005	81 05 19	Montréal
1846-5237 QUÉBEC INC. 1846-5237	81 05 19	Montréal
1846-5245 QUÉBEC INC. 1846-5245	81 05 19	Montréal
1846-5641 QUÉBEC INC. 1846-5641	81 05 20	Montréal
1846-5658 QUÉBEC INC. 1846-5658	81 05 20	Montréal
1846-5666 QUÉBEC INC. 1846-5666	81 05 20	Montréal
1846-5872 QUÉBEC INC. 1846-5872	81 05 21	Québec
MODE GLOBUS INC. 1846-4636	81 05 15	Québec
LES PÊCHERIES H.J.E.S. INC. 1846-4479	81 05 14	Gaspé
LES PEINTRES GEORGES & NORMAND LTÉE 1846-5617	81 05 20	Montréal
A. PÉPIN & FILS INC. 1846-5039	81 05 19	Québec
PIZZA DINA INC. 1846-4982	81 05 19	Beauce
PLACEMENTS DES INSULAIRES INC. 1846-5161	81 05 19	Montréal
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS S.L. LTÉE 1846-5351	81 05 20	Montréal
LES PLACEMENTS JOS INC. 1846-5211	81 05 19	Roberval
LES PLACEMENTS PAROLUSU INC. 1846-5559	81 05 20	Montréal
PRO LO BER INC. 1846-5104	81 05 19	Hull
LES PROMENADES BEL-AIR INC. 1846-3802	81 05 12	Richelieu

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
PAUL PROULX & FILS INC. 1846-4842	81 05 15	Montmagny
LES Puits DE LA MAURICIE (1981) INC. 1846-5377	81 05 19	Terrebonne
QUALIPLUME INC. 1846-5229	81 05 19	Québec
QUÉBÉCRON INC. 1845-9305	81 04 28	Montréal
RÉNOVATIONS GEORGES LABELLE INC. 1846-4974	81 05 19	Montréal
LES RÉSIDENCES R.L. INC. 1846-4610	81 05 15	Terrebonne
RESTAURANT CHEZ RICCI INC. CHEZ RICCI RESTAURANT INC. 1846-4248	81 05 14	Montréal
ROCTER INC. 1846-5708	81 05 21	Montréal
YVON ROUETTE INC. 1846-5476	81 05 20	Trois-Rivières
AU ROYAUME DE LA BANDE DESSINÉE INC. 1846-4859	81 05 15	Québec
S O S TAPIS INC. 1846-4461	81 05 14	Montréal
SERVICE D'ENTRETIEN PIERRE ET DENIS INC. 1846-5500	81 05 20	Terrebonne
LA SOCIÉTÉ GÉO-MÉTRI-BEC LTÉE 1846-3547	81 05 11	Chicoutimi
SOUDURE THIBODEAU INC. 1846-5146	81 05 19	Arthabaska
SPÉCIALITÉS ET CHAUSSURES ANNABELLE INC. 1846-5286	81 05 19	Roberval
STATION DE SERVICE POTHIER INC. 1846-4412	81 05 14	Trois-Rivières
LES STRUCTURES GAMA DE L'ESTRIE INC. 1846-5278	81 05 19	Saint-François
STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET DE BRONZAGE VANESSA INC. 1846-3869	81 05 12	Terrebonne
STUDIO MICHEL SAURIOL INC. 1846-4818	81 05 15	Montréal
TÉLÉPOINT INC. 1846-5096	81 05 19	Montréal
FERNANDE THIBODEAU INC. 1846-5674	81 05 20	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	District judiciaire
LES TRANSPORTS DÉGELIS INC. 1846-4370	81 05 14	Kamouraska
LA 3IÈME GÉNÉRATION MURRAY INC. 1846-4388	81 05 14	Rimouski
VÉGÉTABEC INC. 1846-5369	81 05 20	Montréal
VIGNEAULT & ROUSSEAU INC. 1846-5625	81 05 20	Québec
13224-o		

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de continuation

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
ADMAQUE INC. 1339-4317	73 08 17	81 05 15	
ANCFOR LTÉE 1207-7905	71 05 18	81 05 19	
ARCHAMBAULT DE STE-ROSE LTÉE 1140-9927	61 02 07	81 05 15	
ASSURANCES MARTINEAU INC. 1476-2868	77 04 05	80 12 10	
AUTODROME MONTMAGNY INC. 1472-9263	77 01 06	81 05 15	DISTRIBUTION ROY & BOULET INC.
BÉDARD-MINTY INC. 1199-0108	70 04 17	81 05 05	BÉDARD-DELTAIR INC.
BEJAR INC. 1237-5382	71 08 27	81 05 19	
BIJOUX R.M. HOTTE INC. 1634-0465	79 02 23	81 05 07	CENTRE DE RECHERCHES CAISSY INC.
C.A.C. ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC. 1314-5545	71 03 18	81 05 15	
MARCEL CABANA ASSURANCES INC. 1241-9982	69 06 13	81 05 15	
LES CAMIONNEURS AUBÉ INC. 1624-2471	78 04 14	81 05 21	EXTRAIDE INC.
CENTRE DE L'AUTOMOBILE MAURICIEEN INC. 1636-9936	79 06 12	81 05 19	
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTÉE 1507-4545	77 10 11	81 05 19	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
CHARCUTERIE NOËL INC. 1637-2526	79 06 26	81 05 15	
CHASCO INC. 1245-5176	68 06 14	81 05 19	
LES CONSEILLERS H.J. HALLS & ASSOCIÉS LTÉE 1364-7367	75 07 17	81 05 14	
CONSEILLERS S.I.G. INC. 1366-1053	75 07 08	81 05 19	
CONTRE-PLAQUÉS ET BOIS NORMAND INC. 1462-5701	75 10 14	81 05 15	BOIS NORMAND INC.
CORPORATION INTERPAC INC. 1371-8721	75 03 26	81 05 15	
CRATE & BOX MFG. CORP. 1116-2559	46 10 09	81 05 19	
CRID INC. 1144-1888	68 06 06	81 05 15	M. LETENDRE & ASSOCIÉS INC.
DALMATEX INC. 1467-2455	76 05 19	81 03 23	
DÉCORATION BRASSARD INC. 1464-5584	76 04 07	81 05 19	
R. DUMOULIN AUTOMOBILES LTÉE 1139-7478	53 11 03	81 05 19	
LES ENTREPRISES DE LIGNES DU ST-LAURENT INC. 1461-4044	75 08 15	81 05 20	
LES ENTREPRISES MAJORONIC INC. 1363-0710	75 04 25	81 05 15	
LES ENTREPRISES PIGAMI INC. 1352-5456	73 11 28	81 05 12	
ERNEST FRÈRES INC. 1103-5391	68 12 27	81 05 19	
LES EXCAVATIONS N. LAURIN INC. 1629-5198	78 09 05	81 05 08	
GALERIE GILLES CORBEIL INC. 1197-4615	70 03 05	81 05 19	
GARAGE JEAN TALON SUD INC. 1464-8802	76 02 19	81 05 13	
GARAGE POIRIER & FILS LTÉE 1177-1185	62 08 27	81 05 19	
FERNAND GOSSELIN INC. 1305-2410	61 12 14	81 05 20	
HERBICIDE NATIONAL INC. 1634-0630	79 02 23	81 05 13	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
IBEL INC. 1501-3162	75 12 12	81 05 15	
LES IMMEUBLES D.B. INC. 1354-3897	74 01 24	81 05 19	
LAITERIE CHEZ-NOUS LTÉE 1165-7327	60 11 21	81 05 19	
LA LAITERIE DE ST-GEORGES, LTÉE 1140-3763	44 05 30	81 05 19	
LITHOGRAPHIE IBERVILLE LTÉE 1201-8180	70 06 19	81 01 13	
MAISON A.L. VAN HOUTTE INC. 1100-9982	62 09 07	81 05 15	
LA MAISON AMI-CO INC. 1137-8809	67 12 19	81 05 12	
MANUFACTURE LES TRICOTS DORÉS INC. 1201-5004	70 11 12	81 05 13	
MARCHÉ ST-NORBERT INC. 1211-1944	71 02 19	81 04 16	
MEUBLES GUITO INC. 1355-1643	74 02 15	81 05 21	
MARCEL MORISSETTE INC. 1331-7862	72 12 04	81 05 13	
MOUNT-ROYAL CONCRETE FLOOR LTD. 1272-1999	64 04 27	81 05 14	
MURIELLE-RAYMOND INC. 1334-1045	73 02 22	81 03 16	
NANDELCOURT INC. 1463-7714	75 12 23	81 04 24	
GÉRARD OUELLET INCORPORÉE 1181-4050	57 04 04	81 04 10	
PAVILLON BAIE DES CHÊNES INC. 1638-7177	79 09 10	81 05 20	
LES PLACEMENTS BERLOU INC. 1238-2214	71 10 12	81 05 14	
PLACEMENTS CRINISCO INC. 1250-3199	71 11 16	81 05 19	
LES PLACEMENTS D'AUTEUIL INC. 1235-0955	62 10 03	81 05 19	
PLACEMENTS GUY COULOMBE LTÉE 1332-4488	73 01 24	81 05 04	
LES PLACEMENTS PORLIER LIMITÉE 1280-5396	68 05 28	81 05 15	
RELIURE SÉLECTE INC. 1461-9589	75 09 16	81 05 20	

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
RESTAURANT LE VIEUX ST-GABRIEL LTÉE 1112-1712	63 02 19	81 05 19	
RIVERSIDE SPEEDWAY LIMITED 1282-4868	57 07 30	81 05 15	
ROCH ASSURANCE INC. 1282-6202	62 07 30	81 05 15	LES ASSURANCES ROCH INC.
RÔTISSERIE CHICKEN HEAVEN INC. 1127-5336	55 10 06	81 05 19	
SEIGNEURIE ST-ADOLPHE INC. 1646-4877	80 08 27	81 05 19	
FÉLIX SÉNÉCAL INC. 1363-1338	75 04 25	81 05 19	
SOCIÉTÉ DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION M. BELLEVILLE INC. 1505-6278	76 11 12	81 05 19	
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE C.L.M. INC. 1502-6198	76 03 19	81 03 25	
LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CADECO LTÉE 1503-3343	76 05 05	81 05 13	
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'INVESTISSEMENTS RENFREW INC. 1282-0684	56 12 27	81 05 14	
VILLA RAMA INC. 1281-5411	61 03 17	81 05 14	
13224-o			

*Le directeur,
HUBERT GAUDRY.*

Délivrance d'un certificat de fusion

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
AUTO-CHROME DU PARC INC. 1842-2030	AUTO-CHROME DU PARC INC. 1641-9509 QUÉBEC INC.	80 12 31	Montréal
BOULANGERIE J.P. & A. TRUDEL INC. 1846-8975	BOULANGERIE J.P. & A. TRUDEL INC. LES DISTRIBUTIONS M. ROBERGE INC.	81 05 28	Joliette
LA COMPAGNIE CENTRALE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE (1981) LTÉE CENTRAL PLUMBING AND HEATING CO. (1981) LTD. 1846-4768	LA COMPAGNIE CENTRALE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE (1977) LTÉE LEWIS CONWAY LTD.	81 05 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
LES INDUSTRIES SKIRT TOGS LTÉE SKIRT TOGS INDUSTRIES LTD. 1846-8413	LES INDUSTRIES SKIRT TOGS LTÉE SKIRT TOGS ENTERPRISES LTD. YAMASKA SPORTSWEAR INC. LES ORIGINAUX FASHONAIRE INC. INTERSTYLE GROUP LTD. SKI TOGS INC. AUTOCUT LTD.	81 05 26	Montréal
INTO (1972) INC. 1846-9171	INTO (1972) INC. MACHINE WORKS (1972) LIMITÉE	81 05 31	Montréal
MÉTALCO INC. 1846-0329	RESTAURATION L. ET R. INC. MÉTALCO INC.	81 05 01	Saint-François
POTENCO INC. 1846-9189	LES PLACEMENTS JVD LIMITÉE POTENCO INC.	81 05 31	Montréal

13224-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Délivrance d'un certificat de modification

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
ALBISOL (STE-ROSALIE) INC. 1628-7542	78 08 03	81 05 19	De la dénomination sociale: ISOLATION (STE-ROSALIE) INC.
AMEUBLEMENT C. LAVOIE INC. 1465-9064	76 03 30	81 05 04	De la dénomination sociale: ASSURANCE F. LAVOIE ET ASSOCIÉS INC.
L'ATELIER AVANT-GARDE INC. 1841-2023	80 11 28	81 05 20	Du capital-actions
LES AUTOMOBILES M. ROCHELEAU INC. 1163-1298	65 03 04	81 05 20	Du capital-actions
BIJOUTERIE PIERRE SARASIN INC. 1371-3144	75 02 12	81 05 26	De la dénomination sociale: BIJOUTERIE PIERRE ET MARCEL INC.
JOHN BLAND INC. 1239-2437	70 11 23	81 05 13	Du capital-actions
LE CENTRE MÉDICAL DE LORETTEVILLE INC. 1333-2226	72 11 27	81 05 26	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
CLINIQUE MÉDICALE ET RADIOLOGIQUE ST-LOUIS INC. 1509-7025	77 12 22	81 05 15	Du capital-actions
CLUB DE RAQUETTE LAC BROME INC. 1840-5464	80 11 10	81 05 13	Du capital-actions
CONSTRUCTIONS B.S.L. INC. 1642-3071	80 03 06	81 05 20	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
DANALAN INVESTMENTS LTD. 1250-9733	58 12 17	81 05 25	De la dénomination sociale: PLACEMENTS DANALAN LTÉE <i>DANALAN INVESTMENTS LTD.</i>
DÉVELOPPEMENT MINIER DUVAL INC. 1308-9958	70 04 01	81 05 25	De la dénomination sociale: GESTION CONSEIL DUVAL ET ASSOCIÉS INC.
ÉLECTRONIQUE DONOVAN INC. 1464-8539	76 02 19	81 05 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LES ENTREPRISES MASKOU LTÉE 1151-2928	68 01 24	81 05 19	De la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS J.F.R. INC.
F.L. METAL INC. 1198-0729	56 10 09	81 05 21	De la dénomination sociale: MÉTAL F.L. INC. <i>F.L. METAL INC.</i>
FERME JEAN-YVES GOSSELIN INC. 1646-8191	80 07 24	81 05 22	Des dispositions
LA FERME ROSEDAIE INC. 1635-3369	79 04 09	81 05 19	De la dénomination sociale: LA FERME ROSE-RAIE INC.
LES FERMES JACQUES CHOINIÈRE (1981) INC. 1845-0577	81 04 07	81 05 14	Du capital-actions
FINANCE MERCANTILE S.S. INC. 1371-1197	75 01 27	81 05 20	Du capital-actions
LES FINITIONS INTÉRIEURES LABELLE MAYER INC. 1843-1734	81 02 10	81 05 26	Du district: Montréal
S.D. GAMEROFF ESTATE CORPORATION 1252-4997	60 11 18	81 05 15	De la dénomination sociale: CORPORATION DE LA SUCCESSION S.D. GAMEROFF
GESTION J.-P. PERREault INC. 1630-4339	78 10 11	81 05 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions; 3) du nombre des administrateurs: minimum 1, maximum 10.
GESTION RIHÉJO INC. 1642-2420	80 02 25	81 05 14	Du capital-actions
LE GROUPE INTERCOMMUNICATION INC. 1361-5497	75 02 03	81 05 26	Du capital-actions
HÔTEL QUEEN'S LAC-MÉGANTIC INC. . 1196-8898	70 04 14	81 05 22	1) De la dénomination sociale: ENTREPRISES IMMOBILIÈRES GRONDIN INC.; 2) du capital-actions.
LES IMMEUBLES DESAUTELS & FILS INC. 1845-5170	81 04 23	81 05 21	Des dispositions
LES IMMEUBLES NADEAU LTÉE 1277-2208	48 11 29	81 05 19	De la dénomination sociale: CHARLES H. NADEAU & FILS LTÉE <i>CHARLES H. NADEAU & SONS LTD.</i>
L'IMPRIMERIE L'ARTISAN INC. 1642-1406	81 02 01	81 05 20	Du district: Joliette

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
LES INDUSTRIES DE MÉTAL B. & F. LTÉE 1124-9059	62 11 29	81 05 19	Du capital-actions
LES INVESTISSEMENTS SATELLITE LTÉE 1844-5601	81 03 23	81 05 22	1) Du capital-actions; 2) des dispositions.
LALIDI INC. 1646-7623	80 07 21	81 05 14	Du capital-actions
ANDRÉ L'ÉCUYER INC. 1477-5647	77 05 12	81 05 14	De la dénomination sociale: MERCERIE 1681 INC.
G.L. LORTIE & ASSOCIÉS INC. 1263-3541	69 05 16	81 05 12	De la dénomination sociale: ASSURANCES LORTIE, POULIN & ASSOCIÉS INC.
LA MARINA DU CHAMBORD & DU CHANTILLY INC. 1843-4860	81 02 25	81 05 19	De la dénomination sociale: LA MARINA DE L'ÎLE PATON INC.
MEUNERIE G.A. INC. 1845-4538	81 04 21	81 05 25	De la dénomination sociale: MEUNERIE G.A. ROY INC.
1645-0132 QUÉBEC INC. 1645-0132	80 06 02	81 05 25	De la dénomination sociale: GARAGE DOTOT INC.
1647-6079 QUÉBEC INC. 1647-6079	80 09 18	81 05 14	De la dénomination sociale: LÉON MAURICE VILLENEUVE EXCAVATION INC.
1841-9564 QUÉBEC INC. 1841-9564	80 12 29	81 05 20	Du district: Saint-Maurice
1842-6924 QUÉBEC INC. 1842-6924	81 01 21	81 05 26	1) De la dénomination sociale: LES CONDOMINIUMS DON BOSCO INC.; 2) du capital-actions.
1842-7187 QUÉBEC INC. 1842-7187	81 02 20	81 05 26	De la dénomination sociale: LA FRUIT'ANDISE INC.
1843-1874 QUÉBEC INC. 1843-1874	81 02 11	81 05 21	De la dénomination sociale: GROUPE DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT B.D.S. INC.
1843-4100 QUÉBEC INC. 1843-4100	81 02 20	81 05 21	De la dénomination sociale: LES AMUSEMENTS UNIC INC.
1844-2897 QUÉBEC INC. 1844-2897	81 04 03	81 05 19	De la dénomination sociale: LES ALIMENTATIONS RI-BELLE INC.
1845-9727 QUÉBEC INC. 1845-9727	81 04 30	81 05 19	De la dénomination sociale: LES ENTREPRISES RAYNALD CHARRON INC.
1846-0683 QUÉBEC INC. 1846-0683	81 05 05	81 05 21	1) De la dénomination sociale: LES INSTALLATIONS G.D. INC.; 2) du district: St-Hyacinthe.
ÉLOI MOISAN INC. 1188-6272	63 12 24	81 05 13	Du capital-actions
CHARLES H. NADEAU & FILS LTÉE 1182-8282	48 04 22	81 05 19	De la dénomination sociale: LES SCIERIES NADEAU LTÉE
OSWILL'S BODY REPAIRS LTD. 1105-9078	59 01 30	81 05 19	De la dénomination sociale: GARAGE OSWILL LTÉE

Dénomination sociale	Date de constitution en corporation	Date de la modification	Modification
PESANT ET FOUCAULT INC. 1333-7175	72 11 26	81 05 22	Du capital-actions
POLYPROMOTIONS-ROYNON INC. 1643-0506	80 03 19	81 05 15	Du capital-actions
LES PRODUITS SUPÉRIEURS IMPEX LIMITÉE 1629-2542	78 08 23	81 05 27	De la dénomination sociale: STYLART INC.
LES PROMOTIONS LA FUGUE (1980) INC. 1648-3885	80 10 17	81 05 19	Des dispositions
REHAU PLASTIKS OF CANADA LIMITED 1280-2351	52 09 12	81 05 13	1) De la dénomination sociale: INDUSTRIES REHAU INC. REHAU INDUSTRIES INC.; 2) du capital-actions.
RESTAURANT KAMI INC. 1465-0717	76 02 23	81 05 21	Du capital-actions
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE B.K.S. LTÉE 1318-7166	72 02 11	81 05 13	Du capital-actions
13224-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

Le directeur donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
LES ATELIERS C.J.N. INC. 1841-2809	Modification	81 04 21	81 05 22
FERME DU RANG MICHAUDVILLE INC. 1843-2310	Constitution	81 02 12	81 05 26
PLACEMENTS GEORGES PREKAS MONTRÉAL LTÉE 1846-0196	Constitution	81 05 01	81 05 21
13224-o			<i>Le directeur, HUBERT GAUDRY.</i>

Compagnies — Loi sur les (Partie 3)

Lettres patentes

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
ALLIANCE LAURENTIENNE DES MÉTIS ET INDIENS SANS STATUT RÉGION IV SAGUENAY — LAC ST-JEAN 1844-6781	81 03 25	1309, boulevard Saguenay, Chicoutimi
LES AMIS DES CANTONNIERS INC. 1844-7151	81 03 30	100, Saint-Alphonse, Magog
AMITIÉ-FAMILLES DU PLATEAU MONT-ROYAL INC. 1844-6559	81 05 06	Montréal
LES ARMURERIES CÔTE-NORD 1843-8473	81 03 04	Forestville
L'ASSOCIATION CULTURELLE WABANKI INC. 1845-2144	81 04 13	Sherbrooke
ASSOCIATION DE BALLE RAPIDE DE VARENNES INC. ... 1845-1096	81 04 03	Varenes
ASSOCIATION DE CURLING CÔTE-NORD INC. 1843-9489	81 03 10	898, Puyjalon, Hauterive
ASSOCIATION DE TENNIS SUR TABLE DE DOLLARD DES ORMEAUX 1845-8752	81 05 05	471, Montford, Dollard-des-Ormeaux
L'ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL DE QUÉBEC 1843-8861	81 03 05	Québec
L'ASSOCIATION DES BOÎTES À SPECTACLES DU QUÉBEC 1845-7861	81 04 29	Matane
ASSOCIATION DES CHINOIS DE QUÉBEC INC. 1846-2622	81 05 14	2700, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy
L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE ST-SACREMENT 1845-8604	81 05 05	1310, rue Garnier, Québec
ASSOCIATION DES LAOTIENS DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE 1845-0940	81 04 22	1024, rue Louis-Cyr, Joliette
ASSOCIATION DES LARYNGECTOMISÉS DE LA MAURICIE 1841-4235	80 12 10	114, rue Vaillancourt, Cap-de-la-Madeleine
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LE CHAÏNON INC. 1846-2036	81 05 08	466, 2 ^e Rue, Chibougamau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE ST-EUSTACHE INC. 1845-8471	81 05 04	367, boulevard Arthur-Sauvé, Saint-Eustache
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU CLUB AMKI .. 1843-8697	81 03 04	3409, rue Sarnia, Sainte-Foy
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU 1845-6590	81 04 15	33, rue Saint-Charles, Mont-Saint-Hilaire
ASSOCIATION DU LAC ALPINO DE MORIN HEIGHTS 1845-1021	81 05 06	Morin-Heights
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC ELGIN INC. 1846-1830	81 05 07	Sherbrooke
CENTRE DE NATATION AQUAMAG INC. 1844-7284	81 03 30	312, rue Sainte-Catherine, Magog
CERCLE DE MYCOLOGIE D'ALMA 1845-8208	81 05 01	38, des Rapides, Alma
CERCLE DES CARROUSELS DE LANAUDIÈRE INC. 1845-1195	81 04 03	54, avenue Pierre, Notre-Dame-des-Prairies
CERCLE DES FERMÈRES DE CLERVAL 1843-8788	81 03 05	Clerval
LES CHEVALIERS DE L'ENTRAIDE MAGOG INC. 1845-8075	81 04 30	Magog
CINÉ-JEUNES DE MILLE-ISLES 1842-8409	81 02 10	200, boulevard Longpré, ville de Laval
CIRCUIT DE COMPÉTITIONS MUSICALES QUÉBÉCOIS ... 1845-8661	81 05 05	1415, rue Jarry est, Montréal
LE CIRCUIT DE COURSE À PIED DE L'ESTRIE INC. 1845-1872	81 04 09	200, Rivard, Magog
CLUB ÂGE D'OR LAURENTIEN DE ST-ANTOINE INC. 1844-7375	81 03 31	705, boulevard des Laurentides, Saint-Antoine-des-Laurentides
CLUB D'ATHLÉTISME ALPHA 1845-6335	81 05 01	Rosemère
CLUB D'AVIATION PAR AIR DE PARENT INC. 1844-6948	81 03 26	Parent
CLUB DE BADMINTON D'ALMA INC. 1842-4440	81 01 16	140, Saint-Joseph sud, Alma
CLUB DE GYMNASTIQUE LES SYLPHIDES DE CHÂTEAUGUAY 1842-7492	81 04 30	16, Sainte-Foy, Châteauguay
CLUB DE HOCKEY «LES TITANS DE LIMOILOU» 1845-0973	81 05 11	1300, 8 ^e Avenue, Québec
CLUB DE L'ÂGE D'ACIER INC. 1845-7952	81 04 29	Drummondville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
CLUB DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE WATERLOO INC. 1844-3440	81 03 19	6356, rue Foster, Waterloo
CLUB DE VOL LIBRE C.E.M. 1843-5818	81 02 23	5555, place de la Savane, Saint-Hubert
CLUB DES MOUSQUETAIRES DE CLERVAL 1845-8299	81 05 04	Clerval
CLUB KINSMEN DE SHAWVILLE ET DISTRICT INC. KINSMEN CLUB OF SHAWVILLE AND DISTRICT INC. 1845-1260	81 04 03	Shawville
CLUB NAUTIQUE DES SHICK SHOCKS INC. 1845-1963	81 04 10	Mont-Louis
CLUB OPTIMISTE DE DELISLE, QUÉBEC INC. 1844-7524	81 04 01	Delisle
CLUB OPTIMISTE STE-VICTOIRE INC. 1846-1848	81 05 07	Sainte-Victoire
CLUB SOCIAL DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DE L'HÔPITAL DE MONT-JOLI INC. 1840-2743	80 10 28	Saint-Jean-Baptiste
CLUB SOCIAL ROLLAND LOCAL 170 1846-1640	81 05 06	Saint-Jérôme
CLUB SPORTIF GARTHBY INC. 1844-6880	81 03 26	Garthby
COEURS JOYEUX DE SHERBROOKE INC. 1846-2044	81 05 08	1085, boulevard Alexandre, Sherbrooke
LE COMITÉ DE LOISIRS LES AMIS DE LA SEIGNEURIE .. 1845-8018	81 04 30	Saint-Louis-de-Terrebonne
COMITÉ DE VERDUN DES FÊTES DU CANADA 1845-8497	81 05 04	Verdun
COMITÉ DU CENTENAIRE DE ST-ÉMILE DE SUFFOLK INC. 1845-7929	81 04 29	Saint-Émile-de-Suffolk
COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE FUGÈREVILLE 1844-3598	81 03 20	Fugèreville
COMMISSION DES LOISIRS DE MC WATTERS INC. 1845-7986	81 04 30	McWatters
CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU 1845-8521	81 05 04	188, rue Jacques-Cartier nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHAUDIÈRE) INC. 1845-7127	81 04 22	Saint-Georges-de-Beauce
DÉPANNAGE NOUVEAUX-BORDEAUX 1842-8284	81 02 10	300-7105, Saint-Hubert
ÉTOILE DE QUÉBEC INC. 1846-1921	81 05 07	22, côte du Palais, Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
FESTIVAL DU PAPIER CLERMONT-CHARLEVOIX 1845-6731	81 04 16	2, rue Maisonneuve, Clermont
LE FOND DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LAC ST-JEAN INC. 1845-1484	81 04 06	Alma
LA FONDATION AFRO-ASIATIQUE DU CANADA <i>AFRO-ASIAN FOUNDATION OF CANADA</i> 1841-4573	80 12 11	2339, avenue Belgrave, Montréal
FONDS DES CORPS MUSICAUX DU QUÉBEC INC. 1844-7250	81 03 30	Montréal
FRATERNITÉ DES POLICIERS D'AYLMER 1841-1157	81 03 18	100, chemin d'Aylmer, Aylmer
LA GARDERIE DU PETIT PIERROT 1845-1989	81 04 10	954, des Lacs, Bellefeuille
GARDERIE SOLEIL LEVANT 1845-7853	81 04 29	Sainte-Anne-des-Plaines
LES HABITATIONS KAKOU INC..... 1845-6186	81 04 13	Cacouna
LES HABITATIONS R.E.G. INC. 1844-6799	81 03 25	13926, rue Notre-Dame est, Pointe-aux-Trembles
HAN-BY-TION INC. 1844-3150	81 03 17	Granby
JEUNE CHAMBRE DE LA MITIS INC. 1846-1863	81 05 07	Mont-Joli
LIGUE (T.R.) MÉTROPOLITAINE DE BALLE-MOLLE INC. 1845-7135	81 04 22	4100, Labadie, Trois-Rivières
LIGUES DE BALLONS SUR GLACE DE VAL D'OR INC. 1845-8802	81 05 06	18, rue Allard, Val-d'Or
LOISIRS JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD 1845-6483	81 04 29	11273, avenue Edger, Montréal-Nord
MAISON DES ENTOURS 1844-7243	81 03 30	Cap-Chat
LA MAISON DES JEUNES L'ACCOUDÉE 1846-2127	81 05 08	2013, Ledroit, Québec
MUSÉE DES SCIENCES DE LA NATURE (RÉGION 04) 1845-8380	81 05 04	3351, boulevard des Forges, Trois-Rivières
PARENTS ANONYMES RIVE-SUD 1843-8374	81 03 03	201, Curé-Poirier ouest, Longueuil
LES POMPIERS DE RIGAUD INC. 1845-7937	81 04 29	19, rue Saint-Antoine, Rigaud
PROMOTION D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR LA JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈRES 1843-0546	81 02 17	194, Sainte-Anne, Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution en corporation	Siège social
PROMOTION 1982 DES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE 1845-1179	81 04 03	Pavillon Albert Leblanc, local 371-2, Cité universitaire, Sherbrooke
LES PUBLICATIONS «LES IMAGINOÏDES» 1844-2798	81 03 16	403, boulevard Saint-Joseph ouest, app. 21, Montréal
LE RELAIS DES JEUNES GATINOIS 1844-7383	81 03 31	Gatineau
SERVICE D'AQUEDUC COMMUNAUTAIRE BAIE DES BACONS 1646-4117	80 08 20	Saint-Paul-du-Nord
LA SOCIÉTÉ DU CONSEIL INTERNATIONAL D'AMNISTIE INTERNATIONALE 1845-6160	81 04 13	400-1800, Dorchester ouest, Montréal
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE MACHAULT INC. 1844-2541	81 03 13	Pointe-à-la-Croix
SOCIÉTÉ SYLVICOLE LANAUDIÈRE INC. 1845-8729	81 05 05	Saint-Gabriel-de-Brandon
LES TRANSPORTS ADAPTÉS J.A.K. INC. 1845-7895	81 04 29	Jonquière
VILLE EN MOUVEMENT INC. 1845-1864	81 04 09	129, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi
ZOISSUAIRE INC. 1845-6970	81 04 21	1801, Notre-Dame, Ancienne-Lorette

13224-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Compagnies étrangères — Loi sur les

Nouveau permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un nouveau permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version	Date du nouveau permis
** Nom d'emprunt	
AGENCE COMMERCIALE DE RENSEIGNEMENTS INC. 1282-1955	81 04 15
** AGENE DE PUBLICITÉ NAS INC. 1507-6011	85 05 05

13324-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé à la corporation suivante:

Nom de la compagnie	Date du permis	Nom et adresse l'agent principal	Adresse du bureau principal
ALITALIA-LINEE AEREE ITALIANE 1229-6786	81 03 21	M. Italo Morgera 2055, Peel, Montréal	2055, Peel, Montréal
13224-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Permis

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les compagnies étrangères, un permis a été accordé aux corporations suivantes:

* Nom de la compagnie ou sa version ** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
** LES ENCANTEURS MILLER & MILLER INC. 1846-1665	81 05 19	Système Corporatis CT (Canada) Ltée 2535, boulevard Laurier, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier Sainte-Foy
** IMMEUBLES KEG LTÉE 1844-2996	81 05 20	Me Frederick A. Braman 1, place Ville-Marie, suite 2707, Montréal	1, place Ville-Marie, suite 2707, Montréal
** RESTAURANT KEG LTÉE 1844-2988	81 05 20	Me Frederick A. Braman 1, place Ville-Marie, suite 2707, Montréal	1, place Ville-Marie, suite 2707, Montréal
13224-o			<i>Le directeur,</i> HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les noms suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
L'ASSOCIATION DES LIGUES DE HOCKEY DE BIENFAISANCE VILLE DE LAVAL INC. 1290-7523	81 02 17	Aucune
LES AUTOMOBILES W.Y. INC. 1355-3821	81 05 12	Aucune
CLUB DE LA LIGNE 1270-9358	81 04 22	Aucune

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CLUB RADIO-LOISIR UNIVERSEL INC. 1476-8618	81 03 03	Aucune
CLUB SATURNE INC. 1210-0566	81 04 28	Aucune
COLOSSEUM BUILDING MAINTENANCE SERVICE CO. LTD. 1247-9713	81 04 21	La dénomination sociale de la compagnie est chan- gée en celle de LE SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES COLOSSEUM LTÉE
G.L. LORTIE & ASSOCIÉS INC. 1263-3541	81 05 14	Aucune
PELUSO & FILS CONSTRUCTION INC. 1190-2772	81 05 05	Aucune
LES PLACEMENTS SABOURIN INC. 1283-2234	81 05 06	Aucune
PORTLAND PLACE REALTY INVESTMENT CO. INC. 1280-1106	81 02 04	Changeant sa dénomination sociale en celle de SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PORTLAND INC. PORTLAND PLACE REALTY INVESTMENT CO. INC.

13324-o

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur les transports (L.R.Q., chapitre T-12) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)**

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 25 de la Loi sur les transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Divisions administratives	Secteurs	Décisions		Couleur	Dossiers	
		Numérotation			Préfixes des bureaux	Numéro
		Mtl	Qué.			
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Écoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier et spécialisé	MCG	QCG	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Produits nommés	MPN	—	Vert pâle	— M	Série: 400000
Transport en vrac (Location)		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

I — Avis de la Commission proprio motu

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle Q-81-02046-2
Q-50.000C-101-P

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante
et

Q-501,623-104-P

JEAN-GUY FORTIN

(Q-501 623-003)

1235, boul. Gagnon

St-Félicien (Lac-St-Jean-Ouest)

G0W 2N0

Intimé

Attendu qu'en date du 25 avril 1980 la Commission, par la Décision portant le numéro QCV-12724 autorisait en faveur de l'intimé le transfert d'un permis de camionnage en vrac maintenant connu comme le permis numéro Q-501 623-003 de l'intimé Jean-Guy Fortin;

Attendu que la Commission est informée que le véhicule pour lequel le permis Q-501 623-003 a été émis n'est plus en opération, et ne peut plus l'être, l'intimé Jean-Guy Fortin ayant fait cession de ses biens le 8 octobre 1980 entre les mains du syndic Yvon Delwaide;

Attendu que l'intimé n'est ainsi plus en mesure de fournir les services de transport que son permis de camionnage en vrac l'autorise et oblige à fournir;

Attendu que l'intimé Jean-Guy Fortin ne peut en conséquence plus remplir les conditions de détention d'un permis de camionnage en vrac prescrites par le Règlement sur le camionnage en vrac;

Attendu que la Commission croit ainsi opportun de tenir une enquête aux fins de vérifier les allégations susdites et dans le cas où leur véracité serait démontrée, de rendre une décision en conséquence;

Considérant les dispositions de la Loi sur les transports, du Règlement sur le camionnage en vrac et des règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, de son propre chef, donne avis de son intention de:

1. Tenir une enquête aux fins de vérifier la véracité des allégations susdites; et,
2. Rendre une décision en conséquence.

13225-o

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-81-03883-3
M-300982-102-D

LIQUID CARGO LINES LIMITED

452, Southdown Road
Clarkson (Ontario)

L5J 2Y4

Au Québec:

31, rue Saint-Jacques, app. 100

Montréal, QC

H2Y 1K9

Proc.: M^e Benoît Groleau

La requérante, détentrice du permis M-300982 et dont la clause *b*) dudit permis se lit comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - irrégulier - contrat - camions et remorques citernes

b) De la frontière entre le Québec et l'Ontario (ports d'entrée: Hull, Calumet, Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) à Saint-Damien-de-Brandon, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Sainte-Marie de Beauce, pour le transport d'huile comestible en camions et en remorques citernes pour le compte de la Swift Canadian Company.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que ladite clause se lise à l'avenir comme suit:

b) Transport restreint - longue distance - itinéraire restreint - irrégulier - contrat - camions et remorques citernes

b) De la frontière entre le Québec et l'Ontario (ports d'entrée: Hull, Calumet, Pointe-Fortune et Rivière-Beaudette) à Saint-Damien-de-Brandon, Sainte-Anne-de-la-Pérade et Sainte-Marie de Beauce, pour le transport d'huile comestible en camions et en remorques citernes pour le compte de Gainers Inc.

Rôle M-81-03942-7
M-30005-141-DT

MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT

P.O. Box 397

Riverdale (MD)

20840

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarif:

1. On demande la publication d'une taxe sur les réserves de carburant de 3,2% sur les chargements incomplets ou de toutes quantités et sur les frais accessoires découlant de la consommation de carburant, et de 15% sur les chargements complets et sur les frais accessoires connexes découlant de la consommation de carburant, à partir du 10 avril 1981; cette taxe est applicable aux tarifs suivants:

<i>Supplément</i>	<i>Tarif</i>	<i>Appliquer au lieu des taxes sur le carburant publiées dans le supplément</i>
36	133-A	34
58	333-C	54
12	287-E	11
12	475-F	11
12	625-F	11
13	768-N	11
28	793-A	26
14	795-D	13

2. On demande la publication d'une taxe sur les réserves de carburant de 2,9% dans le supplément no 9 au tarif 233-D sur les taux de concurrence par rapport à ceux du transport ferroviaire, à partir du 24 avril 1981.

3. On demande la publication du supplément no 10 au tarif 233-D et du supplément 59 au tarif 333-C, en vue de la publication des modifications habituelles décrites à la page 1 du formulaire no 7 de la présente requête, à partir du 18 mai 1981.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Modification tarifaire:

On demande que les modifications qui suivent entrent en vigueur 45 jours suivant la date de la décision portant sur la présente requête.

Tarif d'espèce no 1005-E, C.T.Q. no 4098

Adjonction au numéro 400:	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Chaudières, radiateurs, calorifères, accessoires ou pièces, savoir: Pièces de chaudières.	Sherbrooke	Keephills	1119	30 000
		(Alb.)	1086	40 000
		Red Rock	579	30 000
			537	40 000
			410	70 000
Remaniement du numéro 485: Bâtiments en acier démontés.	Montréal	Régina	660	30 000
			615	40 000
			610	45 000
		Winnipeg	483	30 000
			467	40 000
			456	45 000
Addition d'un nouvel article: Câbles.	Saint-Jean	Dryden	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
			783	20 000
			664	30 000
			606	40 000
Addition de nouveaux articles: Articles servant au transport ou contenants, savoir: Boîtes de conserve vides, carton-fibre, carton ou carton bois.	Saint-Hyacinthe	Winnipeg	517	40 000
Note 1: Non soumis à la règle 30 du tarif 1005-E.				
Pro rata du taux: 37 — 40 000				
Addition au numéro 640 Produits chimiques, savoir: Alcool en fûts.	Gatineau	Winnipeg	596	45 000
Addition d'un nouvel article: Tissus, savoir: Pièces de coton en rouleaux.	Trois-Rivières	Thunder Bay	713	15 000
			651	24 000
			576	30 000
			561	40 000

Rôle M-81-04038-3

M-30004-675-DT

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N**

1434, rue Ste-Catherine ouest, app. 404

Montréal, QC

H3G 1R4

Addition d'un nouvel article:

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Tissus, savoir: Pièces de coton en rouleaux, coutil en rouleau.	Montréal	Vancouver	1339	500
			1310	5 000
			1294	10 000
			1249	20 000

Addition d'un nouvel article:

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Quincaillerie, savoir: Serrures. Note: Ces taux sont applicables uniquement au transport de marchandises en provenance de Hemmingford (QC) et livrées au terminus du transporteur.	Montréal	Calgary) Edmonton)	1107	500
			1085	10 000
		Regina	1136	500
			1110	10 000
		Saskatoon	1172	500
			1147	10 000
		Vancouver	1244	500
			1198	10 000
		Winnipeg	879	500
			855	10 000

Addition d'un nouvel article:

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Fer ou acier, savoir: Acier de construction usiné.	Montréal	Atikokan	512	40 000
			325	70 000

Remaniement du numéro 2240:

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>	
Outils de plombier; voir l'énumération dans le présent article.	Trois-Rivières	Calgary) Edmonton)	1440	1 000	
			1161	2 000	
		Lethbridge)	1027	10 000	
			855	24 000	
			782	30 000	
			717	40 000	
			Régina	1325	1 000
		Régina	1046	2 000	
			934	10 000	
			781	24 000	
			723	30 000	
			657	40 000	
			Saskatoon	1367	1 000
				1088	2 000
		1010		10 000	
		827		24 000	
		775		30 000	
		706		40 000	
		Vancouver	1476	1 000	
			1197	2 000	
			1099	10 000	
			869	24 000	
			827	30 000	
			783	40 000	
		Winnipeg	1205	1 000	
			926	2 000	
			840	10 000	
			679	24 000	
			567	30 000	
			484	40 000	

Addition d'un nouvel article:

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Denrées alimentaires, savoir: Levure chimique, extraits, colorants et café.	Winnipeg	Montréal	748	500
			656	1 000
			584	2 000
			472	5 000
			436	10 000
			373	20 000

	<i>De</i>	<i>À</i>	<i>Taux</i>	<i>Minimum</i>
Addition au numéro 3360: Meubles; voir l'énumération au numéro 3360.	Airdrie	Montréal	1 940 \$	par chargement complet
Adjonction d'un nouvel article: Articles médicaux jetables (Tampons destinés aux malades incontinents) Non soumis à la Règle 30 du tarif 1005-E	Selkirk	Montréal	412	⊙ 24 000
Addition d'un nouvel article: Capteurs solaires.	Mossbank	Montréal	343	42 000
Numéro 4807: adjonction et remaniement				
Machinerie ou machines, ou pièces, savoir: Treuils et pièces connexes.	Vancouver	Montréal	1059 973 878 783 688 618	500 1 000 10 000 20 000 30 000 40 000
Tarif de concurrence no 1500, C.T.Q. no 4254				
Addition d'un nouvel article: Produits chimiques: Knomark Chemicals, savoir: Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Alltrans Express Ltd.	Montréal	Edmonton	905 872 844 763	20 000 30 000 40 000 50 000
Nouveaux articles: Drogues et médicaments Hoffman Laroche Ltd.				
Retiré selon les instructions. Alltrans Express Ltd.				
Addition d'un nouvel article: Zinc, savoir: Dalles en alliage de zinc	Flin Flon	Québec Arvida	215 243	40 000 40 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Winters Transport (Western) Ltd.				
Remaniement du numéro 1500 Produits de Polygram Distribution Inc.:	Montréal	Calgary) Edmonton)	23 21 19 16	Charge- ment incomplet 2 000 5 000 10 000
			Frais minimaux: 25 \$	
	Vancouver		25 23 21 18	Charge- ment incomplet 2 000 5 000 10 000
			Frais minimaux: 27 \$	
	Winnipeg		19 17 15 13	Charge- ment incomplet 2 000 5 000 10 000
			Frais minimaux: 23 \$	

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, Division de Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

	De	À	Taux	Minimum	
Remaniement du numéro 1510 Marchandises sèches. Dalmys Canada Ltd.	Montréal	Calgary)	21	Charge- ment incomplet	
		Edmonton)	Frais minimaux: 22 \$		
		Régina)	20	Charge- ment incomplet	
		Saskatoon)	Frais minimaux: 21 \$		
		Vancouver	22	Charge- ment incomplet	
				Frais minimaux: 23 \$	
		Winnipeg	15	Charge- ment incomplet	
				Frais minimaux: 20 \$	
		Lethbridge)	31	Charge- ment incomplet	
		Red Deer)	Frais minimaux: 27 \$		

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, Division de Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

Remaniement du numéro 1578				
Équipement et pièces, savoir: Équipement minier et pièces.	Vancouver	Montréal	22	Charge- ment incomplet
			19	2 000
			18	5 000
			15	10 000

Note: Non soumis à l'augmentation de mai 1981.

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Fleet Express Services, Division de Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.

Addition d'un nouvel article:				
Brique scellée à chaud, sur palettes.	Thunder Bay	Montréal	196	40 000
			179	64 000
Revêtements de sol, savoir: Carreaux, sur palettes.	ThunderBrick Ltd.	Québec	233	40 000
			217	64 000

Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Kingsway Freightlines Ltd.

Remaniement du numéro 6060				
Capsules, couvercles, bouchons, savoir: Couvercles, capsules.	Montréal	Calgary	640	50 000
		Edmonton	640	50 000
Note: Applicable lorsque le transport est effectué par Reimer Express Lines Ltd.				

Numéro 7120

Graphite, savoir: Anodes,
transportées sur palettes

Ajouter la note suivante: * Applicable lorsque le transport est effectué par Reimer Express Lines Ltd.

Rôle M-81-04065-6
M-30007-164-DT

**SOUTHERN MOTOR CARRIERS
RATE CONFERENCE**

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire:

Supplément 21 au tarif des taux forfaitaires de classe et d'espèce no 319-E (sud des États-Unis — Québec), ICC SMC 319-E et ICC NFB 319-E, s'appliquant entre des points situés dans le sud des États-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Modification des dispositions réglementaires:

Addition d'une exception touchant un transporteur individuel, au nom de Roadway Express, Inc., au numéro 1435.

Établissement de taux d'espèce s'appliquant au transport de volumes réduits de fibres et de fils synthétiques, de Spartanburg (Caroline du Sud) à Saint-Georges (comté de Beauce, QC), au numéro 6995.

Établissement de taux d'espèce s'appliquant au transport de volumes réduits de fibres et de fils synthétiques de (105) Spartanburg (Caroline du Sud) à divers points situés dans la province de Québec, au numéro 6998.

Établissement de taux d'espèce s'appliquant au transport de volumes réduits de café, de Nouvelle-Orléans (Louisiane) à Montréal (QC), au numéro 7150.

Addition de précisions sur le nouveau parcours, à la section 9, au nom de Mercury Motor Express Inc., de la Kingsway Transports Limited et de Ryder Truck Lines Inc., de la Glengarry Transport Limited.

La requérante demande de plus que la décision entre en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-81-04313-0
M-000287-102-D

GARDERIE MINI-FÉE

(En société)
12359, Monty
Montréal-Nord, QC
H1G 3N9
Requérante

Service d'autobus - transport saisonnier - catégorie Economique

Service: Transport d'enfants de trois à cinq ans de leur domicile à Montréal-Nord et fréquentant la Garderie Mini-Fée, à 12359 Monty, Montréal-Nord et retour, service de porte à porte. Ce service sera donné par véhicule-autobus (minibus 15 passagers)

Territoire:

Nord: boulevard Gouin
Sud: boulevard Industriel
Ouest: montée St-Michel
Est: boulevard Albert-Hudon

Rôle M-81-04314-8
M-209050-101-D

WARE, HAROLD

2569, Perron, no 205
Longueuil, QC
J4L 4E6

Requérant-cessionnaire
M-202847-001-101-D

PERRAULT, ALPHONSE

5825, Aline
Brossard, QC
J4Z 1R6
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-202847-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-2 Longueuil.

Rôle M-81-04315-5
M-209553-102-D

STEFANIDAKIS, JOHN

8151, Stuart, no 2
Montréal, QC
H3N 2S2

Requérant-cessionnaire
M-210422-001-102-D

CAPELLAS, CHRISTOS

905, Liège ouest, app. 3
Montréal, QC
H3N 1B5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-210422-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-Montréal.

Rôle M-81-04316-3
M-211114-101-D

ROY, GUY

1657, Liebert
Montréal, QC
H1L 5P2
Requérant-cessionnaire
M-209270-001-101-D

LAVERTU, VICTOR

5344, Beaubien est, app. 3
Montréal, QC
H1T 1W3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-209270-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-04317-1
M-211115-101-D

BURROWS, FRED

1565, Décarie, app. 9
St-Laurent, QC
H4L 3N4
Requérant-cessionnaire
M-208709-001-101-D

MAILHOT, GILLES

10360, St-Laurent, app. 35
Montréal, QC
H3L 2P3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-208709-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-04318-9
M-211116-101-D

PIERRE ALAIN LASNIER ENR.

(Lasnier, Pierre Alain)
184, Ruisseau-St-Louis est
Marieville, QC
J0L 1J0
Requérante-cessionnaire
M-201901-001-101-D

DION, LIONEL

242, rue Roy
Granby, QC
J2G 5R5
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-201901-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-33 Granby.

Rôle M-81-04319-7
M-211117-101-D

VERMESCH, YVON

7928, Jean-Vincent
Montréal, QC
H1E 1L9
Requérant-cessionnaire
M-203154-001-101-D

PERRON, DANIEL

5730, Parme
Auteuil, ville de Laval
QC
H7K 1W3
Requérant-cédant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203154-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Rôle M-81-04320-5
M-211118-101-D

KIRSH, LEN

3395, Barclay, app. 4
Montréal, QC
H3S 1K3
Requérant-cessionnaire
M-205411-001-101-D

LASCU, EUGEN

5740, avenue Rembrandt, app. 509
Côte-St-Luc, QC
H4W 2Z2
Requérant-cédant

Rôle M-81-04322-1
M-509966-101-D

JACQUELIN GAMELIN ENRG.

(Gamelin, Jacqueline)
410, 11^e Avenue
Barraute
(Abitibi) QC
J0Y 1A0
Requérante-cessionnaire
M-500264-101-D

LAUZON, JULES

(Suzanne, St-Pierre-Lauzon, ès qualités
exécutrice testamentaire et légataire
universelle)
412, du Quai
Val-d'Or
(Abitibi) QC
J9P 4Z3
Requérante-cédante

Rôle M-81-04346-0
M-30006-245-DT

**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**

P. O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-205411-001 que
détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

La requérante-cédante demande à la Commission des transports du Québec l'auto-
risation de transférer le permis de camionnage en vrac M-500264-001, région 08,
antérieurement détenu par feu Jules Lauzon en faveur de la succession Jules Lauzon,
laquelle demande également à transférer le permis en faveur de la requérante-cession-
naire.

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs:
Supplément 32 au tarif 220-E
(Tarif de papier journal)
Item: 4227 (Addition)
4241 (Addition)
8165-C (Réduction)
8645-C (Réduction)
9080-C (Augmentation)
Supplément 74 au tarif 261-J
(Tarif de marchandises générales)
Item: 8638-A (Addition)
9600 (Addition)
Supplément 20 au tarif 368-F
(Tarif de classe et marchandises générales)
Item: 9130-A (Addition)
Supplément 6 au tarif 566-K
(Tarif de classe)
Item: 1500 (Addition)
Supplément 18 au tarif 777-H
(Tarif de marchandises)
Item: 4127 (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2
(1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 18 mai 1981 ou à la date
que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments
déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-81-04355-1
M-211100-101-D
COOP TAXI ST JEAN
207, rue Champlain
St-Jean-sur-Richelieu, QC
J3B 6V7
Requérante-cessionnaire
M-203037-002-101-D

FORTIN, JEAN
103, St-Georges
Henryville, QC
J0J 1E0
Requérant-cédant

Rôle M-81-04356-9
M-601098-101-D
LEMARO INC.
360, rue St-Jacques, app. 1800
Montréal, QC
H2Y 1P5
Requérante
Proc.: Pépin, Létourneau & Ass.

Rôle M-81-04383-3
M-30006-246-DT
**NIAGARA FRONTIER TARIFF
BUREAU INC.**
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Rôle M-81-04385-8
M-305508-101-D
VARIN, SERGE
505, rue Georges
Buckingham, QC
J8L 2G0
Requérant-cessionnaire
M-302402-102-D
VARIN, ERNEST
505, rue Georges
Buckingham
Comté Papineau, QC
J8L 2G0
Requérant-cédant
Proc.: Me Richard Bastien

Rôle M-81-04386-6
M-305516-101-D
CÔTÉ, RODOLPHE
668 A, Denison ouest
Granby, QC
J2G 4G3

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-203037-002 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-41 St-Jean.

La requérante, Lemaro Inc., détentrice du permis no M-601098, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de changer l'adresse de sa place d'affaires du 360, rue St-Jacques, app. 1800, Montréal, QC, H2Y 1P5, au 500, place d'Armes, app. 2200, Montréal, QC, H2Y 3S3.

Modification tarifaire:
Demande de fixation de tarifs:
Supplément 82 au tarif 261-J
(Tarif de marchandises générales)
Item: 4232 (Addition)
4720 (Addition)
7715 (Addition)
10190-A (Addition)
18875 (Addition)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 1^{er} juin 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Le requérant-cédant demande le transfert de son permis au profit du requérant-cessionnaire, ledit permis prévoyant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte

Des frontières Québec-Ontario (port d'entrée: Hull) à Gatineau, Angers, Masson, Buckingham, Thurso, Papineauville, Montebello et Grenville, pour le transport de journaux «Citizen» provenant d'Ottawa, pour le compte de «Citizen».

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

Transport restreint - service local

Granby et tous les points situés dans un rayon de 5 milles, pour le transport de produits pharmaceutiques pour des pharmacies en général et pour la livraison de mets préparés pour des restaurants.

Rôle M-81-04387-4
M-305242-104-D

**TRANSPORT ARTICQUE LIMITÉE
ARTIC EXPRESS LIMITED**

C/O Cassels Brock Cont.
Building 130 Adelaide W.
Toronto, Ontario
M5H 3C2
Au Québec:
1320, boulevard Graham, suite 110
Montréal, QC
H3P 3C8
Proc.: Marie E. Chevrier

Rôle M-81-04388-2
M-305530-101-D

SHEFFIELD POTATO CO. INC.

7401, boul. Newman
LaSalle, QC, H8N 1X4
Voiturier-remorqueur
M-301194-139-D

QUINN FREIGHT LINES INC.

Special Commodity
P.O. Box 85, Route 30
Adamsburg, Penn. U.S.A.
Au Québec:
10755, côte de Liesse, RM 468
Dorval, QC
Intermedia, Terminal
H9P 1A8
M-301037-113-D

QUINN FREIGHT LINES LTD.

4, Main Street
Rockland (Stanstead)
Au Québec:
10755, côte de Liesse
Dorval, QC, H9P 1A8
Voituriers-rouliers
Proc.: Corbeil, Groleau & Dufresne

Rôle M-81-04396-5
M-509994-101-D

**JACQUES & GILLES GRENIER
ENRG.**

(en société)
Route 113, C.P. 907
Senneterre
(Abitibi) QC
JOY 2M0
Requérante-cessionnaire
M-507712-102-D

TARDIF, NAZAIRE

232, Cadillac
Val-d'Or
(Abitibi) QC
J0P 2J9
Requérant-cédant

La requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément au paragraphe 2a) de l'article 22 de l'Ordonnance générale sur le camionnage tel qu'amendé par le Décret 30.32.80 du 24 septembre 1980.

Permis supplétif:

La requérante détentrice du permis no M-305242 est autorisée à effectuer des services de transport pour le compte de H.G. Snyder Transport Inc. dans le cadre du permis de cette dernière, permis no M-300976.

Conditions:

Ce permis ne sera valide que tant et aussi longtemps que la requérante Transport Arctique Limitée (Arctic Express Limited), de même que H.G. Snyder Transport Inc. seront sous le contrôle des mêmes personnes.

Le voiturier-remorqueur demande à la Commission des transports du Québec le droit de donner, aux conditions réglementaires, le service de transport suivant:

Transport restreint - remorquage seulement - contrat

Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, en possession légale, des requérantes conjointes: Quinn Freight Lines Ltd. et Quinn Freight Lines Inc. détentrice des permis M-30103 et 301194, qui agiront comme voituriers-rouliers.

Ce service sera effectué selon toutes les clauses des permis des rouliers.

Demande est aussi faite par les voituriers-rouliers dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.

Le requérant-cédant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507712-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 en faveur de la requérante-cessionnaire.

Rôle M-81-04400-5

M-305513-101-D

TRANSPORT E. GRONDIN INC.

2000, Bossuet

Montréal, QC

H1N 2R7

Requérante-cessionnaire

GRONDIN & FILS TRANSPORT

2030, rue de Cadillac

Montréal, QC

H1N 2T6

Requérante-cédante

Rôle M-81-04452-6

M-211119-101-D

HORACE FRANTZ

7924, rue Molson

Montréal, QC

H1Z 2R9

Requérant-cessionnaire

M-207581-001-104-D

GIRAULT, JEAN-PIERRE

6915, Beaubien est, no 6

Montréal, QC

H1M 3B2

Requérant-cédant

Rôle M-81-04456-7

M-30006-247-DT

NIAGARA FRONTIER TARIFF**BUREAU INC.**

P.O. Box 184

Buffalo (New York)

14221

Rôle Q-81-01951-4

Q-301641-102-D

CLARENCE BERNIER ENR.

(Bernier, Clarence)

72, rue Habitations-Basques

Sept-Îles (Saguenay)

G4R 3T4

Rôle Q-81-01952-2

Q-300717-101-D

(19177-V)

BOUCHARD, LÉOPOLD

C. P. 218

Lac-au-Saumon (Matapédia)

G0J 1M0

La requérante-cédante (André Grondin et dame Yvette Grondin légataire de feu Edgar Grondin) s'adresse à la C.T.Q. afin que le permis numéro M-301264 soit transféré à la requérante-cessionnaire.

Catégorie Agglomération

Service Ordinaire

Le requérant-cessionnaire demande de lui transférer le permis M-207581-001 que détient le requérant-cédant pour l'agglomération A-11 Montréal.

Modification tarifaire:

Demande de fixation de tarifs

Supplément 49 au tarif 260-A

(Tarif de marchandises générales)

Item: 15105 (Addition)

Supplément 27 au tarif 630-H

(Tarif de conteneur)

Item: 6225-F (Réduction)

Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 15 juin 1981 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Le requérant est détenteur du permis no Q-301641.

Dans une lettre en date du 28 avril 1981 et reçue le 7 mai 1981, la requérante demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Le requérant est détenteur du permis no Q-300717 (19177-V).

Dans une lettre en date du 4 mai 1981 et reçue le 6 mai 1981, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-81-01953-0
Q-507494-101-DS

GUY, ANCTIL

(Anctil, Guy)
107, boul. Ste-Anne ouest
Ste-Anne-des-Monts
(Gaspé-Ouest) QC
G0E 2G0
Requérant-cessionnaire
Q-500684-101-DS

THIBEAULT, PAUL

47, des Écoliers
Cap-Chat
(Gaspé-Ouest) QC
G0J 1E0
Requérant-cédant

Rôle Q-81-01954-8
Q-600506-105-DT

**LOCATION D'AUTOS DU PALAIS
INC.**

29, côte du Palais
Québec, QC
G1R 4H9

Rôle Q-81-01955-5
Q-301.906-102-D

LAURENT VIGNEAU

(Vigneau, Laurent)
Île-du-Havre-Aubert
(Îles-de-la-Madeleine) QC
G0B 1N0

Rôle Q-81-01958-9
Q-300556-112-D
(15251-V)

PHILIPPE RICHARD LTÉE

240, Patry
St-Pascal (Kamouraska) QC
G0L 3Y0

Le requérant-cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-500684-001 qu'il détient pour la région 01 en faveur de Guy Anctil (Anctil, Guy).

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisée à augmenter ses tarifs journaliers de location d'autos comme suit:

Chevette Omni Lynx:	30,95 \$
Fairmont Chevelle:	32,95
Granada Bel Air:	34,95

160 kilomètres inclus par jour et l'excédent à 0,12 \$ le kilomètre.

Transport restreint - longue distance - rayon

De l'Île-du-Havre-Aubert à tous points situés sur les Îles-de-la-Madeleine, pour le transport de marchandises destinées aux pêcheurs, et retour avec poissons frais en contenants destinés à l'usine de la National Products Limited pour le compte de cette dernière.

La requérante détentrice du permis Q-300556 dont la clause f) se lit comme suit:

f) Transport restreint - longue distance - rayon

f) De tous les endroits de la province de Québec, à l'exclusion des districts électoraux-provinciaux de: Abitibi, Gatineau, Labelle et Pontiac à Québec, et à tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, pour le transport de graines de semence, grains et moulées, farine, engrais alimentaires, engrais chimiques ou fertilisants, gravier de volailles, en sacs ou en vrac, par équipement conventionnel et spécialisé, ainsi que pour le transport de sels minéraux et de mélasse utilisés dans l'alimentation des animaux, pour le compte d'un ou plusieurs expéditeurs et/à un ou plusieurs consignataires, et retour avec produits alimentaires pour les animaux: grains, moulées, tourteaux de soya, pulpe de betterave, lignosol et engrais chimiques, en sacs et en vrac, par équipement ordinaire ou spécialisé.

Pour les comtés de Charlevoix, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Jonquière, Lac-St-Jean, Roberval et Saguenay, le transport en sacs est limité au transport de moulées médicamenteuses n'excédant pas mille livres par voyage.

Droit additionnel:

Le service autorisé par la clause f) «rayon» pourra être donné pour un ou plusieurs expéditeurs et/ou consignataires, nonobstant les dispositions de l'article 44, paragraphe 13, de l'Ordonnance générale sur le camionnage, demande que cette clause se lise ainsi à l'avenir:

f) Transport restreint - longue distance - route restreinte

f) De tous les endroits de la province de Québec, à l'exclusion des districts électoraux-provinciaux de: Abitibi, Gatineau, Labelle et Pontiac à Québec, et à tous les endroits des districts électoraux-provinciaux de Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé-Nord et Gaspé-Sud, pour le transport de graines de semence, grains et moulées, farine, engrais alimentaires, engrais chimiques ou fertilisants, gravier à volaille, ainsi que pour le transport de sels minéraux et de mélasse utilisés dans l'alimentation des animaux, pour le compte d'un ou plusieurs expéditeurs et/à un ou plusieurs consignataires et retour avec produits alimentaires pour les animaux, engrais chimiques et tourbe (peat moss), en sacs et en vrac, par équipement ordinaire (conventionnel ou benne basculante) ou spécialisé.

Rôle Q-81-01960-5
Q-600,503-103-D

LES LOCATIONS ROCOTO LTÉE

800, route 170, R.R. no 7
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7H 5B3
Proc.: Sirois, Blanchard & Associés

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir le permis suivant:

Service de location à long terme de véhicules de promenade, véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, Pick-up et fourgons, de marque Toyota, au 800, route 170, R.R. no 7, Chicoutimi, et ce, en vertu de l'Ordonnance générale numéro 2 (4569).

Rôle Q-81-01963-9
Q-507520-101-D

GLEETON, DENIS

C.P. 58
Cloridorme
(Gaspé-Est) QC
G0E 1G0
Adresse d'affaires:
Cloridorme
(Gaspé-Est)
G0E 1G0
Requérant-cessionnaire
Q-506414-102-D

Le requérant cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac no Q-506414-001 qu'il détient pour la région 01, en faveur de Denis Gleeton.

SYNNETT, CAROL

Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine
(Gaspé-Ouest) QC
G0E 2B0
Requérant-cédant
Proc.: Bernatchez, Firmin

Rôle Q-81-01964-7
Q-300,300-129-D
(7863-V)

TRANSPORT MORNEAU INC.

St-Arsène
(Rivière-du-Loup) QC
G0L 2K0

La requérante, Transport Morneau Inc., St-Arsène, comté de Rivière-du-Loup, QC, G0L 2K0, détentrice du permis Q-300,300, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter un droit additionnel aux clauses suivantes de son permis qui se lisent comme suit:

- a) Transport général - service local
- a) St-Arsène (Rivière-du-Loup) et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites dudit endroit.
- b) Transport général - longue distance - rayon
- b) De St-Arsène (Rivière-du-Loup) à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles dudit endroit, et retour.
- c) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier
- c) De Cacouna, St-Arsène et St-Hubert à Québec, et retour.
- d) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier
- d) De St-Arsène à Rimouski, et retour.
- f) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
- f) De Québec à ville La Pocatière, St-Pascal (Kamouraska), et ville Dégelis (Témiscouata), pour le transport de liqueurs alcooliques pour le compte de La Société des Alcools du Québec.
- h) Transport général - longue distance - route restreinte
- h) De St-Louis-du-Ha! Ha! à Rivière-du-Loup, Québec et Montréal, y compris les points intermédiaires entre Québec et Montréal, et retour.

Droit additionnel re/c clause c) et h):

En donnant le service autorisé par les clauses c) et h) de son permis, la détentrice est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison de marchandises aux endroits suivants: Chamy, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Étienne, Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Loretteville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Émile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham et Tewkesbury, Charlesbourg-Ouest, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures.

- i) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat
- i) De St-Arsène, Trois-Pistoles et Isle-Verte (Rivière-du-Loup) à ailleurs dans la province de Québec, pour le transport de pommes de terre en sacs, en vrac et/ou en caisses à claire-voie, et retour avec marchandises endommagées et caisses à claire-voie vides, pour le compte et sur paiement des frais de transport par:

- A) La Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup,
- B) Denis Morneau, St-Arsène (Rivière-du-Loup)

j) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
 j) A Rivière-du-Loup, de Montréal et de tous les endroits situés dans un rayon de 50 milles de cette localité mais du côté de la rive sud seulement, pour le transport de fruits et légumes pour le compte d'Émilio Boucher, de Rivière-du-Loup.

k) Transport spécialisé - longue distance - route restreinte - contrat
 k) De St-Arsène, Trois-Pistoles et Isle-Verte (Rivière-du-Loup) à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (port d'entrée: ville de Dégelis), pour le transport de pommes de terre en sacs, en vrac et/ou caisses à claire-voie, et retour avec marchandises endommagées et caisses à claire-voie vides, pour le compte et sur paiement des frais de transport par:

A) La Société Coopérative Agricole Régionale de Rivière-du-Loup,

B) Denis Morneau, St-Arsène, (Rivière-du-Loup).

Condition: Ce permis devra être opéré conjointement avec un permis complémentaire à être délivré par les autorités compétentes.

Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier

De St-Émile d'Aclair, St-Godard et St-Juste du Lac à Québec, et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De St-Eusébe à Québec, et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De St-Benoit et St-Jean-de-la-Lande à Québec, et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De Montréal à Notre-Dame-du-Lac et ville Dégelis, et retour.

Restriction:

Cette clause n'autorise pas le service à Cabano.

D'ajouter le droit additionnel suivant:

Droit additionnel:

En donnant les services aux clauses ci-haut mentionnées, la requérante est autorisée à utiliser des véhicules de type isotherme.

De plus, la requérante demande que le droit additionnel démontré aux clauses c) et h), et qui se lit comme suit:

En donnant les services aux clauses ci-dessous mentionnées, la requérante est autorisée à effectuer la cueillette et la livraison de marchandises aux endroits suivants: Charny, Lauzon, Lévis, St-David-de-l'Auberivière, St-Jean-Chrysostome, St-Nicolas, St-Romuald-d'Etchemin, St-Henri, St-Rédempteur, Ste-Hélène-de-Breakeyville, St-Henri-de-Lauzon, St-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, St-Lambert-de-Lauzon, St-Étienne, Ancienne-Lorette, Beauport, Val-Bélair, Charlesbourg, Lac-Delage, Loretteville, Québec, Ste-Foy, Sillery, Vanier, St-Émile, St-Dunstan-du-Lac-Beauport, St-Félix-du-Cap-Rouge, Stoneham et Tewkesbury, Charlesbourg-Ouest, Lac-St-Charles, St-Gabriel-de-Valcartier, St-Gabriel-Ouest, St-Augustin-de-Desmaures, soit applicable aux clauses suivantes:

Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier

De St-Émile d'Aclair, St-Godard et St-Juste-du-Lac à Québec, et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De St-Eusébe à Québec, et retour.

Transport général - longue distance - route restreinte

De St-Benoit et St-Jean-de-la-Lande à Québec, et retour.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de changer son bureau de location situé au 391, 1^{re} Rue, Port-Alfred, ville de La Baie pour la nouvelle adresse, soit: 2559, Joseph-Gagné, ville de La Baie.

La requérante, détentrice d'un permis de location à court terme en vertu de l'Ordonnance générale no 2 (4567) l'autorisant à donner un service de location de véhicules de promenade, véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick-up et fourgons, de marque Toyota au 800, route 170, R.R. no 7, Chicoutimi, demande à la Commission des transports du Québec de lui accorder un permis de location à court terme similaire pour une nouvelle place d'affaires sise au 2685, avenue du Pont sud, Alma, QC.

Rôle Q-81-01966-2

Q-600.353-106-D

LOCATION D'AUTOS DE CHICOUTIMI INC.

23, Jacques-Cartier ouest
 Chicoutimi (Chicoutimi) QC
 G7J 1E7

Rôle Q-81-01967-0

Q-600.503-102-D

LES LOCATIONS ROCOTO LTÉE

800, route 170, R.R. no 7
 Chicoutimi (Chicoutimi) QC
 G7H 5B3

Proc.: Sirois, Blanchard & Associés

Rôle Q-81-01977-9
Q-301,178-102-D
(23743-V)

JODOIN, ALAIN

99, rue Langevin
Beauport, QC
G1E 5C4

Rôle Q-81-01978-7
Q-301,585-104-D

EXPRESS O. BELANGER INC.

St-Côme-de-Kennebec
(Beauce) QC
G0M 1J0
Proc.: Sirois, Blanchard & Ass.

Rôle Q-81-01979-5
Q-301,845-101-D

**TRANSPORT DENIS GAUTHIER
ENR.**

(Gauthier, Denis)
Ste-Félicité
(Matane) QC
G0J 2K0

Rôle Q-81-01980-3
Q-301,402-101-D
(25627-V)

LA TUQUE TRANSPORT ENR.

(Simard, Pierre)
328, St-Honoré
La Tuque (Champlain) QC
G9X 3C5

Rôle Q-81-01981-1
Q-301,162-101-D
(23618-V)

ADHÉMAR GAULIN

(Gaulin, Adhémar)
Tourville
(L'Islet) QC
GOR 4M0

Rôle Q-81-01982-9
Q-300,815-105-D
(20913-V)

MARCOTTE, LAURENT

45, rue Jolicoeur
Ste-Catherine (Portneuf) QC
G0A 3M0
Requérant
Proc.: St-Hilaire, DeBlois & Ass.

Le requérant est détenteur du permis no Q-301,178.

Dans une lettre en date du 5 mai 1981 et reçue le 15 mai 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Express O. Bélanger Inc., détentrice du permis Q-301,585 dont la clause e) a été annulée par décision du 31 mars 1980, faute de production de contrat, demande à la Commission des transports du Québec de remettre ledit permis en vigueur, lequel se lisait comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
De Saint-Côme-de-Kennebec aux frontières Québec-États-Unis (port d'entrée Jackman) pour le transport de pain destiné à Lewiston, Maine, pour le compte de Boulangerie Doyon Inc.

Restrictions:
Ce permis ne peut être exploité qu'en conjonction avec un permis complémentaire émis par l'autorité compétente.

La requérante est détentrice du permis no Q-301,845.

Dans une lettre en date du 6 mai 1981 et reçue le 11 mai 1981, la requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Le requérant est détenteur du permis no Q-301,402.

Dans une lettre en date du 11 mai 1981 et reçue le 14 mai 1981, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Prenez avis que le requérant Adhémar Gaulin s'adresse à la Commission des transports pour demander la suppression totale de son permis Q-301,162 (23618-V).

Prenez avis que le requérant, Laurent Marcotte, 45, rue Jolicoeur, Ste-Catherine, comté de Portneuf, QC, détenteur du permis Q-300815 s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'être autorisé à donner aux conditions réglementaires le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte
De parc Chibougamau (millage 154), Notre-Dame-de-la-Doré, Dolbeau, Saint-Thomas-Didyme, Normandin, Saint-Félicien, Saint-Prime, Roberval, L'Ascension-de-Notre-Seigneur, Saint-David-de-Falardeau, Chicoutimi, La Pocatière, Price, Amqui, Matane, Cap-Chat, Marsoui, Cabano, Lac-Frontière, aux frontières Québec-États-Unis (tous ports d'entrée) à destination des États de Connecticut, Maine, Massachusetts, New Hampshire, New Jersey, Vermont, New York, Pennsylvania, Rhode Island, pour le transport de bois blanchi pour le public en général.

Restriction:
Ce permis, lorsqu'il y a lieu, est sujet au permis conjoint à être émis par les autorités compétentes des États-Unis.

Rôle Q-81-01984-5
Q-302253-101-D

F. MARCOUILLER TRANSPORT & FILS ENRG.

(En société)
C.P. 217
205, 98^e Rue
Lac-à-la-Tortue (Champlain) QC
G0X 1L0
Requérante-donataire
Q-300119-101-D
(2003-V)

FERRIER MARCOUILLER TRANSPORT ENRG.

(Marcouiller, Ferrier)
200, 98^e Rue
Lac-à-la-Tortue (Champlain) QC
G0X 1L0
Requérant-donateur

Rôle Q-81-01985-2
Q-000,010-109-D

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléganis
Beaufort, QC
G1C 4N4

Rôle Q-81-01986-0
Q-000,010-108-D

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléganis
Beaufort, QC
G1C 4N4

Rôle Q-81-01987-8
Q-000,010-107-D

AUTOBUS LAVAL LTÉE

445, rue des Aléganis
Beaufort, QC
G1C 4N4

Demande de transfert total de permis, par donation.

Monsieur Ferrier Marcouiller, opérant sous le nom de Ferrier Marcouiller Transport Enrg., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer, par donation, son permis de transport Q-300119 (2003-V) en faveur de MM. Robert Marcouiller, Rosaire Marcouiller et Luc Cayer qui opéreront en société sous le nom de F. Marcouiller Transport & Fils Enrg.

Le permis de transport Q-300119 (2003-V) se lit comme suit:

Transport général - service local

Grand-Mère et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles (8,045 km) des limites de ladite municipalité;

Transport général - longue distance - rayon

De Grand-Mère à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles (48,27 km) des limites de ladite municipalité, et retour.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis de transport saisonnier, catégorie Économique suivant:

Demande de renouvellement de permis:

a) Transport d'étudiants ayant comme lieux d'origine l'Académie Ste-Marie, couvent de Courville, polyvalente Ulric Huot, école Commandeur Desjardins, école Robert Giffard, école St-Édouard et école St-Michel (toutes ces écoles sont situées dans la ville de Beaufort) et comme lieu de destination, ville de Beaufort, et retour.

Du 1^{er} septembre 1981 au 30 juin 1982, le midi.

b) Transport d'étudiants ayant comme lieux d'origine couvent de Courville et école secondaire Montmorency (ces deux écoles sont situées dans la ville de Beaufort) et comme lieu de destination, ville de Boischatel, et retour.

Du 1^{er} septembre 1981 au 30 juin 1982, le midi.

c) Transport d'étudiants ayant comme lieu d'origine l'école Ste-Brigitte-de-Laval, comté de Montmorency, et comme lieu de destination Ste-Brigitte-de-Laval, et retour.

Du 1^{er} septembre 1981 au 30 juin 1982.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Transport saisonnier de personnes - catégorie Économique - demande de renouvellement de permis.

Service 1:

Transport par autobus scolaires d'autobus scolaires d'enfants demeurant sur le territoire des villes de Charlesbourg, Québec (quartiers Charlesbourg-Ouest et Neuf-châtel) et Beaufort (quartier Ste-Thérèse), pour activités récréatives et sportives seulement, au Patro de Charlesbourg, à Charlesbourg, et retour. Le transport sera effectué pour le compte du Patro de Charlesbourg, 400, 77^e Rue est, Charlesbourg.

Service 2:

Transport par autobus scolaires du Patro de Charlesbourg d'enfants inscrits à ce Patro pour la saison estivale, à Québec, Ste-Foy, Lac-St-Augustin, Loretteville, Lac-Beaufort ou tout autre endroit situé dans un rayon de vingt-cinq (25) milles de la ville de Charlesbourg, et retour, pour activités récréatives et sportives seulement. Le transport sera effectué pour le compte du Patro de Charlesbourg, 400, 77^e Rue est, Charlesbourg.

Durée: du 1^{er} juillet 1981 au 31 août 1981.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir un permis de transport saisonnier, catégorie Économique suivant:

Transport par autobus scolaires d'enfants demeurant dans les limites de Charlesbourg et du quartier Notre-Dame-des-Laurentides au Patro Laurentien, 35, rue Genève, Notre-Dame-des-Laurentides, et retour et ce, pour des activités sportives et récréatives seulement.

Durée: du 6 juillet 1981 au 20 août 1981 inclusivement.

Rôle Q-81-01992-8
Q-000,407-116-D

T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE

100, rue Racine est
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7H 1R1
Proc.: Bhérer & Associés
(Me Guy Poliquin)

Rôle Q-81-01993-6
Q-000,407-117-D

T.E.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE

100, rue Racine est
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7H 1R1
Proc.: Bhérer & Associés
(Me Guy Poliquin)

Rôle Q-81-01995-1
Q-600,635-102-D

**L. JEAN CHEVROLET
OLDSMOBILES INC.**

402, boul. Laure
Sept-Îles (Saguenay) QC
G4R 1X5
Proc.: Flynn, Rivard & Associés

Rôle Q-81-02004-1
Q-507,519-101-D

**LES ENTREPRISES ROSARIO
MARTEL INC.**

1075, Duguay ouest
Alma (Lac-St-Jean-Est) QC
G8B 1W4
Requérante-cessionnaire
Q-502,091-101-D

MARTEL, ROSARIO

1075, rue Duguay ouest
Alma (Lac-St-Jean-Est) QC
G8B 1W4
Requérant-cédant

Rôle Q-81-02022-3
Q-302,258-101-D

D. POULIOT TRANSPORT ENR.

(Pouliot, Dominique)
Rue du Sanctuaire
Lac-Etchemin (Dorchester) QC
G0R 1S0
Proc.: Jules Fortin, notaire

Rôle Q-81-02024-9
Q-506,348-105-D

**HERVÉ MATTE & FILS
CAMIONNEURS LTÉE**

258, rue Pagé
Donnacona (Portneuf) QC
G0A 1T0

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis saisonnier suivant:

Permis saisonnier, catégorie Régulière

Service:

Pour le transport des employés de la compagnie Minière Québec Cartier de tout point à tout point à l'intérieur des limites forestières de la compagnie, afin d'amener des employés à des points d'exploitation ou pour les fins d'entretien de la voie ferrée.

Durée: 364 jours

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant: Transport aéroportuaire.

Service:

Pour le transport des employés de la Compagnie Minière Québec Cartier de Port-Cartier, à l'aéroport de Sept-Îles et retour.

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'émission d'un permis l'autorisant à donner le service suivant:

Location à court terme de véhicules de promenade au 402, boul. Laure, Sept-Îles.

Location à long terme de véhicules de promenade au 402, boul. Laure, Sept-Îles.

Transfert de permis:

Le requérant-cédant demande à la Commission de transférer son permis de camionnage en vrac Q-502,091-001 pour la région 02, en faveur de Les Entreprises Rosario Martel Inc.

Actionnaires de la compagnie:

Rosario Martel	3 601 actions ordinaires
Jean-Eudes Harvey	100 actions ordinaires
Pierre Martel	100 actions ordinaires
Bernard Martel	100 actions ordinaires
Gilles Tremblay	100 actions ordinaires

Transport de ménages et d'ameublements usagés:

Pour le transport de ménages et d'ameublements usagés, tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé muni des accessoires nécessaires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublements usagés.

- a) Transport restreint - service local
- a) Lac-Etchemin et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.
- b) Transport restreint - longue distance - rayon
- b) De Lac-Etchemin à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite ville, et retour.
- c) Transport restreint - longue distance - territoire
- c) De tout point à tout autre point dans un rayon de cinquante (50) milles des limites de Lac-Etchemin.

Demande de maintien de permis:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de maintenir les permis de camionnage en vrac Q-506,348-001 à -006 qu'elle détient pour la région 03, suite au changement de contrôle de cette corporation.

Anciens actionnaires:

Hervé Matte	97 actions ordinaires
René Matte	1 action ordinaire
Jean Matte	1 action ordinaire
Line Matte	1 action ordinaire

Nouveaux actionnaires:

Mme Monique Dubuc Matte	97 actions ordinaires
René Matte	1 action ordinaire
Jean Matte	1 action ordinaire
Line Matte	1 action ordinaire

Rôle Q-81-02025-6
Q-506,348-106-D

**HERVÉ MATTE & FILS
CAMIONNEURS LTÉE**

258, rue Pagé
Donnacona (Portneuf) QC
G0A 1T0

Demande de modification de permis:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de modifier ses permis de camionnage en vrac Q-506,348-004, -005 et -006 pour la région 03, pour le transport des matières suivantes: groupes 2 et 4, et produits résultant d'une démolition, ainsi que copeaux de bois, afin d'y ajouter les matières suivantes: les sciures et les planures.

Liste des actionnaires:

Mme Monique Dubuc Matte	97 actions ordinaires
René Matte	1 action ordinaire
Jean Matte	1 action ordinaire
Line Matte	1 action ordinaire

Rôle Q-81-02032-2
Q-600,466-105-D

LOCATION DU CUIVRE LTÉE

450, avenue Larivière
Rouyn (Témiscamingue) QC
J9X 4J1

Adresse postale
23, route 111 ouest
Amos (Abitibi) QC
J9T 2X6

Adresse d'affaires
Proc.: Paquette, Perreault & Associés
(Me François Perreault)

La requérante, Location du Cuivre Ltée, détentrice du permis Q-600,466 des dossiers de la Commission des transports du Québec, lequel autorise le service suivant:

a) Location à court terme de véhicules de promenade au 450, rue Larivière, Rouyn, QC

b) Location à court terme de véhicules de promenade à l'aéroport de Rouyn, QC
Condition attachée a), b):

Ce service est sujet à l'Ordonnance générale no 2 (location) et ses amendements;
c) Location à court terme (moins d'un an) au 450, avenue Larivière, Rouyn, QC, de camions dont la masse totale en charge n'excède pas 11 000 kilogrammes et ce dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location et ses amendements.

d) Location à court terme (moins d'un an) au 450, avenue Larivière, Rouyn, QC, de camions et tracteurs dans le cadre du Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques (arrêté en conseil 4476-77 du 21 décembre 1977)

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir les autorisations suivantes:

1. Location à long terme de véhicules de promenade et de camions dont la masse totale en charge n'excède pas 11 000 kilogrammes et ce dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location et ses amendements, au 450, rue Larivière, Rouyn, QC.

2. Location à court terme de remorques, semi-remorques, au 450, avenue Larivière, Rouyn, QC.

3. Location à long terme, de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques dans le cadre du Règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques, semi-remorques (arrêté en conseil 4476-77 du 21 décembre 1977) au 450, avenue Larivière, Rouyn, QC.

Rôle Q-81-02034-8
Q-302,254-101-D

GAMELIN, LIONEL

3085, route 143
L'Avenir (Drummond) QC
J0C 1B0

Le requérant demande l'autorisation de donner les services de transport suivants:

a) Transport restreint - service local

a) St-Nicéphore et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles de ladite ville pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

b) Transport restreint - longue distance - rayon

b) De St-Nicéphore (y compris Drummondville) à tous les endroits ne dépassant pas trente (30) milles des limites de St-Nicéphore pour la livraison à domicile de mets préparés par les restaurants.

Rôle Q-81-02035-5
Q-600,414-102-D

**SERVICE DE MINI-REMORQUE
C.H.C. INC.**

R.R. 4, 1130, boul. Lemire
Drummondville (Drummond) QC
J2B 6V4
Proc.: Vézina, Pouliot & Associés
(Me Lise Lambert)

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le droit de louer à court et long termes des remorques et semi-remorques au 1130, boulevard Lemire, Drummondville, QC, et au 101, Portage-des-Mousses, Port-Cartier, comté de Saguenay.

Restriction: cette demande exclut toute location de remorque ou semi-remorque de type citerne.

Rôle Q-81-02036-3
Q-000,628-101-D

AUGER, GILLES

Landrienne
(Abitibi) QC
J0Y 1V0
Requérant-cessionnaire
Q-000,291-102-D

AUGER, LAURENT

Landrienne
(Abitibi) QC
J0Y 1V0
Requérant-cédant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de transférer le permis no 3408-A à Gilles Auger, Landrienne (Abitibi) QC.

Rôle Q-81-02037-1
Q-000,554-101-D

RENY, YVES

1078, St-André
Ancienne-Lorette, QC
G2E 2C5
Proc.: Proulx, Marquis & Roy

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir la modification du permis d'excursion touristique précédemment accordé au requérant en le dissociant du permis de taxi auquel il fait référence pour en autoriser son exploitation au moyen du véhicule personnel détenu par le requérant en propriété ou par location conforme aux exigences du Règlement no 18 sur le service touristique;
Le tout sans frais sauf au cas de contestation ou d'intervention.

Rôle Q-81-02039-7
Q-600,503-104-D

LES LOCATIONS ROCOTO LTÉE

800, route 170, R.R. no 7
Chicoutimi (Chicoutimi) QC
G7H 5B3
Proc.: Sirois, Blanchard & Beudet

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le permis suivant:

Service de location à long terme de véhicules de promenade, véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, Pick-up et fourgons, de marque Toyota, au 2685, avenue du Pont sud, Alma, QC.

Rôle Q-81-02040-5
Q-505036-101-D

DUMONT, MARCEL

1131, rue Baron
St-Agapit (Lotbinière) QC
G0S 1Z0
Requérant-cessionnaire
Q-500565-101-D

Le requérant cédant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de transférer le permis de camionnage en vrac no Q-500565-001 qu'il détient pour la région 03, en faveur de Marcel Dumont.

Les requérants demandent l'application de l'article 2.58.1 pour la mise en vigueur de la décision.

LÉPINE, RÉNALD

70, rue Allard
Québec, QC
G2B 3W4
Requérant-cédant

13225-o

**DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU RÈGLEMENT
SUR LE TRANSPORT DE DÉCHETS (A.C. 3707-78)**

<i>Rôle</i>	<i>Numéro de requête nom et adresse</i>	<i>Nature</i>	<i>Pour la région</i>
M-81-04455-9	M-710826-101-D MCGARRY LAIRD B.P. 44 Chemin Rockhurst Wakefield (Gatineau) QC, J0X 3G0	Déchets solides	7

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-81-01990-2	Q-710,792-102-D TRANSPORT YERGEAU INC. 170, boul. Coakley Asbestos (Richmond) QC J1T 1A3 Proc.: Tardif, Alain	Déchets solides	04
Q-81-02023-1	Q-710,791-102-D MOBILE SANITAIRE ETCHEMIN ENR. (Fauchon, Lionel) 2 ^e Avenue Lac-Etchemin (Dorchester) QC G0R 1S0 Proc.: Flynn, Rivard & Associés	Boues liquides	03
Q-81-02026-4	Q-710,786-101-D SANITEX ENR. 218, rue Dequeen St-Gédéon (Lac-St-Jean-Est) QC G0W 2P0	Boues liquides	02

13225-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.53 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul, conformément à l'article 14 de la Loi sur les transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55844-3	81 05 25	Décision: MPV-2084-S 9-M-000337-104-D FAUTEUX, LÉO Requérant	G.O.Q. no 1 p. 49	81 01 03	Révision d'une décision (art. 22) Rejetée
M-81-00043-7	81 05 12	Décision: MPV-2079 9-M-000162-101-DS LES AUTOBUS MASCOUCHE INC. Requérante	Le Devoir	80 12 08 80 12 09 80 12 10	Maintien de permis — changement de contrôle Accordée Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-01025-3	81 05 26	Décision: MPV-2085-S 6-M-000637-101-D MICHAUD, MARTIAL Requérant	G.O.Q. no 13 p. 4970	81 03 28	Demande de permis Rejetée
M-81-01059-2	81 04 06	Décision: MPV-2057-TF 8-M-000023-104-HPT VERREAU LT TRANSPORT LTÉE Requérante	La Voix de l'Est Affichée dans les autobus	81 02 23 81 02 24 81 02 25 du 81 02 23 au 81 02 25	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06
M-81-01888-4	81 05 28	Décision: MPV-2089-S 9-M-000600-103-D TRANSPORT LEMENS INC. Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5795	81 04 18	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours
M-81-01966-8	81 05 27	Décision: MPV-2088-S 5-M-000125-102-D TRANSPORT ALLEN ENR. Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5798	81 04 18	Demande de permis Accordée Durée: 364 jours

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-02356-1	81 05 27	Décision: MPV-2087-S 4-M-000068-102-D LES AUTOBUS BOUCHERVILLE INC. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6022	81 04 25	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 09 01 jusqu'au: 82 06 30
M-81-02357-9	81 05 27	Décision: MPV-2086-S 4-M-000274-102-D CENTRE D'ACCUEIL LA PETITE NATION Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6023	81 04 25	Demande de permis Accordée Valide à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision jusqu'au 26 mai 1982.
Q-81-01232-9	81 05 25	Décision: QPV-1766-H 8-Q-000407-112-D T.É.S.I. SAGUENAY (1974) LTÉE Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5801	81 04 18	Modification d'horaire Accordée
Q-81-01361-6	81 05 27	Décision: QPV-1769-S 0-Q-000405-106-D AUTOBUS BOULET & FILS INC. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6038	81 04 25	Modification de permis Accordée Durée: pour l'année scolaire 1981-82
Q-81-01463-0	81 05 26	Décision: QPV-1767-S 5-Q-000608-102-D AUTOBUS BINETTE INC. Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6043	81 04 25	Demande de permis Accordée Durée: du 81 09 02 au 82 06 19
Q-81-01464-8	81 05 26	Décision: QPV-1768-S 3-Q-000006-105-D AUTOBUS DES BOIS FRANCS LTÉE Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6044	81 04 25	Demande de permis Accordée Durée: du 81 09 01 au 82 06 30
Q-81-01934-0	81 05 22	Décision: QPV-1765-S 2-Q-000627-101-DS MCBREAY, RAYMOND Requérant	Journal de Québec	81 04 09 81 04 10 81 04 11	Demande de permis Accordée Valide jusqu'au 31 05 82

TAXI

M-81-00431-4	81 04 27	Décision: MPT-16283 1-M-209761-102-D RACICOT, FRANÇOIS Requérant-cessionnaire 4-M-202730-103-D SUCCESSION LOUIS KAMELHAR Requérante-cédante	G.O.Q. no 9 p. 2098	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 27
M-81-00435-5	81 04 27	Décision: MPT-16284 1-M-210918-101-D LEROUX, JACQUES Requérant-cessionnaire 4-M-202730-104-D SUCCESSION LOUIS KAMELHAR Requérante-cédante	G.O.Q. no 9 p. 2099	81 02 28	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 27
M-81-00490-0	81 04 16	Décision: MPT-16235 3-M-210932-101-D ZOLLO, JOSEPH Requérant-cessionnaire 3-M-202871-101-D BELBER, JEAN Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4185	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-11
M-81-00527-9	81 05 05	Décision: MPT-16320 0-M-210943-101-D LEFEBVRE, SERGE Requérant-cessionnaire 0-M-209226-101-D MARRONI, BERNARD Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4191	81 03 07	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 05

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00610-3	81 05 01	Décision: MPT-16290 4-M-210956-101-D CHARLES MORIN ENR. Requérante-cessionnaire 0-M-209234-101-D RADIO TAXI G. CHAINEY ET FILS LTÉE	G.O.Q. no 11 p. 4411	81 03 14	Transfert de permis Accordée R-06-5516-V St-Luc
M-81-00736-6	81 05 04	Requérante-cédante Décision: MPT-16311 7-M-200012-102-D GERVAIS, NORBERT Requérant-cessionnaire 1-M-208508-102-D MARKOPOULOS, GEORGIOS	G.O.Q. no 11 p. 4415	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-12 Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-00737-4	81 04 27	Requérant-cédant Décision: MPT-16281 2-M-210958-101-D PARÉ & LAPLANTE EN SOCIÉTÉ Requérante-cessionnaire 2-M-204936-102-D LEBEL, JULIETTE	G.O.Q. no 11 p. 4415	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 27
M-81-00796-0	81 04 15	Requérante-cédante Décision: MPT-16240 9-M-210704-102-D LEJEUNESSE TAXI LTÉE Requérante-cessionnaire 9-M-209995-103-D ARONSON, LORNE	G.O.Q. no 11 p. 4418	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 15
M-81-00810-9	81 04 15	Requérant-cédant Décision: MPT-16243 1-M-210967-101-D POURIECE, TITUS Requérant-cessionnaire 9-M-210399-102-D ST-PHACILE, JOSEPH CONSOLE	G.O.Q. no 11 p. 4420	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 04 15
M-81-00877-8	81 05 04	Requérant-cédant Décision: MPT-16312 4-M-209388-102-D KATCHO, MARINE Requérant-cessionnaire 0-M-207683-101-D MARELLA GERTRUDE ENR.	G.O.Q. no 12 p. 4677	81 03 21	Transfert de permis Accordée A-5 Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-00892-7	81 05 04	Requérante-cédante Décision: MPT-16315 6-M-209683-102-D SANDOR, PETER Requérant-cessionnaire 9-M-207221-101-D WEINER, MIRCEA	G.O.Q. no 12 p. 4680	81 03 21	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-00893-5	81 05 04	Requérant-cédant Décision: MPT-16316 7-M-209930-102-D RUNCIO, NUHMA NEME Requérant-cessionnaire 5-M-209999-103-D PRINCE, ANDRÉ	G.O.Q. no 12 p. 4680	81 03 21	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-01032-9	81 05 04	Requérant-cédant Décision: MPT-16303 9-M-210266-102-D BOURQUE, WALTER Requérant-cessionnaire 1-M-204093-101-D PAPINEAU, PAUL	G.O.Q. no 13 p. 4972	81 03 28	Transfert de permis Accordée A-15 Entrée en vigueur: 81 05 04

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01035-2	81 05 04	Décision: MPT-16306 1-M-210983-101-D MESSIER, CHARLES-HENRI Requérant-cessionnaire 0-M-208848-101-D RÉJEAN GRENIER ENR. Requérante-cédante	G.O.Q. no 13 p. 4972	81 03 28	Transfert de permis Accordée A-17 Entrée en vigueur: 81 05 04
M-81-01049-3	81 05 01	Décision: MPT-16293 7-M-209641-103-D GUAY, PIERRE Requérant-cessionnaire 4-M-202466-101-D GAREAU, DENIS Requérant-cédant	G.O.Q. no 13 p. 4974	81 03 28	Transmission par décès et transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 01
M-81-01051-9	81 05 01	Décision: MPT-16295 9-M-210985-101-D BRUNELLE, JEAN Requérant-cessionnaire 8-M-207628-101-D BRUNELLE, PIERRE Requérant-cédant	G.O.Q. no 13 p. 4975	81 03 28	Transfert de permis Accordée A-2 Entrée en vigueur: 81 05 01
M-81-01058-4	81 05 01	Décision: MPT-16297 5-M-210989-101-D REGIS, ABEL Requérant-cessionnaire 5-M-209833-102-D ROUSSEL, CLAUDE Requérant-cédant	G.O.Q. no 13 p. 4976	81 03 28	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 01
M-81-01067-5	81 05 12	Décision: MPT-16349 6-M-210988-101-D LAPLANTE, GILLES Requérant-cessionnaire 8-M-209475-101-D BEAUCHAMP, RITA Requérante-cédante	G.O.Q. no 14 p. 5237	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-2 Longueuil Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-01240-8	81 05 12	Décision: MPT-16346 6-M-210996-101-D TAXI DEHAUT EN SOCIÉTÉ Requérante-cessionnaire 8-M-201407-102-D POTVIN, YVON Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5242	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-11 Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-01242-4	81 05 11	Décision: MPT-16341 3-M-210999-101-D BOUCHER, JACQUES Requérant-cessionnaire 5-M-210492-102-D BEAULIEU, GUY Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5242	81 04 04	Transfert de permis Accordée Région de Fleurimont 05-3604-SD
M-81-01263-0	81 05 08	Décision: MPT-16339 6-M-209717-103-D LAFORCE, DANIEL Requérant-cessionnaire 4-M-208315-101-D DUPUIS, DANIEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5245	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-5 Est de Montréal
M-81-01273-9	81 05 06	Décision: MPT-16329 1-M-210991-101-D RAYMOND LYRETTE ENR. Requérante-cessionnaire 6-M-202472-103-D CARRIÈRE, RENÉ A. Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5247	81 04 04	Transfert de permis Accordée Région Maniwaki 07-7842-V

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01275-4	81 05 15	Décision: MPT-16352 0-M-211008-101-D ALLAIN, GASTON Requérant-cessionnaire 1-M-206734-102-D LES TAXIS LAFONT INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 14 p. 5247	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-5 Est de Montréal Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04819-6	81 05 14	Décision: MI-2077-81 3-M-205023-105-PSS CRISPINO, RENÉ Requérant			Demande de permis identique <i>instanter</i> Rejetée
M-81-04822-0	81 05 25	Décision: MI-2078-81 1-M-207708-103-PSS WEIDENFELD, SAUL Requérant			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée
Q-81-00385-6	81 05 04	Décision: QPT-5481 4-Q-201439-101-D CONRAD BLAIS Requérant-cessionnaire 3-Q-201745-105-D PARSONS, WAYNE Requérant-cédant	G.O.Q. no 11 p. 4426	81 03 14	Transfert de permis Accordée A-38
Q-81-00919-2	81 05 05	Décision: QPT-5485 9-Q-200915-101-D PARENT, THÉRÈSE Requérant-cessionnaire 5-Q-201347-101-D PERRON, GEORGES Requérant-cédant	G.O.Q. no 14 p. 5254	81 04 04	Transfert de permis Accordée A-30 Entrée en vigueur: 81 05 05
Q-81-01082-8	81 05 12	Décisions: QPT-5491, QPV-1758 8-Q-203571-101-D ROBERT BEAUDOIN Requérant-cessionnaire 5-Q-201172-101-D HOULE, MARCEL Requérant-cédant	G.O.Q. no 15 p. 5509	81 04 11	Transfert de permis Accordée A-48 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-01209-7	81 04 16	Décision: QPT-5463 0-Q-203579-101-DS RÉAL PARENT TAXI ENR. Requérante-cessionnaire 3-Q-200267-101-DS SUCCESSION ROLAND BELLAVANCE Requérante-cédante	La Tribune	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Transfert de permis Accordée A-19 Entrée en vigueur: 81 04 16
Q-81-01440-8	81 04 24	Décision: QPT-5475 4-Q-203583-101-DS MICHEL GARIÉPY ENR. Requérante-cessionnaire 8-Q-203274-102-DS SIMAN, ISIK Requérant-cédant	Journal de Québec	81 03 20 81 03 21 81 03 23	Transfert de permis Accordée A-36 Entrée en vigueur: 81 04 24
Q-81-01787-2	81 05 21	Décision: QPT-5497 1-Q-203594-101-DS BERTHIAUME, ALPHONSE Requérant-cessionnaire 1-Q-201820-102-DS BOILY, ANDRÉ Requérant-cédant	Le Journal de Québec	81 04 14 81 04 15 81 04 16	Transfert de permis Accordée A-38 Entrée en vigueur: 81 05 21

CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-30351	81 05 25	Décision: MCG-642 M-301407 TOMBRO TRUCKING LIMITED	G.O.Q. no 6	80 02 09	Demande de permis Accordée
M-80-46705	81 05 25	Décision: MCG-639 M-303494-103-D 86175 CANADA LTÉE	G.O.Q. no 39	80 09 27	Demande de permis Désistement
M-80-50401	81 05 28	Décision: MCG-690-TF M-300978-101-DT (16093-V) NATIONAL TRAILER CONVOY OF CANADA LTD.	G.O.Q. no 19	80 05 10	Demande de modification de taux et tarifs Rejetée
M-80-51703	81 02 23	Décision: MCG-646 CM-30000-P-245 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC <i>Agissant proprio motu</i> CAN-AM MARINE TRANSIT LTD Mise en cause			<i>Proprio motu</i> (révision de décisions) Désistement
M-80-51768	81 05 26	Décision: MCG-645 M-300270-106-D (2495-V) R.H. REDIKER TRANSPORT LIMITÉE	G.O.Q. no 28	80 07 12	Demande de permis Rejetée
M-80-53529-2	81 05 25	Décision: MCG-644 1-M-302707-102-D PIKE S LIMITED Requérante	G.O.Q. no 31 p. 8038	80 08 02	Modification de permis Rejetée
M-80-53876-7	81 05 26	Décision: MCG-650 8-M-303575-104-D GERVAIS MOTOR LIMITED Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9046	80 09 06	Demande de permis Désistement
M-80-53897-3	81 05 28	Décision: MCG-687 5-M-303438-101-D LAPORTE VAN & STORAGE Requérante	G.O.Q. no 35 p. 8837 G.O.Q. no 35 p. 8837	80 08 30 80 08 30	Demande de permis Accordée
M-80-53913-8	81 05 26	Décision: MCG-649 2-M-303506-101-D GABRIEL HACHÉ LTÉE Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9048	80 09 06	Demande de permis Désistement
M-80-53941-9	81 05 25	Décision: MCG-641-TF 2-M-30003B-433-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9051	80 09 06	Modification des taux et tarifs Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 05 25
M-80-54047-4	81 05 25	Décision: MCG-640 4-M-301896-103-D RICHARD FRÉCHETTE INC. Requérante	G.O.Q. no 37 p. 9200	80 09 13	Modification de permis Désistement
M-80-54056-5	81 05 28	Décision: MCG-688 0-M-303326-102-D TRANSPORT R.G.C. INC. Requérante	G.O.Q. no 38 p. 9346	80 09 20	Demande de permis Accordée en partie
M-80-55043-2	81 05 25	Décision: MCG-636-TF 2-M-30003B-449-DT BUREAU DES TARIFS DU QUÉBEC INC. Requérante	G.O.Q. no 48 p. 11585	80 11 29	Modification des taux et tarifs Accordée en partie Entrée en vigueur: 81 05 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-55533-2	81 05 26	Décision: MCG-647 0-M-304860-102-D TRANSGAS INC. Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12112	80 12 20	Modification de permis Accordée
			G.O.Q. no 6 p. 1509	81 02 07	
			G.O.Q. no 16 p. 5783	81 04 18	
M-81-00873-7	81 05 12	Décision: MCG-589-TF 1-M-30007E-156-DT SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4959	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-00983-4	81 05 04	Décision: MCG-550 5-M-305441-101-D DESAUTELS, GILLES Requérant-tireur 9-M-300224-125-D TRANSPORT ROBERT (1973) LIMITÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 13 p. 4969	81 03 28	Demande de permis Accordée
M-81-01019-6	81 05 12	Décision: MCG-592-TF 4-M-300195-104-DT DÉMÉNAGEMENT G ROY INC. Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4970	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-01038-6	81 05 12	Décision: MCG-595-TF 0-M-40003B-430-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4973	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-01040-2	81 05 12	Décision: MCG-596-TF 5-M-30006B-239-DT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC. Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4973	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-01065-9	81 05 04	Décision: MCG-551 8-M-305448-102-D ROULEAU, MARCEL Requérant-tireur 2-M-301492-127-D R MARTEL EXPRESS LTÉE Requérante-tirée	G.O.Q. no 13 p. 4978	81 03 28	Demande de permis Accordée
M-81-01223-4	81 05 06	Décision: MCG-570-TF 0-M-40003B-431-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 14 p. 5239	81 04 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 06
M-81-01224-2	81 05 06	Décision: MCG-271-TF 0-M-40003B-432-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante	G.O.Q. no 14 p. 5239	81 04 04	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 06
M-81-01357-0	81 05 25	Décision: MCG-643 7-M-30000C-270-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 4-M-300997-101-P HOWARD SOBER INC Intimée	G.O.Q. no 15 p. 5488	81 04 11	Annulation de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-01887-6	81 05 28	Décision: MCG-686 8-M-300738-104-D TRANSPORT DIRECT SYSTEM LIMITÉE Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5795	81 04 18	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-02081-5	81 05 27	Décision: MCG-653 4-M-304999-103-D OLIGNY, CLAUDE Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6019	81 04 25	Modification de permis Accordée
M-81-02082-3	81 05 27	Décision: MCG-652 6-M-301738-101-D OLIGNY, YVES Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6019	81 04 25	Modification de permis Accordée
M-81-02228-2	81 05 29	Décision: MCG-692 5-M-300921-105-D TRANSPORT DURHAM INC Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6021	81 04 25	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-02233-2	81 05 29	Décision: MCG-693 6-M-300920-101-D MEL S EXPRESS LTD Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6021	81 04 25	Demande de permis supplétif Accordée
M-81-02365-2	81 04 06	Décision: MS-7048 1-M-305478-101-S LEBOEUF, ROBERT Requérant	Le Devoir	81 03 11 81 03 12 81 03 13	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06 jusqu'au: 82 04 15
M-81-02366-0	81 04 06	Décision: MS-7050 9-M-305454-101-S JEAN-GUY DAVID EXPRESS INC Requérante-tireur 1-M-300164-140-S ATLAS TRUCKING COMPANY LTD Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 02 18 81 02 19 81 02 20	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 04 06 jusqu'au: 82 04 02
M-81-04211-6	81 05 22	Décision: MS-7079 7-M-305514-101-S TRANSPORT M.J.P.A. LTÉE Requérante-tireur 5-Q-301774-123-S SOLIVRAC SERVICES INC. Requérante-tirée	Journal de Montréal	81 04 20 81 04 21 81 04 22	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22 jusqu'au: 82 05 21
M-81-04212-4	81 05 20	Décision: MS-7081 4-M-302621-105-S TRANSPORT VAILLANT LIMITÉE Requérante	Le Droit	81 04 21 81 04 22 81 04 23	Demande de permis Rejetée
M-81-04363-5	81 05 25	Décision: MS-7077 0-M-302070-102-S CURRIER, RÉGINALD Requérant	Journal de Montréal	81 04 29 81 04 30 81 05 01	Demande de permis Rejetée
M-81-04470-8	81 05 04	Décision: MR-31285-81 8-M-305158-108-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04471-6	81 05 04	Décision: MR-31284-81 8-M-305158-109-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04472-4	81 05 04	Décision: MR-31283-81 8-M-305158-110-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04473-2	81 05 04	Décision: MR-31282-81 8-M-305158-111-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04474-0	81 05 04	Décision: MR-31281-81 8-M-305158-112-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04475-7	81 05 04	Décision: MR-31280-81 8-M-305158-113-PSS EUGÈNE PICARD TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04512-7	81 05 19	Décision: MI-30030-81 1-M-302996-101-PSS PRESTON MOVING & STORAGE (LINDSAY) LTD Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 19
M-81-04513-5	81 05 21	Décision: MI-30031-81 9-M-301743-102-PSS MACDOUGALL & SON TRANSPORT LTD Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 21
M-81-04514-3	81 05 21	Décision: MI-30033-81 8-M-301710-103-PSS ALLIED FREIGHT SYSTEMS INC Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 21
M-81-04517-6	81 05 21	Décision: MI-30034-81 6-M-302868-101-PSS SCOTT HAULAGE LIMITED Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 21
M-81-04520-0	81 05 05	Décision: MI-30027-81 7-M-302909-101-PSS FONTAINE'S MOVING & STORAGE LIMITED Requérante			Demande de permis identique <i>instanter</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 05
M-81-04584-6	81 05 21	Décision: MR-31593-81 1-M-300446-102-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04585-3	81 05 21	Décisions: MR-31591-81, MR-31592 1-M-300446-103-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04586-1	81 05 21	Décision: MR-31578-81 0-M-301197-101-PSS RENÉ BOILEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04587-9	81 05 22	Décision: MR-31594-81 1-M-300446-104-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04588-7	81 05 22	Décision: MR-31595-81 1-M-300446-105-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04589-5	81 05 21	Décisions: MR-31581-81, MR-31582-81 5-M-301903-101-PSS THE SARANAC LAKE NEWS COMPANY INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04590-3	81 05 22	Décisions: MR-31596-81, MR-31597-81 1-M-300446-106-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04591-1	81 05 21	Décision: MR-31580-81 5-M-301903-102-PSS THE SARANAC LAKE NEWS COMPANY INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04592-9	81 05 22	Décision: MR-31598-81 1-M-300446-107-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04593-7	81 05 22	Décision: MR-31599-81 1-M-300446-108-PSS PH. LANCTOT & FILS TRANSPORT LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04594-5	81 05 21	Décision: MR-31635-81 1-M-301188-111-PSS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04595-2	81 04 21	Décision: MR-31636-81 1-M-301188-112-PSS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04596-0	81 05 21	Décision: MR-31637 1-M-301188-113-PSS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04600-0	81 05 21	Décision: MR-31638-81 1-M-301188-114-PSS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04601-8	81 04 14	Décision: MR-31459-81 2-M-300932-101-PSS SAVARIA TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04603-4	81 05 14	Décision: MR-31460-81 6-M-300755-109-PSS CLÉMENT TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04605-9	81 05 14	Décision: MR-31466-81 1-M-300859-105-PSS PHILIPPE ROY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04606-7	81 05 14	Décision: MR-31467-81 1-M-300859-106-PSS PHILIPPE ROY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04607-5	81 05 14	Décision: MR-31468-81 1-M-300859-107-PSS PHILIPPE ROY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04608-3	81 05 14	Décision: MR-31463-81 7-M-300986-105-PSS BULK CARRIERS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04610-9	81 05 14	Décision: MR-31565-81 2-M-302938-101-PSS DAVID, GILLES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04613-3	81 05 14	Décision: MR-31566-81 0-M-304647-106-PSS TRANSPORT RÉGIS LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04614-1	81 05 14	Décision: MR-315670-81 7-M-305043-102-PSS BARBE, ROBERT Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04620-8	81 05 14	Décision: MR-31569-81 7-M-305076-104-PSS ROBERT ALAIN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04621-6	81 05 14	Décision: MR-31570-81 7-M-305076-105-PSS ROBERT ALAIN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04622-4	81 05 19	Décision: MR-31242-81 5-M-301457-101-PSS CONNER, PAUL Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04623-2	81 05 14	Décision: MR-31571-81 4-M-303421-101-PSS TRANSPORT IDA CLOUTIER ENRG. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04626-5	81 05 14	Décision: MR-31572-81 4-M-303421-102-PSS TRANSPORT IDA CLOUTIER ENRG. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04627-3	81 05 14	Décision: MR-31488-81 3-M-302820-103-PSS GUNN, JOHN R. Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04628-1	81 05 14	Décision: MR-31500-81 3-M-304644-103-PSS TRANSPORT ÉMILE BELHUMEUR INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04629-9	81 05 14	Décisions: MR-31489 et MR-31490 0-M-300058-103-PSS DRUMMOND TRANSIT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04631-5	81 05 14	Décision: MR-31501-81 9-M-300604-107-PSS GABOURY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04632-3	81 05 14	Décision: MR-31492-81 8-M-300811-101-PSS KINGSVILLE CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04634-9	81 05 14	Décision: MR-31502-81 9-M-300604-108-PSS GABOURY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04635-6	81 05 14	Décision: MR-31494-81 8-M-300811-102-PSS KINGSVILLE CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04636-4	81 05 14	Décision: MR-31491-81 8-M-300811-103-PSS KINGSVILLE CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04639-8	81 05 14	Décision: MR-31492-81 8-M-300811-104-PSS KINGSVILLE CARTAGE CO LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04641-4	81 05 15	Décision: MR-31495-81 1-M-301055-101-PSS FORTIER, WILLIE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04642-2	81 05 14	Décision: MR-31496-81 2-M-301377-101-PSS COUTURE, GASTON Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04652-1	81 05 14	Décision: MR-31462-81 6-M-302074-102-PSS MARTIN, JACQUES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04653-9	81 05 14	Décision: MR-31461-81 6-M-302074-103-PSS MARTIN, JACQUES Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04654-7	81 05 14	Décisions: MR-31464-81 et MR-31465 6-M-302199-101-PSS BIG VALLEY SUPPLY & ENTERPRISES LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04655-4	81 05 14	Décision: MR-31560-81 4-M-301896-104-PSS RICHARD FRÉCHETTE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04656-2	81 05 14	Décision: MR-31561-81 4-M-301896-105-PSS RICHARD FRÉCHETTE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04658-8	81 05 14	Décision: MR-31562 4-M-301896-106-PSS RICHARD FRÉCHETTE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04660-4	81 05 14	Décision: MR-31563-81 4-M-301896-107-PSS RICHARD FRÉCHETTE INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04661-2	81 05 14	Décision: MR-31564-81 7-M-302503-101-PSS BOUCHARD, ROGER Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04662-0	81 05 14	Décision: MR-31497-81 3-M-304644-104-PSS TRANSPORT ÉMILE BELHUMEUR INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04663-8	81 05 14	Décision: MR-31506-81 0-M-300447-111-PSS ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04664-6	81 05 14	Décision: MR-31514-81 2-M-301153-114-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04665-3	81 05 14	Décision: MR-31508-81 0-M-300447-112-PSS ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04666-1	81 05 21	Décision: MR-31577-81 0-M-301197-102-PSS RENÉ BOILEAU TRANSPORT INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04667-9	81 05 21	Décision: MR-31579-81 0-M-301197-103-PSS RENÉ BOILEAU TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04668-7	81 05 21	Décision: MR-31584-81 3-M-305310-103-PSS NELSON LALLIER TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04669-5	81 05 14	Décision: MR-31513-81 2-M-301153-115-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04670-3	81 05 21	Décision: MR-31639-81 1-M-301188-115-PSS TRANSPORT VINCENT PELLETIER ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04671-1	81 05 14	Décision: MR-31507-81 0-M-300447-113-PSS ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04672-9	81 05 21	Décision: MR-31634-81 1-M-300388-106-PSS LAURENTIDE TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04673-7	81 05 14	Décision: MR-31512-81 2-M-301153-116-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04674-5	81 05 14	Décision: MR-31487-81 3-M-302820-104-PSS GUNN, JOHN R Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04675-2	81 05 14	Décision: MR-31542-81 0-M-302476-101-PSS BURNS FOOD TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04676-0	81 05 14	Décision: MR-31511-81 2-M-301153-117-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04677-8	81 05 20	Décision: MR-31613-81 1-M-301790-110-PSS LAIDLAW TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04679-4	81 05 20	Décision: MR-31612-81 6-M-304625-101-PSS LEEMING, ALLEN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04680-2	81 05 14	Décision: MR-31510-81 2-M-301153-118-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04681-0	81 05 20	Décision: MR-31603-81 1-M-302749-101-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04683-6	81 05 20	Décision: MR-31604-81 1-M-302749-102-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04684-4	81 05 14	Décision: MR-31509-81 2-M-301153-119-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04685-1	81 05 14	Décisions: MR-31517-81 et MR-31518-81 3-M-301228-101-PSS LARIVIÈRE, MAURICE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-04686-9	81 05 14	Décision: MR-31543-81 0-M-302476-102-PSS BURNS FOOD TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04687-7	81 05 14	Décision: MR-31544-81 0-M-302476-103-PSS BURNS FOOD TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04689-3	81 05 14	Décision: MR-31538-81 3-M-302507-101-PSS YVON GAUDREULT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04690-1	81 05 14	Décision: MR-31545-81 0-M-302476-104-PSS BURNS FOOD TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04691-9	81 05 14	Décision: MR-31546-81 0-M-302476-105-PSS BURNS FOOD TRANSPORT LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04692-7	81 05 14	Décision: MR-31536-81 3-M-302507-102-PSS YVON GAUDREULT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04693-5	81 05 14	Décision: MR-31537-81 3-M-302507-103-PSS YVON GAUDREULT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04694-3	81 05 14	Décision: MR-31503-81 9-M-300604-109-PSS GABOURY TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04695-0	81 05 14	Décision: MR-31539-81 3-M-302507-104-PSS YVON GAUDREULT ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04696-8	81 05 14	Décision: MR-31504-81 3-M-303182-103-PSS CGI TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04697-6	81 05 20	Décision: MR-31605-81 1-M-302749-103-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04698-4	81 05 19	Décision: MR-31589-81 0-M-300918-102-PSS THIBEAU TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04699-2	81 05 19	Décision: MR-31590-81 0-M-300918-103-PSS THIBEAU TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04700-8	81 05 14	Décision: MR-31458-81 2-M-300932-102-PSS SAVARIA TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04701-6	81 05 14	Décision: MR-31457-81 2-M-300932-103-PSS SAVARIA TRANSPORT LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04703-2	81 05 14	Décision: MR-31535-81 7-M-301430-110-PSS R. S. ALLISON & SONS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04704-0	81 05 20	Décision: MR-31606-81 1-M-302749-104-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04705-7	81 05 14	Décision: MR-31534-81 7-M-301430-111-PSS R. S. ALLISON & SONS LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04706-5	81 05 14	Décision: MR-31541-81 3-M-302507-105-PSS YVON GAUDREAU ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04708-1	81 05 20	Décision: MR-31607-81 1-M-302749-105-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04709-9	81 05 14	Décision: MR-31516-81 2-M-302748-110-PSS METRO FLAME INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04710-7	81 05 14	Décision: MR-31540-81 3-M-302507-106-PSS YVON GAUDREAU ENRG Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04711-5	81 05 20	Décision: MR-31608-81 1-M-302749-106-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04712-3	81 05 14	Décision: MR-31520-81 3-M-304990-104-PSS COASTAL WOOD TREATING LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04713-1	81 05 20	Décision: MR-31609-81 1-M-302749-107-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04714-9	81 05 14	Décision: MR-31499-81 3-M-304644-105-PSS TRANSPORT EMILE BELHUMEUR INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04716-4	81 05 25	Décision: MR-30853-81-C 7-M-300697-107-PSS TRANSPORT BIENVENUE (ST-VALÉRIEN) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Rescinde la décision MR-30853-81 et maintient les derniers taux fixés par la CTQ
M-81-04717-2	81 05 20	Décision: MR-31610-81 1-M-302749-108-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04718-0	81 05 14	Décision: MR-31498-81 3-M-304644-106-PSS TRANSPORT EMILE BELHUMEUR INC. Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04719-8	81 05 14	Décision: MR-31505-81 3-M-303182-104-PSS CGI TRANSPORT LIMITED Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04720-6	81 05 25	Décision: MR-30854-81-C 7-M-300697-108-PSS TRANSPORT BIENVENUE (ST-VALÉRIEN) LTÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée Rescinde la décision MR-30854-81 et fixe les taux tels qu'homologués par la CTQ
M-81-04721-4	81 05 20	Décision: MR-31611-81 1-M-302749-109-PSS GORSKI BULK TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04722-2	81 05 14	Décision: MR-31519-81 3-M-304990-105-PSS COASTAL WOOD TREATING LTD Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04723-0	81 05 14	Décision: MR-31515-81 2-M-301153-120-PSS TRANSPORTEUR DE LIQUIDES MÉTRO LIMITÉE Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04724-8	81 05 21	Décision: MR-31583-81 3-M-305310-104-PSS NELSON LALLIER TRANSPORT INC Requérante			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04725-5	81 05 14	Décision: MR-31485-81 3-M-302820-105-PSS GUNN, JOHN R Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04726-3	81 05 14	Décision: MR-31486-81 3-M-302820-106-PSS GUNN, JOHN R Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04727-1	81 05 14	Décision: MR-31027-81 6-M-301787-103-PSS VINCENT, JEAN CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04728-9	81 05 14	Décision: MR-31028-81-C 6-M-301787-104-PSS VINCENT, JEAN CLAUDE Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04729-7	81 05 21	Décision: MR-31640-81 2-M-301476-101-PSS SELLERS, JOHN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
M-81-04731-3	81 05 21	Décision: MR-31641-81 2-M-301476-102-PSS SELLERS, JOHN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-04733-9	81 05 21	Décision: MR-31642-81 2-M-301476-103-PSS SELLERS, JOHN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Rejetée
M-81-04734-7	81 05 22	Décision: MR-31643-81 4-M-301235-101-PSS PICARD, JEAN Requérant			Renouvellement de contrat annuel Accordée
Q-80-22126	81 05 26	Décision: QCG-401 Q-301 922-103-D MARTIAL POTVIN INC.	G.O.Q. nos 52, 54, 31	79 12 21 80 06 14 80 08 02	Demande de permis Accordée en partie
M-80-55746-0	81 05 28	Décision: QCG-421-TF 7-M-30000C-262-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante	G.O.Q. no 51 p. 12125	80 12 20	

Modification des taux et tarifs

En date du 28 mai 1981, la Commission a fixé de façon générale les taux et tarifs concernant le tirage, au moyen de véhicules tracteurs, de maisons, bureaux ou d'usines sur roues et le transport de maisons, bureaux ou usines.

Cette fixation générale consiste en une modification du tarif 41-A, 2^e Partie, en accordant une augmentation de tarif variant de 15% à 16 1/2%.

En vigueur le 15 juin 1981

Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.

Q-80-23804-0	81 05 26	Décision: QCG-400-TF 1-Q-30000C-107-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante 7-M-30000C-248-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Requérante-conjointe	G.O.Q. no 24 p. 6956	80 06 14	Révocation d'une décision (art. 22) Accordée
Q-80-24567-2	81 05 28	Décision: QCG-419 8-Q-300575-107-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante-tireur 5-Q-301790-105-D TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 40 p. 9707	80 10 04	Demande de permis Désistement
Q-80-24898-1	81 05 26	Décisions: QCG-402 et QCV-13219 3-Q-300240-138-D STE-MARIE EXPRESS LIMITÉE Requérante 6-Q-506835-101-D GRESYL INC. Intimée	G.O.Q. no 47 p. 11362	80 11 22	Révocation d'un permis Désistement

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-80-25024-3	81 05 28	Décision: QCG-420 8-Q-300575-110-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC. Requérante	G.O.Q. no 49 p. 11782	80 12 06	Modification de permis Accordée
Q-81-00276-7	81 05 27	Décision: QCG-418 1-Q-300192-113-D MICHEL TRANSPORT INC. Requérante	G.O.Q. no 10 p. 4195	81 03 07	Modification de permis Accordée
Q-81-00414-4	81 05 08	Décision: QCG-357-TF 8-M-304623-130-PSS KINGSWAY TRANSPORTS LIMITED Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 08 Les taux fixes sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-00676-8	81 04 22	Décision: QCG-289 4-Q-302179-102-D LEPAGE, CLAUDE Requérant-tireur 1-Q-301760-103-D TRANSPORT CLAUDE LEPAGE INC. Requérante-tirée	G.O.Q. no 12 p. 4699	81 03 21	Demande de permis Accordée
Q-81-00806-1	81 05 04	Décision: QCG-327-TF 3-Q-301834-112-DT TRANSPORT SIGOUIN INC. Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4980	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 04 Les taux fixes sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-00829-3	81 03 09	Décision: QCG-158-TF 2-M-300080-112-PSS LA CIE DE TRANSPORT H. SMITH LTÉE Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 03 09 Les taux fixes sont disponibles au bureau de la Commission
Q-81-01240-2	81 05 04	Décision: QCG-331 1-Q-302230-101-DS LIVRAISON A. THIBOUTOT INC. Requérante-cessionnaire 0-Q-300664-103-DS THIBOUTOT, ARTHUR Requérant-cédant	Journal de Québec	81 03 17 81 03 18 81 03 19	Transfert total de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 04
Q-81-01246-9	81 05 22	Décision: QCG-389 8-M-300845-101-D DAY & ROSS LTD Requérante	G.O.Q. no 16 p. 5802	81 04 18	Demande de permis Désistement
Q-81-01435-8	81 05 26	Décision: QCG-398 6-Q-302227-101-D LIVRAISON BROUILLETTE Requérante	G.O.Q. no 17 p. 6041	81 04 25	Demande de permis Accordée
Q-81-01441-6	81 05 26	Décision: QCG-399 7-Q-302101-103-D MICHAUD, MICHEL Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6042	81 04 25	Demande de permis Accordée
Q-81-01608-0	81 05 25	Décision: QS-3453 1-Q-300374-101-S FORTIN, JEAN-GUY Requérant	Le Quotidien	81 03 27 81 03 28 81 03 30	Demande de permis Rejetée
Q-81-01641-1	81 04 24	Décision: QCG-300-TF 3-M-300238-321-PSS LES TRANSPORTS PROVOST INC. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 01 Les taux fixes sont disponibles au bureau de la Commission

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01687-4	81 05 08	Décision: QS-3447 3-Q-302246-101-S LES ENTREPRISES YVES LABONTÉ INC Requérante	Journal de Québec	81 04 06 81 04 07 81 04 08	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 08 jusqu'au: 82 03 31
Q-81-01757-5	81 05 01	Décision: QCG-323-TF 4-Q-300645-101-PSS ÉQUIPEMENT GEORGE HAGGERTY INC Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 01 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission
Q-81-01760-9	81 05 25	Décision: QS-3460 4-Q-301908-110-S FLOJO CONTRACTING INC. Requérante	Journal de Montréal	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Demande de permis Rejetée
Q-81-01809-4	81 05 25	Décision: QCG-395-TF 0-M-40003B-447-PSS CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS BUREAU ASSOCIATION Requérante			Dépôt de taux et tarifs Désistement Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite au dépôt des taux.
Q-81-01823-5	81 05 06	Décision: QCG-338-TF 1-M-302558-109-PSS BRUNSWICK PETROLEUM TRANSPORT LTD Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 11 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01824-3	81 05 08	Décision: QCG-352-TF 0-M-30004B-671-PSS CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Requérante			Dépôt de taux et tarifs Accordée Entrée en vigueur: 81 05 08 Les taux fixés sont disponibles au bureau de la Commission.
Q-81-01829-2	81 05 15	Décision: QS-3452 7-Q-302218-102-S H.E. HUGH JOURNEAUX PRODUITS DE LA MER LTÉE Requérante	Journal de Québec	81 04 29 81 04 30 81 05 01	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15 jusqu'au: 81 08 15
Q-81-01866-4	81 05 25	Décision: QS-3454 6-Q-302250-101-S ROGER ARSENAULT ENR Requérante	Le Soleil	81 04 29 81 04 30 81 05 01	Demande de permis Rejetée
Q-81-01876-3	81 05 14	Décision: QS-3451 2-Q-300605-119-S TRANSPORT CARTIER INC. Requérante	Journal de Québec	81 05 02 81 05 04 81 05 05	Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 14 jusqu'au: 81 09 14
Q-81-01883-9	81 05 12	Décision: QT-1136 8-Q-302076-103-SI CARTWRIGHT VAN LINES INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 18 jusqu'au: 81 06 01
Q-81-01924-1	81 05 14	Décision: QT-1139 1-Q-300127-122-SI TRANSPORT HAMEL INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 14 jusqu'au: 81 05 28
Q-81-01943-1	81 05 28	Décision: QS-3466 9-Q-302257-101-S LES IMMEUBLES L'ABRI ENR Requérante	Journal de Québec	81 05 12 81 05 13 81 05 14	Demande de permis Rejetée
Q-81-02031-4	81 05 28	Décision: QT-1142 8-Q-301938-105-SI DÉMÉNAGEUR SAGUENAY LTÉE Requérante			Demande de permis supplétif Rejetée

PRODUITS NOMMÉS

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04425-2	81 05 12	Décision: MPN-14483 1-M-402036-101-PSS WALKER, FRANK B. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 12
M-81-04519-2	81 05 13	Décision: MPN-14494 4-M-400508-105-PSS KENNETH RANTZ INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 13
M-81-04522-6	81 05 13	Décision: MPN-14495 2-M-400963-101-PSS DELIO, ALBERT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 13
M-81-04523-4	81 05 13	Décision: MPN-14496 0-M-400031-106-PSS W.C.S. TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 13
M-81-04524-2	81 05 13	Décision: MPN-14497 9-M-401311-101-PSS CALDWELL, ERNEST E. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 13
M-81-04525-9	81 05 15	Décision: MPN-14530 8-M-402740-114-PSS EAST WEST MOTOR FREIGHT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04526-7	81 05 15	Décision: MPN-14531 8-M-402740-115-PSS EAST WEST MOTOR FREIGHT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04527-5	81 05 15	Décision: MPN-14532 8-M-402740-116-PSS EAST WEST MOTOR FREIGHT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04529-1	81 05 15	Décision: MPN-14533 8-M-402740-117-PSS EAST WEST MOTOR FREIGHT INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04531-7	81 05 15	Décision: MPN-14534 5-M-402222-101-PSS C.P.L.M. TRANSPORT LTÉE Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04532-5	81 05 15	Décision: MPN-14536 6-M-401173-105-PSS CONSOLIDATED CARRIERS INTER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04533-3	81 05 21	Décision: MPN-14569 8-M-401767-101-PSS GEBHARD, KENNETH C. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04534-1	81 05 15	Décision: MPN-14537 6-M-401173-106-PSS CONSOLIDATED CARRIERS INTER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04535-8	81 05 20	Décision: MPN-14570 7-M-401925-101-PSS STEVEN & WALKER INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04536-6	81 05 15	Décision: MPN-14535 6-M-402742-101-PSS TREMBLAY, PIERRE Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-04537-4	81 05 20	Décision: MPN-14576 1-M-401293-101-PSS MUDGETT, GEORGE D. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04539-0	81 05 21	Décision: MPN-14577 3-M-402224-101-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04541-6	81 05 21	Décision: MPN-14578 3-M-402224-102-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04548-1	81 05 21	Décision: MPN-14579 3-M-402224-103-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04549-9	81 05 20	Décision: MPN-14573 2-M-400963-102-PSS DELIO, ALBERT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04550-7	81 05 21	Décision: MPN-14580 3-M-402224-104-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04551-5	81 05 21	Décision: MPN-14604 0-M-401070-101-PSS J & C PRODUCE Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04552-3	81 05 20	Décision: MPN-14574 2-M-400963-103-PSS DELIO, ALBERT Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04553-1	81 05 20	Décision: MPN-14542 9-M-400230-101-PSS D. P. GALLIMORE & SONS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04554-9	81 05 21	Décision: MPN-14581 3-M-402224-105-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04555-6	81 05 20	Décision: MPN-14543 9-M-400230-102-PSS D. P. GALLIMORE & SONS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04556-4	81 05 21	Décision: MPN-14575 5-M-402677-101-PSS GOOD, WILLARD J. Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-04557-2	81 05 21	Décision: MPN-14582 3-M-402224-106-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04558-0	81 05 20	Décision: MPN-14544 9-M-400230-103-PSS D. P. GALLIMORE & SONS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04559-8	81 05 20	Décision: MPN-14545 9-M-400230-104-PSS D. P. GALLIMORE & SONS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04561-4	81 05 20	Décision: MPN-14546 9-M-400230-105-PSS D.P GALLIMORE & SONS INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04562-2	81 05 21	Décision: MPN-14583 3-M-402224-107-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04563-0	81 05 20	Décision: MPN-14549 4-M-401167-101-PSS WHARTON, KENNETH LEE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04564-8	81 05 21	Décision: MPN-14584 3-M-402224-108-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04565-5	81 05 21	Décision: MPN-14585 3-M-402224-109-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04566-3	81 05 21	Décision: MPN-14557 6-M-402007-101-PSS WISCONSIN CHEESE SERVICE INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04567-1	81 05 21	Décision: MPN-14586 3-M-402224-110-PSS ALADDIN INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04568-9	81 05 21	Décision: MPN-14561 0-M-400205-101-PSS EARL TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04569-7	81 05 20	Décision: MPN-14591 1-M-402168-102-PSS KEEN, WILLIAM G Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04570-5	81 05 19	Décision: MPN-14563 4-M-402280-115-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 19
M-81-04571-3	81 05 21	Décision: MPN-14599 9-M-401006-101-PSS SELLERS, BERRY R. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04572-1	81 05 21	Décision: MPN-14567 2-M-401805-101-PSS SAUCER, AUBREY F. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04573-9	81 05 21	Décision: MPN-14565 0-M-402011-101-PSS NITRO EXPRESS INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04574-7	81 05 21	Décision: MPN-14600 2-M-401946-101-PSS BISSONNETTE, RÉJEAN Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04575-4	81 05 21	Décision: MPN-14602 8-M-402237-101-PSS RUPART FOOD SERVICE INC. Requérante			Demande de permis Rejetée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04581-2	81 05 20	Décision: MPN-14588 4-M-402744-101-PSS G.W. MCDONALD Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04582-0	81 05 21	Décision: MPN-14590 6-M-401413-101-PSS ANDRASKO, RUSELLA Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04602-6	81 05 21	Décision: MPN-14593 6-M-402684-101-PSS LES ENTREPRISES J. LÉVIS HOULE ENRG Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04604-2	81 05 21	Décision: MPN-14603 0-M-401070-102-PSS J & C PRODUCE Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04609-1	81 05 21	Décision: MPN-14605 2-M-402746-101-PSS GREEN, GÉRALD L. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 21
M-81-04611-7	81 05 21	Décision: MPN-14550 9-M-402608-101-PSS S & T SALES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04615-8	81 05 21	Décision: MPN-14551 9-M-402608-102-PSS S & T SALES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04617-4	81 05 21	Décision: MPN-14552 9-M-402608-103-PSS S & T SALES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04618-2	81 05 21	Décision: MPN-14553 9-M-402608-104-PSS S & T SALES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04619-0	81 05 21	Décision: MPN-14554 9-M-402608-105-PSS S & T SALES INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04624-0	81 05 21	Décision: MPN-14999 0-M-402086-101-PSS FULWOOD TRANSPORT INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04630-7	81 05 21	Décision: MPN-14558 2-M-402654-101-PSS DOHNER, MICHAEL L. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04640-6	81 05 21	Décision: MPN-14559 6-M-401033-101-PSS MITCHELL, JAMES GARLAND Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04644-8	81 05 20	Décision: MPN-14566 6-M-401124-102-PSS A.T.F. TRUCKING COMPANY INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04657-0	81 05 20	Décision: MPN-14571 5-M-402743-101-PSS SHORT, CHARLES F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20
M-81-04659-6	81 05 20	Décision: MPN-14572 5-M-402743-102-PSS SHORT, CHARLES F. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 20

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04730-5	81 05 26	Décision: MPN-14658 4-M-402280-116-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 26
M-81-04732-1	81 05 26	Décision: MPN-14651 6-M-401173-107-PSS CONSOLIDATED CARRIERS INTER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 26
M-81-04735-4	81 05 25	Décision: MPN-14623 3-M-402745-101-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04736-2	81 05 26	Décision: MPN-14650 7-M-401958-103-PSS GARDNER TRUCKING CO. INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 26
M-81-04737-0	81 05 26	Décision: MPN-14649 8-M-402138-101-PSS DECKER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 26
M-81-04738-8	81 05 25	Décision: MPN-14641 3-M-402725-102-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04739-6	81 05 25	Décision: MPN-14640 3-M-402745-103-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04740-4	81 05 25	Décision: MPN-14639 3-M-402745-104-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04741-2	81 05 25	Décision: MPN-14638 3-M-402745-105-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04742-0	81 05 25	Décision: MPN-14637 3-M-402745-106-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04743-8	81 05 25	Décision: MPN-14636 3-M-402745-107-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04744-6	81 05 25	Décision: MPN-14635 3-M-402745-108-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04745-3	81 05 25	Décision: MPN-14634 3-M-402745-109-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04746-1	81 05 25	Décision: MPN-14622 3-M-402745-110-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04747-9	81 05 22	Décision: MPN-14608 8-M-402286-102-PSS CLARK, KENNETH L. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04748-7	81 05 25	Décision: MPN-14633 3-M-402745-111-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04749-5	81 05 25	Décision: MPN-14614 0-M-400973-101-PSS DAIGLE, NORMAN A. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04750-3	81 05 25	Décision: MPN-14601 7-M-402568-196-PSS SCHAEFFER TRUCKING INC Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04751-1	81 05 25	Décision: MPN-14598 2-M-401854-101-PSS HORST, PAUL Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04752-9	81 05 25	Décision: MPN-14632 3-M-402745-112-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04753-7	81 05 25	Décision: MPN-14597 5-M-400218-101-PSS MILT'S CORPORATION Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04754-5	81 05 25	Décision: MPN-14631 3-M-402745-113-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04755-2	81 05 25	Décision: MPN-14630 3-M-402745-114-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04756-0	81 05 25	Décision: MPN-14629 3-M-402745-115-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04757-8	81 05 25	Décision: MPN-14596 5-M-400218-102-PSS MILT'S CORPORATION Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04758-6	81 05 25	Décision: MPN-14595 5-M-400218-103-PSS MILT'S CORPORATION Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04759-4	81 05 25	Décision: MPN-14594 1-M-402309-101-PSS ALEXANDER FARM Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04760-2	81 05 25	Décision: MPN-14628 3-M-402745-116-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04761-0	81 05 25	Décision: MPN-14627 3-M-402745-117-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04762-8	81 05 25	Décision: MPN-14626 3-M-402745-118-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04763-6	81 05 25	Décision: MPN-14625 3-M-402745-119-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04765-1	81 05 25	Décision: MPN-14624 3-M-402745-120-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04766-9	81 05 22	Décision: MPN-14613 5-M-402750-101-PSS CORONADO PAINT CO. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-04770-1	81 05 22	Décision: MPN-14612 8-M-402138-102-PSS DECKER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-04778-4	81 05 22	Décision: MPN-14611 9-M-402749-101-PSS NIDDELL, BLAIRE Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-04782-6	81 05 25	Décision: MPN-14587 0-M-402672-101-PSS P & E TRUCKING Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04783-4	81 05 25	Décision: MPN-14621 3-M-402745-121-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04784-2	81 05 25	Décision: MPN-14620 3-M-402745-122-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04785-9	81 05 25	Décision: MPN-14568 8-M-402617-101-PSS WILSON, ROGER Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04786-7	81 05 25	Décision: MPN-14619 3-M-402745-123-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04787-5	81 05 25	Décision: MPN-14564 8-M-402666-101-PSS JONES AMUSEMENT CORP. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04788-3	81 05 25	Décision: MPN-14562 5-M-400044-101-PSS BURKHOLDER, RAY D. Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04789-1	81 05 25	Décision: MPN-14560 4-M-402264-102-PSS GLOUGESTER DISPATCH INC. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04790-9	81 05 25	Décision: MPN-14556 8-M-402641-101-PSS BILODEAU, DONALD Requérant			Demande de permis Rejetée
M-81-04791-7	81 05 25	Décision: MPN-14618 3-M-402745-124-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04792-5	81 05 25	Décision: MPN-14548 3-M-402588-101-PSS HATTAWAY SEAFOOD Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04793-3	81 05 25	Décision: MPN-14617 3-M-402745-125-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04794-1	81 05 25	Décision: MPN-14616 3-M-402745-126-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04795-8	81 05 25	Décision: MPN-14615 3-M-402745-127-PSS TARBOX TRUCKING INC. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 25
M-81-04796-6	81 05 22	Décision: MPN-14610 6-M-401173-108-PSS CONSOLIDATED CARRIERS INTER TRANSPORT Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-04797-4	81 05 25	Décision: MPN-14547 3-M-402588-102-PSS HATTAWAY SEAFOOD Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04798-2	81 05 15	Décision: MPN-14541 4-M-402280-117-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04813-9	81 05 15	Décision: MPN-14540 4-M-402280-118-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04814-7	81 05 15	Décision: MPN-14538 4-M-402280-119-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04815-4	81 05 15	Décision: MPN-14539 4-M-402280-120-PSS ALTRUCK FREIGHT SYSTEM INCORP. Requérante			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-04816-2	81 05 22	Décision: MPN-14607 0-M-402748-101-PSS REGISTER T.W. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22
M-81-04817-0	81 05 21	Décision: MPN-14606 1-M-402747-101-PSS CODDINGTON, GEORGE Requérant			Demande de permis Accordée
M-81-04818-8	81 05 25	Décision: MPN-14592 3-M-401218-101-PSS DOWNARD TRUCKING Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04820-4	81 05 25	Décision: MPN-14589 0-M-402680-101-PSS JAMES R. HALL TRUCKING CO. Requérante			Demande de permis Rejetée
M-81-04823-8	81 05 22	Décision: MPN-14609 8-M-402286-103-PSS CLARK, KENNETH L. Requérant			Demande de permis Accordée Entrée en vigueur: 81 05 22

LOCATION

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-80-53786-8	81 05 25	Décision: ML-2632 9-M-600342-103-D AUTOMOBILE D.K. (1976) INC Requérante	G.O.Q. no 34 p. 8663	80 08 23	Demande de permis Accordée
M-80-56047-2	81 05 28	Décision: ML-2635 3-M-600413-104-D RYDER TRUCK RENTAL LIMITED Requérante	G.O.Q. no 4 p. 538	81 01 24	Demande de permis Accordée
M-81-00179-9	81 05 28	Décision: ML-2635 3-M-600413-114-D RYDER TRUCK RENTAL LIMITED Requérante	G.O.Q. no 6 p. 1528	81 02 07	Demande de permis Accordée
M-81-00417-3	81 04 03	Décision: ML-2576-TF 8-M-600616-101-DT LOCATION ROSEMÈRE INC Requérante	G.O.Q. no 9 p. 2096	81 02 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-01045-1	81 05 01	Décision: ML-2602-TF 9-M-600433-106-DT REMORQUES OLYMPIA LTÉE Requérante	G.O.Q. no 13 p. 4974	81 03 28	Modification des taux et tarifs Accordée
M-81-01271-3	81 05 22	Décision: ML-2631 4-M-600347-101-D ROCH TREPANIER AUTOMOBILE INC Requérante	G.O.Q. no 14 p. 5246	81 04 04	Demande de permis Accordée
M-81-03208-3	81 05 25	Décision: MS-7084 3-M-600918-101-S CHAMPLAIN DODGE CHRYSLER LTÉE Requérante	Journal de Montréal	81 04 06 81 04 07 81 04 08	Demande de permis Désistement
Q-80-24408-9	81 05 26	Décision: QL-1260 9-Q-600023-105-D LOCATION GIGUÈRE INC Requérante	G.O.Q. no 36 p. 9066	80 09 06	Demande de permis Accordée
Q-80-24458-4	81 05 28	Décision: QL-1265 8-Q-600172-101-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC Requérante-locataire (13H) 1-Q-600542-101-D TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-locateur (13H)	G.O.Q. no 38 p. 9359	80 09 20	Demande de permis Désistement
Q-80-24459-2	81 05 28	Décision: QL-1266 1-Q-600542-102-D TRANSPORT PAUL LESSARD (1978) INC. Requérante-locataire (13H) 8-Q-600172-102-D LA CIE DE TRANSPORT RICHARD INC Requérante-locateur (13H)	G.O.Q. no 38 p. 9359	80 09 20	Demande de permis Désistement
Q-80-24504-5	81 05 28	Décision: QL-1261 9-Q-600023-106-D LOCATION GIGUÈRE INC Requérante	G.O.Q. no 39 p. 9507	80 09 27	Modification de permis Accordée Telle qu'amendée.
Q-81-00364-1	81 04 16	Décision: QL-1223-TF 9-Q-600106-101-DT CHOUINARD AUTOMOBILES INC Requérante	G.O.Q. no 11 p. 4423	81 03 14	Modification des taux et tarifs Accordée Les taux fixes sont disponibles au bureau de la Commis- sion.

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00657-8	81 05 27	Décision: QL-1263 6-Q-600612-101-DS LOCATION VRACO INC. Requérante-cessionnaire 7-Q-600207-102-DS LOCATION ARCTIQUE INC. Requérante-cédante	Journal de Québec	81 02 11 81 02 12 81 02 13	Transfert de permis Désistement
Q-81-01351-7	81 05 27	Décision: QL-1264 9-Q-600601-102-D LOCATION TROIS-RIVIÈRES DATSUN INC Requérante	G. O. Q. no 17 p. 6036	81 04 25	Demande de permis Accordée
Q-81-01911-8	81 05 28	Décision: QS-3464 3-Q-600631-101-S En société Requérante	Le Soleil	81 04 29 81 04 30 81 05 01	Demande de permis Déclare que le permis demandé pour faire la location de roulotte et de tente-roulotte n'est pas requis.
Q-81-01939-9	81 05 25	Décision: QS-3455 9-Q-600635-101-S L. JEAN CHEVROLET OLDSMOBILES INC. Requérante	Journal de Québec	81 05 02 81 05 04 81 05 05	Demande de permis Rejetée
Q-81-01942-3	81 05 25	Décision: QS-3456 0-Q-600634-101-S AUTOMOBILES CHARTIER & BOULANGER INC. Requérante	La Tribune	81 05 04 81 05 05 81 05 06	Demande de permis Rejetée

TRANSPORT EN VRAC

M-80-53606-8	81 05 25	Décision: MCV-17760-C M-52508-P-101-D LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC Agissant d'office POSTE D'AFFECTATION DE LA RÉGION 05 INC. Mise en cause			
--------------	----------	--	--	--	--

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision portant le numéro MCV-17760 en y remplaçant, au deuxième paragraphe du dispositif, à la page 1, le chiffre «100,00 \$» par le chiffre «200,00 \$».

M-80-54454-2	81 05 25	Décision: MCV-17856 1-M-509715-101-DS GERMAIN LAPALME & FILS INC Requérante-cessionnaire 5-M-501676-101-DS HENRI MARCEL Requérant-cédant	La Tribune	80 09 09 80 09 10 80 09 11	Transfert partiel de permis Rejetée
M-80-54651-3	81 04 29	Décision: MCV-17792 4-M-508789-101-DS LES HABITATIONS FUTURA INC. Requérante-cessionnaire 5-M-506725-101-DS TRANSPORT ROGER BENARD INC Requérante-cédante	Le Devoir	80 10 01 80 10 02 80 10 03	Transfert partiel de permis Accordée R-06

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-00326-6	81 05 15	Décision: MCV-17841 1-M-509830-101-DS DUMONT, DIANE Requérant-cessionnaire 4-M-508656-101-DS HÉBERT, JEAN Requérant-cédant	La Presse	81 01 12 81 01 13 81 01 14	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-00391-0	81 05 14	Décision: MCV-17833 8-M-503729-101-DS LABROSSE, ERNEST Requérant-cessionnaire 8-M-508512-101-DS MAHEUX, GAÉTAN Requérant-cédant	Le Devoir	81 01 14 81 01 15 81 01 16	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-00392-8	81 05 14	Décision: MCV-17835 4-M-509837-101-DS DUBÉ, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 2-M-508591-103-DS EXCAVATION MERCIER & FILION INC. Requérante-cédante	Le Devoir	81 01 19 81 01 20 81 01 21	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-00494-2	81 05 25	Décision: MCV-17858 5-M-500561-103-D GRENIER LAMBERT Requérant	G.O.Q. no 10 p. 4185	81 03 07	Révision d'une décision (art. 22) Rejetée
M-81-00529-5	81 05 15	Décision: MCV-17827 4-M-509845-101-DS TRANSPORT J.C. LACASSE Requérante-cessionnaire 3-M-504813-102-DS RICHARDSON, LORNE WILLIAM Requérant-cédant	La Presse	81 02 02 81 02 03 81 02 04	Transfert de permis Accordée R-06 Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-01074-1	81 05 14	Décision: MCV-17832 0-M-509872-101-DS GOBEIL, RICHARD Requérant-cessionnaire 2-M-508161-101-DS DEMERS, ÉMILE Requérant-cédant	Journal de Montréal	81 02 27 81 02 28 81 03 01	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-01220-0	81 05 15	Décision: MCV-17830 6-M-509876-101-DS BABIN, PAUL-EUGÈNE Requérant-cessionnaire 9-M-509303-102-DS TRANSPORT GIGI-DENIS Requérante-cédante	Le Devoir	81 02 24 81 02 25 81 02 26	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 05 15
M-81-01221-8	81 05 14	Décision: MCV-17828 5-M-509877-101-DS TRANSPORT CHARLAND ENR Requérant-cessionnaire 3-M-502239-101-DS JASMIN, CLAUDE Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 24 81 02 25 81 02 26	Transfert de permis Accordée R-10 Entrée en vigueur: 81 05 14
M-81-03547-4	81 05 25	Décision: MS-7082 4-M-508334-103-S GENDRON, VALÈRE Requérant	Journal de Montréal	81 04 17 81 04 18 81 04 19	Additif — permis spécial de vrac Rejetée
M-81-04478-1	81 05 26	Décision: MCV-17860 1-M-510002-101-VE BROWN, LARRY Requérant			Demande de permis Accordée

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
M-81-04479-9	81 05 26	Décision: MCV-17861 2-M-510001-101-VE LARRY BROWN & LYNWOOD BROWN (En société) Requérante			Demande de permis Accordée
M-81-04583-8	81 05 28	Décision: MCV-17862 0-M-508874-106-VE D.B.A. C & P CAMIONNAGE GENERAL ENRG Requérante			Demande de permis Accordée
Q-80-24784-3	81 05 26	Décision: QCV-13216 9-Q-506295-105-D JULES SAVARD INC. Requérante	G.O.Q. no 44 p. 10653	80 11 01	Modification de permis Déclare qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande.
Q-80-24898-1	81 05 26	Décisions: QCG-402 et QCV-13219 3-Q-300240-138-D STÉ-MARIE EXPRESS LIMITÉE Requérante 6-Q-506835-101-D GRESYL INC. Intimée	G.O.Q. no 47 p. 11362	80 11 22	Révocation d'un permis Désistement
Q-80-25010-2	81 05 08	Décision: QCV-13185 9-Q-502930-101-DS SAVARD, JOSEPH Requérant-cessionnaire 4-Q-500731-102-DS SUCCESSION DE SAVARD VINCENT Requérante-cédante	Journal de Québec Saguenay- Lac-St- Jean	80 10 01 80 10 02 80 10 03	Transmission par décès et transfert de permis Accordée R-02 Entrée en vigueur: 81 05 08
Q-80-25030-0	81 05 12	Décision: QCV-13195 9-Q-506931-103-D JONCAS, CLÉOPHAS Requérant-cessionnaire 8-Q-505975-101-D GUILLEMETTE, LÉO Requérant-cédant	G.O.Q. no 50 p. 11960	80 12 13	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-80-25033-4	81 05 12	Décision: QCV-13194 0-Q-506906-104-D LÉTEPLIER, GRÉGOIRE Requérant-cessionnaire 2-Q-506144-101-D TRANSPORT BROCHU INC. Requérante-cédante	G.O.Q. no 50 p. 11960	80 12 13	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-00002-7	81 05 14	Décision: QCV-13210 9-Q-507434-101-DS LÉMAYEUR SERVICE INC. Requérante-cessionnaire 2-Q-506938-102-DS DÉMERS, RAYMOND E. Requérant-cédant	Le Devoir	80 12 17 80 12 18 80 12 19	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 05 14
Q-81-00099-3	81 05 27	Décision: QCV-13220 7-Q-504698-101-DS ENTERPRISES R & G ST-LAURENT INC. Requérante-cessionnaire 6-Q-502370-101-DS PELAN CONSTRUCTION LTÉE Requérante-cédante	Le Soleil	80 12 11 80 12 12 80 12 13	Transfert de permis Désistement R-09 80 12 13
Q-81-00275-9	81 05 13	Décision: QCV-13198 4-Q-507447-101-D LEBLANC, RÉNALD Requérant-cessionnaire 1-Q-501534-101-D LEBLANC, AUREL Requérant-cédant	G.O.Q. no 10 p. 4195	81 03 07	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 05 13

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-00694-1	81 05 26	Décision: QCV-13218 2-Q-507472-101-DS BERGERON, GUY Requérant-cessionnaire 8-Q-506346-102-DS AUBIN, GEORGES Requérant-cédant	Le Nouvel- liste	81 01 27 81 01 28 81 01 29	Transfert de permis Rejetée R-04
Q-81-00746-9	81 05 12	Décision: QCV-13186 4-Q-507017-102-DS JONES, CLÉMENT Requérant-cessionnaire 6-Q-501042-101-DS MORIN, ROSAIRE Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-00761-8	81 05 12	Décision: QCV-13191 1-Q-507465-101-DS LETEMPLIER, RENDALL Requérant-cessionnaire 9-Q-503722-101-DS MALTAIS, PASCAL Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-00762-6	81 05 12	Décision: QCV-13190 7-Q-507014-102-DS LAVALLÉE, MARCEL Requérant-cessionnaire 5-Q-505424-101-DS BOURRASSA, GHISLAIN Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-00770-9	81 05 13	Décision: QCV-13200 0-Q-507466-101-DS ROY, LAURIER Requérant-cessionnaire 7-Q-500795-101-DS ROY, LIONEL Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 05 13
Q-81-00793-1	81 05 12	Décision: QCV-13187 8-Q-507468-101-DS LETEMPLIER, MARIO Requérant-cessionnaire 6-Q-507056-102-DS RÉAL BLAIS ENR. Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 16 81 02 17 81 02 18	Transfert de permis Accordée R-09 Entrée en vigueur: 81 05 12
Q-81-00888-9	81 05 13	Décision: QCV-13197 9-Q-500108-101-DS LAURENTIEN GAULIN ENR. Requérant-cessionnaire 0-Q-502913-101-DS BLIER, ALPHONSE Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 09 81 02 10 81 02 11	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 05 13
Q-81-01341-8	81 05 25	Décision: QCV-13215 3-Q-506911-104-D CONSTRUCTIONS F. MORIN INC. Requérant	G.O.Q. no 16 p. 5806	81 04 18	Maintien de permis — Chan- gement de contrôle Accordée Approuve le changement de contrôle
Q-81-01357-4	81 05 13	Décision: QCV-13201 1-Q-507028-102-DS THIBAUT, ANDRÉ Requérant-cessionnaire 4-Q-505284-102-DS PELLETIER, LIONEL Requérant-cédant	Le Devoir	81 02 26 81 02 27 81 02 28	Transfert de permis Accordée R-03 Entrée en vigueur: 81 05 13

MARITIME

No de rôle	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
Q-81-01998-5	81 05 19	Décision: QI-70006 0-Q-700012-102-PSS CLARKE MARITIME LTÉE Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 19

DÉCHETS

M-80-55991-2	81 05 27	Décision: QSD-619 6-M-710763-101-D GRENIER, ROSAIRE Requérant	G.O.Q. no 4 p. 542	81 01 24	Demande de permis Accordée
M-81-00305-0	81 02 23	Décision: MSD-651 8-M-710787-101-DS SERVICE SANITAIRE BÉRARD INC Requérante-cessionnaire 6-M-710276-101-DS LES ENTREPRISES SANITAIRES BÉRARD ENRG Requérante-cédante	La Tribune	81 01 08 81 01 09 81 01 10	Transfert de permis Accordée R-5
Q-81-00378-1	81 05 28	Décision: QSD-620 8-Q-710757-101-D THERRIEN, ALAIN Requérant	G.O.Q. no 11 p. 4438	81 03 14	Demande de permis — Région 03 Accordée
M-81-02885-9	81 05 14	Décision: MSD-724 4-M-710815-101-DS MONSIEUR REBUT F.L. INC Requérante-cessionnaire 2-M-710239-102-DS FERNAND LABRECQUE ENRG Requérante-cédante	La Tribune	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Transfert de permis Accordée R-05
M-81-02884-2	81 05 14	Décision: MSD-725 2-M-710239-101-DS FERNAND LABRECQUE ENRG Requérant-cessionnaire 8-M-710209-101-DS CORRIVEAU, MARCEL Requérant-cédant	La Tribune	81 03 19 81 03 20 81 03 21	Transfert de permis Accordée R-05
M-81-04821-2	81 05 12	Décision: MI-71007-81 0-M-710215-101-PSS REBUTS DE MÉTAL VARENNES LTÉE Requérante			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée
Q-81-01333-5	81 05 25	Décision: QSD-617 1-Q-710770-101-D FOURNIER, ROCK Requérant	G.O.Q. no 16 p. 5807	81 04 18	Demande de permis — Région 01 Accordée
Q-81-01434-1	81 05 26	Décision: QSD-618 8-Q-710773-101-D CHASSE, NAPOLÉON Requérant	G.O.Q. no 17 p. 6044	81 04 25	Demande de permis — Région 09 Accordée
Q-81-01972-0	81 05 26	Décision: QS-3461 6-Q-710791-101-S MOBILE SANITAIRE ETCEHEMIN ENR. Requérante	Journal de Québec	81 05 05 81 05 06 81 05 07	Demande de permis — Région 03 Rejetée
Q-81-02003-3	81 05 08	Décision: QI-71015 2-Q-710613-102-PSS MORIN, GASTON Requérant			Demande de permis identique <i>instantané</i> Accordée Entrée en vigueur: 81 05 08

Errata

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPT-16207, cause M-81-00522-0, apparaissant à la page 6883 de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21, en date du 23 mai 1981, la région devrait se lire «**A-11**» au lieu de «**A-33**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision rendue dans la cause M-81-00726-7, apparaissant à la page 6883, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21 en date du 23 mai 1981, le numéro de la décision devrait se lire «**MPT-16276**» au lieu de «**MPT-17276**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MCV-17783, cause M-81-00584-0, apparaissant à la page 6914, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21 en date du 23 mai 1981, la nature de la demande devrait se lire «**Changement de contrôle et maintien de permis**» au lieu de «**Transfert de permis**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MSD-722, cause M-80-54053-2, apparaissant à la page 6917, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21, en date du 23 mai 1981, la nature de la décision devrait se lire «**Accordée en partie**» au lieu de «**Accordée**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MSD-719, cause M-80-54111-8, apparaissant à la page 6917, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21, en date du 23 mai 1981, la nature de la décision devrait se lire «**Accordée en partie**» au lieu de «**Accordée**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-31291-81, cause M-81-03816-3, apparaissant à la page 6891, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21 en date du 23 mai 1981, le numéro de dossier devrait se lire «**9-M-305132-104-PSS**» au lieu de «**9-M-301532-104-PSS**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MR-31395-81, cause M-81-03866-8, apparaissant à la page 6893, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21 en date du 23 mai 1981, la nature de la décision devrait se lire «**Rejetée**» au lieu de «**Accordée**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication de la décision MPN-14318, cause M-81-03871-8, apparaissant à la page 6907, de la *Gazette officielle du Québec*, partie 1, numéro 21 en date du 23 mai 1981, il ne devrait pas y avoir de date d'entrée en vigueur puisque la décision devient en vigueur le 16^e jour après sa parution à la *Gazette officielle*. (Dans ce cas la date d'entrée en vigueur sera «**81 06 08**» au lieu de «**81 04 30**».)

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Veillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 22 du 30 mai 1981, à la page 7094, lors de la publication du numéro de rôle Q-81-00749-3, le numéro de dossier du requérant-cessionnaire aurait dû se lire: **Q-203 558-101-D**.

Veillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 22 du 30 mai 1981, à la page 7106, lors de la publication du numéro de rôle Q-81-01086-9, le numéro de dossier aurait dû se lire: **Q-302 212-101-D**.

Veillez prendre note qu'à la *Gazette officielle du Québec*, numéro 22 du 30 mai 1981, à la page 7106, lors de la publication du numéro de rôle on aurait dû lire **Q-81-01595-9** au lieu de **M-81-01595-9**.

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Prendre note que dans l'avis de publication du rôle dossier Q-301498-101-D apparaissant à la page 7081 de la *Gazette officielle du Québec*, numéro 22, en date du 30 mai 1981, le numéro de rôle devrait se lire «**Q-81-01838-3**» au lieu de «**M-81-01838-3**».

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Fatima

Avis est donné qu'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, chapitre 51), le Conseil de la municipalité de Fatima a adopté, en date du 27 avril 1981 une résolution à l'effet d'entreprendre l'éla-

boration du plan d'urbanisme de cette municipalité.

Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard le 27 avril 1985.

13232-o

Le secrétaire-trésorier,
JEAN-MARC DÉCOSTE.

Associations coopératives — Loi sur les

COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION D'IMPRIMERIE COPIQ (DE MONT-SAINT-HILAIRE)

(Loi sur les associations coopératives)

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de la Loi sur les associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE

PRODUCTION D'IMPRIMERIE COPIQ (DE MONT-SAINT-HILAIRE)», dont le siège social est situé à Mont-Saint-Hilaire, QC, dans la circonscription électorale de Verchères.

13233-o

Le sous-ministre des Institutions financières et Coopératives,
JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Cité de Salaberry-de-Valleyfield

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Léon Laberge, greffier de la cité de Salaberry-de-Valleyfield, que la cité de Salaberry-de-Valleyfield, conformément à une Résolution de son Conseil adoptée le 25 mai 1981, portant le numéro R 81-285, s'adressera au gouvernement, par requête faite en vertu de l'article 3 de la Loi sur les cités et villes, afin d'obtenir l'émission de lettres patentes pour changer le nom de «cité de Salaberry-de-Valleyfield» par celui de «ville de Salaberry-de-Valleyfield».

Salaberry-de-Valleyfield, le 26 mai 1981.

13262-o

Le greffier,
ME LÉON LABERGE.

Succession André Guilbault

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Roger Guilbault, domicilié à Québec, au 775, rue Napoléon, appartement 4, en sa qualité de tuteur à son fils Jacques Guilbault, nommé à cette fonction par jugement de la Cour supérieure du district de Québec, rendu le 29 avril 1981 (dossier numéro 200-14-000316-817), a accepté sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Jean-Claude Simard, notaire, au 110, 10^e Rue à Québec, en date du dix-neuf mai mil neuf cent quatre-vingt-un et dont copie a été enregistrée à Québec, le vingt-deux mai mil neuf cent quatre-vingt-un, sous le numéro 1015537, la succession de monsieur André Guilbault, en son vivant

domicilié à Québec, au 775, rue Napoléon, appartement 4, décédé le 16 février 1981, lequel a laissé un testament olographe dûment vérifié par la Cour supérieure du district de Québec, dossier no 200-14-000283-819.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Jean-Claude Simard, notaire, le dix-neuf mai mil neuf cent quatre-vingt-un et peut être consulté à son bureau aux heures d'affaires à l'adresse ci-dessus.

Québec, le 25 mai 1981.

13278-o

Le procureur,
JEAN-CLAUDE SIMARD, notaire.

Succession Jean Lachance

Avis est donné que monsieur Walter Lachance a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession de son fils, Jean Lachance, de Saint-Louis-de-Pintendre, décédé le 1^{er} août 1980, aux termes d'un acte reçu devant Guy Fortier, notaire, le 28 janvier 1981 et enregistré au bureau d'enregistrement de Lévis, le 6 février 1981, sous le numéro 245955.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Guy Fortier, notaire, le 28 mai 1981 sous le numéro 1056 de ses minutes et peut être consulté à son bureau aux heures d'affaires, au 700, chemin Pintendre, Saint-Louis-de-Pintendre, comté de Lévis, QC.

Saint-Louis-de-Pintendre, le 29 mai 1981.

13255-o

Le procureur,
GUY FORTIER, notaire.

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse d'économie Bond Bond Credit Union

Avis est donné que la «Caisse d'économie Bond — Bond Credit Union» a été dissoute le 8 mai 1981, et ce, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Québec, le 27 mai 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13285-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Caisse d'économie Cénopode Cénopode Credit Union

Avis est donné que la «Caisse d'économie Cénopode — Cénopode Credit Union» a été dissoute le 12 mai 1981, et ce, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

Québec, le 27 mai 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13286-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

La caisse d'économie Aciers Atlas

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 20 janvier 1980 par la «Caisse d'économie des employés de Atlas Steel» changeant son nom en celui de «La caisse d'économie Aciers Atlas».

Québec, le 22 mai 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13234-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

La Caisse Populaire Ste-Lucie

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a approuvé le règlement adopté le 5 février 1981 par «La Caisse Populaire Ste-Lucie» modifiant son territoire qui était «la ville de Montréal» en celui de «l'Île-de-Montréal».

Québec, le 1^{er} juin 1981.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13287-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Robert Andrews

Par le certificat numéro 81-163 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Johnston, né le 21 octobre 1926, en celui de Robert Andrews.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o

GERMAIN HALLEY.

Daniel Benay

Par le certificat numéro 81-158 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Daniel Benayoun, né le 1^{er} décembre 1951 en celui de Daniel Benay.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o

GERMAIN HALLEY.

Marie Juliette Laurentienne Audet

Par le certificat numéro 81-147 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Juliette Laurentina Lapointe, née le 1^{er} juillet 1917, en celui de Marie Juliette Laurentienne Audet.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o

GERMAIN HALLEY.

Sylviane Benay

Par le certificat numéro 81-159 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Sylviane Benayoun, née le 1^{er} décembre 1951, en celui de Sylviane Benay.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o

GERMAIN HALLEY.

Joseph Gaston François-Guy Doré

Par le certificat numéro 81-154 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Gaston Guy Doré, né le 16 décembre 1953, en celui de Joseph Gaston François-Guy Doré.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Johanne Teresa Fossetti

Par le certificat numéro 81-153 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Johanne Thérèse Fossetti, née le 11 mai 1959, en celui de Marie Johanne Teresa Fossetti.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Brian Philip Foy

Par le certificat numéro 81-168 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Brian Philip Weinhardt, né le 5 février 1941, en celui de Brian Philip Foy.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Emery Jean Gagnon

Par le certificat numéro 81-164 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Emery Jean Joly, né le 10 décembre 1962, en celui de Joseph Emery Jean Gagnon.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Andrée Bernadette Gagnon

Par le certificat numéro 81-162 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Elizabeth Andrée, née le 22 mai 1931, en celui de Marie Andrée Bernadette Gagnon.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Julie Gignac

Par le certificat numéro 81-139 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Julienne Gignac, née le 24 septembre 1948, en celui

de Marie Julie Gignac.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

David Gold

Par le certificat numéro 81-144 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Dawid Goldbaum, né le 28 octobre 1951, en celui de David Gold.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Robert Kenneth Greaves

Par le certificat numéro 81-146 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Robert Kenneth Langdon, né le 6 septembre 1961, en celui de Robert Kenneth Greaves.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Steve Shimon Greenbaum

Par le certificat numéro 81-155 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Samuel Seth Greenbaum, né le 3 juin 1961, en celui de Steve Shimon Greenbaum.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Réal Jean-Paul Huot

Par le certificat numéro 81-149 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Réal Jean-Paul Poissant, né le 23 avril 1949, en celui de Joseph Réal Jean-Paul Huot.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Bernard Jacques Landau

Par le certificat numéro 81-142 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Bernard Jacques Ajchenbaum, né le 30 mars 1954, en celui de Bernard Jacques Landau.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Raymond Marie Florian Langlois

Par le certificat numéro 81-140 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Raymond Marie Florent Langlois, né le 6 novembre 1936, en celui de Joseph Raymond Marie Florian Langlois.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Albert Roger Royal Serge Lefebvre

Par le certificat numéro 81-160 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Albert Roger Royal Serge Decoste, né le 22 février 1958, en celui de Joseph Albert Roger Royal Serge Lefebvre.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Irène Réna Lévesque

Par le certificat numéro 81-156 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Irène Levesque, née le 25 janvier 1923, en celui de Marie Irène Réna Lévesque.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Avraham Levi

Par le certificat numéro 81-143 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Abraham Erez, né le 6 avril 1950, en celui de Avraham Levi.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Danny Tsi-Ming Lok

Par le certificat numéro 81-141 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Isi Ming Anny Lok, née le 22 mai 1955, en celui de Danny Tsi-Ming Lok.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Adrien Guy Meloche

Par le certificat numéro 81-166 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de

Joseph Adrien Guy Mercier, né le 22 mai 1954, en celui de Joseph Adrien Guy Meloche.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Adrien Michel Mercier

Par le certificat numéro 81-161 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Adrien Michel Dominique, né le 10 décembre 1956, en celui de Joseph Adrien Michel Mercier.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Patrice Michaud

Par le certificat numéro 81-152 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Patrice Sirois, né le 26 décembre 1927, en celui de Patrice Michaud.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Raymonde Denise Mirella Miron

Par le certificat numéro 81-150 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Raymonde Denise Mireille Poissant, née le 12 décembre 1961, en celui de Marie Raymonde Denise Mirella Miron.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Marie Théona Roma Montpellier Beaulieu

Par le certificat numéro 81-167 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Théna Montpellier, née le 7 février 1938, en celui de Marie Théona Roma Montpellier Beaulieu.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

Joseph Bernard Gaston Mario Pelletier

Par le certificat numéro 81-145 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Bernard Gaston Mario Jetté, né le 20 avril 1962, en celui de Joseph Bernard Gaston Mario Pelletier.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

13231-o GERMAIN HALLEY.

François René Perreten

Par le certificat numéro 81-138 du 21 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph René François Côté, né le 3 juin 1959, en celui de François René Perreten.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

13231-o

Darlene Frances Pietrak

Par le certificat numéro 81-148 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Darlene Frances Pietrzak, née le 1^{er} novembre 1960, en celui de Darlene Frances Pietrak.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

13231-o

Eugénie Olive Marie-Claude Pothier

Par le certificat numéro 81-151 du 23 avril 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Eugénie Olive Pothiers, née le 16 novembre 1938, en celui de Eugénie Olive Marie-Claude Pothier.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

13231-o

Marian Georges Tesar

Par le certificat numéro 81-157 du 21 mai 1981, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marian Anton Tesar, né le 1^{er} juillet 1945, en celui de Marian Georges Tesar.

Sainte-Foy, le 28 mai 1981.

Le sous-registraire du Québec,

GERMAIN HALLEY.

13231-o

Demandes**Charles Allard**

Avis est, par la présente, donné que Charles Allard, domicilié au 394, rue du Foyer, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Charles-Eugène Allard. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Jonquières, le 1^{er} mai 1981.

Les procureurs du requérant,

BÉGIN, GAUTHIER, SIMARD, OUELLET,

13178-23-2-o MAZURETTE & TREMBLAY, *avocats.*

Joseph Oscar Ludovic Marcel Bélanger

Prenez avis que M. Joseph Oscar Ludovic Marcel Bélanger, domicilié et résidant au 5925, boulevard Henri-Bourassa, Charlesbourg, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph-Marc Bélanger.

Québec, le 23 mai 1981.

Le requérant,

13186-23-2-o JOSEPH-MARC BÉLANGER.

Patricia Bell alias Patricia Belley alias Patricia Kurtness

Avis est, par les présentes, donné que mademoiselle Patricia Bell alias Patricia Belley alias Patricia Kurtness s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de

mademoiselle Patricia Kurtness.

Roberval, le 23 avril 1981.

Les procureurs de la requérante,

RACINE & SAVARD, *avocats.*

13235-24-2-o

Joseph Bruno Clément Bernier

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Bruno Clément Bernier, domicilié et résidant au 764, boulevard Champlain, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Bruno Clément Jacques Bernier.

Québec, le 24 mars 1981.

Les procureurs du requérant,

CÔTÉ, MOREAU & DEMERS.

13279-24-2-o

Yvonne Bisson

Avis est, par les présentes, donné que Yvonne Bisson, ménagère, résidant et domiciliée au 790, rue Walker, en la ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir la permission de changer son nom en celui de Yvonne Vallée.

Montréal, le 19 mai 1981.

Le procureur de la requérante,

ME ROBERT DESJARDINS.

13236-24-2-o

Joseph Jean Ronald Bissonnette

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Jean Ronald Bissonnette, professeur, domicilié et résidant au

11550, boulevard Pierrefonds, appartement 324 à Pierrefonds, district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jean Ronald Marc Robert. Montréal, le 22 mai 1981.

Le procureur du requérant,

ME ROBERT DESMARAIS.

13179-23-2-o

Marie Paule Annonciade Blouin

Avis est donné que Marie Paule Annonciade Blouin, domiciliée au 279 de la Naudière, Québec, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Paule Anne Blouin. Québec, le 20 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,

PICARD, MARINEAU & ASSELIN.

13105-23-2-o

Marie Rita Bourassa

Avis est donné que Marie Rita Bourassa, domiciliée et résidant au 3421, de Bullion, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Ève Marie, et que ce changement de nom n'affectera aucune autre personne. Montréal, le 21 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,

LORD, LEFEBVRE & GOULET.

13187-23-2-o

Pavel Paul Brasoveanu

Prenez avis que Pavel Paul Brasoveanu, domicilié et résidant au 2150, rue Marillac, Sillery, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Brasson. Québec, le 1^{er} juin 1981.

Le requérant,

PAVEL PAUL BRASOVEANU.

13245-24-2-o

Jean-Baptiste Caron

Prenez avis que Jean-Baptiste Caron, conducteur de camion, domicilié et résidant au 3, terrasse Brissette, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roland Caron. Ville de Laval, le 11 mai 1981.

Le procureur du requérant,

ME BERNARD CARON.

13295-24-2-o

Élise Côté

Avis est donné que Élise Côté, domiciliée et résidant au 722, avenue le Cavalier, Sainte-Foy, QC, s'adressera

au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Élyse Côté.

Québec, le 6 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,

PROULX, MARQUIS & ROY.

13237-24-2-o

Guy Delage

Avis est, par les présentes, donné que Guy Delage, domicilié au 859, Contrecoeur, Sainte-Foy, district de Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carl Guy Delage. Sainte-Foy, le 27 mai 1981.

Le requérant,

GUY DELAGE.

13180-23-2-o

Carole Doyon Vincelli

Avis est, par les présentes, donné que Carole Doyon Vincelli, infirmière auxiliaire, domiciliée et résidant au 17E, chemin de la Beauce, Sainte-Martine, district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sylvie Doyon Vincelli. Sainte-Martine, le 21 avril 1981.

La requérante,

CAROLE DOYON VINCELLI.

13097-23-2-o

Joseph Étienne Victor Marc Fournier

Avis est, par la présente, donné que Joseph Étienne Victor Marc Fournier, domicilié et résidant au 350, rue Desjardins, ville de Matane, district de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Étienne Victor Marc Steeve Fournier. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même. Matane, le 19 mai 1981.

Les procureurs du requérant,

POIRIER & PROULX.

13130-23-2-o

Joseph Napoléon Gaboury

Avis est, par la présente, donné que Joseph Napoléon Gaboury, résidant et domicilié à R.R. 5, rang 10, Lac-Mégantic, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Napoléon Hercule Gaboury. Lac-Mégantic, le 30 avril 1981.

Les procureurs du requérant,

DORÉ & PICARD, avocats.

13256-24-2-o

Joseph Rodriguez Raoul dit Adrien Gauthier

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Rodriguez Raoul dit Adrien Gauthier, domicilié et demeurant au 553, boulevard Terrebonne, à Terrebonne, district de Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Adrien Gauthier.

Sainte-Thérèse, le 21 avril 1981.

Les procureurs du requérant,
MORRISSETTE, DUROCHER &

13192-23-2-o

DESJARDINS.

Marie Camille Georgette Giguère

Avis est, par la présente, donné que Marie Camille Georgette Giguère, domiciliée et résidant au 713, rang 3 à Saint-Eugène, district de Roberval, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Camille Carmen Giguère.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Dolbeau, le 13 mai 1981.

Le procureur de la requérante,
RAYMOND POISSON, avocat.

13257-24-2-o

**Joseph Léandre Maurice Marcel Gratton
alias Quinn**

Avis est, par les présentes, donné que Joseph Léandre Maurice Marcel Gratton connu sous le nom de Joseph Léandre Maurice Marcel Gratton alias Quinn, résidant au 201, Vallilée, Chutes-aux-Outardes, district de Haute-ribe, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léandre Maurice Marcel Quinn.

Baie-Comeau, le 22 mai 1981.

Les procureurs du requérant,
BOIVIN, DANDENAULT ET BACHIR.

13276-24-2-o

Marie Juliette Odile Lepage

Avis est donné que Marie Juliette Odile Lepage, résidant et domiciliée à R.R. no 2, ville de Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Odile Julie Lepage.

Rimouski, le 12 mai 1981.

Le procureur de la requérante,
J-CLAUDE GAGNON.

13226-24-2-o

Danny Martel

Avis est donné que Carole Bastien, résidant et domiciliée au 1773, rue Saint-Jacques, appartement 8, dans

les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant le nom de son enfant Danny Martel pour celui de Danny Bastien.
Montréal, le 22 avril 1981.

Les procureurs de la requérante,
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU.

13106-23-2-o

Isabelle Martel

Avis est donné que Carole Bastien, résidant et domiciliée au 1773, rue Saint-Jacques, appartement 8, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant le nom de son enfant Isabelle Martel pour celui de Isabelle Bastien.

Montréal, le 22 avril 1981.

Les procureurs de la requérante,
BRISSON, DUPIN & BOURDEAU.

13107-23-2-o

Harutyun Migirdicoglu

Avis est donné que Harutyun Migirdicoglu, chargé de comptes, domicilié au 6350, place Bonaventure, appartement 104, Brossard, QC, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Harutyun Migirdic.

Montréal, le 26 mai 1981.

Le procureur du requérant,
ME CHAHÉ-PHILIPPE ARSLANIAN.

13202-23-2-o

John Murray

Avis est donné que John Murray, opérateur de machinerie, résidant et domicilié au 2015, avenue Holy Cross, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Nisbet.

Pointe-Claire, le 14 mai 1981.

Le procureur du requérant,
DUNCAN KISILENKO, C.R.

13108-23-2-o

Aldéo Picard

Avis est donné, par les présentes, que Aldéo Picard, résidant et domicilié au 57 des Érables à Victoriaville, QC, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Aldéo Denis Picard.

Arthabaska, le 20 mai 1981.

Les procureurs du requérant,
YVAN MOISAN & ASSOCIÉS.

13109-23-2-o

Khatchik Talarian

Avis est donné que Khatchik Talarian, débosseleur, domicilié au numéro 1565, rue O'Brien, à ville Saint-

Laurent, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Robert Talarian.

Montréal, le 6 mai 1981.

Le procureur du requérant,

13131-23-2-o ME CHAHÉ-PHILIPPE ARSLANIAN.

Robert Toupin

Prenez avis que Robert Toupin domicilié et résidant au 10415, Parthenais, Montréal s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Robert Douville Toupin.

Montréal, le 20 mai 1981.

Le requérant,

13110-23-2-o ROBERT TOUPIN.

Joseph Isaie Simon Villeneuve

Avis est, par la présente, donné que Joseph Isaie Simon Villeneuve, résidant et domicilié au 945, boulevard Sainte-Geneviève, Chicoutimi, district de Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Joseph Isaie Guy Simon Villeneuve. Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Chicoutimi, le 24 avril 1981.

Les procureurs du requérant,

13280-24-2-o ROY, PÉRIGNY, VÉZINA,
BEAULIEU & FILLION.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003864-818

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALEX WESTLER, autrefois au 2685, Kent, appartement 104, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Alex Westler de comparaître au

greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 mai 1981.

Le greffier adjoint,

13231-o MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003697-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre DAVID DIAMOND, autrefois du 3585, Lorne, appartement 9, Montréal, maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à David Diamond, défendeur, de com-

paraître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de David Diamond, défendeur.

Québec, le 15 mai 1981.

Le greffier adjoint,

13231-o YVETTE NAUD BUSSIÈRES.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003443-811

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre FRANCINE GODIN, autrefois domiciliée au 2257, rue Souvenir, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Francine Godin de comparaître au

greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la défenderesse.

Québec, le 15 mai 1981.

13231-o

Le greffier adjoint,
 LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003783-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JACK BOAS, autrefois au 3005, Bedford, appartement 12 A, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jack Boas de comparaître au greffe

de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 mai 1981.

13231-o

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003700-814

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MAGDA VIANA, autrefois au 5337, Waverly, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Magda Viana de comparaître au

greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 mai 1981.

13231-o

Le greffier adjoint,
 MARIE BELZILE.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003444-819

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NICHOLAS MICHELIDAKIS, autrefois domicilié au 7535, avenue Querbes, Montréal, QC, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Nicholas Michelidakis de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 15 mai 1981.

13231-o

Le greffier adjoint,
 LOUISE HAMEL.

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003701-812

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PREMCHAND BUDHRAM, autrefois au 1444, Mackay, appartement 305, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Premchand Budhram de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 mai 1981.

Le greffier adjoint,

MARIE BELZILE.

13231-0

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003212-810

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre STELLIOS PANAYATIDIS, autrefois au 3580, Lorme, Montréal, et maintenant d'adresse inconnue, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Stellios Panayatidis de comparaître

au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention du défendeur.

Québec, le 22 mai 1981.

Le greffier adjoint,

MARIE BELZILE.

13231-0

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-006746-810

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation ayant son principal établissement au 909, rue Dorchester ouest en les ville et district de Montréal, créancière, contre ÉLIZABETH FERNIE, autrefois résidant et domiciliée en les ville et district de Montréal, au 2660, rue Goyer, appartement 14, présentement d'adresse inconnue, débitrice.

Ordre de la Cour

Avis est donné à Élizabeth Fernie débitrice, selon un jugement de la Cour supérieure, pour et dans le district de Montréal, qu'un avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code civil de la province de Québec a été déposé au bureau du protonotaire.

Ledit avis de 60 jours concerne:

«Un certain emplacement ayant front sur la rue Goyer en les ville de Montréal, connu et désigné comme étant:

a) Le lot numéro cinq cent soixante-douze de la subdivi-

vision du lot originaire numéro soixante-dix (70-572) aux plan et livre de renvoi officiels de village incorporé de Côte-des-Neiges.

b) Le lot numéro quatre cent cinq de la subdivision du lot originaire numéro soixante-huit (68-405) auxdits plan et livre de renvoi officiels de village incorporé de Côte-des-Neiges.

Avec la propriété y érigée et portant le numéro civique 2660 de ladite rue Goyer.»

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente publication, la créancière Trust Général du Canada deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à votre intention.

Montréal, le 27 mai 1981.

Le procureur adjoint,

ARMAND BEAULIEU.

13238-0

Compagnies — Loi sur les

Demandes de dissolution

BOUTIQUE MARIE-ANYSE INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE MARIE-ANYSE INC.» demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 26 mai 1981.

13288-o *Les procureurs de la compagnie,*
DIONNE & RONDEAU, notaires.

CARDIVOIE INC.

Prenez avis que la compagnie «CARDIVOIE INC.» demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Québec, le 29 mai 81.

13258-o *Le président,*
NIL LAVOIE.

LA CORPORATION DE L'HÔTELLERIE CONSTELLATION (MONTRÉAL) LIMITÉE CONSTELLATION HOTEL CORPORATION (MONTRÉAL) LIMITED

Avis est donné que «LA CORPORATION DE L'HÔTELLERIE CONSTELLATION (MONTRÉAL) LIMITÉE — CONSTELLATION HOTEL CORPORATION (MONTRÉAL) LIMITED» demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 25 mai 1981.

13239-o *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER.

LES ENTREPRISES K. & L. INC. K & L ENTERPRISES INC.

Avis est, par les présentes, donné que «LES ENTREPRISES K. & L. INC. — K & L ENTERPRISES INC.», corporation constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville et le district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 mai 1981.

13240-o *Le président,*
JACOB KAFRI.

FERME G. & G. LAROCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME G. & G. LAROCHE INC.» dont le siège social est situé à Warwick, dans le district d'Arthabaska, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Warwick, le 27 mai 1981.

13289-o *Le procureur de la requérante,*
RAYMOND-PIERRE GINGRAS, notaire.

GLENROSE REALTY CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GLENROSE REALTY CORP.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 28 mai 1981.

13290-o *Les procureurs de la compagnie,*
GREENBLATT, FINKELSTEIN & LANDRY.

HAULAWAY SERVICES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HAULAWAY SERVICES INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville d'Anjou, QC, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Anjou, le 2 juin 1981.

13314-o *Le secrétaire,*
RENALD G. SCHMIDT.

L. & M. SPORTSWEAR LTD. LES VÊTEMENTS SPORTIFS L. & M. LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L. & M. SPORTSWEAR LTD. — LES VÊTEMENTS SPORTIFS L. & M. LTÉE», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 1^{er} juin 1981.

13291-o *Les procureurs de la compagnie,*
SEAL & ASSOCIÉS.

J. ROBERT LEBLANC, LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «J. ROBERT LEBLANC, LIMITÉE» demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Adèle, le 6 mai 1981.

Le procureur de la compagnie,

13227-o SERGE LÉVEILLÉ, notaire.

P.T. PET TRAINERS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que «P.T. PET TRAINERS LTD.», corporation constituée selon la Loi sur les compagnies, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 26 mai 1981.

Les procureurs de la compagnie,

13246-o CHAIT, SALOMON, GELBER, REIS, BRONSTEIN,
LITVACK, ECHENBERG & LIPPER.

LES PLACEMENTS ABSOL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS ABSOL INC.», constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Lachine, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachine, QC, le 29 avril 1981.

Le secrétaire de la compagnie,

13315-o RÉJEANNE CHARLEBOIS.

**RESTAURANT LE VIEUX
STE-THÉRÈSE INC.**

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT LE VIEUX STE-THÉRÈSE INC.» demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Thérèse, le 31 mars 1981.

Les procureurs de la compagnie,

13228-o BARRON, GEOFFRION,
TURCOTTE & BEAUCHAMP.

SALLE DE BILLARD M. SALVAIL INC.

Prenez avis que la compagnie «SALLE DE BILLARD M. SALVAIL INC.» sise à Sorel, district de Richelieu, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Sorel, le 19 mai 1981.

Le procureur de la compagnie,

13296-o CHARLES CREVIER.

SARAGUAY MANAGEMENT INC.

Prenez avis que «SARAGUAY MANAGEMENT INC.», compagnie incorporée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 mai 1981.

Les procureurs de la compagnie,

13241-o COURTOIS, CLARKSON, PARSONS
& TÉTRAULT.

Demande(s) à la Législature**Crédit lyonnais Canada Limitée**

Avis est, par les présentes, donné que Crédit lyonnais Canada Limitée déposera aussitôt que possible devant l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de lui permettre de se transformer, continuer, proroger et constituer en société régie par la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes ou la Loi de 1980 remaniant la législation bancaire ou de toute autre loi du Parlement du Canada.

Montréal, le 15 mai 1981.

Le procureur,

13034-22-4-o LORRAINE ROY LE HIR, avocat.

Dumont Nickel Corporation

(No personal liability)

Prenez avis que «Dumont Nickel Corporation» (No personal liability) donne avis qu'elle s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la prochaine session, pour faire adopter une loi régularisant certaines émissions de ses actions.

Montréal, le 28 mai 1981.

Les procureurs de la requérante,

13268-24-4-o VALIQUETTE, BLOUIN, KOCHENBURGER.

Les Prévoyants du Canada et

La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance

Prenez avis que Les Prévoyants du Canada, compagnie d'assurance-vie ayant son siège social à Montréal, dans la

province de Québec, et La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, compagnie mutuelle d'assurance-vie ayant son siège social à Québec, dans la province de Québec, présenteront à l'Assemblée nationale du Québec, lors de la prochaine session, un projet de loi privé relatif à la transformation de Les Prévoyants du Canada en une compagnie mutuelle d'assurance sur la vie et à la fusion en une seule compagnie de Les Prévoyants du Canada et de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, régie par la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32).

Québec, le 12 mai 1981.

Les procureurs des compagnies,
MES AMYOT, LESAGE, BERNARD,
DROLET & ASSOCIÉS.

12977-21-4-o

Succession Marie Ange Barrette

Avis est, par les présentes, donné que la corporation «Les Moniales bénédictines de Joliette» demandera à l'Assemblée nationale du Québec d'adopter une loi privée l'autorisant à vendre l'immeuble situé aux numéros civiques 15 à 25, place Bourget nord, Joliette, ou à en démolir les bâtisses, nonobstant les restrictions apparaissant au testament de feu dame Marie Ange Barrette.

Les procureurs,

DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS &
13199-23-4-o BOURQUE.

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Villages nordiques d'Akulivik, Kuujjuaq et Salluit

Avis de l'octroi des lettres patentes publiées à la *Gazette officielle du Québec* le 29 décembre 1979 aux pages 10724, 10725 et 10726 concernant l'érection des villages nordiques d'Akulivik, Kuujjuaq et Salluit est donné conformément à l'article 14 de la Loi concernant les villages nordiques et l'Administration régionale Kativik (L.R.Q., chapitre V-6.1).

13277-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF.

Ville de Val-d'Or

Avis est donné, conformément à l'article 3 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), que les lettres patentes publiées à la *Gazette officielle du Québec* en date du 29 décembre 1979 modifiant la Charte de la ville de Val-d'Or sont entrées en vigueur le jour de leur publication.

13277-o

Le sous-ministre,
PATRICK KENNIFF.

Énergie et Ressources

Arrêté ministériel

CONCERNANT la mise en vigueur du cadastre de certaines parties de territoire.

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1 de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), il a été préparé, sous notre direction des plans de parties de territoire, comprenant les lots ou blocs énumérés dans la cédule A annexée et situés dans les divisions d'enregistrement concernées, avec les livres de renvoi relatifs à ces plans;

ATTENDU QUE les plans et les livres de renvoi de ces parties de territoire qui sont signés par nous sont dans les archives du Service du cadastre de notre ministère;

ATTENDU QU'une copie de ces plans et de ces livres de renvoi corrects a été déposée par nous aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées;

ATTENDU QUE maintenant il y a lieu d'annoncer selon les prescriptions de l'article 2169 du Code civil, le dépôt d'une copie de ces plans et livres de renvoi dans les divisions d'enregistrement concernées et, en même temps, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 y deviendront en vigueur, le tout relativement à ces parties de territoire;

EN CONSÉQUENCE, conformément aux articles 1 et 2

de la Loi sur le cadastre (L.R.Q., chapitre C-1), ainsi qu'aux articles 2166 à 2176c inclusivement du Code civil, c'est-à-dire ceux constituant la section II de ce Code dont le titre est «Du plan et du livre de renvoi officiels et dispositions qui s'y rattachent», nous émettons cet arrêté:

a) pour annoncer le dépôt aux bureaux des divisions d'enregistrement concernées, d'une copie des plans et livres de renvoi corrects des parties de territoire, comprenant les lots ou les blocs énumérés dans la cédule A et situés dans les divisions d'enregistrement concernées;

b) pour fixer à la date de la publication du présent arrêté, le jour auquel les dispositions de l'article 2168 deviendront en vigueur dans ces divisions d'enregistrement, relativement à ces parties de territoire;

c) pour rappeler que, dans les deux ans qui suivent cette date, l'enregistrement de tout droit réel, sur une entité cadastrale désignée sur ces plans et livres de renvoi, doit être renouvelé par l'enregistrement par dépôt, d'un avis désignant l'immeuble affecté en la manière prescrite dans l'article 2168, et en observant les autres formalités prescrites dans l'article 2131 pour le renouvellement ordinaire de l'enregistrement des hypothèques;

d) pour informer qui de droit que, à défaut de tel renouvellement, les droits conservés par le premier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

Québec, le 27 mai 1981.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

YVES DUHAIME.

Cad. 81-06

Cédule A

Cadastre de la seigneurie de Terre-Ferme-de-Mingan, comprenant le bloc 4, canton de Cugnet, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

237319

Cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comprenant les blocs 32, 33 et 34, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, à Montréal.

087229

Cadastre du village de Rapides-des-Joachims, comprenant le lot 255, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, à Campbell's-Bay.

237337

Cadastre du canton de Tabaret, comprenant le bloc 100, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

237131

Cadastre du canton de Louvicourt, comprenant le bloc 47, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi, à Amos.

237580

Cadastre du canton de Le Neuf, comprenant le bloc 11, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau.

237650

Cadastre du canton de Gendreau, comprenant le bloc 6, dont copie du plan et du livre de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Témiscamingue, à Ville-Marie.

237408

Cadastre du canton de Brest, comprenant le lot 49, rang Ouest de la rivière Blanc-Sablon et le lot 226, village de Lourdes-de-Blanc-Sablon, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

237203

237019

Cadastre de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, comprenant les blocs 1 et 2 canton de Touzel, les blocs 1 et 2 canton de Charpeney, le bloc 1 canton de Margane, le bloc 1 canton de Bailloquet, le bloc 1 canton de Coopman, et les lots 445 à 467 village de Sheldrake, dont copie des plans et des livres de renvoi a été déposée au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, à Sept-Îles.

234092

234093

234094

234095

234096

234097

234098

236729

13316-o

Cadastrés

Village d'Acton-Vale

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 671, 672, rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 136 à 139, 142, 143 rang IV en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Acton-Vale, village d'
Division d'enregistrement: Bagot
Municipalité: la ville d'Acton-Vale
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237309

Paroisse de l'Ancienne-Lorette

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 151-19 et 151-20 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Cadastre: l'Ancienne-Lorette, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de l'Ancienne-Lorette
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238701

Canton d'Archambault

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 1-24-1, rang V en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 24 avril 1981.

Cadastre: Archambault, canton d'
Division d'enregistrement: Montcalm
Municipalité: Saint-Donat
Québec, le 15 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237620

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5F-33, rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 5F-11, 5F-31, rang XII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1981.

Cadastre: Ascot, canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Rock-Forest
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237505

Canton d'Ascot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 5F-34, rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 5F-11, 5F-31, rang XII, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 7 mai 1981.

Cadastre: Ascot canton d'
Division d'enregistrement: Sherbrooke
Municipalité: Rock-Forest
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237504

Paroisse de Baie-Saint-Paul

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 418-2, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Cadastre: Baie-Saint-Paul, paroisse de
Division d'enregistrement: Charlevoix no 2
Municipalité: Rivière-du-Gouffre
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238615

Paroisse de Beauport

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 901-13 et 900A-10 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 22 mai 1981.

Cadastre: Beauport, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Beauport
Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237338

Canton de Brome

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: les lots 936-205 à 936-207, 936-362 à 936-364, 936-207-1 et une partie des lots 936-208, 936-209 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Brome, canton de
Division d'enregistrement: Brome
Municipalité: la ville de Lac-Brome
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238413

Paroisse de Cap-de-la-Madeleine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 656, 657, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 mai 1981.

Remplacer: le lot 410-66 et une partie des lots 406-301, 406, 410, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 mai 1981.

Cadastre: Cap-de-la-Madeleine, paroisse de
Division d'enregistrement: Champlain
Municipalité: la ville de Cap-de-la-Madeleine
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 235431

Canton de Clermont

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 33-6, rang VI en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Clermont, canton de
Division d'enregistrement: Abitibi
Municipalité: canton de Clermont
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238401

Canton de De Salaberry

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: une partie des lots 141-2 à 141-10 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1981.

Cadastre: De Salaberry, canton de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Jovite
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088451

Canton de Demeulles

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 5C-33, rang I, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 mai 1981.

Cadastre: Demeulles, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: la ville de Saint-Félicien
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238311

Canton de Girard

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 75, rang A en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Annuler: une partie du lot 56-1, rang XII en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Cadastre: Girard, canton de
Division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Ouest
Municipalité: Saint-Thomas-Didyme
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 238027

Canton de Hatley

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1145-75, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 1145-43, 1145-44, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Hatley, canton de
Division d'enregistrement: Stanstead
Municipalité: Sainte-Catherine-de-Hatley
Québec, le 25 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

237936

Paroisse de Lachenaie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 190-120 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 190-69-3, 190-96 et une partie du lot 190-69 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Lachenaie, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Lachenaie
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088635

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 961-607 en vertu des dispositions de l'article 2174*a* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de LaSalle
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088607

Paroisse de Lachine

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 13-200 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 13-15 et 13-17 à 13-19 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 21 mai 1981.

Cadastre: Lachine, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Dorval
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089452

Cité de Montréal (quartier Centre)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 182 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: une partie du lot 66 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Centre)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089200

Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine)

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1755-142 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 1755-102 et 1755-103 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 mai 1981.

Cadastre: Montréal, cité de (quartier Saint-Antoine)
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Montréal
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088475

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 216 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 123 et 125 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 20 mai 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088817

Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 155-97 et 155-98 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 155-69 et 155-70 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, paroisse de
Division d'enregistrement: L'Assomption
Municipalité: la ville de Repentigny
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 089735

Paroisse de Pointe-aux-Trembles

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 206-1992 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Remplacer: les lots 206-605 à 206-620, 206-629 à 206-647, 206-659 à 206-671, 206-707 à 206-720, 206-722 à 206-725, une partie des lots 206-596, 206-604, 206-625, 206-648, 206-658, 206-672, 206-691, 206-706, 206-721, 206-1785, 206-1807, la partie restante des lots 206-626, 206-627 et 206-628 en vertu des dispositions de l'article

2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Cadastre: Pointe-aux-Trembles, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pointe-aux-Trembles
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088542

13316-o

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 141-122, 141-123, 141-124 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 mai 1981.

Remplacer: les lots 141-76, 141-109, 141-110 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 13 mai 1981.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Kirkland
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 089045

Paroisse de Pointe-Claire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 83-29 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 83-3 et 83-18 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Pointe-Claire, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la cité de Dorval
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 089106

Ville de Rouyn

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 200-119-18, bloc 200 en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 mai 1981.

Cadastre: Rouyn, ville de
 Division d'enregistrement: Rouyn-Noranda
 Municipalité: la cité de Rouyn
 Québec, le 25 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

237649

Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 26-347 et 26-348, rang XI, canton Morin, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1981.

Remplacer: les lots 26-217 à 26-220, rang XI, canton Morin, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1981.

Cadastre: Sainte-Agathe-des-Monts, paroisse de
 Division d'enregistrement: Terrebonne
 Municipalité: village de Val-David
 Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088634

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 1109-101 à 1109-106, 1110-131 à 1110-136, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: les lots 1109-93 à 1109-100, 1110-123 à 1110-130, en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
 Division d'enregistrement: Québec
 Municipalité: la ville de Québec
 Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

238197

Paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 1600 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: les lots 471-25-1, 471-26-1, 471-27-1, 471-29-1, 471-27 à 471-30 et une partie des lots 471-23 à 471-26, 470-96, 471-31, 471 et 470 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, paroisse de
 Division d'enregistrement: Québec
 Municipalité: la ville de Québec
 Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

236981

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 164-62 et 164-63 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Remplacer: les lots 164-59 à 164-61 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Cadastre: Sainte-Anne-des-Plaines, paroisse de
 Division d'enregistrement: Terrebonne
 Municipalité: la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines
 Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088421

Paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 162-107, 162-108 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: les lots 162-65 et 162-66 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Anne-des-Plaines, paroisse de
 Division d'enregistrement: Terrebonne
 Municipalité: la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines
 Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089365

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 84-390 en vertu des dispositions de l'arti-

de 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 84-163-1, 84-164-1 et une partie des lots 84-163 à 84-167 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Saint-Antoine-de-Longueuil, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Longueuil
Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088730

13316-o

Paroisse de Saint-Apollinaire

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 128-3-2 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Ajouter: les lots 129-5-4, 129-5-5 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 128-3-1, 129-5-1 et 129-5-2 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Saint-Apollinaire, paroisse de
Division d'enregistrement: Lotbinière
Municipalité: Saint-Apollinaire
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
238015

13316-o

Paroisse de Saint-Bruno

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 399-210 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 399-77 et 399-78 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Saint-Bruno, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Basile-le-Grand
Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
089563

13316-o

Paroisse de Sainte-Flore

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 241-39 et 241-40 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Ajouter: les lots 241-36 à 241-38 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: les lots 241-20, 241-34 et 241-35 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Flore, paroisse de
Division d'enregistrement: Shawinigan
Municipalité: la ville de Grand-Mère
Québec, le 15 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
237525

13316-o

Paroisse de Sainte-Foy

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 593 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 25-21-5, 25-21 et 25 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Foy, paroisse de
Division d'enregistrement: Québec
Municipalité: la ville de Sainte-Foy
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
238058

13316-o

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 380-2, 380-17 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 mai 1981.

Remplacer: une partie du lot 380-1 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 12 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal

Municipalité: la ville de Dollard-des-Ormeaux
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
089035

13316-o

Paroisse de Sainte-Geneviève

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 87-170 à 87-176 inclus en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 87-150 à 87-153 inclus en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Geneviève, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Pierrefonds
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088753

13316-o

Ville de Saint-Germain-de-Rimouski

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 521-156 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Remplacer: les lots 521-53-1, 521-53-2-1-2, 521-53-2-2, 521-54-1-1 et une partie des lots 521-53-2, 521-53-2-1, 521-54, 521-54-1, 521-53 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Saint-Germain-de-Rimouski, ville de
Division d'enregistrement: Rimouski
Municipalité: la ville de Rimouski
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
236963

13316-o

Paroisse de Saint-Hubert

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 25-13 à 25-15 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 avril 1981.

Ajouter: les lots 25-12, 25-16 à 25-18 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 avril 1981.

Remplacer: les lots 25-4 à 25-9 et une partie du lot 25-10 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 29 avril 1981.

Cadastre: Saint-Hubert, paroisse de
Division d'enregistrement: Chambly
Municipalité: la ville de Saint-Hubert
Québec, le 15 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088340

13316-o

Paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 203-131 et 204-133 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 203-52 à 203-55, 203-62 à 203-65, 204-58 à 204-61 et une partie des lots 203-51, 203-66 et 204-57 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, paroisse de
Division d'enregistrement: Vaudreuil
Municipalité: la ville de Île-Perrot
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088487

13316-o

Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 232-346 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 232-56 et 232-57 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: village de Lafontaine
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.
088611

13316-o

Paroisse de Saint-Jérôme

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 325-35 à 325-54 en vertu des dispositions des articles 2175, 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: les lots 325-20, 325-23 à 325-26 et 325-28 à 325-31 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Saint-Jérôme, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Prévost
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089710

Paroisse de Sainte-Julie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 607-1288 à 607-1291 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 607-972 à 607-974 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Julie, paroisse de
Division d'enregistrement: Verchères
Municipalité: la ville de Sainte-Julie
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088613

Paroisse de Saint-Lambert

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 5-17-2, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 mai 1981.

Cadastre: Saint-Lambert, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon
Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

238930

Paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 132-87 à 132-96 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été

fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1981.

Remplacer: les lots 132-38 à 132-43 et 132-45 à 132-52 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 4 mai 1981.

Cadastre: Saint-Louis-de-Terrebonne, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

088797

13316-o

Paroisse de Saint-Luc

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 210-199 à 210-218 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Remplacer: les lots 210-5, 210-6, 210-10 à 210-16, 210-19, 210-20, 210-22 à 210-28, 210-50 à 210-53, 210-57 à 210-75 et une partie des lots 210-7, 210-17, 210-21, 210-56 en vertu des dispositions de l'article 2174b du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 25 mai 1981.

Cadastre: Saint-Luc, paroisse de
Division d'enregistrement: Saint-Jean
Municipalité: la ville de Saint-Luc
Québec, le 28 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

088466

13316-o

Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis

Avis est, par la présente, donné que l'opération cadastrale suivante a été effectuée:

Annuler: le lot 117-2, en vertu des dispositions de l'article 2174a du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 11 mai 1981.

Cadastre: Saint-Maxime-du-Mont-Louis, municipalité de
Division d'enregistrement: Sainte-Anne-des-Monts
Municipalité: Saint-Maxime-du-Mont-Louis
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,

BENOÎT GRIMARD, A.-G.

237877

13316-o

Paroisse de Saint-Nicolas

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 118-3-3, en vertu des dispositions de

l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: une partie du lot 118-3-2, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Saint-Nicolas, paroisse de
Division d'enregistrement: Lévis
Municipalité: la ville de Saint-Nicolas
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

237921

Paroisse de Saint-Pascal

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 256-2-22, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: une partie des lots 256-2-13, 256-2-14, en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Saint-Pascal, paroisse de
Division d'enregistrement: Kamouraska
Municipalité: la ville de Saint-Pascal
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

237585

Paroisse de Saint-Pierre-de-Sorel

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 26-132 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Remplacer: les lots 26-108, 26-109 et une partie des lots 26-107 et 26-110 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 14 mai 1981.

Cadastre: Saint-Pierre-de-Sorel, paroisse de
Division d'enregistrement: Richelieu
Municipalité: la ville de Tracy
Québec, le 21 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

236785

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations

cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 421-43 à 421-47 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Remplacer: le lot 421-26 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Sauveur
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089368

Paroisse de Saint-Sauveur

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 421-54 et 421-55 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Remplacer: le lot 421-27 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 30 avril 1981.

Cadastre: Saint-Sauveur, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la paroisse de Saint-Sauveur
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

089384

Paroisse de Sainte-Sophie

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 183-143 et 183-144 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 183-80, 183-81 et une partie du lot 183-78 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Sophie, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: Sainte-Sophie
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o

088704

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 45-170 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 45-148-2, 45-149, 45-150-1 et 45-151-1, une partie des lots 45-148, 45-150 et 45-151 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Rosemère
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088491

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 45-171 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 45-134 et 45-135 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Rosemère
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088530

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 10-555 à 10-558 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Remplacer: les lots 10-551 à 10-553 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 15 mai 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Lorraine
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088589

Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: les lots 13-181 à 13-190 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1981.

Remplacer: les lots 13-120 à 13-125, 13-178 et une partie du lot 13-130 et le lot 13-169 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 27 avril 1981.

Cadastre: Sainte-Thérèse-de-Blainville, paroisse de
Division d'enregistrement: Terrebonne
Municipalité: la ville de Lorraine
Québec, le 26 mai 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088378

Paroisse de Sault-au-Récollet

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 403-582 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Remplacer: les lots 403-184-1 et 403-185-2 et une partie des lots 403-184 et 403-185 en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 19 mai 1981.

Cadastre: Sault-au-Récollet, paroisse de
Division d'enregistrement: Montréal
Municipalité: la ville de Saint-Léonard
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 088577

Canton de Wendover

Avis est, par la présente, donné que les opérations cadastrales suivantes ont été effectuées:

Ajouter: le lot 3-411, rang I, en vertu des dispositions des articles 2175, 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Remplacer: le lot 3-377-1 et une partie du lot 3-377, rang I en vertu des dispositions de l'article 2174*b* du Code civil dont le dépôt a été fait au bureau d'enregistrement le 26 mai 1981.

Cadastre: Wendover, canton de
Division d'enregistrement: Drummond
Municipalité: cantons unis de Wendover et Simpson
Québec, le 1^{er} juin 1981.

Pour le sous-ministre,
BENOÎT GRIMARD, A.-G.

13316-o 237863

Institutions financières et Coopératives

Assurances — Loi sur les

Société mutuelle d'assurance contre l'incendie Iberville-St-Jean

Délivrance de permis

Avis est, par les présentes, donné qu'un permis d'assureur a été délivré à la Société mutuelle d'assurance contre l'incendie Iberville-St-Jean, ci-après appelée la société, pour pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- Biens
- Contre la grêle
- Responsabilité

La société a déposé auprès du ministre des Finances du Québec, la somme de 40 000,00 \$.

Le siège social de la société est situé à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le comté municipal de Saint-Jean.

Ministère des Institutions financières et Coopératives, Québec, le 1^{er} juin 1981.

Le surintendant des assurances,

13224-o

JACQUES M. ROY.

The Union Marine and General Insurance Company Limited

Demande de remboursement de cautionnement

Avis est donné, par les présentes, que The Union Marine and General Insurance Company Limited ayant cessé d'exercer au Québec le 31 décembre 1979 et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplies, assumées ou réassurées à compter du 1^{er} janvier 1980 à 0 h 01 par la Phoenix Assurance Company Limited qui est un assureur titulaire d'un permis l'autorisant à exercer au Québec, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après le présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès du surintendant dans un écrit énonçant son opposition.

Toronto, Ontario, le 11 mai 1981.

Le représentant principal au Canada,

13224-o

J.B. MURCH.

Transports

Compagnie de gestion de Matane Inc.

Approbation des modifications au tarif COGEMA no F. 300

Attendu que la Compagnie de gestion de Matane Inc. a demandé l'approbation des modifications à son tarif COGEMA no F. 300 (requête no 11);

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), la Compagnie de gestion de Matane Inc. ne peut réclamer comme rémunération de ses services que les tarifs approuvés par le ministre;

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), toutes demandes de modifications de ces tarifs doivent être soumises au ministre et les tarifs proposés publiés à la *Gazette officielle du Québec*;

Attendu que ladite publication a été faite à la *Gazette officielle du Québec* le 11 avril 1981 et qu'il n'y a eu aucune opposition ni intervention;

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant

la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), le Comité chargé d'étudier la demande a fait rapport au ministre des Transports et recommande l'approbation des modifications au tarif COGEMA no F. 300;

Attendu qu'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), les tarifs et leurs modifications entrent en vigueur le jour de leur publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à toute autre date que fixe le ministre;

Attendu qu'il y a lieu d'approuver lesdites modifications au tarif COGEMA no F. 300 et qu'elles entrent en vigueur le jour de leur approbation;

En conséquence, le ministre des Transports approuve intégralement les modifications au tarif COGEMA no F. 300 (requête no 11), fixe leur entrée en vigueur à la date de la signature de la présente approbation et s'engage à ce qu'elles fassent l'objet d'une publication ultérieure à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 5 mai 1981.

Le ministre des Transports,

13267-o

MICHEL CLAIR.

Régie de l'électricité et du gaz — Loi sur la

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.

*Requête en fixation et approbation
des prix et des taux pour la vente
et la distribution du gaz naturel*

Avis est, par la présente, donné que «GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.», distributeur de gaz aux termes de la Loi sur la Régie de l'électricité et du gaz (L.R.Q., chapitre R-6) a, par sa requête R-2841-81 en date du 14 mai 1981, demandé à la Régie de l'électricité et du gaz:

«Fixer et approuver les taux et tarifs proposés par la requérante pour les secteurs résidentiel, immeubles d'appartements, commercial et industriel selon la grille tarifaire préparée et déposée par la requérante ou, le cas échéant, selon toute autre grille tarifaire qu'il plaira à la Régie de déterminer et d'approuver.

Approuver l'établissement d'un fonds de réserve selon les modalités et le traitement comptable qu'il plaira à la Régie de déterminer et d'approuver.»

Toute personne désirant faire des représentations au sujet de la présente requête peut les faire parvenir par écrit au soussigné dans un délai de sept (7) jours de la publication du présent avis.

Toute personne désirant intervenir dans la présente requête doit le faire par écrit en déclarant son intérêt et en exposant sommairement les motifs de son intervention qui doit être signifiée à la requérante dans le même délai de sept (7) jours de la publication du présent avis, et déposée à la Régie avec preuve de signification.

Copie de la présente requête peut être obtenue en s'adressant au soussigné.

Le 25 mai 1981.

Régie de l'électricité et du gaz,
Le secrétaire,

MARC B. BOISSONNAULT, C.A., ADM. A.
2100, rue Drummond, 2^e étage
Montréal, QC
H3G 1X1

13263-0

Régie des marchés agricoles du Québec

Plan conjoint des producteurs de lait du Québec

Liquidation

Prenez avis qu'en vertu des dispositions de l'article 100 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a, par sa décision no 3171 rendue le 27 mai 1981, nommé M. Marcel Bergeron, C.A., liquidateur des affaires de la Fédération des producteurs de lait du Québec pour ses activités à titre d'administrateur du Plan conjoint des producteurs de lait du Québec.

13297-0 *Le secrétaire,*
ME GILLES LE BLANC.

Plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec

Liquidation

Prenez avis qu'en vertu des dispositions de l'article 100 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a, par sa décision no 3169 rendue le 27 mai 1981, nommé M. Marcel Bergeron, C.A., liquidateur des affaires de la Fédération des producteurs de lait industriel du Québec pour ses activités à titre d'administrateur du Plan conjoint des producteurs de lait industriel du Québec.

13298-0 *Le secrétaire,*
ME GILLES LE BLANC.

Plan conjoint des producteurs de porcs

Liquidation

Prenez avis qu'en vertu des dispositions de l'article 100 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, la Régie des marchés agricoles du Québec a, par sa décision no 3172 rendue le 27 mai 1981, nommé M. Marcel Bergeron, C.A., liquidateur des affaires de la Fédération des producteurs de porcs du Québec pour ses activités à titre d'administrateur du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec.

13299-0 *Le secrétaire,*
ME GILLES LE BLANC.

Producteurs de veaux lourds

Projet de plan conjoint

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu de la section IV de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles (L.R.Q. chapitre M-35), la Régie a reçu une demande d'approbation d'un projet de plan conjoint de la part des requérants suivants:

Raymond Lanctôt, producteur de veaux lourds
domicilié à Bedford, comté de Missisquoi

Yves Gauvin, producteur de veaux lourds
domicilié à Saint-Hyacinthe, comté de Saint-Hyacinthe

Simon Fortin, producteur de veaux lourds
domicilié à Saint-Simon, comté de Bagot

Vianney Senneville, producteur de veaux lourds domicilié à Arthabaska, comté d'Arthabaska

Yvan Martin, producteur de veaux lourds domicilié à Valcourt, comté de Shefford

Jean-Pierre Picard, producteur de veaux lourds domicilié à Saint-Élie de Caxton, comté de Maskinongé

Claude Barabé, producteur de veaux lourds domicilié à Saint-Rémi-de-Tingwick, comté de Richmond

Jean-Maurice Phaneuf, producteur de veaux lourds domicilié à Saint-Pie, comté de Bagot

Marius Lefrançois, producteur de veaux lourds domicilié à Saint-Pie, comté de Bagot

André Labonté, producteur de veaux lourds domicilié à l'Ange-Gardien, comté de Rouville

Le produit visé par le plan est le veau nourri principalement de lait ou de grains, élevé en claustration sur la ferme et destiné à être mis en marché à un poids de 250 à 600 livres (poids vif) pour fin d'abattage ou d'élevage.

Le producteur visé par le plan est toute personne qui élève le produit visé, pour son compte ou celui d'autrui, ou qui fait produire de quelque façon que ce soit et offre en vente le produit visé.

La Régie entendra les personnes intéressées par ce projet de plan lors d'une audience qu'elle tiendra le 8 juillet 1981, à 10 h, à l'Hôtel Sheraton Le Saint-Laurent, île Charron, Longueuil.

Le secrétaire,

ME GILLES LE BLANC.

13300-o

Plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec

Prenez avis que, par son Ordonnance no 3167 rendue le 27 mai 1981, dont le texte suit, la Régie des marchés agricoles du Québec a accrédité l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec pour représenter les grossistes en fruits et légumes du Québec dans le cadre de l'application du «Plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec» et pour les fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. Cette ordonnance entre en vigueur dès la présente publication.

Ordonnance

Attendu la requête de l'Association requérante demandant l'accréditation prévue à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles pour représenter les grossistes en fruits et légumes du Québec, aux fins prévues à cette disposition de la loi, dans le cadre de l'application du plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec;

Attendu que la requérante est une association légalement constituée et qu'elle a pour objet la défense, la sauvegarde, la promotion et le développement des intérêts économiques et professionnels de ses membres qui sont engagés dans le commerce en gros d'oignons, entre autres fruits et légumes mis en marché au Québec;

Attendu que la requérante a déjà établi devant la Régie le caractère représentatif de l'Association quant à la catégorie de personnes qu'elle groupe et qui sont visés par le plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec;

Attendu que l'organisme chargé d'appliquer ce plan conjoint ne s'oppose pas à cette requête et qu'il y a avantage à y donner suite en vue d'assurer une application efficace du plan;

Attendu que la Régie juge l'Association requérante suffisamment représentative des grossistes en fruits et légumes du Québec engagés dans la mise en marché des oignons;

Attendu les dispositions de l'article 58 de la loi et vu qu'il y a lieu de recevoir la demande de la requérante;

En conséquence, la Régie des marchés agricoles du Québec rend la présente ordonnance et accrédite l'Association des grossistes en fruits et légumes du Québec pour représenter les grossistes en fruits et légumes du Québec dans le cadre de l'application du Plan conjoint des producteurs d'oignons du Québec, pour les fins prévues à l'article 58 de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles. La présente ordonnance entre en vigueur le jour de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Régie des marchés agricoles du Québec,

Le secrétaire,

13301-o

ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE SANTÉ DE PORT-CARTIER

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 15^e jour de mai 1981 à l'établissement public: «CENTRE DE SANTÉ DE PORT-CARTIER», modifiant les lettres patentes émises le 11 octobre 1978 en

remplaçant à la page 1 des lettres patentes originales le deuxième alinéa par les suivants:

Les catégories auxquelles appartient cet établissement public sont: Centre local de services communautaires — Centre hospitalier et centre d'accueil, et la composition du conseil d'administration sera celle d'un centre hospitalier.

*Le sous-ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

13224-o

JEAN-MARIE BOUCHARD.

HÔPITAL CLOUTIER

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis qu'en vertu de l'article 66 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., chapitre S-5), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 27 avril 1981 à l'établissement public: «HÔPITAL CLOUTIER», modifiant les lettres patentes émises le 10 avril 1974 en remplaçant à la page 1 des lettres patentes originales le deuxième alinéa par les suivants:

Les catégories auxquelles appartient cet établissement public sont: Centre hospitalier — Centre d'accueil, et la composition de son conseil d'administration est celui formé conformément à l'article 79.

*Le ministre des Institutions
financières et Coopératives,*

JACQUES PARIZEAU.

13224-o

1328-9962

Soumissions — Demandes de**Ville de Lennoxville**

(Saint-François)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jules Gervais, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 150, rue Queen, ville de Lennoxville, comté de Saint-François, QC, jusqu'à 19 h, le lundi 29 juin 1981, pour l'achat de 693 000 \$ d'obligations de la ville de Lennoxville datées du 27 juillet 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16 1/2% payable semi-annuellement les 27 janvier et 27 juillet de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 juillet 1981.

Tableau d'amortissement — 693 000 \$

Année	Capital
27 juillet 1982	7 000 \$
27 juillet 1983	8 000
27 juillet 1984	10 000
27 juillet 1985	11 000
27 juillet 1986	14 000
27 juillet 1986	643 000 (à renouveler)

La ville de Lennoxville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 juillet 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 357 — 649 000 \$ aqueduc, égout, pavage, trottoirs; 363 — 44 000 \$ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h, le lundi 29 juin 1981 à l'hôtel de ville, 150, rue Queen, ville de Lennoxville, comté de Saint-François, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Lennoxville, comté de Saint-François, le 2 juin 1981.

Le secrétaire-trésorier,

JULES GERVAIS.

Hôtel de ville

150, rue Queen

ville de Lennoxville

comté de Saint-François, QC, J1M 1J6

téléphone: 569-9388, code 819

13317-o

Municipalité de New-Carlisle

(Bonaventure)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Douglass Smollett, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, rue Principale, municipalité de New-Carlisle, comté de Bonaventure, QC, jusqu'à 20 h, le lundi 29 juin 1981, pour l'achat de 461 000 \$ d'obligations de la municipalité de New-Carlisle datées du 27 juillet 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16 1/2% payable semi-annuellement les 27 janvier et 27 juillet de chaque année.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 juillet 1981.

Tableau d'amortissement — 461 000 \$

Année	Capital
27 juillet 1982	24 000 \$
27 juillet 1983	28 000
27 juillet 1984	33 000
27 juillet 1985	38 000
27 juillet 1986	44 000
27 juillet 1986	294 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de New-Carlisle s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 juillet 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 236 — 409 000 \$; 264 — 25 000 \$ renouvellements d'emprunt; 81-1 — 27 000 \$ frais de refinancement.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 20 h, le lundi 29 juin 1981 à l'hôtel de ville, rue Principale, municipalité de New-Carlisle, comté de Bonaventure, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de New-Carlisle, comté de Bonaventure, le 2 juin 1981.

Hôtel de ville
rue Principale

Le secrétaire-trésorier,
DOUGLASS SMOLLETT.

municipalité de New-Carlisle
comté de Bonaventure, QC, G0C 1Z0
téléphone: 752-3141, code 418

13269-0

Régie Intermunicipale des Bois-Francis

Veillez prendre avis que la demande de soumissions pour l'achat de 2 500 000 \$ d'obligations de la Régie

Intermunicipale des Bois-Francis (Arthabaska) est, par les présentes, annulée à toutes fins que de droit.

Cette demande de soumissions a paru à la *Gazette officielle* du 30 mai 1981 et les soumissions devaient être ouvertes le 18 juin 1981.

Le 29 mai 1981.

Le secrétaire,
CLAUDE OUELLET.

13277-0

Corporation municipale de Saint-Bruno

(Lac-Saint-Jean)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la corporation municipale de Saint-Bruno» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 670 000 \$ d'obligations de la corporation municipale de Saint-Bruno datées du 27 juillet 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16½% payable semi-annuellement les 27 janvier et 27 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 30 juin 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 juillet 1981.

Tableau d'amortissement — 670 000 \$

Année	Capital
27 juillet 1982	9 000 \$
27 juillet 1983	10 000
27 juillet 1984	12 000
27 juillet 1985	13 000
27 juillet 1986	15 000
27 juillet 1986	611 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La corporation municipale de Saint-Bruno s'engage à ne

pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 juillet 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 54-79(61-80) — 670 000 \$ — aqueduc, station de pompage.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, QC, à 15 h, le mardi 30 juin 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 30 juin 1981 à 20 h, à l'édifice municipal, 541, rue Saint-Alphonse, corporation municipale de Saint-Bruno, comté de Lac-Saint-Jean, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Corporation municipale de Saint-Bruno, comté de Lac-Saint-Jean, le 4 juin 1981.

Le secrétaire-trésorier,

MICHEL BOULIANNE.

Édifice municipal

541, rue Saint-Alphonse

corporation municipale de Saint-Bruno

comté de Lac-Saint-Jean, QC, G0W 2L0

téléphone: 343-2303, code 418 13318-0

Ville de Sept-Îles

(Duplessis)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Sept-Îles» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 276 000 \$ d'obligations de la ville de Sept-Îles datées du 27 juillet 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16 1/2% payable semi-annuellement les 27 janvier et 27 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le lundi 29 juin 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions

a/s Division des obligations

Case postale 10, salle du courrier

Édifice «G», Québec (tél: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 juillet 1981.

Tableau d'amortissement — 3 276 000 \$

Année	Capital
27 juillet 1982	86 000 \$
27 juillet 1983	98 000

Année	Capital
27 juillet 1984	107 000 \$
27 juillet 1985	123 000
27 juillet 1986	138 000
27 juillet 1986	2 724 000

(à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sept-Îles s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 juillet 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 570 — 1 050 000 \$ aq. ég. voirie, élect. etc.; 571 — 394 000 \$ acq. d'immeubles; 587 — 850 000 \$ amén. d'un parc industriel; 80-702 — 75 000 \$ amén. de parcs; 80-703 — 60 000 \$ amén. d'un terrain de soccer; 80-707 — 348 000 \$; 80-711 — 325 000 \$ amén. de rues, aq. ég.; 80-714 — 43 500 \$ amén. extérieur de l'édifice Roger Smith; 80-728 — 130 000 \$ pavage du chemin Ferco.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 h, le lundi 29 juin 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 29 juin 1981 à 16 h 30, à l'hôtel de ville, 546, rue Dequen, ville de Sept-Îles, comté de Duplessis, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Sept-Îles, comté de Duplessis, le 2 juin 1981.

Le greffier,

GEORGES BÉLANGER.

Hôtel de ville

546, rue Dequen

ville de Sept-Îles

comté de Duplessis, QC, G4R 2R4

téléphone: 964-3205, code 418

13319-0

Ville de Victoriaville
(Arthabaska)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Victoriaville» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 2 621 000 \$ d'obligations de la ville de Victoriaville datées du 27 juillet 1981 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 14% ni supérieur à 16 1/2% payable semi-annuellement les 27 janvier et 27 juillet de chaque année. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 h, le mardi 30 juin 1981.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Division des obligations
Case postale 10, salle du courrier
Édifice «G», Québec (téléc: 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 27 juillet 1981.

Tableau d'amortissement — 2 621 000 \$

Année	Capital
27 juillet 1982	79 000 \$
27 juillet 1983	86 000
27 juillet 1984	93 000
27 juillet 1985	102 000
27 juillet 1986	110 000
27 juillet 1986	2 151 000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Victoriaville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 27 juillet 1981, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 248N.S. — 61 000 \$; 258N.S. — 102 500 \$; 272N.S. — 47 500 \$; 280N.S. — 12 500 \$; 283N.S. — 211 500 \$; 296N.S. — 75 000 \$ renouvellements d'emprunt; 473N.S. — 900 000 \$ achat d'équipement etc.; 493N.S. — 305 500 \$ serv. munic., aménagement de parcs; 516N.S. — 214 500 \$ acq. d'immeubles; 517N.S. — 285 000 \$ acq. ég. voirie, acq. de mach.; 525N.S. — 406 000 \$ acq. ég. voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29^e étage, salle numéro 29.109, au 680, rue Saint-Amable, Québec à 15 h, le mardi 30 juin 1981.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 30 juin 1981 à 20 h, à l'hôtel de ville, 1, Notre-Dame ouest, ville de Victoriaville, comté d'Arthabaska, QC.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Victoriaville, comté d'Arthabaska, le 2 juin 1981.

Le greffier,
GEORGES H. BOISVERT.

Hôtel de ville
1, Notre-Dame ouest
ville de Victoriaville
comté d'Arthabaska, QC, G9P 6T2
téléphone: 758-8291, code 819

13270-o

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Le ministre des Institutions financières et Coopératives donne avis que le 23 avril 1981, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA

RÉGION DE QUÉBEC», avec siège social situé à Québec, district judiciaire de Québec.

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
13229-o 1844-7102

Vente des effets non réclamés — Loi sur la

Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada

Réclamations messageries

Avis est, par les présentes, donné que tous les effets restant non réclamés pour une période de 3 mois à compter du 6 mai 1981, et en main aux bureaux de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada (division des messageries), à divers endroits du réseau seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Dan

Craddock, directeur de la vente (lic. no 81-1, comté de Dufferin (Orangeville, un mille à l'ouest d'Orangeville, Ont., sur la route no 9 partie lot 5, concession 2 partie 2 Township of East Garafraxa, Ont., à 10 h, le 9 juillet 1981, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, le 7 mai 1981.

Le directeur des réclamations,

12931-21-6-o

E. PONZI.

Vente(s) par licitation

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-013643-802

DA^ME ANNA MYCHAILOVNA BRYTAN, résidant^e au 5, chemin Krakowecky, Jaworow, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, et MYCHAIL ANDREEVICH BRYTAN, résidant au 4, rue Borsojev, Lvov, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, et BOHDAN ANDREEVICH BRYTAN, résidant au 44, rue Radianska, Jaworow, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, et DAME MARIA ANDREEVNA HRABOWSKA, née Brytan, résidant au 17, rue Kurbatov, Jaworow, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, demandeurs, contre NYKOLAI JAROSLAVOVICH BORUCH, résidant au 5, chemin Krakowecky, Jaworow, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, et DAME OLENA MYCHAILOVNA BORUCH, née Brytan, en sa qualité de tutrice de son fils mineur MYCHAIL PETROVICH BORUCH, résidant au 5, chemin Krakowecky, Jaworow, province de Lvovska, République socialiste soviétique d'Ukraine, Union des républiques socialistes soviétiques, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial du district de Montréal, Me Helena G. Homyk, daté du 27 avril 1981, ordonnant la licitation de l'im-

meuble suivant:

«Un emplacement ayant front sur l'avenue Bloomfield, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-sept (637-388) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, mesurant vingt-cinq pieds de largeur par une profondeur de soixante-seize pieds, mesures anglaises et plus ou moins. Avec maison dessus érigée portant les numéros civiques 7236 et 7238 de l'avenue Bloomfield, en la ville de Montréal. Tel que le tout se trouve actuellement, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 7 950,37 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 14 mai 1981.

13242-o

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-010209-805

GEOERGE BUONO, domicilié et résidant au 1355, boulevard d'Auteuil, ville de Laval, district de Montréal, demandeur, contre PASQUALE BUONO, domicilié et résidant au 227, avenue Outremont, dans les ville et district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la ville de Laval, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par le protonotaire spécial du district de Montréal, Me Helena G. Homyk, daté du 5 février 1981, ordonnant la licitation des immeubles décrits comme suit:

«1. Subdivisions trois cent vingt-huit, trois cent vingt-neuf, trois cent trente, trois cent trente et un, trois cent trente-deux, trois cent trente-quatre, trois cent trente-cinq, trois cent trente-six, trois cent trente-sept, trois cent trente-huit, trois cent soixante-quatre, trois cent soixante-cinq, trois cent soixante-six, trois cent soixante-sept et trois cent soixante-huit du lot numéro trois cent trente-six (336-328, 329, 330, 331, 332, 334, 335, 333, 336, 337, 338, 364, 365, 366, 367 et 368) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Sainte-Rose.

En l'état où ladite propriété se trouve actuellement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve quelle qu'elle soit.

2. a) Lot numéro deux cent soixante-quatre du lot originaire numéro trois cent cinquante-deux (352-264) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de

Sainte-Rose, contenant dix-neuf mille neuf cent cinquante-quatre pieds carrés (19 954 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; et

b) lot numéro quatre-vingt-trois du lot originaire numéro trois cent cinquante-quatre (354-83) sur ledit plan officiel et dans ledit livre de renvoi de la paroisse de Sainte-Rose, contenant neuf cent quarante et un pieds carrés (941 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. En l'état où ladite propriété se trouve actuellement avec tous ses droits, circonstances et dépendances, le tout sans réserve ni exception quelle qu'elle soit.»

La mise à prix est fixée à 8 913,30 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de la ville de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, ville de Laval, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 2 mars 1981.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

13243-0

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Arthabaska

Saisie exécution immobilière
 Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District d'Arthabaska
 C.S.A.: 415-05-000237-809
 S. 415-18-000011-81

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DES BOIS-FRANCS, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 233, boulevard Bois-Francis sud, Victoriaville, demanderesse, contre FLORIAN ST-HILAIRE, résidant et domicilié au 9, rue Tourigny, Victoriaville,

DAME MARIELLE DAIGLE, épouse commune en biens de Florian St-Hilaire, résidant et domiciliée au 9, rue Tourigny, Victoriaville, GHISLAIN NAULT, résidant et domicilié au 234, Saint-Roch, Asbestos, DAME SYLVIE DELISLE, épouse de Ghislain Nault, résidant et domiciliée au 234, Saint-Roch, Asbestos, et LE RÉGISTRATEUR

TEUR de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, mis en cause.

Un terrain bâti, situé dans la ville de Victoriaville, rue Antoinette, no 16 et rue Poitras, no 30, désigné sous le numéro quatre cent quatorze, subdivision vingt-cinq, resubdivision un (414-25-1) au cadastre officiel rénové du canton d'Arthabaska, paroisse de Sainte-Victoire; ensembles la maison y érigée, circonstances et dépendances.

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 5 253,00 \$ que l'adjudicataire

devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Arthabaska, le 29 mai 1981.

13271-o

Saisie exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Arthabaska

C.S.A.: 415-05-000035-81

S. 415-18-000013-81

CAISSE POPULAIRE DE STE-VICTOIRE, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 150, rue Notre-Dame ouest, Victoriaville, demanderesse, contre JACQUES GAGNÉ et LINE GRONDIN, Victoriaville, défendeurs.

Un terrain ou emplacement situé en la ville de Victoriaville, sur le côté nord-est de la rue Champlain, contenant ledit terrain soixante pieds (60 pi) de largeur équivalant à dix-huit mètres et deux cent quatre-vingt-huit millièmes (18,288 m) sur quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur équivalant à vingt-sept mètres et quatre cent trente-deux millièmes (27,432 m) connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre révisé du canton d'Arthabaska, formant une partie de la paroisse de Sainte-Victoire, comme étant le lot numéro neuf cent soixante et un, subdivision du lot numéro quatre cent

soixante-deux (no 462-961). Avec une maison dessus construite, circonstances et dépendances portant les numéros civiques 17 et 21 de la rue Champlain, à Victoriaville.

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 10 377,25 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice d'Arthabaska, province de Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Arthabaska, le 27 mai 1981.

13244-o

Saisie exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District d'Arthabaska

C.P.A. 415-02-000896-809

S. 415-18-000012-81

J.L. MORASSE & FILS LTÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social au 49A, rue Perreault, Victoriaville, demanderesse, contre GAËTAN CANTIN, demeurant autrefois dans le 4^e Rang de Saint-Rosaire et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

«Un terrain ou emplacement situé à Saint-Rosaire d'Arthabaska, au nord du chemin public séparant les terres du Quatrième Rang de celles du Troisième Rang du canton de Bulstrode, terrain mesurant deux cents pieds (200 pi) de largeur dans le sens du chemin, sur cent cinquante pieds

(150 pi) de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Bulstrode comme étant une partie du lot cent quatre-vingt-trois (ptie 183), et borné ainsi qu'il suit: en front au sud par le chemin public; et des trois autres côtés par le surplus du terrain appartenant à dame Marie-Rose Tardif, veuve de Victor Champagne.

Pour plus de précision, la ligne ouest dudit terrain est située à une distance de cent quatre-vingt-quinze pieds (195 pi) de la ligne de division entre le lot 182 et le lot 183 du susdit cadastre, cette mesure étant comptée en longeant

ledit chemin public et les lignes ouest et est du terrain présentement vendu étant perpendiculaires audit chemin public.

Avec maison dessus construite, circonstances et dépendances.»

Ledit immeuble est vendu sujet à toutes servitudes pouvant l'affecter.

La mise à prix est fixée à 3 700,00 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent comptant ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, palais de justice, 800, boulevard Bois-Francis sud, Arthabaska, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOËL, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Arthabaska, le 29 mai 1981.

13272-o

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Beauharnois

Nos 760-18-000024-81

760-12-001172-77

760-99-000002-81

DANIELLE MICHAUD, en sa qualité de percepteur pour et au nom de Françoise Graveline, domiciliée et résidant au 1075, terrasse d'Youville, Longueuil, partie demanderesse, contre JEAN CARDINAL, domicilié et résidant au 114, Laramée, Châteauguay-Centre, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

«La subdivision quatre cent soixante-treize (473) du lot originaire cent cinquante (150-473) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim de Châteauguay.»

La mise à prix est fixée à 8 151,00 \$ montant que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, 164, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE MICHAUD.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 28 mai 1981.

13292-o

Bedford

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Bedford

No 500-02-031248-805

MONSIEUR ANDRÉ LEMAY, demandeur, contre MONSIEUR BERT MASON, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

«La moitié (1/2) indivise de: un emplacement composé des lots numéro neuf cent quatre-vingt-cinq, neuf cent quatre-vingt-six, mille cinquante-trois, mille cinquante-quatre, mille cinquante-cinq et mille cinquante-six (985, 986, 1053, 1054, 1055 et 1056) aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Stukely, division d'enregistrement de Shefford.

Moins et à distraire une lisière de vingt pieds (20 pi) de

largeur s'étendant en longueur sur toute la largeur de l'emplacement de la commission scolaire connu comme étant le lot numéro mille cinquante-sept (1057) du susdit cadastre, laquelle lisière se trouve au nord dudit emplacement et à une superficie d'environ un dixième (1/10) d'acre. Sans bâtisse y érigée.»

La mise à prix est fixée à 5 400,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra

verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bedford, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Shefford, à Granby, le QUATRIÈME jour d'AOÛT 1981 à QUINZE heures.

Bureau du shérif
Cour provinciale

Granby, le 26 mai 1981.

Le shérif adjoint,
ME AIMÉ BEAUDRY.

13247-0

Drummond

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000169-80

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, Montréal, demanderesse, contre MICHEL MARCOUX *et al.*, domicilié à Saint-Nicéphore, QC.

«Un terrain, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, situé dans la municipalité de Saint-Nicéphore, de figure carrée, mesurant trente virgule quarante-huit mètres (30,48 m) équivalant à cent pieds (100 pi) de largeur par trente virgule quarante-huit mètres (30,48 m) équivalant à cent pieds (100 pi) de profondeur, plus ou moins, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Wickham, comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent trente-neuf, borné comme suit: en front, au nord-ouest par le chemin Grande Ligne, en arrière, au sud-est par partie du même lot propriété de Gaston Pinand ou représentants, d'un côté au

nord-est par partie du même lot propriété de dame Flore Duval Duhamel, ou représentants, et d'un dernier côté, au sud-ouest, par partie du même lot propriété de monsieur Serge Aubé, ou représentants; la ligne sud-ouest dudit terrain étant située à trente virgule quarante-huit mètres (30,48 m) équivalant à cent pieds (100 pi) du lot 340, propriété de Gérard Pinard, (partie 339, Wickham).»

La mise à prix est fixée à 7 666,88 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le JEUDI VINGT-TROISIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Drummondville, le 25 mai 1981.

13230-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
No 405-05-000335-80

LA CAISSE POPULAIRE ST-FRÉDÉRIC DE DRUMMONDVILLE, corporation légalement constituée régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social à place Girouard à Drummondville, QC, demanderesse, contre MARIE-JEANNE GREVE FLEURANT, maîtresse de maison, domiciliée et résidant au 219, rue Vassal, Drummondville, QC, défenderesse.

«Un immeuble, sis et situé en la municipalité de Saint-Nicéphore, connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent quatorze (ptie 214) du cadastre du canton de Wickham, division d'enregistrement de Drummond;

Lequel terrain mesure cent pieds (100 pi) de largeur dans

ses lignes nord-est et sud-ouest sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds (90 pi) dans sa ligne nord-ouest et cent dix pieds (110 pi) dans sa ligne sud-est; la largeur ci-dessus mentionnée de cent pieds (100 pi) étant calculée perpendiculairement aux lignes latérales et non en suivant le boulevard Mercure et borné en front au sud-ouest par le boulevard Mercure, d'un côté au sud-est, par une autre partie dudit lot (rue), du côté nord-ouest et en profondeur au nord-est, par le résidu dudit lot, propriété de Armand Meunier ou représentants.

La ligne sud-est est située à cinquante pieds (50 pi) de la ligne nord-ouest de la propriété appartenant à Lucien

Lacoursière ou représentants.

Avec bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances;»

La mise à prix est fixée à 4 458,75 \$ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division

de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, le VENDREDI VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Drummondville, le 27 mai 1981.

Le shérif adjoint,
STEPHEN DOLAN.

13248-0

Joliette

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000401-805

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, corps politique légalement constitué, ayant une place d'affaires au 10, rue Sainte-Anne, en les cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE MILLOT, gentilhomme, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et CANADIAN INDUSTRIES LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 630, boulevard Dorchester ouest, en les ville et district de Montréal, et CLAUDE HARNOIS INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 900, rue Principale à Saint-Thomas-de-Joliette, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

«Un emplacement situé en la municipalité de Lanoraie, comté de Berthier, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro sept cent soixante-dix-neuf (ptie 779) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph de Lanoraie, mesurant trois cent dix pieds (310 pi) soit quatre-vingt-quatorze mètres et quarante-huit centièmes (94,48 m) de largeur en front et trois cents pieds (300 pi) soit quatre-vingt-onze mètres et quarante-quatre centièmes (91,44 m) de largeur à l'arrière sur cent pieds (100 pi) soit trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) de profondeur dans sa ligne sud et cent vingt-

cinq pieds (125 pi) soit trente-huit mètres et dix centièmes (38,10 m) dans sa ligne nord, borné comme suit, savoir: en front par le chemin public, à l'arrière et d'un côté par d'autres parties dudit lot numéro 779 et de l'autre côté par le lot numéro 776 audit cadastre.

Avec une maison d'habitation y érigée, un garage, une remise et une serre portant le numéro 193, rang Saint-François à Lanoraie.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1 est fixé à 6 469,50 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain à Berthierville, district de Joliette, le JEUDI TRENTIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Joliette, le 28 mai 1981.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

13250-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
C.S.M. 500-05-0 15587-809

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, contre ZIVKO DOGOVIC (DJOGOVICH) et SAVA SIROTKA-DJOGOVICH, tous domiciliés et résidant au 230, Erie Avenue, Brantford, Ontario, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR

de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement vacant sis et situé à cet endroit appelé Pincourt, paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comté L'Assomption, domaine de la Provence, connu et désigné

comme étant le lot quatre-vingt-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent deux (802-86) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, mesurant soixante (60 pi) pieds de largeur par cent (100 pi) pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.»

«Un emplacement vacant situé dans le comté de L'Assomption, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent cinquante-sept (ptie 357) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Henri de Mascouche, division d'enregistrement de L'Assomption.

De forme irrégulière, mesurant trois cents pieds (300 pi) dans sa ligne nord-est; cent quatorze pieds et un dixième de pied (114,1 pi) dans sa ligne nord-ouest; trois cent trente-sept pieds et six dixièmes de pieds (337,6 pi) dans sa ligne sud-ouest, cent quatorze pieds et six dixièmes de pied (114,6 pi) dans sa ligne sud-est; contenant une superficie de trente-six mille cent trente pieds carrés (36 130 pi²).

Borné au sud-ouest par le lot trois cent cinquante-huit (358) et de tous les côtés par d'autres parties du lot trois cent cinquante-sept (357).

Le coin sud-ouest de cet emplacement est sis à cent soixante-huit pieds et trois dixièmes de pied (168,3 pi) au sud-est de l'autoroute numéro vingt-cinq (25); cette distance étant mesurée le long de la ligne séparative du lot trois

cent cinquante-huit (358).

Cet emplacement porte les numéros de subdivisions non officielles trois cent trente et un, trois cent trente-deux, trois cent trente-trois, trois cent trente-quatre et trois cent trente-cinq sur un plan projet préparé par J.P. Duchesne, a.-g. en date du vingt-cinq janvier mil neuf cent soixante et onze (1971) sous le numéro M-3 de ses minutes.»

Sous réserve du droit de rétentio n prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1, est fixé à 1 633,50 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71.)

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

JEANNE MATTE.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Joliette, le 28 mai 1981.

13251-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour provinciale — District de Montréal

C.P.M. 500-02-034445-804

BANQUE NATIONALE DU CANADA, partie demanderesse, contre **MARCEL BOUCHER** et **JANOT BOUCHER**, tous deux domiciliés et résidant au 147, 4^e Avenue, lac André à La Plaine, district de Joliette, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un terrain situé en la paroisse de La Plaine, comté de L'Assomption, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Henri de Mascouche, comme étant les lots numéros soixante-dix-sept et soixante-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent quarante (nos 940-77 et 78) contenant une superficie totale de treize mille quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (13 494 pi²), avec bâtisses y érigées, circonstances et dépendances.»

Sous réserve du droit de rétentio n prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que

l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1 est fixé à 12 128,00 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

JEANNE MATTE.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Joliette, le 26 mai 1981.

13252-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Joliette
 C.S.J. 705-04-000425-79

MARCELLE BASTIEN, domiciliée et résidant au 28, rue des Sapins, appartement 4, à Notre-Dame-des-Prairies, district de Joliette, partie demanderesse, contre **JACQUES LOYER**, domicilié et résidant en la province de l'Alberta, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

«1. Un terrain situé en la municipalité de Saint-Thomas, étant une partie du lot numéro cinq cent dix (ptie 510) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Thomas, division d'enregistrement de Joliette, mesurant toute la largeur dudit lot, sur une profondeur d'environ huit cent trente-quatre pieds dans sa ligne ouest et d'environ sept cent soixante-quatorze pieds dans sa ligne est, borné à un bout vers le nord par l'emprise de l'ancien chemin public (rang Grande-Chaloupe), à l'autre bout vers le sud par une autre partie du même lot numéro 510, d'un côté vers l'est par le lot 509, et de l'autre côté vers l'ouest par le lot 511.

À distraire toutefois dudit terrain:

a) ce qui en a été vendu par le vendeur à Sa Majesté la Reine (ministre de la Voirie) aux termes de l'acte reçu devant Claude Joyal, notaire, le 30 avril 1971 et enregistré à Joliette sous le numéro 155021;

b) ce qui en a été vendu par Jules Lavallée à Sa Majesté la Reine (ministre de la Voirie) aux termes de l'acte reçu devant Paul Prud'homme, notaire, le 13 août 1970 et enregistré à Joliette sous le numéro 151605;

c) ce qui en a été vendu par le vendeur à René-Paul Bérard, aux termes de l'acte reçu devant J.F. Héту, notaire, le 5 février 1975 et enregistré à Joliette sous le numéro 177494, soit une lisière de terrain de vingt-cinq pieds de largeur et longeant la ligne de division des lots 510 et 511, sur toute la profondeur du terrain présentement vendu.

2. Un terrain situé au même endroit, étant une partie des lots numéros cinq cent huit et cinq cent neuf (pties 508 et

509) au cadastre officiel susdit, mesurant sur l'ancien chemin public (rang Grande-Chaloupe), une largeur de deux cent cinquante-six pieds et ayant à sa profondeur une largeur de deux cent vingt pieds, sur une profondeur de six cent cinquante pieds dans sa ligne ouest, et cinq cent vingt-cinq pieds dans sa ligne est, mesures anglaises et plus ou moins, borné à un bout vers le nord par l'emprise de l'ancien chemin public, à l'autre bout vers le sud et d'un côté vers l'est par d'autres parties du même lot appartenant à Gabriel Savignac ou représentants, et de l'autre côté vers l'ouest par le lot 510.

À distraire toutefois dudit terrain en ce qui a été vendu par le vendeur à Sa Majesté la Reine (ministre de la Voirie) aux termes de l'acte reçu devant Claude Joyal, notaire, le 30 avril 1971 et enregistré à Joliette sous le numéro 155021.»

Sous réserve du droit de rétion prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1, est fixé à 800,80 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, au 577, rue Notre-Dame en les cité et district de Joliette, le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Joliette, le 26 mai 1981.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.
 13253-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 C.P.M. 500-02-009418-802

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SAINT-JÉRÔME, régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 62, rue Legault à Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **MERVIN LOUIS KOTLER**, domicilié et résidant au 105, côte Saint-Antoine, en la cité de Westmount, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

«Un emplacement vague situé dans la municipalité de Saint-Donat et étant composé des lots numéro seize et numéro dix-sept de la subdivision du lot numéro seize (16-16 et 16-17) du Troisième Rang, canton de Lussier, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Lussier, division d'enregistrement de Montcalm.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y atta-

chées, sans exception ni réserve de la part du débiteur.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1, est fixé à 845,25 \$ chacun soit pour le lot 16-19 et le lot 16-20, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979,

chapitre 71).

Pour être vendus séparément au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, au 1532, rue Albert à Sainte-Julienne, district de Joliette, le MERCREDI VINGT-DEUXIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,

JEANNE MATTE.

Bureau du shérif

Cour provinciale

Joliette, le 26 mai 1981.

13264-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Joliette

C.S.J. 705-05-000185-804

ALFRED CORNELLIER, domicilié et résidant au 61, rue Gauthier nord, en les cité et district de Joliette, partie demanderesse, contre NORMAND SMITH, domicilié et résidant au 494A, rue Jubinville à Pont-Viau, district de Montréal, et BRUNO VARANO, domicilié et résidant au 5600, rue des Glaïeuls à Montréal-Nord, district de Montréal, et ROGER TREMBLAY, domicilié et résidant au 1080, rue Champigny à Duvernay, ville de Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Joliette, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant composé des lots numéros cent soixante et onze, cent soixante-douze, cent soixante-quinze, cent soixante-seize, cent soixante-dix-sept, cent soixante-dix-huit, cent soixante-dix-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-un, cent quatre-vingt-deux, cent quatre-vingt-trois, cent quatre-vingt-quatre, cent quatre-vingt-cinq, cent quatre-vingt-douze, cent quatre-vingt-treize, cent quatre-vingt-quatorze, cent quatre-vingt-seize, cent quatre-vingt-dix-sept, cent quatre-vingt-dix-huit, cent quatre-vingt-dix-neuf, deux cent, deux cent un, deux cent deux, deux cent trois, deux cent quatre, deux cent cinq, deux cent six, deux cent sept, deux cent dix, deux cent onze, deux cent douze, deux cent treize et deux cent quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante-dix-sept (77-171, 172, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 192, 193, 194, 196, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 211, 212, 213 et 214) du cadastre officiel de la paroisse Saint-Charles-Borromée, division d'enregistrement de Joliette.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1,

représentant 25% de l'évaluation municipale et multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71), est fixé comme suit:

77-171 =	471,42 \$
77-172 =	471,42
77-175 =	471,42
77-176 =	471,42
77-177 =	471,42
77-178 =	471,47
77-179 =	471,47
77-180 =	471,47
77-181 =	471,47
77-182 =	525,92
77-183 =	525,92
77-184 =	528,65
77-185 =	528,65
77-192 =	446,90
77-193 =	446,90
77-194 =	446,90
77-196 =	446,90
77-198 =	444,18
77-199 =	444,18
77-200 =	444,18
77-201 =	444,18
77-202 =	444,18
77-203 =	713,95
77-204 =	749,38
77-205 =	495,95
77-206 =	490,50
77-207 =	490,50
77-210 =	485,05
77-211 =	482,33
77-212 =	476,88
77-213 =	1 583,23

77-214 = 422,38 \$

Pour être vendus séparément au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame en les cité et district de Joliette, le VENDREDI DIX-HUITIÈME jour du mois d'AOÛT 1981 à NEUF heures.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 26 mai 1981.

13254-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 665-797

LOCATION A.C. INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1720, chemin Gascon à Saint-Louis-de-Terrebonne, partie demanderesse, contre PIERRE MARQUIS, domicilié et résidant au 463, rue Liverpool à Mascouche, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot sept de la resubdivision officielle du lot numéro trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro sept cent soixante-dix-huit aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, avec bâtisse dessus érigée portant le numéro civique 463, Liverpool à Mascouche».

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 du Code de procédure civile, le montant minimal que

l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1, est fixé à 10 345,50 \$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval, à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 26 mai 1981.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

13259-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
C.S.J. 705-05-000 696-800

LUMBERLAND (1978) INC., corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires au 9075, Pascal-Gagnon, en les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre CONSTRUCTION ROGER VALIQUETTE INC., corporation légalement constituée, avec principale place d'affaires au 929, rue Mathias à Lachenaie, district de Joliette, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de L'Assomption.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision vingt et un du lot originaire numéro cent quatre-vingt-cinq (185-21) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles-de-Lachenaie, division d'enregistrement de L'Assomption, avec bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, ledit immeuble portant le numéro civique 99, rue Benoit-Lacasse à Lachenaie, district de Joliette.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689

du Code de procédure civile, le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, payable au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 688.1, est fixé à 9 132,75 \$ représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, chapitre 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, au 300, rue Dorval à L'Assomption, district de Joliette, le MARDI VINGT-HUITIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 26 mai 1981.

Le shérif adjoint,
JEANNE MATTE.

13265-0

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-020535-785

LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, compagnie dûment incorporée ayant son siège social et son principal établissement pour la province de Québec dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre M. ROBERT BRABANT de la ville de LaSalle, district de Montréal, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Gravel, en la cité de LaSalle, et composé des resubdivisions numéros cent trente et cent trente et un de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-seize du lot originaire numéro neuf cent soixante (960-96-130 et 131) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine. Avec toutes les bâtisses dessus érigées incluant celle portant le numéro civique 145, rue Gravel en la cité de LaSalle. Avec droit de passage en faveur dudit emplacement sur les resubdivisions numéros 960-96-134 et 135 étant les rues Smith et Gravel. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes

attachées audit emplacement, sans exception ni réserve d'aucune sorte.»

La mise à prix est fixée à 6 384,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 28 mai 1981.

13273-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-011267-802

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, contre RICHARD DÉSY, PLOMBERIE RICHARD DÉSY & RÉNOVATIONS R.D.G. INC., ayant tous leur place d'affaires et résidence au 1903, rue Amherst, Montréal, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles du défendeur Richard Désy:

1. «Un certain emplacement ayant front sur la rue Plessis, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro mille dix-huit (ptie S.-E. 1018) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal, mesurant dix-neuf pieds et onze pouces (19,11 pi) de largeur en front, vingt pieds et un pouce (20,1 pi) de largeur en arrière sur une profondeur de cent treize pieds (113 pi), mesures anglaises et plus ou moins et borné en front au sud-ouest par la rue Plessis, en arrière au nord-est par le lot 1042 audit cadastre, d'un côté au sud-est par le lot 1019 audit cadastre, et de l'autre côté au nord-ouest par partie nord-ouest dudit lot 1028, le tout aux sudits

plan et livre de renvoi officiels. Avec les bâtisses dessus y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 1931, 1933 et 1935 de ladite rue Plessis, en la ville de Montréal et dont le mur nord-ouest est mitoyen avec la propriété voisine, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à une servitude de passage en faveur de la propriété voisine érigée sur partie nord-ouest dudit lot 1018 ainsi qu'avec et sujet à une servitude de vue mutuelle et réciproque avec ladite propriété voisine, telles que créées dans un acte dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1027823.»

La mise à prix est fixée à 4 342,87 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant

certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

2. «Un emplacement ayant front sur la rue Amherst, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé des lots numéros cinquante-six et cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro neuf cent soixante-quatorze (974-56 et 57) aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques, division d'enregistrement de Montréal. Avec une maison dessus y érigée et portant les numéros 1895, 1897, 1899 et 1903 de ladite rue Amherst, en la ville de Montréal et dont le mur sud-est est mitoyen.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 937,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

4. «Un emplacement ayant front sur la Trente-Huitième Avenue, quartier Rosemont, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro huit cent dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-neuf (189-817) aux plan et livre

de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-de-la-Visitation, division d'enregistrement de Montréal. Avec une maison dessus y érigée et portant le numéro 6525 de ladite 38^e Avenue, quartier Rosemont, en la ville de Montréal et dont les deux murs latéraux sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve et avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment avec et sujet à une servitude de droit de vue créée dans un acte dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1176936.»

La mise à prix est fixée à 13 167,37 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Montréal, le 21 mai 1981.

13281-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-016461-798

C.F.G.M. INC., corporation légalement constituée (autrefois connue sous le nom de CANADIAN FUEL MARKETERS GROUP LTD.), ayant son siège social au 5250, boulevard de Maisonneuve ouest, dans les ville et district de Montréal, faisant affaires sous les nom et raison sociale de MERCHANTS FUEL ET PETROLE FR, demanderesse, contre JIM «JAMES» WHYTE, homme d'affaires, résidant et domicilié au 133, Edward Street, suite 1108, Toronto, Ontario, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement situé au coin sud-ouest de l'intersection du chemin Lakeshore et de l'avenue Dahlia, dans la ville de Dorval, connu et désigné comme étant la partie sud la plus grande de la subdivision deux cent trente-cinq du lot originaire huit cent soixante-huit (868- gr. ptie S. 235) sur le plan officiel et dans le livre de renvoi de la paroisse de Lachine. Ledit emplacement mesure cent

vingt-deux pieds (122 pi) de largeur, formant des angles droits avec les lignes latérales, sur cent cinq pieds un dixième (105,1 pi) de profondeur le long de l'avenue Dahlia et cent dix pieds et quatorze centièmes (110,14 pi) de profondeur le long de sa ligne ouest. Il est borné au nord par le chemin Lakeshore, à l'est par l'avenue Dahlia, au sud par le lot 868-236 et à l'ouest par le lot 866-195, comme indiqué sur le plan officiel et dans le livre de renvoi susdits. Avec la maison à logements de trois étages dessus construite qui porte les adresses 98, avenue Dahlia et 550, chemin Lakeshore.»

La mise à prix est fixée à 44 800,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra

verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures

TRENTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 mai 1981.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

13249-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-014103-806

CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME DU TRÈS ST-SACREMENT, demanderesse, contre RONNY NEWMAN, d'adresse inconnue, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Sainte-Catherine, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros trente-neuf et quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-39 et 40) des plan et livre de renvoi du village incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celles portant les numéros 3257 à 3265 est de la rue Sainte-Catherine, à Montréal. Ainsi que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 9 157,50 \$, soit 25% de l'éva-

luation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81 le SEIZIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures TRENTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 25 mai 1981.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

13274-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-001899-804

DAME CÉLINE CHARTIER, domiciliée et résidant au 222, Calixa-Lavallée, en la cité de Boucherville, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre ROBERT MAJOR, domicilié et résidant au 331, place des Bouleaux, en la cité de Sainte-Julie, district de Richelieu, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Verchères, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné à la division d'enregistrement de Verchères, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julie, comme étant le lot numéro 607, subdivision 797. Avec bâtisse portant le numéro 331, place des Bouleaux, Sainte-Julie.»

La mise à prix est fixée à 22 245,42 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation

municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Verchères, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, QC, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures TRENTE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 mai 1981.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

13282-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-007350-802

NORBERT TARDIF, demandeur, contre ORIGENE VENDETTE ET AL., défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

Les immeubles du défendeur Origene Vendette:

Un emplacement ayant front sur la rue Dézéry, en la ville de Montréal, mesurant vingt et un pieds et trois pouces de largeur sur une profondeur de vingt-huit pieds, mesures anglaises et plus ou moins connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro cent soixante-dix-huit de la subdivision du lot originaire numéro cinquante-trois (53 ptie S.-E. 178) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega et bornée comme suit: en front, vers le nord-est, par la rue Dézéry; en arrière, vers le sud-ouest par la ruelle; d'un côté, vers le sud-est, par le lot numéro 53-28 et de l'autre côté, vers le nord-ouest, le résidu dudit lot 53-178, tous dudit cadastre.

Avec les bâtisses dessus y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 2224, 2226 et 2226A de la rue Dézéry, dont les murs latéraux sont mitoyens.

Tel que tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et notamment les servitudes mutuelles et réciproques de vue et de lumière et des escaliers aux termes d'un acte de vente par C.H. Desjardins *et al.* à M. Napoléon Billard passé devant R. Lamoureux, notaire, le vingt novembre mil neuf cent cinquante-trois et enregistré à Montréal sous le numéro 1045632.

Un immeuble ayant front sur la rue Darling en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente (30-74) des plan et livre de renvoi officiels du village d'Hochelega.

Avec bâtisses y érigées portant les numéros civiques 1636 à 1644 de ladite rue Darling, à Montréal, dont le mur sud-est est mitoyen, circonstances et dépendances, sans réserve de la part du vendeur.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec droit de passage dans la ruelle située à l'arrière dudit immeuble et avec les servitudes relatées dans un acte de vente passé devant Wilfrid Labonté, notaire, le 23 janvier 1959, dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Montréal sous le no 202297.

La mise à prix est fixée à 6 562,87 \$ quant à l'immeuble situé aux 2224, 2226, 2226A de la rue Dézéry, et 9 365,62 \$ quant à l'immeuble situé aux 1636 à 1644 de la rue Darling, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SEIZIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Montréal, le 1^{er} juin 1981.

13283-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 Nos 500-05-000071-801
 500-09-001446-806

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, au 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre JEAN CHARLES BOISJOLY, résidant dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, au 145, rue Saint-Georges, et SIDNEY SPINNER, résidant dans la ville et le district de Montréal, au 847, McEachran, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

TEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble du défendeur Sidney Spinner:

«Un emplacement sis à Montréal, rue Napoléon, mesurant trente-six pieds et quinze centièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, trente-sept pieds et soixante-six centièmes de pied dans sa ligne nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, plus ou moins, mesures anglaises et comprenant:

a) La partie sud-ouest de la subdivision cent dix-huit du lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie 118) au cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant dix pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et étant bornée comme suit: au nord-ouest par ladite rue Napoléon, au sud-ouest par la ruelle Mentana, au nord-est par autre partie de cette même subdivision cent dix-huit dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 118) et au sud-est par la partie sud-ouest ci-après décrite de la subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117);

b) La partie sud-ouest de la subdivision cent dix-sept dudit lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117) audit cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant vingt-cinq pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est, et étant bornée comme suit: au nord-ouest par la partie sud-ouest ci-dessus décrite de la subdivision cent dix-huit dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 118), au sud-ouest par ladite ruelle Mentana, au nord-est par une autre partie de cette même subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 117) et au sud-est par la partie nord-ouest de la partie sud-ouest, ci-après décrite de la subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie N.-O. de ptie S.-O. 116);

c) La partie nord-ouest de la partie sud-ouest de la subdivision cent seize dudit lot numéro mille deux cent onze (1211-ptie N.-O. de ptie S.-O. 116) audit cadastre officiel du quartier Saint-Jacques, cette partie mesurant un pied et quinze centièmes de pied dans sa ligne sud-ouest, deux pieds et soixante-dix centièmes de pied dans sa ligne nord-est et quarante-quatre pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est et étant bornée comme suit: au nord-

ouest par la partie sud-ouest ci-dessus décrite de la subdivision cent dix-sept dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie S.-O. 117), au sud-ouest par ladite ruelle Mentana, au nord-est par une autre partie de cette même subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-ptie 116), et au sud-est par le résidu de cette même subdivision cent seize dudit lot mille deux cent onze (1211-R. 116).

Avec maison dessus érigée portant autrefois les numéros 988, 990 et 992 de la rue Napoléon, maintenant ne portant plus que le numéro 990, rue Napoléon.

Ainsi que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, et notamment avec et sujet aux servitudes enregistrées sous les numéros 721770 et 2100899.»

La mise à prix est fixée à 11 863,12 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Montréal, le 28 mai 1981.

13275-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

No 500 05 019394 798

No 500 09 001389 808

TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires dans la ville et le district de Montréal, 1980, rue Sherbrooke ouest, demanderesse, contre SIDNEY SPINNER, résidant et domicilié dans la ville d'Outremont, district de Montréal, 847, rue McEachran, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé dans le quartier Villeroy, sur la rue Saint-Denis dans la ville de Montréal, mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par quatre-vingt-dix pieds (90 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins, composé des lots numéro deux cent quarante et un et deux cent quarante-deux de la subdivision offi-

cielle du lot originaire numéro deux mille six cent quarante-trois (2643-241 et 242) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

Avec les bâtisses y dessus érigées et portant les numéros civiques 7661 à 7675, rue Saint-Denis.

Avec et sujet à une servitude de vue créée en vertu d'un acte de servitude passé devant Lionel Joron, notaire, le cinquième jour de juin mil neuf cent vingt-huit, et enregistré à Montréal sous le numéro 180801.

Le tout tel qu'il se trouve présentement, avec tous les droits, membres et appartenances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte de la part du vendeur.»

La mise à prix est fixée à 30 164,25 \$, soit 25% de

l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 mai 1981.

13284-0

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002622-806
S. 6597

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légale résultant de la fusion et continuant depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada (Loi sur les banques, 1970 S.R.C., chapitre B-1, article 100), avec siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, province de Québec, H2Y 2W3, demanderesse, contre **RAYMOND ROY**, ès qualités de syndic à la faillite de **YVON BOIS**, demeurant au 610, Calixa-Lavallée à Québec, dit district, défendeur.

Un emplacement situé au numéro 1510, Brassard, Les Saules, Québec 8, connu et désigné comme étant la subdivision soixante-cinq du lot originaire numéro cent trois (103-65) du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à 10 070,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 juin 1981.

13302-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-000013-818
S. 6593

ALBERT BLAIS, domicilié et résidant au 892, place Beloeil, appartement 4, Sainte-Foy, district de Québec, demandeur, contre **SOCIÉTÉ DE GESTION 501 INC.**, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 5, place Québec, Québec, et **HERMAN MIRANDA**, domicilié et résidant au 1815, Sainte-Famille, quartier Laurentien, Sainte-Foy, QC, défendeurs.

La subdivision cent cinquante-neuf du lot originaire cent vingt-trois (523-159) du cadastre officiel de la paroisse

de l'Ancienne-Lorette, division d'enregistrement de Québec, le tout avec bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 1815, rang Sainte-Famille, quartier Laurentien, Sainte-Foy, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 13 256,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque

visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 juin 1981.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

13303-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
C.S.B. 455-05-000095-815
C.P.B. 455-02-000344-79
S. 6670

CEDRUS CANADA LIMITÉE, corporation dûment constituée, ayant une principale place d'affaires à Frelighsburg, province de Québec, district de Bedford, demanderesse, contre FRANÇOIS AUGER, résidant et domicilié au 1075, place Bon-Air à Charlesbourg, district de Québec, défendeur.

«Un terrain mesurant soixante-dix pieds (70 pi) de front sur la rue (place Bon-Air) rue projetée par quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, mesures anglaises, connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-dix-neuf (99) du lot originaire sept cent quarante et un (741-99) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, comté de Québec.

Avec maison dessus construite, circonstances et appartenance.

nances. Tel que le tout est actuellement.»

La mise à prix est fixée à 11 201,25 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le SEIZIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 juin 1981.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

13304-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q.: 200-05-002508-783
S. 5422

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corps politique dûment constitué ayant sa principale place d'affaires au 630, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS DANIÈRE INC., corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires au 363, boulevard Pie-XI, Val-Bélair, *ET AL.*, défendeurs.

La subdivision soixante-quatorze du lot originaire vingt-trois (23-74) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, municipalité de la ville de Beauport.

La mise à prix est fixée à 1 883,17 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de

la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 13 juin 1981.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

13305-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q.: 200-05-002507-783
 S. 5421

COMPAGNIE TRUST ROYAL, corps politique dûment constitué, ayant sa principale place d'affaires au 630, boulevard Dorchester, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre LES CONSTRUCTIONS DANIÈRE INC., corporation légalement constituée et ayant une place d'affaires au 363, boulevard Pie-XI, Val-Bélair, QC, *ET AL.*, défendeurs.

La subdivision soixante-quinze du lot originaire vingt-trois (23-75) du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Anne, division d'enregistrement de Montmorency, municipalité de la ville de Beaupré.

La mise à prix est fixée à 1 892,10 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de

la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 13 juin 1981.

13306-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q.: 200-12-022167-804
 S. 6505

LYSE LACHANCE GARIÉPY, 39, rue Saint-Louis, Québec, en sa qualité de percepteur saisissant pour la créance de LISE DUBEAU, demandeurs, contre DANIEL LAVOIE, 1170, 3^e Avenue, Québec, défendeur.

Un terrain ou emplacement, sis et situé en la municipalité de Boischatel, connu et désigné comme étant la subdivision trente-six du lot originaire numéro trois cent neuf (309-36) du cadastre officiel de la paroisse de L'Ange-Gardien, division d'enregistrement de Montmorency. Contenant en superficie neuf mille neuf cents pieds carrés, mesures anglaises.

La mise à prix est fixée à 1 275,00 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de

la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 13 juin 1981.

13307-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q.: 200-05-001575-815
 C.P.Q.: 200-02-001454-810
 S. 6661

JOS MORNEAU INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 550, 47^e Rue est à Charlesbourg, district de Québec, demanderesse, contre GILBERT VERRER INC., corpo-

ration légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 1009, rue Notre-Dame, Notre-Dame-des-Laurentides *et al.*, défendeurs.

La subdivision cinq du lot originaire six A du cadastre

officiel pour le rang 111 (3) de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, portant le numéro civique 109, du Lac nord, Vermont-sur-le-Lac, Stoneham.

La mise à prix est fixée à 14 925,67 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudi-

cataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGTIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Québec, le 13 juin 1981.

13308-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Québec

C.S.Q.: 200-05-000150-818

S. 6611

LE PRÊT HYPOTHÉCAIRE, demanderesse, contre JEAN-GUY DAIGLE, 1414, chemin Lambert, Bernières, défendeur.

Un morceau de terrain avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances situé au nord-ouest de la rue Lambert en la municipalité de Bernières, comté de Lévis, connu et désigné comme étant une partie des lots cinq cent vingt-quatre et cinq cent vingt-cinq (524 ptie et 525 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, comté et division d'enregistrement de Lévis; ces parties étant plus amplement décrites comme suit:

a) Lot 524 ptie: de figure irrégulière borné au nord-est par une partie du lot 522, au sud-est par la rue Lambert (sans désignation cadastrale), au sud-ouest par une partie du lot 525 et au nord-ouest par une partie du lot 524 (propriété C.N.R.). Mesurant deux mille sept cent quatre-vingt-quatorze pieds et quarante-cinq centièmes (2 794,45 pi) et au nord-est, dix-sept pieds et cinq dixièmes (17,5 pi) deux cent quatre-vingt-neuf pieds et quarante-cinq centièmes (289,45 pi) et seize pieds et neuf dixièmes (16,9 pi) au sud-est le long de l'emprise nord-ouest de la rue Lambert, deux mille sept cent quarante-huit pieds et cinq centièmes (2 748,05 pi) au sud-ouest et trois cent six pieds et neuf dixièmes (306,9 pi) au nord-ouest le long de l'emprise sud-est du chemin de fer (C.N.R.). Contenant en superficie huit cent onze mille trois cent soixante-dix pieds carrés (811 370 pi²), mesures anglaises.

b) Lot 525 ptie: de figure irrégulière borné au nord-est par une partie du lot 524, au sud-est par la rue Lam-

bert (sans désignation cadastrale) au sud-ouest par une partie du lot 526 et au nord-ouest par une partie du lot 525 (propriété C.N.R.). Mesurant deux mille sept cent quarante-huit pieds et cinq centièmes (2 748,05 pi) au nord-est, trois cent trente et un pieds et quatre dixièmes (331,4 pi) au sud-est le long de l'emprise nord-ouest de la rue Lambert, deux mille trente-sept pieds et cinquante-cinq centièmes (2 037,55 pi) et six cent cinquante-six pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (656,95 pi) au sud-ouest et deux cent quatre-vingt-quinze pieds et cinq centièmes (295,05 pi) au nord-ouest le long de l'emprise sud-est du chemin de fer (C.N.R.). Contenant en superficie sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cents pieds carrés (793 400 pi²), mesures anglaises, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 25 162,50 \$, soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 6, route Trans-Canada ouest, Lévis, le VINGT-QUATRIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RICHARD CARBONNEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure

Québec, le 13 juin 1981.

13309-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 C.S.Q.: 200-05-001888-812
 C.P.Q.: 200-02-000768-814
 S. 6595

LA CORPORATION MUNICIPALE DE ST-FERRÉOL-LES-NEIGES, ayant sa place d'affaires au 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges, district de Québec, demanderesse, contre GUY LAROCHE, domicilié et résidant au 10, chemin des Pentes, Lac-Beauport, district de Québec, défendeur.

La subdivision treize, du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-onze (491-13) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ferréol, division d'enregistrement de Montmorency.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 2 117,00 \$, soit 25% de

l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Le tout pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmorency, 8032, avenue Royale, Château-Richer, comté de Montmorency, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Québec, le 13 juin 1981.

Le shérif adjoint,
 RICHARD CARBONNEAU.

13310-0

Richelieu*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Richelieu
 No 765-02-000710-80

CAISSE POPULAIRE DE ST-AMABLE, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 894, rue Principale, Saint-Amable, district de Richelieu, partie demanderesse, contre ROGER BÉNARD, domicilié et résidant au 515, rue Dupuis, Saint-Amable, district de Richelieu, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, mis en cause.

«Un emplacement situé à Saint-Amable, ayant front sur la rue Dupuis, consistant en la partie ci-après décrite du lot originaire numéro deux cent cinq (ptie 205) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie, mesurant environ cent cinquante pieds (150,0 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, le tout mesures anglaises et plus ou moins, et borné en front, au nord-est, à la rue Dupuis, en arrière, au sud-ouest, à partie du même lot propriété de Ernest Bénard ou représentants; d'un côté, au nord-ouest, à partie du même lot propriété de Gérard

Bénard ou représentants, et de l'autre côté au sud-est, à partie du même lot propriété de Jean-Guy Gemme.

Avec constructions y érigées, notamment maison d'habitation en bois lambrissé de stucco et portant le numéro civique 515, rue Dupuis, Saint-Amable.»

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 6 077,50 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau d'enregistrement du comté de Verchères, division d'enregistrement, 461, boulevard Saint-Joseph, Sainte-Julie, le VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif,
 FRANCOIS GÉLINAS.

Bureau du shérif
 Cour provinciale
 Sorel, le 29 mai 1981.

13266-0

Saint-François*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

No 450-05-000161-81

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE, corps légalement constitué, ayant son siège social et sa place d'affaires au 2727 de la rue King ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **CLERMONT TANGUAY**, domicilié et résidant au 443, rue Prince-Rupert, Sherbrooke, district de Saint-François, et **LÉOPOLD TANGUAY**, domicilié et résidant au 5^e Rang ouest, Stoke, district de Saint-François parties défenderesses.

«Biens immeubles appartenant au défendeur Léopold Tanguay:

1. Cet immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro un du lot originaire numéro onze E (11E-1) dans le Sixième Rang (rg 6), aux plan et livre de renvoi du canton de Stoke; avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.

2. Partie du lot numéro onze E (11-E n.s.) non subdivisée aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Six (rg VI) du canton de Stoke, décrite comme suit: partant au coin ouest dudit lot au point d'intersection avec le côté sud-est du lot 10B au cadastre susdit; de là, direction sud-est, le long du chemin public, une distance de deux cent quatre-vingt-onze pieds et trois dixièmes (291,3 pi) jusqu'au coin ouest du lot 11E-1; de là, direction nord-est, en suivant le côté nord-ouest dudit lot 11E-1, une distance de deux cents pieds (200 pi); de là, à angle droit, direction sud-est, en suivant le côté nord-est dudit lot 11E-1, une distance de deux cents pieds (200 pi); de là, à angle droit, direction sud-ouest, en suivant le côté sud-est dudit lot 11E-1, une distance de deux cents pieds (200 pi); de là, direction sud-est, en suivant le côté nord-est du chemin public, une distance d'environ soixante-dix-neuf pieds et six dixièmes (79,6 pi) jusqu'à la ligne de division entre les lots 11E et 11F dudit cadastre; de là,

direction nord-est, le long de telle ligne de division, une distance de mille deux cent quarante-huit pieds (1 248 pi); de là, en un certain angle, parallèle au chemin public, une direction nord-ouest, une distance de cinq cent soixante-dix pieds et neuf dixièmes (570,9 pi) jusqu'à la ligne de division avec le lot 10B dudit cadastre; de là, en un certain angle, direction sud-ouest, en suivant telle ligne de division jusqu'au point de départ. Bornée comme suit: au nord-est, par le résidu du lot 11E n.s.; au sud-est, par la ligne de division avec le lot 11E-1 et par la ligne de division avec le lot 11F; au sud-ouest, par le chemin public et par la ligne de division du lot 11E-1; au nord-ouest par la ligne de division avec le lot 10B, et par la ligne de division du lot 11E-1.

3. Partie du lot onze F (11F) aux plan et livre de renvoi officiels pour le rang Six (rg 6) du canton de Stoke, décrite comme suit: les dix pieds et un dixième (10,1 pi) nord-ouest du lot numéro onze F (11F) dudit cadastre, par une profondeur de mille deux cent quarante-huit pieds (1 248 pi) bornée comme suit: au nord-est, par le résidu dudit lot 11F; au sud-ouest par le chemin public; au nord-ouest, par la ligne de division du lot 11E audit cadastre.»

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 13 475,78 \$.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale nord, Richmond, QC, le **MARDI QUATORZIÈME** jour de **JUILLET 1981** à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY BISSON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 1^{er} juin 1981.

13293-0

Saint-Hyacinthe*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe

No 750-05-000124-81

LA CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ST-HYACINTHE, ayant son siège social au 2500, boulevard Casavant, ville et district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre **YVAN BÉLANGER**, domicilié au

1140, rue Hôtel-Dieu, ville et district de Saint-Hyacinthe, et **FRANCINE LAMOUREUX** des mêmes lieux, défendeurs.

«1. Un immeuble situé en la ville de Saint-Hyacinthe,

ayant front sur l'avenue Laframboise, connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-treize (no 593-1), le lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-seize (no 596), le lot originaire cinq cent quatre-vingt-seize A (no 596A), la subdivision deux du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-dix-sept (no 597-2) et la subdivision trois dudit lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-dix-sept (no 597-3) au cadastre officiel de la cité de Saint-Hyacinthe, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe et plus particulièrement décrit comme suit:

Lot 593-1: borné au nord-est par le lot 596A, au sud-est par le lot 593-2, au sud-ouest par le lot 593-6 (avenue de l'Hôtel-de-Ville), au nord-ouest par le lot 593-3; mesurant vingt-quatre pieds et trois centièmes (24,03 pi) au nord-est et au sud-ouest, sept pieds et trente-trois centièmes (7,33 pi) au sud-est, sept pieds et soixante et onze centièmes (7,71 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, cent quatre-vingt-un pieds carrés (181 pi²).

Lot 596: borné au nord-est par le lot 726 (avenue Laframboise), au sud-est par les lots 597-1, 597-2 et 597-3, au sud-ouest par le lot 596A, au nord-ouest par le lot 595-1; mesurant vingt-trois pieds et quatre-vingt-onze centièmes (23,91 pi) au nord-est, quarante pieds et cinq dixièmes (40,5 pi) et quatre-vingt-trois pieds et huit centièmes (83,08 pi) au sud-est, vingt-quatre pieds et trois centièmes (24,03 pi) au sud-ouest, une longueur totale de cent vingt-trois pieds et soixante-trois centièmes (123,63 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf pieds carrés (2 999 pi²).

Lot 596A: borné au nord-est par le lot 596, au sud-est par le lot 597A, au sud-ouest par le lot 593-1, au nord-ouest par les lots 595A et 595B; mesurant vingt-quatre pieds et trois centièmes (24,03 pi) au nord-est et au sud-ouest, trente et un pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (31,97 pi) au sud-est et au nord-ouest; contenant, en superficie, sept cent soixante-huit pieds carrés (768 pi²).

Lot 597-2: borné au nord-est par les lots 726 (avenue Laframboise) et 598-2, au sud-est par le lot 598-2, au sud-ouest par le lot 597-3 et par une partie du lot 597-1, au nord-ouest par le lot 597-3 et par une partie du lot 596; mesurant, successivement, vingt-huit pieds et deux centièmes (28,02 pi) au nord-est, le long du lot 726 (avenue Laframboise), quarante et un pieds et soixante-douze centièmes (41,72 pi) au sud-est, quatre-vingt-dix-sept centièmes de pied (0,97 pi) au nord-est et cinquante-neuf pieds et douze centièmes (59,12 pi) au sud-est, le long du lot 598-2, vingt-quatre pieds (24,0 pi) au sud-ouest, le long de la partie du lot 597-1, soixante pieds et vingt-deux centièmes (60,22 pi) au nord-ouest et cinq pieds et trente-

six centièmes (5,36 pi) au sud-ouest, le long du lot 597-3, quarante pieds et cinq dixièmes (40,5 pi) au nord-ouest, le long de la partie du lot 596; contenant, en superficie, deux mille cinq cent quatre-vingt-douze pieds carrés (2 592 pi²).

Lot 597-3: borné au nord-est et au sud-est par le lot 597-2, au sud-ouest par une partie du lot 597-1, au nord-ouest par une partie du lot 596; mesurant cinq pieds et trente-six centièmes (5,36 pi) au nord-est et au sud-ouest, soixante pieds et vingt-deux centièmes (60,22 pi) au sud-est, soixante pieds et quarante-trois centièmes (60,43 pi) au nord-ouest; contenant, en superficie, trois cent vingt-trois pieds carrés (323 pi²).

Le tout tel que montré sur un plan préparé par Guy Bruneau, arpenteur-géomètre, en date du 13 juillet 1977 et formant un terrain d'une superficie totale de six mille huit cent soixante-trois pieds carrés (6 863 pi²).

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sur le lot 593-1, des servitudes de vues selon enregistrements 69940 et 92167; sur le lot 596, une servitude de vue et de non-construction selon enregistrement 92167; sur le lot 596A, une servitude de vue selon enregistrement 92167; sur les lots 597-2 et 597-3, une servitude de mitoyenneté selon enregistrement 81748; sur le lot 597-2, une servitude de vue selon enregistrement 186648 et une autre servitude selon enregistrement 180914; sur les lots 597-2 et 596, une servitude de vue selon enregistrement 180915.

2. Un terrain situé en la ville de Saint-Hyacinthe, connu et désigné comme étant la resubdivision un de la subdivision un du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-quinze (no 595-1-1) au cadastre officiel de la cité de Saint-Hyacinthe.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit terrain.»

Ces immeubles comprennent les immeubles par destination.

La mise à prix est fixée à la somme de 19 553,73 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu en bloc le MARDI VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures, au bureau du shérif, au palais de justice de Saint-Hyacinthe, au numéro 1550 de la rue Dessaulles.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 29 mai 1981.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

13260-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Saint-Hyacinthe
 No 750-05-000120-81

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JUDE, ayant sa place d'affaires au 1426, rue Saint-Pierre à Saint-Jude, district de Saint-Hyacinthe, demanderesse, contre GASTON GRÉGOIRE, 16330, Bourdages sud, appartement 3, ville et district de Saint-Hyacinthe, et HENRI BIBEAU, 507, rue Gagnon, à La Présentation, district de Saint-Hyacinthe, défendeurs.

«Un immeuble situé en la paroisse de La Présentation, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, ayant front sur la rue Gagnon, désigné comme étant la subdivision numéro quarante du lot originaire numéro quatre cent cinquante (450-40) au cadastre de la paroisse de La Présentation, mesurant cent pieds (100 pi) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds (85 pi), le tout à la

mesure anglaise et plus ou moins;

Avec toute bâtisse, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à la somme de 9 651,23 \$, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu le JEUDI SEIZIÈME jour du mois de JUILLET 1981 à QUATORZE heures, au bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, à Saint-Hyacinthe, au numéro 3100, du boulevard Laframboise, local 101.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Saint-Hyacinthe, le 28 mai 1981.

Le shérif adjoint,
 MARCEL LEMONDE.

13261-0

Terrebonne*Fieri Facias de Terris*

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Montréal
 No 500-05-018074-79-7

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, partie demanderesse, contre JANINE GOUDREAU, faisant affaires sous les nom et raison sociale de JANI SIM ENRG. dont la raison sociale n'est pas enregistrée au 215, Willowdale, Montréal, dit district, partie défenderesse.

Un emplacement situé au Lac-Guindon, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro soixante-quinze (ptie no 75) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur.

Lequel emplacement mesure quatre-vingt-dix-sept pieds (97 pi) de largeur, en façade, du côté nord et en arrière, du côté sud par cent quatre-vingt-quinze pieds et demi (195,5 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Ledit emplacement est borné en front, au nord, par la rue lot no 75-16; en arrière, au sud, par la ligne de division entre le lot no 75 et le lot 84 dudit cadastre; d'un côté, à l'est par le lot no 75-23 et de l'autre côté à l'ouest, par

partie du lot no 75, propriété du vendeur.

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 1 362,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C. que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
 GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif
 Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 3 juin 1981.

13320-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Terrebonne
 No 715-02-000284-801

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires à Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre LÉONARD SOMERVILLE, domicilié au 980, Tour-du-Lac, Val-David, district de Terrebonne, partie défenderesse.

Le lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-six (26-88), du rang Onze (11), du canton de Morin, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts.

La mise à prix est fixée à 2 492,75 \$, soit 25% de

l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

Bureau du shérif	<i>Le shérif adjoint,</i>	
Cour provinciale	GILLES CARON, LL.L., D.D.N.	
Saint-Jérôme, le 3 juin 1981.		13321-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Montréal
 No 500-02-031162-80-8

LA COMPAGNIE EATON, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et une place d'affaires à Montréal, dit district, QC, partie demanderesse, contre dame RÉJEANNE CLOUTIER, domiciliée et résidant au 60, Juteau, cité de Sainte-Thérèse, dans le district de Terrebonne, QC, partie défenderesse.

Un emplacement situé dans la cité de Sainte-Thérèse, connu et désigné sous le lot numéro cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot numéro deux cent vingt-deux (222-198) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne.

Avec une maison dessus construite, portant le numéro civique 60, de la rue Juteau.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement et spécialement une servitude en

faveur de l'Hydro-Québec *et al.*, enregistrée au bureau d'enregistrement, division de Terrebonne, sous le numéro 399317.

La mise à prix est fixée à 9 587,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le VINGT-DEUXIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Bureau du shérif	<i>Le shérif adjoint,</i>	
Cour provinciale	GILLES CARON, LL.L., D.D.N.	
Saint-Jérôme, le 3 juin 1981.		13322-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 700-05-001326-804

LES IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE, corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, QC, partie demanderesse, contre JULIEN ANDRÉ, résidant et domicilié à Pointe-Calumet, QC, et DAME CÉCI-

LE BELLEMARE ANDRÉ, résidant et domiciliée à Pointe-Calumet, QC, partie défenderesse.

Un emplacement situé à Pointe-Calumet, connu et désigné comme étant les lots numéros cent soixante, cent soixante et un et cent soixante-deux de la subdivision offi-

cielle du lot originaire numéro cent sept (107-160, 161, 162) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac.

Avec une maison dessus construite portant le numéro civique 404, 59^e Avenue à Pointe-Calumet.

Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à 6 814,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en

argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne à Saint-Eustache, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 1^{er} juin 1981.

13311-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000152-763

LE PERCEPTEUR agissant pour Mme THÉRÈSE LAVIOLETTE, domiciliée et résidant au 1470, chemin de la Rivière, Val-David, dans le district de Terrebonne, partie demanderesse, contre MARCEL MONETTE, domicilié et résidant au 860, rue Valiquette, à Sainte-Adèle, dans le district de Terrebonne, partie défenderesse.

Désignation

1. Un certain emplacement situé dans les limites de la municipalité du village de Sainte-Adèle et étant composé d'une partie du lot numéro dix A (ptie 10A), rang XI, canton d'Abercrombie, division d'enregistrement de Terrebonne, au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Adèle-d'Abercrombie.

Mesurant quarante pieds et huit dixièmes de pied (40,8 pi) en front le long de la rue Valiquette; quarante pieds et trois dixièmes de pied (40,3 pi) en arrière dans sa ligne sud-ouest; par des profondeurs de cent cinquante-trois pieds et six dixièmes de pied (153,6 pi) dans sa ligne nord-ouest et cent cinquante et un pieds et sept dixièmes de pied (151,7 pi) dans sa ligne sud-est. Contenant une superficie de six mille cent quatre-vingt-dix pieds carrés (6 190 pi²), mesures anglaises.

Borné en front vers le nord-est par la rue Valiquette; en arrière, vers le sud-ouest et des deux autres côtés vers le

nord-ouest et le sud-est par d'autres parties non divisées du lot no 10A.

Avec bâtisse dessus érigée, portant les numéros civiques 1004, 1006 et 1008, rue Valiquette, à Sainte-Adèle.

Tel que le tout appert au certificat de localisation préparé par Jacques Poulin, arpenteur géomètre, le 30 juillet 1963, sous le no 4715 de ses minutes.

Tel que le tout se trouve avec toutes les servitudes y attachées dont notamment une servitude de vue et de passage, enregistrée sous le no 377757.

La mise à prix est fixée à 31 788,75 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, rue de Martigny ouest, local 1.03, à Saint-Jérôme, QC, le QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, L.L.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 3 juin 1981.

13323-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Terrebonne

No 700-05-000827-802

JACQUES POULIN, arpenteur-géomètre, domicilié et résidant à Sainte-Agathe-des-Monts, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre GORDON C. VADUM, avocat, domicilié et résidant au 696, Yonge

Street, suite 505, Toronto, province d'Ontario, et AMÉNAGEMENT DOMAINE DES LACS INC., corporation dûment constituée, ayant son siège social au 1280, rue Saint-Marc, Penthouse, suite 2, dans les ville et district de

Montréal, partie défenderesse.

Bloc numéro un (no 1) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Howard.

Moins cependant et à déduire la partie ouest dudit bloc laquelle est bornée vers le sud par la ligne de division entre les cantons de Wentworth et de Howard; vers l'ouest partie par la partie non subdivisée du lot no 1A du rang II du canton de Howard et partie par le chemin de fer (C.N.R.); vers le nord par partie du bloc 1 du canton de Howard et partie par partie non subdivisée du lot no 4 du rang II du canton de Howard et vers l'est par le résidu dudit lot no 1 du canton de Howard.

Mesurant mille six cent quarante-huit pieds et sept dixièmes de pied (1 648,7 pi) dans sa ligne sud; deux mille cinq cent soixante-quatorze pieds (2 574,0 pi) dans sa ligne est et mille sept cent quinze pieds (1 715,0 pi) dans sa ligne nord.

Toutes les mesures plus haut mentionnées sont anglaises et plus ou moins.

La mise à prix est fixée à 19 750,50 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil situé au 505, rue Béthanie à Lachute, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1981 à QUINZE heures.

Les subdivisions connues et désignées comme étant les lots quatre cent soixante-dix-sept (477), quatre cent soixante-dix-huit (478), quatre cent soixante-dix-neuf (479), quatre cent quatre-vingt (480), quatre cent quatre-vingt-un (481), quatre cent quatre-vingt-deux (482), quatre cent quatre-vingt-trois (483), quatre cent quatre-vingt-quatre (484), quatre cent quatre-vingt-cinq (485), quatre cent quatre-vingt-six (486), quatre cent quatre-vingt-sept (487), quatre cent quatre-vingt-huit (488), quatre cent quatre-vingt-neuf (489), quatre cent quatre-vingt-dix (490),

quatre cent quatre-vingt-onze (491), quatre cent quatre-vingt-douze (492), quatre cent quatre-vingt-treize (493) du bloc 1 du canton de Wentworth, division d'enregistrement d'Argenteuil.

La mise à prix est fixée à 707,25 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil situé au 505, rue Béthanie à Lachute, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1981 à QUINZE heures.

Les subdivisions connues et désignées comme étant les lots cent quatre-vingt-un (181), cent quatre-vingt-deux (182), cent quatre-vingt-trois (183), cent quatre-vingt-quatre (184), cent quatre-vingt-cinq (185), cent quatre-vingt-six (186), cent quatre-vingt-sept (187), cent quatre-vingt-huit (188), cent quatre-vingt-neuf (189), cent quatre-vingt-dix (190), cent quatre-vingt-onze (191), cent quatre-vingt-douze (192), cent quatre-vingt-treize (193), cent quatre-vingt-quatorze (194), du bloc 1 du canton de Morin, division d'enregistrement d'Argenteuil.

Tous les cantons précités étant signés dans la division d'enregistrement d'Argenteuil.

La mise à prix est fixée à 910,00 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division d'Argenteuil situé au 505, rue Béthanie à Lachute, QC, le VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1981 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,

Bureau du shérif

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Cour supérieure

Saint-Jérôme, le 28 mai 1981.

13312-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec

District de Terrebonne

No T-4053-77

SA MAJESTÉ LA REINE, partie demanderesse, contre ADRIEN LECHASSEUR, c/o: 70, Canada Road, ville d'Edmundston dans la province du Nouveau-Brunswick, partie défenderesse.

Les lots numéros cent quarante-neuf, cent cinquante, cent cinquante et un, cent cinquante-deux, cent cinquante-trois, cent cinquante-quatre et cent cinquante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-huit (448-149, 150, 151, 152, 153, 154, 155)

aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Augustin. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 1 286,25 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Les lots numéros cent soixante-dix-huit, cent soixante-dix-neuf, cent quatre-vingt, cent quatre-vingt-un, cent quatre-vingt-deux et cent quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quarante-huit (448-178, 179, 180, 181, 182, 183) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Augustin. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.

La mise à prix est fixée à 1 286,25 \$, soit 25% de l'évaluation municipale, tel que prescrit par l'article 670e C.P.C., que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc, au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, à Saint-Eustache, QC, le DIX-SEPTIÈME jour de JUILLET 1981 à TREIZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,

GILLES CARON, LL.L., D.D.N.

Bureau du shérif

Saint-Jérôme, le 29 mai 1981.

13133-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Chapais

(Comté d'Ungava)

Avis public est, par les présentes, donné que les immeubles ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère à l'hôtel de ville de Chapais, le LUNDI TREIZIÈME jour de JUILLET 1981 à QUATORZE heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires et autres charges dues, y compris les intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente de ces immeubles.

<i>Nom et adresse</i>	<i>No de dossier</i>	<i>No du cadastre Canton de Lévy</i>	<i>Montant</i>
Allan Waapachee	0716 04 8925 2.....	lot 1-308	2 191,92 \$
Henry Salt	0616 94 8672 3.....	lot 1-314	3 620,10
Willie Waapachee	0716 04 0165 3.....	lot 1-313	204,53
Malcom Dixon	0616 94 9035 2.....	lot 1-406	164,83

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de Chapais et situés dans le territoire de la ville de Chapais.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant le prix de son adjudication.

Chapais, le 28 mai 1981.

Le secrétaire-trésorier,

ROBERT WEEMAES.

13294-24-2-o

Ville de De Grasse

Ordonnance 99-81

ATTENDU QUE la municipalité de la ville de De Grasse est régie par la Loi sur l'organisation municipale de certains territoires (L.R.Q., chapitre O-8);

ATTENDU QUE le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé Louis Belliard, administrateur de ladite municipalité, pour en exercer les pouvoirs du Conseil municipal, conformément à l'article 6 de ladite loi, par Décret no 2017-80 en date du 80 07 03;

ATTENDU QUE depuis l'adoption de l'Ordonnance no 91-81 le 81 03 19, de nombreux contribuables ont acquitté leur compte de taxes;

ATTENDU QUE les avis publics ne sauraient être publiés à temps pour la date fixée pour la vente des immeubles; J'ordonne ce qui suit, à savoir:

Article 1.

La présente Ordonnance porte le numéro 99-81 et le préambule en fait partie intégrante.

Article 2.

L'Ordonnance no 91-81 est abrogée et remplacée par celle-ci

Article 3.

Les immeubles dont la liste apparaît en annexe, au sein du document intitulé «AVIS PUBLIC» seront vendus pour assurer le paiement des taxes le mercredi 15 juillet à onze heures, au bureau de la municipalité situé au 456 de la rue Arnaud, porte no 236 à Sept-Îles, province de Québec.

Article 4.

La présente ordonnance entrera en vigueur conformément à la Loi.

Prenez avis que les immeubles suivants seront vendus pour assurer le paiement des taxes au bureau de la municipalité, situé au 455 de la rue Arnaud, suite 236, Sept-Îles, province de Québec, le MERCREDI QUINZIÈME jour de JUILLET 1981 à ONZE heures.

<i>Nom et adresse du propriétaire</i>	<i>Description de l'immeuble</i>
Grosso, Anthony, 34-20, Murray Lane, Flushing N.Y. 11354	Les subdivisions un et deux de la subdivision vingt-sept du lot neuf du rang Un du canton de Letellier (9-27-1 et 9-27-2 rg I).
Samo, Mme Gerry, 34-20, Murray Lane, Flushing, N.Y. 11354	Les subdivisions quatre-vingt-quatorze et cent douze du lot neuf du rang Un du canton de Letellier (9-94 et 9-112 rg I, Let.).
Bolduc, André, adresse inconnue, titre de propriété enregistré sous no 758 de la division d'enregistrement de Sept-Îles.	Un terrain vacant qui fait partie du lot neuf du rang Un du canton de Letellier décrit comme suit: de figure rectangulaire, mesurant cent pieds de profondeur par cent vingt-quatre pieds de largeur (100 pi × 124 pi), borné de toutes parts par d'autres parties du lot neuf (9) et dont le coin nord-ouest se situe à 2 965 pieds au sud et à 250 pieds à l'est du coin nord-ouest du lot neuf (9).
Boniface, Gilbert, dernière adresse connue: 108, rue Régault, Sept-Îles, QC, titre enreg. sous no 729, div. enreg. de Sept-Îles	Un terrain vacant qui fait partie du lot neuf du rang Un (9 rg I) du canton de Letellier et décrit comme suit: de figure rectangulaire, mesurant soixante-deux pieds de largeur par cent pieds de profondeur (62 pi × 100 pi); borné de toutes parts par d'autres parties du lot 9 et dont le coin nord-ouest se situe à 3 089 pieds au sud et à 250 pieds à l'est du coin nord-ouest du lot 9.
Rochon, Claude, adresse inconnue, titre enreg. no 757, div. enreg. Sept-Îles	Un terrain vacant qui fait partie du lot neuf du rang Un (9 rg I) du canton de Letellier et décrit comme suit: de figure rectangulaire, mesurant deux cent cinquante-six pieds de largeur par cent pieds de profondeur (256 pi × 100 pi), borné au nord, à l'est et au sud par d'autres parties du lot 9 et borné du côté ouest par une partie du lot 10 du même rang; le coin nord-ouest du terrain se situe à 421 pieds au sud du coin nord-ouest du lot 9, sur la limite des lots 9 et 10.
Senerchia, Juido, 186, rue Ungava, Schefferville, QC, enreg. no 720, div. enreg. Sept-Îles	Un terrain vacant qui fait partie du lot neuf du rang Un (9 rg I) du canton de Letellier et décrit comme suit: de figure rectangulaire, mesurant deux cent cinquante-six pieds de largeur par cent pieds de profondeur (256 pi × 100 pi), borné au nord, à l'est et au sud par d'autres parties du lot 9 et borné du côté ouest par une partie du lot 10 du même rang; le coin nord-ouest du terrain se situe à 421 pieds au sud du coin nord-ouest du lot 9, sur la limite des lots 9 et 10.

Sept-Îles, le 19 mai 1981.

13217-23-2-0

L'administrateur,
LOUIS BELLIARD.

Ville de Rosemère

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la susdite municipalité que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 100, rue Charbonneau à Rosemère, comté de Groulx, QC, le MARDI TRENTIÈME jour de JUIN 1981, à DIX heures (heure avancée de l'Est), pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles sous l'autorité de la Loi sur les cités et villes, article 513 (1977, chapitre C-19).

<i>No de matricule</i>	<i>Cadastre</i>	<i>Propriétaire</i>
8053-29-0360	65-81	Miller, Marlène Lefèvre
8053-27-9540	65-24-2, 65-25	Brozik, Peter et Szabo, Mrs. Gabrielle B.
8154-86-2024	P. 41-151 (a), P. 41-150 (b)	Millette, Charles et Stewart, Mme L. M.
<p>a) Une partie du lot 41-151 de 43 pieds de largeur au nord, 78 pieds de profond dans sa ligne est, 62 pieds dans sa ligne ouest, bornée au nord par la Grande-Côte, à l'est par une partie du lot 41-150, à l'ouest par la rue Jean (41-153), au sud par le résidu dudit lot 41-151 (mutation 549844 78-10-16)</p> <p>b) la partie nord du lot 41-150 de 45 pieds de largeur par 102 pieds de profondeur à l'est et 78 pieds de profond à l'ouest, bornée au nord par la Grande-Côte, au sud par le résidu dudit lot 41-150, à l'est par le lot 41-141 et partie de 41-149, à l'ouest par une partie du lot 41-151.</p>		
8154-77-7600	P. 40	Monet, Gaston
<p>Une partie du lot originaire 40, bornée au nord-est par la voie du C.P.R., au sud-est par la Grande-Côte, au sud-ouest par la rue Barbin, au nord-ouest par une autre partie du lot 40, propriété de M. Victorien Cadieux.</p>		
8154-76-1359	42-37, 42-38	Monette, Paul-Émile
8154-35-0306	48-66	Gagnon, Mme Marielle
8154-26-5024	48-92-1	Der, John F.
8154-30-0432	50-16, 51-31	Gestion M.J.H. Inc.
8154-30-2385	50-1-5, 50-4-1, P. 50-4	Gestion M.J.H. Inc.
<p>Une^e partie du lot 50-4 mesurant 147 pieds dans sa ligne nord-est, 98,4 pieds dans sa ligne sud-est, 150 pieds dans sa ligne sud-ouest et 97,4 pieds dans sa ligne nord-ouest. Bornée au nord-est par une autre partie du lot 50-4, appartenant à Mme G.F. Allan, au sud-est par le lot 50-4-1 au sud-ouest et au nord-ouest par le lot 50-13.</p>		
8154-37-8082	43-90	Habitations Raymond & Marin Inc.
8154-69-4527	P. 40-67	Fleury, Michel et Mme Lisette C.
<p>Partie du lot 40-67 bornée au nord-est par la rue Cedar (lot 40-61), au sud-est par les lots 40-77 et 40-84, au sud-ouest par le boulevard Rosemère (lot 40-43), au nord-ouest par une partie du lot 40 propriété de M. Leslie Lovell.</p>		
8254-48-4113	35-63-1	Corbeil, Guy
8155-30-0954	241-282	Hews, Maurice
8155-62-0336	P. 38	Walker, Clyde
<p>Une partie du lot originaire 38 bornée au nord-est par les lots 37-74 et 37-73 et partie du lot 37-1, au sud-est par les lots 38-31, 38-22 (rue Pine), au sud-ouest par le lot 38-17, au nord-ouest par le lot 38-13 (rue Maplewood).</p>		
8055-86-5302	242-68	Pilon, Mme Hélène Miron
8055-86-7624	242-67	Pilon, Mme Hélène Miron
8055-86-9745	242-66	Pilon, Mme Hélène Miron
8055-96-1768	242-65	Pilon, Mme Hélène Miron
8155-92-6498	34-101-1, 34-100-2	Walker, Clyde
8254-69-5646	31-32, 31-33	Toulouse, Jean-Claude
8155-72-6330	37-22-2, 37-24, 37-23	Guilfoyle, Brendan R.
8055-87-0706	P. 242	Pilon, Mme Hélène Miron
8055-68-0596		
<p>Partie du lot originaire 242 bornée au sud-est par les lots 242-65, 242-66, 242-67, 242-68 et 242-69, au sud-ouest par une partie des lots 241-66-3 et 241-66 (rue), au nord-ouest par la rivière aux Chiens, au nord par le lot originaire 243, au nord-est par le lot originaire 253 moins la partie expropriée par le ministère de la Voirie (autoroute 640) mutation 346388.</p>		
8255-20-5578	34-178	Vaillancourt, Gaston
8254-67-0964	35-5, 35-6	Millette, Charles
8255-44-1058	30-94-4-1	Gappmaier, Roman
8255-34-8983	30-94-4-2, P. 30-34 (a), P. 30-96-1 (b)	Gappmaier, Roman
<p>a) Bornée au nord et nord-est par partie du lot 30-96-1, au sud-ouest par partie 30-34 (rue Broadway);</p> <p>b) bornée au nord par le lot 30-96-2-1, propriété de Jackek Mucha et au nord-est par le lot 30-P. 96 propriété de M. Lavoie, au sud-ouest par partie du lot 30-34 appartenant à M. Gappmaier, à l'ouest par une autre partie du lot 30-34 (rue Broadway).</p>		
8255-76-3841	P. 28	Thibault, Mme Corine
<p>Partie du lot 28 (approx. 6 300 pieds carrés) bornée au nord-ouest par le lot 28-67, au nord-est par la rue Jean-Pierre (P. 28), au sud-est par une partie du lot 28, au sud-ouest par une autre partie du lot 28 appartenant au même propriétaire (mutation 253664 mars 1961).</p>		

No de matricule	Cadastre	Propriétaire
8255-76-2425	P. 28	Thibault, Mme Corine
Partie du lot 28 (approx. 6 300 pieds carrés), bornée au nord-est par une partie du lot 28 appartenant au même propriétaire, au sud-est par une autre partie du lot 28 (ruelle), au sud-ouest par la rue St-Laurent, au nord-ouest par une autre partie du lot 28.		
8157-98-4734	P. 17	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
Partie du lot originaire 17 bornée au nord-est par une partie du lot 16, au sud-est par une autre partie du lot 17 (autoroute 640), au sud-ouest par une partie du lot 18, au nord-ouest par les lots 323, 324, 325 et 326 (mutation 451461 octobre 1974).		
8257-09-2307	P. 16	Les Entreprises Roger Pilon Inc.
Partie du lot originaire 16, bornée au nord-est par une partie du lot 14, au sud-est par une autre partie du lot 16 (autoroute 640), au sud-ouest par une partie du lot 17, au nord-ouest par les lots 319, 320, 321 et 323 (mutation 451461 octobre 1974).		
8256-81-5638	24-64	Matteau, Serge
8153-94-3564	928-83	Esber, Nicholas

Les immeubles susdits sont tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne, et situés dans la ville de Rosemère.

Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, attachées auxdits immeubles.

Rosemère, le 13 mai 1981.

Le greffier,

JEANNE LAFLEUR.

13102-23-2-o

Ville de Trois-Rivières

Avis public est, par les présentes, donné que le JEUDI DEUXIÈME jour de JUILLET 1981 à DIX heures, en la salle du Conseil, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, les immeubles suivants seront vendus à l'enchère publique, pour défaut de paiement des taxes municipales, scolaires, intérêts et frais plus les frais subséquemment encourus, à moins que lesdites taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente au soussigné, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières.

Permission a été accordée à la ville de Trois-Rivières d'énumérer en abrégé les numéros cadastraux des immeubles ci-dessous mentionnés.

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Paillé, Carmen Fleury	28-74	St-Étienne	2,33 \$	13,16 \$	1,87 \$	17,36 \$
Lacerte, Pierre	27-20	St-Étienne				
	27-21	St-Étienne				
	27-22	St-Étienne	47,54	301,49	69,87	418,90
Tellend, Raymond	7-49	St-Étienne	3,80	19,74	4,25	27,79
Letellier, P.-A.	1-309	St-Étienne	1,80	12,78	2,03	16,61
a/s Robitaille, Gérald, syndic.						
Les Placements LDB Inc.	199-152	Par. T.-R.	366,46	2 250,64	20,34	2 637,44
Les Placements LDB Inc.	199-150	Par. T.-R.	327,40	2 010,65	17,58	2 355,63
Les Placements LDB Inc.	199-112	Par. T.-R.	293,50	1 812,51	13,39	2 119,40
Les Placements LDB Inc.	199-111	Par. T.-R.	293,50	1 812,51	13,39	2 119,40
Les Placements LDB Inc.	199-149	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-148	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-147	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-146	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-145	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-144	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
Les Placements LDB Inc.	199-110	Par. T.-R.	293,50	1 812,51	13,39	2 119,40
Les Placements LDB Inc.	199-143	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83
J.M. Brouillette Inc.	199-105	Par. T.-R.	96,22	1 917,23	98,24	2 111,69
Les Placements LDB Inc.	199-142	Par. T.-R.	254,00	1 561,72	17,11	1 832,83

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Les Placements LDB Inc.	199-141	Par. T.-R.	254,00 \$	1 561,72 \$	17,11 \$	1 832,83 \$
Les Placements LDB Inc.	199-140	Par. T.-R.	352,08	2 160,45	17,43	2 529,96
Les Const. Jacques Dufresne Inc.	198-106	Par. T.-R.	185,11	1 765,13	13,06	1 963,30
Les Const. Jacques Dufresne Inc.	198-89	Par. T.-R.	183,69	1 755,84	11,85	1 951,38
Les Const. Jacques Dufresne Inc.	198-90	Par. T.-R.	183,69	1 755,84	11,85	1 951,38
Les Const. Jacques Dufresne Inc.	196-60	Par. T.-R.				
	198-105	Par. T.-R.	185,11	1 765,13	13,06	1 963,30
Les Placements LDB Inc.	198-86	Par. T.-R.	383,09	2 357,59	13,17	2 753,85
Les Placements LDB Inc.	199-137	Par. T.-R.	446,01	2 745,17	14,36	3 205,54
Les Placements LDB Inc.	198-81	Par. T.-R.				
	199-138	Par. T.-R.	262,96	1 624,30	11,69	1 898,95
Les Placements LDB Inc.	198-82	Par. T.-R.	221,70	1 369,69	9,68	1 601,07
Les Placements LDB Inc.	196-61	Par. T.-R.				
	198-104	Par. T.-R.	404,17	2 487,58	13,61	2 905,36
Les Placements LDB Inc.	196-62	Par. T.-R.				
	198-103	Par. T.-R.	404,06	2 486,86	13,57	2 904,49
Les Const. Jacques Dufresne Inc.	196-63	Par. T.-R.	211,14	1 902,69	14,01	2 127,84
Sylvestre, Gilles	196-67	Par. T.-R.	284,29	2 493,16	226,08	3 003,53
Jean-Guy Dargis Inc.	194-118	Par. T.-R.				
a/s Gérard Blais	194-119	Par. T.-R.	519,40	3 185,84	14,72	3 719,96
Jean-Guy Dargis Inc.	194-112	Par. T.-R.	261,77	1 618,25	11,13	1 891,15
a/s Gérard Blais						
Jean-Guy Dargis Inc.	194-111	Par. T.-R.	261,64	1 618,25	11,13	1 891,02
a/s Gérard Blais						
Jean-Guy Dargis Inc.	191-56	Par. T.-R.	245,36	1 500,60	5,93	1 751,89
a/s Gérard Blais						
Larochelle, Lise	193-73	Par. T.-R.				
	193-72	Par. T.-R.	6,51	73,83	7,56	87,90
St-Michel, André et Picard, Jean-Pierre	181-1-81-1	Par. T.-R.	2 001,73	17 427,16	1 812,33	21 241,22
	181-1-81-2	Par. T.-R.				
Charpentier, Yves	1119-204	C. T.-R.	136,04	1 192,00	56,06	1 384,10
Devoy, René	1130-4	C. T.-R.	96,24	427,96	185,17	709,37
Lefebvre, Fernand	413-2	C. T.-R.	184,14	1 286,62	188,69	1 659,45
Asselin, Rosaire	1643	C. T.-R. rev.	73,42	366,12	66,88	506,42
Gestion Duradelle Inc.	1530	C. T.-R. rev.				
	1531	C. T.-R. rev.				
	1532	C. T.-R. rev.	301,39	2 785,40	200,53	3 287,32
Paquin, Daniel	31 (ptie)	St-Étienne	9,23	71,54	8,68	89,45

Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 31 du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne, division d'enregistrement de Trois-Rivières;

Borné vers le sud-ouest par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest et le sud-est par des parties du lot 31 et vers le nord-est par une partie du lot 31 (autoroute 55);

Mesurant quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes dans ses lignes sud-ouest et nord-est, soixante et un mètres et quatre-vingt-onze centièmes (61,91 m) dans sa ligne nord-ouest, soixante-deux mètres et huit centièmes (62,08 m) dans sa ligne sud-est;

La ligne sud-ouest est située à une distance de quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m) de la ligne de division des lots 31 et 32;

Le terrain vendu contient une superficie de deux mille huit cent trente-trois mètres carrés et vingt-sept centièmes (2 833,27 m²), le tout plus ou moins.

Centre Équestre de T.-R. Inc.	326 (ptie)	St-Étienne	482,20	2 766,40	428,63	3 677,23
---------------------------------------	------------------	------------------	--------	----------	--------	----------

Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 326 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Étienne, division d'enregistrement de Trois-Rivières;

Borné vers le nord-est par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale), vers le sud-est et le nord-ouest par des parties du lot 326, vers le sud-ouest par le lot 331 de la municipalité de la paroisse de St-Étienne-des-Grès;

Mesurant soixante et un mètres et cinquante-sept centièmes (61,57 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, mille six-cent-vingt-neuf mètres et quarante-six centièmes (1 629,46 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest;

La ligne nord-ouest est située à une distance de soixante et un mètres et cinquante-six centièmes (61,56 m) de la ligne de division des lots 325 et 326;

Le terrain vendu contient une superficie de cent mille trois cent vingt-cinq mètres carrés et vingt centièmes (100 325,20 m²), le tout plus ou moins.

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
Knox, Thomas J.	325	St-Étienne	282,78 \$	1 676,22 \$	137,89 \$	2 096,89 \$
Knox, Thomas J.	6 (ptie)	St-Étienne	145,49	702,16	58,23	905,88
<p>Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 6 du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne, division d'enregistrement de Trois-Rivières;</p> <p>Borné vers le sud-ouest par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par une partie du lot 6, vers le nord-est par une partie du lot 6 (autoroute 55), vers le sud-est par une partie du lot 5;</p> <p>Mesurant cent quatre-vingt-dix-sept mètres et un centième (197,01 m) dans ses lignes sud-ouest et nord-est, cinquante-neuf mètres et dix-neuf centièmes (59,19 m) dans sa ligne nord-ouest, cinquante-huit mètres et soixante-deux centièmes (58,62 m) dans sa ligne sud-est;</p> <p>Le terrain vendu contient une superficie de onze mille cinq cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés et soixante-quatre centièmes (11 594,64 m²), le tout plus ou moins.</p>						
Knox, Thomas J.	4 (ptie)	St-Étienne				
	5 (ptie)	St-Étienne				
	6 (ptie)	St-Étienne	362,51	2 722,08	131,49	3 216,08
<p>Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie des lots 4, 5, 6, du cadastre officiel de la paroisse de St-Étienne, division d'enregistrement de Trois-Rivières;</p> <p>Borné vers le nord-est par une partie des lots 6 et 5 (ruisseau), partie du lot 4 (emprise du chemin de fer), vers le sud-est par des parties du lot 4, par des lots 4-1, 4-4, 4-10, 4-9, 4-8, 4-16, 4-11, 4-14, 4-15, vers le sud-ouest par une partie des lots 4, 5, 6 (autoroute 55), vers le nord-ouest par une partie du lot 6;</p> <p>Mesurant quatre-vingt-six mètres et dix-sept centièmes (86,17 m) et quatre cent quatre-vingt mètres et quatre-vingt-seize centièmes (480,96 m) dans ses lignes sud-ouest, cinq cent quarante-huit mètres et soixante-quatre centièmes (548,64 m) dans sa ligne nord-ouest;</p> <p>Le terrain vendu contient une superficie de quatre cent quatre-vingt-huit mille deux cent vingt-quatre mètres carrés et quatre-vingt-quatre centièmes (488 224,84 m²), le tout plus ou moins.</p>						
Gruninger, Carl	281 (ptie)	Par. T.-R.	153,97	831,37	35,63	1 020,97
<p>Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 281 du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;</p> <p>Borné vers le nord-est par des parties du lot 281 et par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par une partie du lot 281, vers le nord-ouest par des parties du lot 281;</p> <p>Mesurant soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m), cinquante-huit mètres et soixante-dix-neuf centièmes (58,79 m) et trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) dans ses lignes nord-est, soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m) et neuf cent soixante-dix-sept mètres et sept centièmes (977,07 m) dans ses lignes sud-est, deux cent cinquante-deux mètres et soixante centièmes (252,60 m) et cent soixante et un mètres et cinquante-quatre centièmes (161,54 m) dans ses lignes nord-ouest;</p> <p>La ligne sud-est est située à une distance de vingt-neuf mètres et vingt-six centièmes (29,26 m) de la ligne de division des lots 280 et 281;</p> <p>Le terrain vendu contient une superficie de quatre-vingt-dix-neuf mille vingt-cinq mètres carrés et quatre-vingt-seize centièmes (99 025,96 m²), le tout plus ou moins.</p>						
Pellerin, Jean-Louis <i>et al.</i>	271 (ptie)	Par. T.-R.	49,12	273,36	12,98	335,46
<p>Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 271 du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;</p> <p>Borné vers le nord-est par le boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale), vers le sud-est, le nord-ouest et le sud-ouest, par une partie du lot 271, vers le nord-ouest par une partie du lot 272 et par le lot 272-1;</p> <p>Mesurant vingt-neuf mètres et soixante centièmes (29,60 m) dans sa ligne nord-est, mille deux cent vingt-neuf mètres (1 229,00 m) dans sa ligne sud-est, cinq mètres et quatre-vingt centièmes (5,80 m) dans sa ligne sud-ouest, mille cent trente-sept mètres et quatre-vingt-treize centièmes (1 137,93 m) dans sa ligne nord-ouest;</p> <p>Le terrain vendu contient une superficie de trente-six mille deux cent trente-trois mètres carrés et trente-deux centièmes (36 233,32 m²), le tout plus ou moins.</p>						
Boutin, J.-Robert	202 (ptie)	Par. T.-R.	158,95	1 029,36	142,48	1 330,79
<p>Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie du lot 202 du cadastre de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;</p> <p>Borné vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 202, vers le sud-ouest par une partie du lot 202 (boul. des Forges), vers le nord-ouest par une partie du lot 203;</p> <p>Mesurant dix-huit mètres et quatre-vingt-dix centièmes (18,90 m) vers le nord-est, cinquante-sept mètres et quatre-vingt-onze centièmes (57,91 m) vers le sud-est, dix-neuf mètres et cinquante et un centièmes (19,51 m) vers le sud-ouest, soixante-trois mètres et neuf centièmes (63,09 m) vers le nord-ouest;</p> <p>Contenant une superficie mille cent quarante-trois mètres carrés et quarante-sept centièmes (1 143,47 m²), le tout plus ou moins.</p>						
Rôtisserie Poulet d'Or Inc.	279-5-2	C. T.-R.				
	279-5-1 (ptie) .	C. T.-R.	912,20	5 223,23	826,41	6 961,84

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Intérêts	Taxes municipales	Taxes scolaires	Total
---------------	-----------	----------	----------	-------------------	-----------------	-------

Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie de la subdivision 5-1 du lot originaire 279 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;
 Borné vers le nord-est par une partie du lot 279-5-1, vers le sud-est par une partie du lot 279-4, vers le sud-ouest par le lot 26A-472 (rue Gauthier), vers le nord-ouest par le lot 279-4;
 Mesurant dix-huit mètres et quatre-vingt-dix centièmes (18,90 m) vers le nord-est et le sud-ouest, vingt et un mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (21,95 m) vers le sud-est et le nord-ouest;
 Contenant en superficie quatre cent quatorze mètres carrés et quatre-vingt-six centièmes (414,86 m²), le tout plus ou moins.

Asselin, René	1164-88 (ptie)	C. T.-R.	91,43 \$	494,46 \$	59,49 \$	645,38 \$
---------------	-------------------	----------	----------	-----------	----------	-----------

Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie de la subdivision 88 du lot originaire 1164 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;
 Borné vers le nord-est par le lot 1164-64, vers le sud-est par une partie du lot 1164-88, vers le sud-ouest par une partie du lot 1164 (rue Julie), vers le nord-ouest par le lot 1164-89;
 Mesurant quatre mètres et cinquante-sept centièmes (4,57 m) vers le nord-est et le sud-ouest, trente-trois mètres et cinquante-cinq centièmes (33,55 m) vers le sud-est, trente-trois mètres et soixante-deux centièmes (33,62 m) vers le nord-ouest;
 Contenant en superficie cent cinquante-trois mètres carrés et quarante-huit centièmes (153,48 m²), le tout plus ou moins.

Bareil, Michel	1164-38 (ptie)	C. T.-R.	707,16	4 202,45	569,04	5 478,65
----------------	-------------------	----------	--------	----------	--------	----------

* Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie de la subdivision 38 du lot originaire 1164 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières;
 Borné vers le nord-est par le boulevard Laviolette (sans désignation cadastrale), vers le sud-est par le lot 1164-37, vers le sud-ouest par une partie du lot 1164-38, vers le nord-ouest par les lots 1164-39 et 1164-41;
 Mesurant douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m) vers le nord-est et le sud-ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) vers le sud-est et le nord-ouest;
 Contenant en superficie trois cent soixante et onze mètres carrés et soixante et un centièmes (371,61 m²), le tout plus ou moins.

Asselin, Rosaire	1130-46 (ptie)	C. T.-R.	315,40	1 835,24	213,46	2 364,10
------------------	----------------	----------	--------	----------	--------	----------

Un terrain situé dans la ville de Trois-Rivières, étant une partie de la subdivision 46 du lot originaire 1130 du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; borné vers le nord-est par le lot 113-47 et une partie du lot 1130-46, vers le sud-est par une partie du lot 1130-46 et le lot 1130-39 rue (Cloutier), vers le sud-ouest par le lot 1130-45 ruelle, vers le nord-ouest par le lot 1130-52 ruelle;
 Mesurant douze mètres et quatre-vingts centièmes (12,80 m) et quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) dans ses lignes nord-est, zéro mètre et cinquante-six centièmes (0,56 m) et douze mètres et soixante centièmes (12,60 m) dans ses lignes sud-est, vingt-huit mètres et quatre centièmes (28,04 m) dans sa ligne sud-ouest, douze mètres et cinquante centièmes (12,50 m) dans sa ligne nord-ouest;
 Le terrain vendu contient une superficie de trois cent cinquante mètres carrés et quatre-vingt-cinq centièmes (350,85 m²), le tout plus ou moins.

Automobiles	1417	C. T.-R. (rev.)				
Les Rivières Inc.	1418-1	C. T.-R. (rev.)	270,24	2 747,17	303,07	3 520,48

Trottoirs

Propriétaires	No de lot	Cadastre	Capital	Intérêts	Total
Sylvestre, Gilles	196-67	Par. T.-R.	444,02 \$	83,18 \$	527,20 \$
Dangerfield, Nellie					
Villeneuve, Louise	172-133	Par. T.-R.	83,79	10,17	93,96
St-Michel, André	181-1-81-1	Par. T.-R.	799,45	151,63	951,08
Picard, Jean-Pierre	181-1-81-2	Par. T.-R.			

Trois-Rivières, le 22 mai 1981.

Le greffier,
 JEAN LAMY, avocat.

Errata

LES INDUSTRIES TANGUAY LIMITÉE

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., chapitre C-38) le ministre des Institutions financières et Coopératives a corrigé l'avis d'établissement ou changement du domicile légal de la compagnie «LES INDUSTRIES TANGUAY LIMITÉE» paru le 7 mars 1981, à la page 4144 du numéro 10 en y remplaçant la nouvelle adresse «Saint-Pierre» par «Saint-Prime».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1178-0376

13224-o

O. MUSTAD & FILS (CAN.) LTÉE

Avis est donné que le ministre des Institutions financières et Coopératives a corrigé l'avis de changement de dénomination sociale paru à la *Gazette officielle du Québec* numéro 21, en date du 23 mai 1981, à la page 6844, de la compagnie «O. MUSTAD & SON (CAN.) LIMITED» corrigeant dans ledit nom le mot «MUSTAD» de manière que le nom se lise ainsi «O. MUSTAD & FILS (CAN.) LTÉE».

Le directeur,
HUBERT GAUDRY.
1843-6535

13224-o

Vente par shérif
District de Bonaventure
No 200-05-003248-809

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE DU QUÉBEC, demanderesse, contre LES ENTREPRISES MAGELLA BOISSONNAULT INC., défenderesse.

Il y aurait lieu d'apporter les corrections suivantes à l'avis publié à la page 7209 de l'édition numéro 22 du 30 mai 1981.

Dans l'introduction, le mis en cause aurait dû se lire: LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 1 de Bonaventure à New-Carlisle au lieu de celui de la division d'enregistrement no 2 de Bonaventure.

Conséquemment, le lieu de vente sera à New-Carlisle au lieu de Carleton à la même heure.

13223-o

INDEX

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'		Page
FATIMA, MUNICIPALITÉ (<i>Élaboration d'un plan d'urbanisme</i>)		7564
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES — LOI SUR LES		
COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION D'IMPRIMERIE COPIQ (DE MONT-SAINT-HILAIRE) (<i>Formation</i>)		7564
AVIS DIVERS		
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, CITÉ (<i>Requête</i>)		7564
SUCCESSION ANDRÉ GUILBAULT (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)		7564
SUCCESSION JEAN LACHANCE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)		7564
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES		
BOND CREDIT UNION (<i>Dissolution</i>)		7565
CAISSE D'ÉCONOMIE ACIERS ATLAS (LA) (<i>Changement de nom</i>)		7565
CAISSE D'ÉCONOMIE BOND (<i>Dissolution</i>)		7565
CAISSE D'ÉCONOMIE CÉNOPODE (<i>Dissolution</i>)		7565
CAISSE POPULAIRE STE-LUCIE (LA) (<i>Modification de territoire</i>)		7565
CÉNOPODE CREDIT UNION (<i>Dissolution</i>)		7565
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE		
ACCORDÉS		
ANDREWS, ROBERT		7565
AUDET, MARIE JULIETTE LAURENTIENNE		7565
BENAY, DANIEL		7565
BENAY, SYLVIANE		7565
DORÉ, JOSEPH GASTON FRANÇOIS-GUY		7566
FOSETTI, MARIE JOHANNE TÉRESA		7566
FOY, BRIAN PHILIP		7566
GAGNON, JOSEPH EMERY JEAN		7566
GAGNON, MARIE ANDRÉE BERNADETTE		7566
GIGNAC, MARIE JULIE		7566
GOLD, DAVID		7566
GREAVES, ROBERT KENNETH		7566
GREENBAUM, STEVE SHIMON		7566
HUOT, JOSEPH RÉAL JEAN-PAUL		7566
LANDAU, BERNARD JACQUES		7566
LANGLOIS, JOSEPH RAYMOND MARIE FLORIAN		7567
LEFEBVRE, JOSEPH ALBERT ROGER ROYAL SERGE		7567
LÉVESQUE, MARIE IRÈNE RÉNA		7567
LEVI, AVRAHAM		7567
LOK, DANNY TSI-MING		7567
MELOCHE, JOSEPH ADRIEN GUY		7567
MERCIER, JOSEPH ADRIEN MICHEL		7567
MICHAUD, PATRICE		7567
MIRON, MARIE RAYMONDE DENISE MIRELLA		7567
MONTPELLIER BEAULIEU, MARIE THÉONA ROMA		7567
PELLETIER, JOSEPH BERNARD GASTON MARIO		7567
PERRETEN, FRANÇOIS RENÉ		7568
PIETRAK, DARLENE FRANCES		7568
POTHIER, EUGÉNIE OLIVE MARIE-CLAUDE		7568
TESAR, MARIAN GEORGES		7568

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

	Page
ALLARD, CHARLES	7568
BÉLANGER, JOSEPH OSCAR LUDOVIC MARCEL	7568
BELL, PATRICIA alias PATRICIA BELLEY alias PATRICIA KURTNESS	7568
BERNIER, JOSEPH BRUNO CLÉMENT	7568
BISSON, YVONNE	7568
BISSONNETTE, JOSEPH JEAN RONALD	7568
BLOUIN, MARIE PAULE ANNONCIADE	7569
BOURASSA, MARIE RITA	7569
BRASOVEANU, PAVEL PAUL	7569
CARON, JEAN-BAPTISTE	7569
CÔTÉ, ÉLISE	7569
DELAGE, GUY	7569
DOYON VINCELLI, CAROLE	7569
FOURNIER, JOSEPH ÉTIENNE VICTOR MARC	7569
GABOURY, JOSEPH NAPOLÉON	7569
GAUTHIER, JOSEPH RODRIGUEZ RAOUL dit ADRIEN	7570
GIGUÈRE, MARIE CAMILLE GEORGETTE	7570
GRATTON, JOSEPH LÉANDRE MAURICE MARCEL alias QUINN	7570
LÉPAGE, MARIE JULIETTE ODILE	7570
MARTEL, DANNY	7570
MARTEL, ISABELLE	7570
MIGIRDCOGLU, HARUTYUN	7570
MURRAY, JOHN	7570
PICARD, ALDÉO	7570
TALARIAN, KHATCHIK	7570
TOUPIN, ROBERT	7571
VILLENEUVE, JOSEPH ISAIE SIMON	7571

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. ALEX WESTLER (<i>Assignment</i>)	7571
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. DAVID DIAMOND (<i>Assignment</i>)	7571
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. FRANCINE GODIN (<i>Assignment</i>)	7572
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. JACK BOAS (<i>Assignment</i>)	7572
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. MAGDA VIANA (<i>Assignment</i>)	7572
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. NICHOLAS MICHELIDAKIS (<i>Assignment</i>)	7572
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. PREMCHAND BUDHRAM (<i>Assignment</i>)	7573
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (LE) c. STELLIOS PANAYATIDIS (<i>Assignment</i>)	7573
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA c. ÉLIZABETH FERNIE (<i>Ordonnance</i>)	7573

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DÉCISIONS RENDUES	
— CAMIONNAGE RÉGULIER SPÉCIALISÉ	7535
— DÉCHETS	7562
— LOCATION	7557
— MARITIME	7562
— PRODUITS NOMMÉS	7549
— TAXI	7531
— TRANSPORT EN VRAC	7558
— VOYAGEUR	7530
— DÉCISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	7563
INTRODUCTION DE REQUÊTES	
— MONTRÉAL	7511
— MONTRÉAL (<i>Transport de déchets</i>)	7529
— QUÉBEC	7521
— QUÉBEC (<i>Transport de déchets</i>)	7530
— INTRODUCTION DE REQUÊTES (<i>Errata</i>)	7563
PROPRIO MOTU	7511

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)**

	Page
AGENCE DE VENTES A. DESKIN INC.	7476
APEX HOLDINGS INC.	7475
APEX HOLDINGS LIMITED	7475
ARWEPIWIN FISH & GAME CLUB	7475
ASSOCIATION PATRONALE DES IMPRIMEURS DE MONTRÉAL, INC.	7476
ATELIER D'ORFÈVRE LACTEL INC.	7477
AUBERGE RABINER INC.	7477
AUTOMOBILES F.E. HAMILTON LTÉE	7476
B.M. INDUSTRIES LTD.	7475
BAKER HOTELS LIMITED	7475
BARRIERE INDUSTRIES (1972) INC.	7476
BLOUSES ET VÊTEMENTS DE SPORT SAMPLE INC.	7475
BONARKA INVESTMENTS LTD.	7475
BRENDOR LTÉE	7475
BRENDOR MANUFACTURING LTD.	7475
BRIGGS (T.M.) PLUMBING & HEATING INC.	7475
BRISSON (GILBERT) ADMINISTRATION & PERCEPTION INC.	7475
BRISSON (GILBERT) ADMINISTRATION INC.	7475
CANADA WOVEN LABELS LTD.	7475
CANADAC HOUSING CORPORATION LTD.	7475
CANADIAN COATING INDUSTRIES LIMITED	7475
CAROL CUSTOM SHIRTS INC.	7475
CASCADE PIÈCES D'AUTO INC.	7475
CASH (J. & J.) LIMITÉE	7475
CENTURY SEAL & LABEL CO. LTD.	7475
CENTURY SEAL & LABEL INC.	7475
CHANDELY SPORTSWEAR INC.	7475
CLUB CHASSE & PÊCHE ISLAND BROOK INC.	7476
CLUB DE CHASSE ET PÊCHE ARWEPIWIN INC.	7475
CLUB DES LIONS DE ST-BRUNO DE MONTARVILLE INC.	7477
CLUB SOCIAL LES WAGGONERS DE MONTRÉAL INC.	7478
COMPAGNIE MACHINES & MOTEURS FRANK INC.	7476
CONFECTION DE CHEMISES CAROL INC.	7475
CONFECTIONS CHANDELY INC.	7475
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD	7476
CONSEIL ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY	7475
CONSTRUCTION P.J.S. INC.	7475
CONSTRUCTIONS ARTHUR MURPHY (QUÉ) LTÉE	7477
CONSTRUCTIONS FLAVIA INC.	7476
COOK-O-MATIC KITCHENWARE STAINLESS STEEL INC.	7476
CORPORATION D'INVESTISSEMENT TULIP	7478
CRÉATIONS ÉLÉGANTE JUNIORS INC.	7476
CRÉATIONS MOSS INC.	7477
DAYMOR COUTURE INC.	7476
DAYMOR DRESS INC.	7476
DESKIN (A.) SALES CORP.	7476
DESKIN (A.) SALES CORP. INC.	7476
EASTERN SOFTWOODS LTD.	7476
ELEGANT JUNIORS INC.	7476
EMPIRE SISAL & SPRING CO. LTD.	7476
EMPIRE SISAL & SPRING INC.	7476
EMPLOYING PRINTERS' ASSOCIATION OF MONTRÉAL INC.	7476
ÉTIQUETTE ET SCEAU CENTURY INC.	7475
ÉTIQUETTES TISSÉES DU CANADA LTÉE	7475
FAMOUS LEATHER GARMENTS LTD.	7476
FER ORNEMENTAL MÉTROPOLÉ LTÉE	7477
FLAVIA CONSTRUCTION INC.	7476
FRANK MACHINERY & MOTOR CO. INC.	7476

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite

	Page
FROMAGERIE DE CORNEVILLE (1981) INC.	7477
G.R. ACOUSTIC INC.	7475
GASPE METALS LIMITED (N.P.L.)	7476
GESTION APEX INC.	7475
GESTION E.S.L. INC.	7476
GRAPHIQUES KNIGHT INC.	7477
GRAPHIQUES PHIPPS INC.	7476
HAMILTON (F.E.) MOTORS LIMITED	7476
HÔTEL BAKER LTÉE	7475
INDUSTRIES BARRIÈRE (1972) INC. (LES)	7476
INDUSTRIES C.C. LTÉE (LES)	7475
INDUSTRIES F.L.G. INC. (LES)	7476
ISLAND BROOK FISH & GAME CLUB	7476
ISLAND COASTER AMUSEMENTS INC.	7476
JEWEL SALES CO.	7476
JEWEL SALES CO. INC.	7476
KITCHENWARE STAINLESS STEEL CO. LTD.	7476
KNIGHT GRAPHICS INC.	7477
KNIGHT GRAPHICS LTD.	7477
L.F. PROGRÈS LTÉE	7477
L.F. PROGRESS CO. LTD.	7477
LAGANIÈRE, POULIN, LEMARIER & ASSOCIÉS INC.	7477
LAINAGES IMPORTÉS S.G. LTÉE	7477
LANOX INC.	7477
LASALLE BARBECUE LTD.	7477
LaSALLE RESTAURANT BARBECUE LTD.	7477
LINGERIE B.M. LTÉE	7475
LIONS CLUB OF ST-BRUNO INC. (THE)	7477
M.S.R. SHIP REPAIRS INC.	7477
MACHINES & MOTEURS FRANK INC.	7476
MANUFACTURIER DE MANTEAUX PROGRESS INC.	7477
METROPOLE ORNAMENTAL IRON WORK LTD.	7477
MONT CLAIR FOODS LTD.	7477
MONTAGNES RUSSES DE ÎLE INC. (LES)	7476
MONTPINE PLACE LTD.	7477
MONTPINE PLACE LIMITED	7477
MONTRÉAL SHIP REPAIRS LIMITED	7477
MOSHONAS (MORRIS) INVESTMENTS INC.	7477
MOSS CREATIONS INC.	7477
MOSS GARMENT COMPANY	7477
MURPHY (ARTHUR) CONTRACTING (QUÉ) LTD.	7477
NAMO LTD.	7477
NAMO LTÉE	7477
PERLMAN'S KOSHER CATERERS INC.	7477
PHIPPS GRAPHICS INC.	7476
PHIPPS GRAPHIQUES INC.	7476
PIÈCES D'AUTO CASCADE INC.	7475
PLACE MONTPINE LTÉE	7477
PLACEMENTS MORRIS MOSHONAS INC. (LES)	7477
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE T. M. BRIGGS INC.	7475
PORTEOUS (D.) DU CANADA INC.	7477
PORTEOUS SYSTEM SERVICE LIMITED	7477
PRODUITS JEWEL INC. (LES)	7476
PROGRESS CLOAK MFG. CO.	7477
PROGRESS CLOAK MFG. INC.	7477
RABINER'S HOTEL INC.	7477
RÉNOVATION INTÉRIEURE G.R. INC.	7476
RÉPARATION NAVALE M.S.R. INC.	7477

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21) — suite**

	Page
RESSOURCES HINSE INC. (L.R.P.)	7476
RÔTISSERIE LASALLE LTÉE	7477
S.G. IMPORTED WOOLENS LIMITED	7477
S.G. IMPORTED WOOLLENS LTD.	7477
SALON DE COIFFURE KARLOU INC.	7477
SALON DE COIFFURE TESS INC.	7477
SAMPLE BLOUSE AND SPORTSWEAR LTD.	7475
SAMPLE LA COMPAGNIE DE BLOUSES ET VÊTEMENTS DE SPORT LTÉE	7475
SINGER PRESSES À VAPEUR INC.	7477
SINGER STEAM PRESS INC.	7477
SINGER STEAM-PRESS COMPANY (THE)	7477
SISAL & RESSORTS EMPIRE INC.	7476
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT MONTEREGIE INC.	7477
SOCIÉTÉ DE PLACEMENT BONARKA LTÉE	7475
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE TEITEL INC.	7478
SOCIÉTÉ LUGIL INC.	7476
STERIVAN INC.	7478
TEITEL REALTY CORP.	7478
TISSUS TOP INC.	7478
TOP CONVERTERS INC.	7478
TRAITEURS KOSHER PERLMANS INC.	7477
TRANSPORTS STERIVAN INC.	7478
TULIP INVESTMENT CORP.	7478
UNIVERSAL SILHOUETTE LTD.	7478
UNIVERSEL SPA LTÉE	7478
USTENSILES DE CUISINE INOXYDABLES COOK-O-MATIC INC. (LES)	7476
WAGGONERS' CLUB OF MONTRÉAL INC. (THE)	7478
WAGGONERS SOCIAL CLUB OF MONTRÉAL INC. (THE)	7478

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87)

ASSOCIATION DES ORTHOTHÉRAPEUTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC INC. (L')	7478
AUDIO CINÉ FILMS INC.	7478
AUTOMOBILES SABREVOIS LTÉE	7478
BOSSE, CHARBONNEAU INC.	7478
CENTRE DU CAMION VERDUN INC.	7478
CHEMIX (1975) INC.	7478
CINÉGRAFIK INC.	7478
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION & IMMEUBLES BEAURIVAGE LTÉE (LA)	7478
COMPAGNIE FINANCIÈRE DEXTER INC.	7478
DÉVELOPPEMENT DES ÎLES CARILLON INC. (LE)	7478
ÉCOLE DE CONDUITE VALCARTIER INC.	7479
ÉDITIONS FRANÇAISES INC. (LES)	7479
ENTREPRISES JULES FOURNIER INC. (LES)	7479
ENTREPRISES L. TETREault INC. (LES)	7479
ENTREPRISES SANITAIRES LABRECQUE INC. (LES)	7479
ÉPICERIE LACROIX INC.	7479
FERMOBEC INC.	7479
HABITAT GREBER-LANFOR INC.	7479
HYDRO-SPECTION D.G.T. INC.	7479
INVESTISSEMENTS DELSECA INC. (LES)	7479
LABROSSE (P.E.) INC.	7479
LORD (BERTRAND) INC.	7479
MARWIN INC.	7479
OSMIN CONSTRUCTION CORPORATION	7479
RADIO DANIEL LIMITÉE	7479
RENOVEX INC.	7479
RESTAURANT LA BONNE SOUPE INC.	7479
ROMONAIRE INC.	7479

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 87) — suite**

	Page
SOGESTECH INC.	7479
TEXALL INC.	7479
VEDETTE SHOES INC.	7479

CHANGEMENT DU NOMBRE D'ADMINISTRATEURS (Article 87)

ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE SAINT-RÉDEMPTEUR	7480
ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC (L')	7480
ASSOCIATION DES ÉPICIERS EN GROS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (L')	7480
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION DE MANIWAKI, INC.	7480
ASSOCIATION PARITAIRE DE PRÉVENTION POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC	7480
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE GÉRONTOLOGIE	7480
BROME VALLEY CAMPING INC.	7480
CHÂTEAU DUFRESNE INC.	7480
CLUB DE TIR SAINT-LAURENT INC.	7480
CLUB JOUBERTIN DES TROIS-PISTOLES	7480
CLUB MOTONEIGE LACOLLE INC.	7480
CLUB RICHELIEU ST-CLET INC.	7480
CLUB SPORTIF ET RÉCRÉATIF CASERTA	7480
COMITÉ D'ÉCOLE DES PETITS CHANTEURS DE TROIS-RIVIÈRES (LE)	7480
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUÉBEC) LTÉE (LA)	7480
DISTRIBUTIONS T.P. INC. (LES)	7480
ENTREPRISES MYSABEC INC. (LES)	7480
FÉDÉRATION DU SPORT SCOLAIRE DU QUÉBEC (1978) INC. (LA)	7480
FESTIVAL ANJOU INC.	7481
GROUPE D'ANIMATION EN SCIENCES-NATURELLES DU QUÉBEC INC.	7481
HOLT, RENFREW & CIE, LIMITÉE	7481
MEUBLES WOODBRIDGE INC. (LES)	7481
MORIN (J.H.) & FILS LIMITÉE	7481
MOUVEMENT POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU QUÉBEC INC.	7481
MULTI-FRUIT INC.	7481
PLÔMBERIE VERDUN LTÉE	7481
PRISME CULTUREL INC. (LE)	7481
SECOURS-AMITIÉ (SHERBROOKE) INC.	7481
SOCIÉTÉ CANADIENNE DE MÉTAUX REYNOLDS, LIMITÉE	7481
TOMASSO CORPORATION	7481
TOPSY INC.	7481
TRANSPORT HOLMES (QUÉBEC) LTÉE	7481

DEMANDES DE DISSOLUTION

BOUTIQUE MARIE-ANYSE INC.	7574
CARDIVOIE INC.	7574
CONSTELLATION HOTEL CORPORATION (MONTRÉAL) LIMITED	7574
CORPORATION DE L'HÔTELLERIE CONSTELLATION (MONTRÉAL) LIMITÉE (LA)	7574
ENTREPRISES K. & L. INC. (LES)	7574
FERME G. & G. LAROCHE INC.	7574
GLENROSE REALTY CORP.	7574
HAULAWAY SERVICES INC.	7574
K & L ENTERPRISES INC.	7574
L. & M. SPORTSWEAR LTD.	7574
LEBLANC (J. ROBERT), LIMITÉE	7575
P.T. PET TRAINERS LTD.	7575
PLACEMENTS ABSOL INC. (LES)	7575
RESTAURANT LE VIEUX STE-THÉRÈSE INC.	7575
SALLE DE BILLARD M. SALVAIL INC.	7575
SARAGUAY MANAGEMENT INC.	7575
VÊTEMENTS SPORTIFS L. & M. LTÉE (LES)	7574

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**DISSOLUTION (Article 28)**

	Page
AGENCE SÉNÉCAL INC.	7481
ARGENTA STOCK FARMS INC.	7481
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE SAGUENAY INC.	7482
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE SAINTE-CATHERINE	7482
ATELIER DE SOUDURE VARENNES LTÉE	7482
BARLA TOURS INC.	7482
BELGO REAL ESTATE INC.	7482
BENOIT (ALPHONSE) LTÉE	7482
BERGERON (DONAT) INC.	7482
BOUTIQUE DU FAUTEUIL DE MONTRÉAL LTÉE (LA)	7482
BOUTIQUE JULIE INC.	7482
BRASSERIE GINCE & FILS INC.	7482
BRY INVESTMENT CORP.	7482
CANTINERIE C C LIMITÉE (LA)	7482
CENTRE YOGA KRISHNA RADHA INC.	7482
CHEVRIER & SCOTT INC.	7482
CLUB DE BASEBALL LES AIGLES DE TROIS-RIVIÈRES INC. (LE)	7482
COGAN ENTERPRISES LTD.	7482
COMPAGNIE DE GESTION MOLIRA INC. (LA)	7482
COMPAGNIE DES CONSTRUCTIONS CENTRALES LTÉE (LA)	7482
CONSTRUCTION M.G.L. INC.	7482
CRÉATION FURTUBEC INC.	7482
EDGE HILL TOWERS CORPORATION	7482
ELECTRIC GOLF CAR RENTAL & SERVICE CO. LTD.	7482
ENTREPRISES A. GODBOUT (EAST-ANGUS) INC. (LES)	7483
ENTREPRISES DU GOLF INC.	7483
ENTREPRISES FRIGORIFIQUES SHERBROOKE, INC. (LES)	7483
ENTREPRISES J. ERNEST PONTBRIAND INC. (LES)	7483
ENTREPRISES LAURENTIDES ET TERREBONNE INC. (LES)	7483
ENTREPRISES PONT-MARTIN LTÉE (LES)	7483
EXCAVATIONS DE STE-PHILOMÈNE INC. (LES)	7483
FIBRES MODERNES PIFCO INC.	7483
FOURRURES LAPOINTE INC.	7483
GANTINI INC.	7483
GIBBONS ZIPPER TEXTILES INCORPORATED	7483
GIRARD & LARIVIÈRE AUTO INC.	7483
GOLFMAN (J.) HOLDINGS LTD.	7483
HALLMAR LTD.	7483
HART (E.A.) & CIE INC.	7483
HOME FASHIONS INC.	7483
HOME PLASTIC INC.	7483
HUGO INVESTMENT CORP.	7483
IMMEUBLES BELKIN LTÉE (LES)	7483
IMMEUBLES MOBELLE INC. (LES)	7483
IMPORTED PRODUCTS INC.	7483
J-B. DESIGNS LTD.	7483
KARDA CORPORATION LTD.	7484
LEBLANC (ROGER) INC.	7484
MAINTENANCES PRAB INC. (LES)	7484
MAISON MARCHAND FLEURISTE (ARVIDA) INC.	7484
MARPAGE INC.	7484
METRO MARINE & SPORT INC.	7484
MOREL INC.	7484
MOULD-TEK INDUSTRIES LTD.	7484
PAMCO PLASTIC CONTAINERS INC.	7484
PLACEMENTS AFEM LTÉE (LES)	7484
PROLÉCO INC.	7484
PROVINCIAL PACKERS LTD.	7484

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**DISSOLUTION (Article 28) — suite**

	Page
ROBES LILO LTÉE (LES)	7484
ROSSINI (A.) LIMITÉE	7484
RUTHERFORD COMPANY, LIMITED	7484
SACS DE BEAUCE INC.	7484
SAMSON BOULEVARD DEVELOPMENT INC.	7484
SARRAZIN (J.P.) INC.	7484
SCRIPTOGRAPHIK INC.	7484
SERVICE DES LOISIRS NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE	7484
SERVICES I.S.D. INC. (LES)	7484
TIFFANY MEN'S SHOPS LTD.	7484
TRANS-PROVINCIAL MORTGAGE CORP.	7485
TREBOR (AMÉRIQUE DU NORD) LTÉE	7485
TRISTER, JULIEN & ASSOCIÉS LTÉE	7485
UNITED COMPLEX INC.	7485
VOYAGES J.B.L. INC.	7485

ÉTABLISSEMENT OU CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL (Article 32)

ARTISANAT DES CINQ CONTINENTS INC.	7485
ASSOCIATION DES ÉPICIERS EN GROS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (L')	7485
ASSOCIATION GRECQUE ORTHODOXE (HELLÉNIQUE) DES ÉCOLES DU DISTRICT DE LAVAL	7485
ASSOCIATION (HELLÉNIQUE) DES PARENTS GRECS-ORTHODOXES DE L'ÉCOLE GUY DRUMMOND	7485
ASSOCIATION PARITAIRE DE PRÉVENTION POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU QUÉBEC	7485
ATELIER DE COUPAGE ÉCONOMIE INC.	7485
CARROSSERIE RÉAL ST-VINCENT INC.	7485
COMITÉ DES AMIS DES JEUNES DE LA PAROISSE ST-BRUNO DE LAVAL INC. (LE)	7485
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION DDA (QUÉBEC) INC. (LES)	7485
CONSTRUCTIONS LAVOIE & FILS INC. (LES)	7485
DÉCORATION BEAUPORT INC.	7486
DISQUES NOBEL INC. (LES)	7486
ENFILM INC.	7486
GARAGE LUDGER TURCOTTE INC.	7486
GARDERIE LE CHEVAL-SAUTOIR	7486
GROUPE GRAPHIQUE DU CANADA LTÉE (LE)	7486
HOPITAL RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	7486
INDUSTRIES TANGUAY LIMITÉE (LES) (<i>Erratum</i>)	7628
INSTITUT DE RECHERCHE EN PSYCHO-ÉDUCATION DE MONTRÉAL	7486
MARWIN INC.	7486
MÉTAL CLÉO INC.	7486
MINES D'OR ARROWHEAD LIMITÉE (L.R.P.)	7486
NOLIN (GÉRARD) (1975) LTÉE	7486
OLSON (NORMAN) ASSOCIÉS LIMITÉE	7486
PAGE (R.), ÉLECTRICIEN INC.	7486
POIRIER (GUY) INC.	7486
PUBLICATIONS CULTURISTES INC. (LES)	7486
SECOURS-AMITIÉ (SHERBROOKE) INC.	7486
SOGESTECH INC.	7486
TEXALL INC.	7486
VIGNEAULT (BENOIT) LTÉE	7486

FUSION DES CORPORATIONS (Article 18)

PELLETIER (GERMAIN) LTÉE	7487
RESTAURANT LA DEVINIÈRE INC.	7487

LETTRES PATENTES

CENTRE D'ACCUEIL ST-VITAL INC.	7487
TRANSPORTS MIGNEAULT INC. (LES)	7487

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1)**LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES**

	Page
AÉROCLUB DE LA CHAUDIÈRE INC.	7487
CENTRE D'ACCUEIL LE ROYER INC.	7488
CLUB AÉROVAL INC.	7487
CLUB DE KARATÉ STYLE SHAO-LIN KUNG FU INC.	7487
CLUBS DE KUNG-FU STYLE SHAO-LIN INC. (LES)	7487
DOLMAN DRESS CO. LTD.	7488
GAZ MÉTROPOLITAIN, INC.	7487
GÉCOMA INC.	7487
GECOMA LTD.	7487
HUILES SIMON GIGUÈRE INC. (LES)	7488
MAISONNEUVE ALUMINUM PRODUCTS INC.	7488
PRODUITS DE CIMENT DE L'ANNONCIATION LTÉE (LES)	7488
ROBE DOLMAN CIE LTÉE.	7488
ROBES DOLMAN LTÉE.	7488
ST. MARY'S NURSING HOME INC.	7488
SERVICES ANTI-POLLUTION HYDRO-VAC LTÉE.	7488
VINS BRIGHT LTÉE (LES)	7488

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION**

ADMINISTRATION DAIPIN INC.	7488
AGENCE GENIDEX INC.	7488
AGENCE RÉJEAN MINIER INC. (L')	7488
AGRI-MÉDIA INC.	7488
ALIMENTATION G. BERGERON INC.	7488
AMIS DU BO-BOBBY (1981) INC. (LES)	7488
ARTOGES INC.	7488
ATELIER D'OUTILLAGE 51 INC.	7488
AUBUCHON HOLDINGS INC.	7491
AUTOBUS PRINCESSE INC.	7489
B. C. T. TROIS-RIVIÈRES INC.	7489
BOIS DE CONSTRUCTION LÉO INC.	7489
BOISVAC INC.	7489
BOUCHERIE DANIEL & JACQUES INC.	7489
BOUTIQUE NOUNOUCHE INC.	7489
BOUTIQUES BROMELIA LTÉE (LES)	7489
CARBONNEAU (ERNEST) INC.	7489
CENTRE D'APPROVISIONNEMENT DE LA BAIE INC.	7489
CENTRE DE LOCATION D'OUTILLAGE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	7489
CHEZ RICCI RESTAURANT INC.	7494
CLINIQUE MÉDICALE DESCHAMBAULT INC.	7489
CLÔTURES LA PLAINE INC.	7489
CLÔTURIER PROVINCIAL INC. (LE)	7489
CONFECTION C.G. BLAIS INC.	7489
CONSTRUCTION M.O. INC.	7489
CONSTRUCTIONS CAZA & LAPOINTE INC.	7489
CONSTRUCTIONS LACHANCE, GOULET INC. (LES)	7489
CONSTRUCTIONS POLYGONES INC. (LES)	7489
CRÉATIONS REMUE-MÉNINGS INC.	7489
DÉBOISEMENT FILLION (D.F.) INC.	7489
DENOMMÉE MOTEUR ÉLECTRIQUE INC.	7489
DÉVELOPPEMENT B. C. D. G. DE NORMANDIN INC.	7489
DÉVELOPPEMENT MINIER DANIEL INC.	7490
DISTRIBUTIONS JEAN-CLAUDE DIONNE INC. (LES)	7490
DISTRIBUTIONS ROCHAR LTÉE.	7490
ENTREPRISE J.P. RENÉ INC.	7490
ENTREPRISES BOMARI INC. (LES)	7490

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite

	Page
ENTREPRISES DE RÉNOVATION BOURDAGE & LAVOIE LTÉE (LES)	7490
ENTREPRISES F. DROLET INC. (LES)	7490
ENTREPRISES FORESTIÈRES DURAND INC. (LES)	7490
ENTREPRISES HENRI-LOUIS HOUDE ET FILS INC. (LES)	7490
ENTREPRISES JEAN CLAUDE MARTIN INC. (LES)	7490
ENTREPRISES PROLEM INC. (LES)	7490
ENTREPRISES R. ET Y. LAVOIE INC.	7490
ÉQUIPEMENTS MARCEL RIOUX INC.	7490
EXPRESS ÉLECTRIQUE INC.	7490
EXTINCTEURS DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC. (LES)	7490
F.A. MÉCANIQUE AVIATION INC.	7490
FERBLANTERIE YVON LÉPINE INC.	7490
FERME BREault & FRÈRES INC.	7490
FERME GIRARDIÈRE INC.	7490
FERME GRÉGOIRE FAUCHER & FILS INC.	7490
FERME JULES BEAUDOIN INC.	7490
FERME M.J.P. INC.	7490
FERME VI-BER INC.	7491
FERRO INDUSTRIES INC.	7491
FILM DOCTEUR DU QUÉBEC INC.	7491
FILMGROUPE INC.	7491
GARAGE MAURICE THÉRIault INC.	7491
GARAGE ROGER LAVOIE INC.	7491
GESTION BOLIEU INC.	7491
GESTION MAURICE INC.	7491
GESTION RÉAL OUMET INC.	7491
GESTIONNAIRE-CONSEIL M.L. INC.	7491
GESTIONS ALAIN BOISVERT INC. (LES)	7491
GESTIONS ARCHAMBAULT DE STE-ROSE LTÉE (LES)	7491
GESTIONS AUBUCHON INC. (LES)	7491
GESTIONS MARC LTÉE (LES)	7491
GESTIONS R.A. LTÉE (LES)	7491
GESTIONS RANDU INC. (LES)	7491
GESTIONS VOILEC INC. (LES)	7491
GOBERT FARINES CANADA INC.	7491
GRAPHICIEEN INC. (LE)	7491
GROUPE TALBOT INC.	7491
GUILVERT PAYSAGISTE INC.	7491
HABITATIONS VALBEC INC. (LES)	7492
HÔPITAL VÉTÉRINAIRE DE LA CAPITALE INC.	7492
IMBOISEX LTÉE	7492
IMMEUBLES B.G.R. INC.	7492
IMMEUBLES G. LONGCHAMPS INC. (LES)	7492
IMMEUBLES RIVE-ST-LAURENT INC. (LES)	7492
JODOIN (YVON) SPORT INC.	7492
JONCAS (GASTON) INC.	7492
LILAFON INC.	7492
MAÇONNERIE SAGUAY INC.	7492
MAISON DES MÉTIERS D'ART DES BOIS-FRANCS INC.	7492
MAISONS MOBILES G.T.B. INC (LES)	7492
MÉCANIQUE KARO INC.	7492
MÉCANIQUE MOBILE PRO INC.	7492
MÉDICOBEC INC.	7492
MESSAGERIE A. PÉPIN INC.	7492
1846-1525 QUÉBEC INC.	7492
1846-1533 QUÉBEC INC.	7492
1846-1541 QUÉBEC INC.	7492
1846-4552 QUÉBEC INC.	7492

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION — suite**

	Page
1846-4669 QUÉBEC INC.	7492
1846-4735 QUÉBEC INC.	7492
1846-4743 QUÉBEC INC.	7493
1846-4750 QUÉBEC INC.	7493
1846-4776 QUÉBEC INC.	7493
1846-4784 QUÉBEC INC.	7493
1846-5005 QUÉBEC INC.	7493
1846-5237 QUÉBEC INC.	7493
1846-5245 QUÉBEC INC.	7493
1846-5641 QUÉBEC INC.	7493
1846-5658 QUÉBEC INC.	7493
1846-5666 QUÉBEC INC.	7493
1846-5872 QUÉBEC INC.	7493
MODE GLOBUS INC.	7493
PÊCHERIES H.J.E.S. INC. (LES)	7493
PEINTRES GEORGES & NORMAND LTÉE (LES)	7493
PÉPIN (A.) & FILS INC.	7493
PIZZA DINA INC.	7493
PLACEMENTS DES INSULAIRES INC.	7493
PLACEMENTS IMMOBILIERS S.L. LTÉE (LES)	7493
PLACEMENTS JOS INC. (LES)	7493
PLACEMENTS PAROLUSU INC. (LES)	7493
PRO LO BER INC.	7493
PROMENADES BEL-AIR INC. (LES)	7493
PROULX (PAUL) & FILS INC.	7494
PUITS DE LA MAURICIE (1981) INC. (LES)	7494
QUALIPLUME INC.	7494
QUÉBÉCRON INC.	7494
RÉNOVATIONS GEORGES LABELLE INC.	7494
RÉSIDENCES R.L. INC. (LES)	7494
RESTAURANT CHEZ RICCI INC.	7494
ROCTER INC.	7494
ROUETTE (YVON) INC.	7494
ROYAUME DE LA BANDE DESSINÉE INC. (AU)	7494
S O S TAPIS INC.	7494
SERVICE D'ENTRETIEN PIERRE ET DENIS INC.	7494
SOCIÉTÉ GÉO-MÉTRI-BEC LTÉE (LA)	7494
SOUDURE THIBODEAU INC.	7494
SPÉCIALITÉS ET CHAUSSURES ANNABELLE INC.	7494
STATION DE SERVICE POTHIER INC.	7494
STRUCTURES GAMA DE L'ESTRIE INC (LES)	7494
STUDIO D'ESTHÉTIQUE ET DE BRONZAGE VANESSA INC.	7494
STUDIO MICHEL SAURIOL INC.	7494
TÉLÉPOINT INC.	7494
THIBODEAU (FERNANDE) INC.	7494
TRANSPORTS DÉGELIS INC. (LES)	7495
3IÈME GÉNÉRATION MURRAY INC. (LA)	7495
VÉGÉTABEC INC.	7495
VIGNEAULT & ROUSSEAU INC.	7495

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION

ADMAQUE INC.	7495
ANCFOR LTÉE	7495
ARCHAMBAULT DE STE-ROSE LTÉE	7495
ASSURANCES MARTINEAU INC.	7495
ASSURANCES ROCH INC. (LES)	7498
AUTODROME MONTMAGNY INC.	7495

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
BÉDARD-DELTAIR INC.	7495
BÉDARD-MINTY INC.	7495
BEJAR INC.	7495
BIJOUX R.M. HOTTE INC.	7495
BOIS NORMAND INC.	7496
C.A.C. ENTREPRENEURS ÉLECTRICIENS INC.	7495
CABANA (MARCEL) ASSURANCES INC.	7495
CAMIONNEURS AUBÉ INC. (LES)	7495
CENTRE DE L'AUTOMOBILE MAURICIEU INC.	7495
CENTRE DE PNEUS PAPINEAU LTÉE	7495
CENTRE DE RECHERCHES CAISSY INC.	7495
CHARCUTERIE NOËL INC.	7496
CHASCO INC.	7496
CONSEILLERS H.J. HALLS & ASSOCIÉS LTÉE (LES)	7496
CONSEILLERS S.I.G. INC.	7496
CONTRE-PLAQUÉS ET BOIS NORMAND INC.	7496
CORPORATION INTERPAC INC.	7496
CRATE & BOX MFG. CORP.	7496
CRID INC.	7496
DALMATEX INC.	7496
DÉCORATION BRASSARD INC.	7496
DISTRIBUTION ROY & BOULET INC.	7495
DUMOULIN (R.) AUTOMOBILES LTÉE	7496
ENTREPRISES DE LIGNES DU ST-LAURENT INC. (LES)	7496
ENTREPRISES MAJORONIC INC. (LES)	7496
ENTREPRISES PIGAMI INC. (LES)	7496
ERNEST FRÈRES INC.	7496
EXCAVATIONS N. LAURIN INC. (LES)	7496
EXTRAIDE INC.	7495
GALERIE GILLES CORBEIL INC.	7496
GARAGE JEAN TALON SUD INC.	7496
GARAGE POIRIER & FILS LTÉE	7496
GOSSELIN (FERNAND) INC.	7496
HERBICIDE NATIONAL INC.	7496
IBEL INC.	7497
IMMEUBLES D.B. INC. (LES)	7497
LAITERIE CHEZ-NOUS LTÉE	7497
LAITERIE DE ST-GEORGES, LTÉE (LA)	7497
LETENDRE (M.) & ASSOCIÉS INC.	7496
LITHOGRAPHIE IBERVILLE LTÉE	7497
MAISON A.L. VAN HOUTTE INC.	7497
MAISON AMI-CO INC. (LA)	7497
MANUFACTURE LES TRICOTS DORÉS INC.	7497
MARCHÉ ST-NORBERT INC.	7497
MEUBLES GUITO INC.	7497
MORISSETTE (MARCEL) INC.	7497
MOUNT-ROYAL CONCRETE FLOOR LTD.	7497
MURIELLE-RAYMOND INC.	7497
NANDELCOURT INC.	7497
OUELLET (GÉRARD) INCORPORÉE	7497
PAVILLON BAIE DES CHÊNES INC.	7497
PLACEMENTS BERLOU INC. (LES)	7497
PLACEMENTS CRINISCO INC.	7497
PLACEMENTS D'AUTEUIL INC. (LES)	7497
PLACEMENTS GUY COULOMBE LTÉE	7497
PLACEMENTS PORLIER LIMITÉE (LES)	7497
RELIURE SÉLECTE INC.	7497
RESTAURANT LE VIEUX ST-GABRIEL LTÉE	7498

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)**DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION — suite**

	Page
RIVERSIDE SPEEDWAY LIMITED	7498
ROCH ASSURANCE INC.	7498
RÔTISSERIE CHICKEN HEAVEN INC.	7498
SEIGNEURIE ST-ADOLPHE INC.	7498
SÉNÉCAL (FÉLIX) INC.	7498
SOCIÉTÉ DE CONSULTATION EN ADMINISTRATION M. BELLEVILLE INC.	7498
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE C.L.M. INC.	7498
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CADECO LTÉE (LA)	7498
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET D'INVESTISSEMENTS RENFREW INC.	7498
VILLA RAMA INC.	7498

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION

AUTO-CHROME DU PARC INC.	7498
BOULANGERIE J.P. & A. TRUDEL INC.	7498
CENTRAL PLUMBING AND HEATING CO. (1981) LTD.	7498
COMPAGNIE CENTRALE DE PLOMBERIE ET DE CHAUFFAGE (1981) LTÉE (LA)	7498
INDUSTRIES SKIRT TOGS LTÉE (LES)	7499
INTO (1972) INC.	7499
MÉTALCO INC.	7499
POTENCO INC.	7499
SKIRT TOGS INDUSTRIES LTD.	7499

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION

ALBISOL (STE-ROSALIE) INC.	7499
ALIMENTATIONS RI-BELLE INC. (LES)	7501
AMEUBLEMENT C. LAVOIE INC.	7499
AMUSEMENTS UNIC INC. (LES)	7501
ASSURANCE F. LAVOIE ET ASSOCIÉS INC.	7499
ASSURANCES LORTIE, POULIN & ASSOCIÉS INC.	7501
ATELIER AVANT-GARDE INC. (L')	7499
AUTOMOBILES M. ROCHELEAU INC. (LES)	7499
BIJOUTERIE PIERRE ET MARCEL INC.	7499
BIJOUTERIE PIERRE SARASIN INC.	7499
BLAND (JOHN) INC.	7499
CENTRE MÉDICAL DE LORETTEVILLE INC. (LE)	7499
CLINIQUE MÉDICALE ET RADIOLOGIQUE ST-LOUIS INC.	7499
CLUB DE RAQUETTE LAC BROME INC.	7499
CONDOMINIUMS DON BOSCO INC. (LES)	7501
CONSTRUCTIONS B.S.L. INC.	7499
CORPORATION DE LA SUCCESSION S.D. GAMAROFF	7500
DANALAN INVESTMENTS LTD.	7500
DÉVELOPPEMENT MINIER DUVAL INC.	7500
ÉLECTRONIQUE DONOVAN INC.	7500
ENTREPRISES IMMOBILIÈRES GRONDIN INC.	7500
ENTREPRISES MASKOU LTÉE (LES)	7500
ENTREPRISES RAYNALD CHARRON INC. (LES)	7501
F.L. METAL INC.	7501
FERME JEAN-YVES GOSSELIN INC.	7500
FERME ROSEDAIE INC. (LA)	7500
FERME ROSERAIE INC. (LA)	7500
FERMES JACQUES CHOINIÈRE (1981) INC. (LES)	7500
FINANCE MERCANTILE S.S. INC.	7500
FINITIONS INTÉRIEURES LABELLE MAYER INC. (LES)	7500
FRUI' ANDISE INC. (LA)	7501
GAMEROFF (S.D.) ESTATE CORPORATION	7500
GARAGE DOTOT INC.	7501
GARAGE OSWILL LTÉE	7501

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 1A)

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION — suite

	Page
GESTION CONSEIL DUVAL ET ASSOCIÉS INC.	7500
GESTION J.-P. PERREAU LTÉE INC.	7500
GESTION RIHÉJO INC.	7500
GROUPE DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT B.D.S. INC.	7501
GROUPE INTERCOMMUNICATION INC. (LE)	7500
HÔTEL QUEEN'S LAC-MÉGANTIC INC.	7500
IMMEUBLES DESAUTELS & FILS INC. (LES)	7500
IMMEUBLES NADEAU LTÉE (LES)	7500
IMPRIMERIE L'ARTISAN INC. (L')	7500
INDUSTRIES DE MÉTAL B. & F. LTÉE (LES)	7501
INDUSTRIES REHAU INC.	7502
INSTALLATIONS G.D. INC. (LES)	7501
INVESTISSEMENTS J.F.R. INC. (LES)	7500
INVESTISSEMENTS SATELLITE LTÉE (LES)	7501
ISOLATION (STE-ROSALIE) INC.	7499
LALIDI INC.	7501
L'ÉCUYER (ANDRÉ) INC.	7501
LORTIE (G.L.) & ASSOCIÉS INC.	7501
MARINA DE L'ÎLE PATON INC. (LA)	7501
MARINA DU CHAMBORD & DU CHANTILLY INC. (LA)	7501
MERCERIE 1681 INC.	7501
MÉTAL F.L. INC.	7500
MEUNERIE G.A. INC.	7501
MEUNERIE G.A. ROY INC.	7501
1645-0132 QUÉBEC INC.	7501
1647-6079 QUÉBEC INC.	7501
1841-9564 QUÉBEC INC.	7501
1842-6924 QUÉBEC INC.	7501
1842-7187 QUÉBEC INC.	7501
1843-1874 QUÉBEC INC.	7501
1843-4100 QUÉBEC INC.	7501
1844-2897 QUÉBEC INC.	7501
1845-9727 QUÉBEC INC.	7501
1846-0683 QUÉBEC INC.	7501
MOISAN (ÉLOI) INC.	7501
NADEAU (CHARLES H.) & SONS LTD.	7500
NADEAU (CHARLES H.) & FILS LTÉE	7500
NADEAU (CHARLES H.) & FILS LTÉE	7501
OSWILL'S BODY REPAIRS LTD.	7501
PESANT ET FOUCAULT INC.	7502
PLACEMENTS DANALAN LTÉE	7500
POLYPROMOTIONS-ROYNON INC.	7502
PRODUITS SUPÉRIEURS IMPEX LIMITÉE (LES)	7502
PROMOTIONS LA FUGUE (1980) INC. (LES)	7502
REHAU INDUSTRIES INC.	7502
REHAU PLASTIKS OF CANADA LIMITED	7502
RESTAURANT KAMI INC.	7502
SCIERIES NADEAU LTÉE (LES)	7501
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE B.K.S. LTÉE	7502
STYLART INC.	7502
VILLENEUVE (LÉON MAURICE) EXCAVATION INC.	7501

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ

ATELIERS C.J.N. INC. (LES)	7502
FERME DU RANG MICHAUVILLE INC.	7502
PLACEMENTS GEORGES PREKAS MONTRÉAL LTÉE	7502

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)

LETTRES PATENTES

	Page
AFRO-ASIAN FOUNDATION OF CANADA	7506
ALLIANCE LAURENTIENNE DES MÉTIS ET INDIENS SANS STATUT RÉGION IV SAGUENAY — LAC ST-JEAN	7503
AMIS DES CANTONNIERS INC. (LES)	7503
AMITIÉ-FAMILLES DU PLATEAU MONT-ROYAL INC.	7503
ARMURERIES CÔTE-NORD (LES)	7503
ASSOCIATION CULTURELLE WABANKI INC. (L')	7503
ASSOCIATION DE BALLE RAPIDE DE VARENNES INC.	7503
ASSOCIATION DE CURLING CÔTE-NORD INC.	7503
ASSOCIATION DE TENNIS SUR TABLE DE DOLLARD DES ORMEAUX	7503
ASSOCIATION DES ADMINISTRATEURS DE PERSONNEL DE QUÉBEC (L')	7503
ASSOCIATION DES BOÎTES À SPECTACLES DU QUÉBEC (L')	7503
ASSOCIATION DES CHINOIS DE QUÉBEC INC.	7503
ASSOCIATION DES CITOYENS DE ST-SACREMENT (L')	7503
ASSOCIATION DES LAOTIENS DE LA RÉGION DE LANAUDIÈRE	7503
ASSOCIATION DES LARYNGECTOMISÉS DE LA MAURICIE	7503
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE LE CHÂINON INC.	7503
ASSOCIATION DES MARCHANDS DE PLACE ST-EUSTACHE INC. (L')	7504
ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DU CLUB AMKI	7504
ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU	7504
ASSOCIATION DU LAC ALPINO DE MORIN HEIGHTS	7504
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU LAC ELGIN INC.	7504
CENTRE DE NATATION AQUAMAG INC.	7504
CERCLE DE MYCOLOGIE D'ALMA	7504
CERCLE DES CARROUSELS DE LANAUDIÈRE INC.	7504
CERCLE DES FERMIERES DE CLERVAL	7504
CHEVALIERS DE L'ENTRAIDE MAGOG INC. (LES)	7504
CINÉ-JEUNES DE MILLE-ISLES	7504
CIRCUIT DE COMPÉTITIONS MUSICALES QUÉBÉCOIS	7504
CIRCUIT DE COURSE À PIED DE L'ESTRIE INC. (LE)	7504
CLUB ÂGE D'OR LAURENTIEN DE ST-ANTOINE INC.	7504
CLUB D'ATHLÉTISME ALPHA	7504
CLUB D'AVIATION PAR AIR DE PARENT INC.	7504
CLUB DE BADMINTON D'ALMA INC.	7504
CLUB DE GYMNASTIQUE LES SYLPHIDES DE CHÂTEAUGUAY	7504
CLUB DE HOCKEY «LES TITANS DE LIMOILOU»	7504
CLUB DE L'ÂGE D'ACIER INC.	7504
CLUB DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE WATERLOO INC.	7504
CLUB DE VOL LIBRE C.E.M.	7504
CLUB DES MOUSQUETAIRES DE CLERVAL	7504
CLUB KINSMEN DE SHAWVILLE ET DISTRICT INC.	7504
CLUB NAUTIQUE DES SHICK SHOCKS INC	7504
CLUB OPTIMISTE DE DELISLE, QUÉBEC INC.	7504
CLUB OPTIMISTE STE-VICTOIRE INC.	7505
CLUB SOCIAL DES INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES DE L'HÔPITAL DE MONT-JOLI INC.	7505
CLUB SOCIAL ROLLAND LOCAL 170	7505
CLUB SPORTIF GARTHBY INC.	7505
COEURS JOYEUX DE SHERBROOKE INC.	7505
COMITÉ DE LOISIRS LES AMIS DE LA SEIGNEURIE (LE)	7505
COMITÉ DE VERDUN DES FÊTES DU CANADA	7505
COMITÉ DU CENTENAIRE DE ST-ÉMILE DE SUFFOLK INC.	7505
COMITÉ SOCIO-CULTUREL DE FUGÈREVILLE	7505
COMMISSION DES LOISIRS DE MC WATTERS INC.	7505
CONSEIL ÉCONOMIQUE DU HAUT-RICHELIEU	7505
CORPORATION DES FÊTES DU 24 JUIN (CHAUDIÈRE) INC.	7505
DÉPANNAGE NOUVEAUX-BORDEAUX	7505
ÉTOILE DE QUÉBEC INC.	7505
FESTIVAL DU PAPIER CLERMONT-CHARLEVOIX	7506

COMPAGNIES — LOI SUR LES (PARTIE 3)**LETTRES PATENTES — suite**

	Page
FOND DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU LAC ST-JEAN INC. (LE)	7506
FONDATION AFRO-ASIATIQUE DU CANADA (LA)	7506
FONDS DES CORPS MUSICAUX DU QUÉBEC INC.	7506
FRATERNITÉ DES POLICIERS D'AYLMER	7506
GARDERIE DU PETIT PIERROT (LA)	7506
GARDERIE SOLEIL LEVANT	7506
HABITATIONS KAKOU INC. (LES)	7506
HABITATIONS R.E.G. INC. (LES)	7506
HAN-BY-TION INC.	7506
JEUNE CHAMBRE DE LA MITIS INC.	7506
KINSMEN CLUB OF SHAWVILLE AND DISTRICT INC.	7505
LIGUE (T.R.) MÉTROPOLITAINE DE BALLE-MOLLE INC.	7506
LIGUES DE BALLONS SUR GLACE DE VAL D'OR INC.	7506
LOISIRS JEUNESSE DE MONTRÉAL-NORD	7506
MAISON DES ENTOURS	7506
MAISON DES JEUNES L'ACCOUDÉE (LA)	7506
MUSÉE DES SCIENCES DE LA NATURE (RÉGION 04)	7506
PARENTS ANONYMES RIVE-SUD	7506
POMPIERS DE RIGAUD INC. (LES)	7506
PROMOTION D'INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR LA JEUNESSE DE TROIS-RIVIÈRES	7506
PROMOTION 1982 DES ÉTUDIANTS EN ÉDUCATION PHYSIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	7507
PUBLICATIONS «LES IMAGINOÏDES» (LES)	7507
RELAIS DES JEUNES GATINOIS (LE)	7507
SERVICE D'AQUEDUC COMMUNAUTAIRE BAIE DES BACONS	7507
SOCIÉTÉ DU CONSEIL INTERNATIONAL D'AMNISTIE INTERNATIONALE (LA)	7507
SOCIÉTÉ HISTORIQUE MACHAULT INC. (LA)	7507
SOCIÉTÉ SYLVICOLE LANAUDIÈRE INC.	7507
TRANSPORTS ADAPTÉS J.A.K. INC. (LES)	7507
VILLE EN MOUVEMENT INC.	7507
ZOOSUAIRE INC.	7507

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES**NOUVEAU PERMIS**

AGENCE COMMERCIALE DE RENSEIGNEMENTS INC.	7507
AGENCE DE PUBLICITÉ NAS INC.	7507

PERMIS

ALITALIA-LINEE AEREE ITALIANE	7508
ENCANTEURS MILLER & MILLER INC. (LES)	7508
IMMEUBLES KEG LTÉE	7508
MUSTAD (O.) & FILS (CAN.) LTÉE (<i>Erratum</i>)	7628
RESTAURANT KEG LTÉE	7508

DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE

CRÉDIT LYONNAIS CANADA LIMITÉE	7575
DUMONT NICKEL CORPORATION (<i>N.P.L.</i>)	7575
LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE	7575
PRÉVOYANTS DU CANADA (LES)	7575
SUCCESSION MARIE ANGE BARRETTE	7576

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS**

AKULIVIK, VILLAGE NORDIQUE (<i>Promulgation</i>)	7576
KUUIJUAQ, VILLAGE NORDIQUE (<i>Promulgation</i>)	7576

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS — suite**

	Page
SALLUIT, VILLAGE NORDIQUE (<i>Promulgation</i>)	7576
VAL-D'OR, VILLE (<i>Promulgation</i>)	7576

ÉNERGIE ET RESSOURCES**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL**

MISE EN VIGUEUR DU CADASTRE DE CERTAINES PARTIES DE TERRITOIRE	7576
--	------

CADASTRES

ACTON-VALE, VILLAGE	7578
ANCIENNE-LORETTE, PAROISSE	7578
ARCHAMBAULT, CANTON	7578
ASCOT, CANTON	7578
ASCOT, CANTON	7578
BAIE-SAINT-PAUL, PAROISSE	7578
BEAUPORT, PAROISSE	7578
BROME, CANTON	7579
CAP-DE-LA-MADELEINE, PAROISSE	7579
CLERMONT, CANTON	7579
DE SALABERRY, CANTON	7579
DEMEULLES, CANTON	7579
GIRARD, CANTON	7579
HATLEY, CANTON	7580
LACHENAIE, PAROISSE	7580
LACHINE, PAROISSE	7580
LACHINE, PAROISSE	7580
MONTREAL, CITÉ (QUARTIER CENTRE)	7580
MONTREAL, CITÉ (QUARTIER SAINT-ANTOINE)	7580
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	7581
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE	7581
POINTE-AUX-TREMBLES, PAROISSE	7581
POINTE-CLAIRE, PAROISSE	7581
POINTE-CLAIRE, PAROISSE	7581
ROUYN, VILLE	7581
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, PAROISSE	7582
SAINTE-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE	7582
SAINTE-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE, PAROISSE	7582
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE	7582
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES, PAROISSE	7582
SAINTE-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE	7582
SAINTE-APOLLINAIRE, PAROISSE	7583
SAINTE-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE	7583
SAINTE-FLORE, PAROISSE	7583
SAINTE-FOY, PAROISSE	7583
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE	7583
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE	7584
SAINTE-GENEVIÈVE, PAROISSE	7584
SAINTE-GERMAIN-DE-RIMOUSKI, VILLE	7584
SAINTE-GERMAIN-DE-RIMOUSKI, VILLE	7584
SAINTE-HUBERT, PAROISSE	7584
SAINTE-HUBERT, PAROISSE	7584
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE	7584
SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT, PAROISSE	7584
SAINTE-JÉRÔME, PAROISSE	7584
SAINTE-JÉRÔME, PAROISSE	7584
SAINTE-JULIE, PAROISSE	7585
SAINTE-JULIE, PAROISSE	7585
SAINTE-LAMBERT, PAROISSE	7585
SAINTE-LAMBERT, PAROISSE	7585
SAINTE-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE	7585
SAINTE-LOUIS-DE-TERREBONNE, PAROISSE	7585
SAINTE-LUC, PAROISSE	7585
SAINTE-LUC, PAROISSE	7585
SAINTE-MAXIME-DU-MONT-LOUIS, MUNICIPALITÉ	7585

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES**ÉNERGIE ET RESSOURCES****CADASTRES — suite**

	Page
SAINT-NICOLAS, PAROISSE	7585
SAINT-PASCAL, PAROISSE	7586
SAINT-PIERRE-DE-SOREL, PAROISSE	7586
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE	7586
SAINT-SAUVEUR, PAROISSE	7586
SAINTE-SOPHIE, PAROISSE	7586
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE	7587
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE	7587
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE	7587
SAINTE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, PAROISSE	7587
SAULT-AU-RÉCOLLET, PAROISSE	7587
WENDOVER, CANTON	7587

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET COOPÉRATIVES**ASSURANCES — LOI SUR LES**

SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE IBERVILLE-ST-JEAN (<i>Délivrance de permis</i>) ..	7588
UNION MARINE AND GENERAL INSURANCE COMPANY LIMITED (THE) (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	7588

TRANSPORTS

COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. (<i>Approbation des modifications au tarif COGEMA no F. 300</i>)	7588
--	------

RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ — LOI SUR LA

GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC. (<i>Requête 2841-81</i>)	7589
---	------

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, PLAN CONJOINT (<i>Liquidation</i>)	7589
PRODUCTEURS DE LAIT INDUSTRIEL DU QUÉBEC, PLAN CONJOINT (<i>Liquidation</i>)	7589
PRODUCTEURS DE PORCS, PLAN CONJOINT (<i>Liquidation</i>)	7589
PRODUCTEURS DE VEAUX LOURDS (<i>Projet de plan conjoint</i>)	7589
PRODUCTEURS D'OIGNONS DU QUÉBEC (<i>Accréditation de l'association des grossistes en fruits et légumes du Québec</i>)	7590

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES**REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)**

ASSOCIATION DES LIGUES DE HOCKEY DE BIENFAISANCE VILLE DE LAVAL INC. (L')	7508
AUTOMOBILES W.Y. INC. (LES)	7508
CLUB DE LA LIGNE	7508
CLUB RADIO-LOISIR UNIVERSEL INC.	7509
CLUB SATURNE INC.	7509
COLOSSEUM BUILDING MAINTENANCE SERVICE CO. LTD.	7509
LORTIE (G.L.) & ASSOCIÉS INC.	7509
PELUSO & FILS CONSTRUCTION INC.	7509
PLACEMENTS SABOURIN INC. (LES)	7509
PORTLAND PLACE REALTY INVESTMENT CO. INC.	7509
SERVICE D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES COLOSSEUM LTÉE (LE)	7509
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PORTLAND INC.	7509

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE SANTÉ DE PORT-CARTIER (L.P.S.)	7590
HÔPITAL CLOUTIER (L.P.S.)	7591

SOUSSIONS — DEMANDES DE

	Page
LENNOXVILLE, VILLE	7591
NEW-CARLISLE, MUNICIPALITÉ	7591
RÉGIE INTERMUNICIPALE DES BOIS-FRANCS (<i>Publication annulée</i>)	7592
SAINTE-BRUNO, MUNICIPALITÉ	7592
SEPT-ÎLES, VILLE	7593
VICTORIAVILLE, VILLE	7594

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC (<i>Constitution</i>)	7594
--	------

VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS — LOI SUR LA

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	7595
--	------

VENTE(S) PAR LICITATION

BRYTAN <i>ET AL.</i> c. BORUCH <i>ET AL.</i>	7595
BUONO c. BUONO	7596

VENTE(S) PAR SHÉRIF**ARTHABASKA**

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DES BOIS-FRANCS c. ST-HILAIRE <i>ET AL.</i>	7596
CAISSE POPULAIRE DE STE-VICTOIRE c. GAGNÉ <i>ET AL.</i>	7597
MORASSE (J.L.) & FILS LTÉE c. CANTIN	7597

BEAUHARNOIS

MICHAUD <i>ET AL.</i> c. CARDINAL	7598
---	------

BEDFORD

LEMAY c. MASON	7598
----------------------	------

BONAVENTURE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIELLE DU QUÉBEC c. LES ENTREPRISES MAGELLA BOISSONNAULT INC. (<i>Erratum</i>)	7628
--	------

DRUMMOND

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MARCOUX <i>ET AL.</i>	7599
CAISSE POPULAIRE ST-FRÉDÉRIC DE DRUMMONDVILLE (LA) c. FLEURANT	7599

JOLIETTE

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. MILLOT <i>ET AL.</i>	7600
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. DOGOVIC (DJOGOVICH) <i>ET AL.</i>	7600
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BOUCHER <i>ET AL.</i>	7601
BASTIEN c. LOYER	7602
CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SAINT-JÉRÔME c. KOTLER	7602
CORNELLIER c. SMITH <i>ET AL.</i>	7603
LOCATION A.C. INC. c. MARQUIS	7604
LUMBERLAND (1978) INC. c. CONSTRUCTION ROGER VALIQUETTE INC.	7604

MONTRÉAL

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE (LA) c. BRABANT	7605
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. DÉSY <i>ET AL.</i>	7605
C.F.G.M. INC. c. WHYTE	7606
CAISSE POPULAIRE NOTRE DAME DU TRÈS ST-SACREMENT c. NEWMAN	7607
CHARTIER c. MAJOR	7607
TARDIF c. VENDETTE <i>ET AL.</i>	7608
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. BOISJOLY <i>ET AL.</i>	7608
TRI-STATE INVESTMENTS CO. LIMITED c. SPINNER	7609

VENTE(S) PAR SHÉRIF — suite**QUÉBEC**

	Page
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROY <i>ès qualités</i> (FAILLITE DE YVON BOIS)	7610
BLAIS c. SOCIÉTÉ DE GESTION 501 INC. <i>ET AL.</i>	7610
CEDRUS CANADA LIMITÉE c. AUGER	7611
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. LES CONSTRUCTIONS DANIÈRE INC. <i>ET AL.</i>	7611
COMPAGNIE TRUST ROYAL c. LES CONSTRUCTIONS DANIÈRE INC. <i>ET AL.</i>	7612
LACHANCE GARIÉPY <i>ET AL.</i> c. LAVOIE	7612
MORNEAU (JOS) INC. c. GILBERT VERRET INC. <i>ET AL.</i>	7612
PRÊT HYPOTHÉCAIRE (LE) c. DAIGLE	7613
ST-FERRÉOL-LES-NEIGES, MUNICIPALITÉ c. LAROCHE	7614

RICHELIEU

CAISSE POPULAIRE DE ST-AMABLE c. BÉNARD	7614
---	------

SAINT-FRANÇOIS

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE SHERBROOKE c. TANGUAY <i>ET AL.</i>	7615
---	------

SAINT-HYACINTHE

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE ST-HYACINTHE (LA) c. BÉLANGER <i>ET AL.</i>	7615
CAISSE POPULAIRE DE ST-JUDE (LA) c. GRÉGOIRE <i>ET AL.</i>	7617

TERREBONNE

BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) c. GOUDREAU	7617
COMMISSAIRES D'ÉCOLE POUR LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DES LAURENTIDES (LES) c. SOMER- VILLE	7618
COMPAGNIE EATON (LA) c. CLOUTIER	7618
IMMEUBLES TRADERS LIMITÉE (LES) c. ANDRÉ <i>ET AL.</i>	7618
LAVIOLETTE c. MONETTE	7619
POULIN c. VADUM <i>ET AL.</i>	7619
REINE (LA) c. LECHASSEUR	7620

VENTE(S) POUR TAXES

CHAPAIS, VILLE	7621
DE GRASSE, VILLE	7621
ROSEMÈRE, VILLE	7622
TROIS-RIVIÈRES, VILLE	7624



SOMMAIRE

	Page
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'	7564
ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES, LOI SUR LES	7564
AVIS DIVERS	7564
CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT, LOI SUR LES	7565
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL, LOI SUR LE	7565
CODE DE PROCÉDURE CIVILE	7571
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC	7510
COMPAGNIES, LOI SUR LES	7575-7574
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES, LOI SUR LES	7507
DEMANDE(S) À LA LÉGISLATURE	7575
MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES	7576
RÉGIE DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ, LOI SUR LA	7589
RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC	7589
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI CONCERNANT LES	7508
SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	7590
SOUSSIONS, DEMANDES DE	7591
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI SUR LES	7594
VENTE DES EFFETS NON RÉCLAMÉS, LOI SUR LA	7595
VENTE(S) PAR LICITATION	7595
VENTE(S) PAR SHÉRIF	7596
VENTE(S) POUR TAXES	7621



